

OVERVIEW OF DOCUMENTS / SOMMAIRE DES DOCUMENTS

- I. Client Documentation
- II. List of Prices and Services
- III. Risks of Investing
- IV. Sustainability Disclosure
- V. Documentation client (French Version)
- VI. Liste des prix et des services (French Version)
- VII. Risques de l'investissement (French Version)
- VIII. Publication d'informations en matière de durabilité (French Version)



I. Client Documentation



Table of contents

A.	PRE-CONTRACTUAL INFORMATION	2
I.	Information about the investment firm and its services	2
II.	Distance marketing information	5
III.	Notice of the Right of Withdrawal	12 <u>11</u>
IV.	Dealing with Conflicts of Interest	15 <u>14</u>
V.	Cost transparency	17 <u>16</u>
VI.	Data protection	20 19
VII.	Complaints and disputes	21 <u>20</u>
В.	TERMS AND CONDITIONS	23 22
I.	General Terms and Conditions	23 22
II.	Special Terms and Conditions: Wealth Management	31 <u>30</u>
III.	Special Terms and Conditions: Brokerage (for clients whose custody accounts are with Baader Bank AG)	4148

NOTE: This Client Documentation is made available to the client before the contract is entered into. As the content of this Client Documentation is amended from time to time, in particular to comply with statutory or other regulatory requirements, the most recent version of the Client Documentation is always available on the website of Scalable Capital GmbH.

AS AT: December 2021 August 2022

Scalable Capital GmbH. HRB 217778, Local Court [Amtsgericht] of Munich Seitzstr. 8e. VAT ID DE300434774

80538 Munich Management:
Germany Erik Podzuweit, Florian
Prucker, Martin Krebs, Peter
Gaubatz,
Dirk Urmoneit





RACTUAL INFORMATION

Scalable Capital GmbH ("Scalable Capital") is an investment firm whose main business (within the limits of regulatory authorisations) is the provision of investment services of all kinds and related transactions. Where necessary, this pre-contractual information distinguishes between the different services offered by Scalable Capital.

- I. Information about the investment firm and its services
- 1. Name: Scalable Capital GmbH.
- 2. Address: Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Germany.
- **3. Services:** Scalable Capital offers the following services:
 - financial portfolio management (i.e. management of individual assets invested in financial instruments for others with decision-making powers) ("Wealth Management"); and/or
 - contract brokerage (i.e. buying or selling of financial instruments in the name of a third party for the account of third parties) ("Brokerage").

Please refer to the separate document "Risks of Investing" (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital) for details of the nature, functioning and risks of these services.

- 4. Types of financial instruments: Please refer to the separate document "Risks of Investing" (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital) for details on the nature, functioning and risks of the different types of financial instruments. The financial instruments used in the context of Scalable Capital's services are intended for retail clients.
- 5. Proposed investment strategies: Please refer to Section B. Terms and Conditions in this Client Documentation for information on the investment strategies proposed within the framework of the Wealth Management. In this context, especially Chapter II. Special Terms and Conditions: Wealth Management (in particular Annex 1: Investment Guidelines) is of interest to the client.
- 6. Execution venues: Please refer to Section B. Terms and Conditions in this Client Documentation for information on the execution venues. In this context, depending on the relevant service, especially Chapter II. Special Terms and Conditions: Wealth Management (in particular Annex 2: Execution Policy) and Chapter III. Special Terms and Conditions: Brokerage (in particular Annex 1: Execution Policy) are of interest to the client.
- 7. Costs and associated charges: Please refer to Section A. Pre-contractual Information, Chapter V. Cost Transparency in this Client Documentation as well as the respective current list of prices and services for information on the costs and associated charges. The client can access the respective current list of prices and services via the mobile apps and on the website of Scalable Capital. Upon request, Scalable Capital will send the client a current list of prices and services by email. To the extent required by law, Scalable Capital will also provide the client with an annual statement containing cost information which reflects the actual costs incurred during the reporting period.
- 8. Contact details necessary to enable the client to communicate effectively with the company: The client can contact Scalable Capital's client service at the above address, by telephone at +49 (0)89 / 38038067 (for clients resident in Germany and all residences not explicitly mentioned hereafter), +43 720 / 882033 (for clients resident in Austria), +49 (0)89 / 215292790 (for clients resident in France), +49 (0)89 / 215292740 (for clients resident in Italy), +34 91 / 9497113 (for clients resident in Spain), by email at service@scalable.capital (for clients resident in Germany, Austria and all residences not explicitly mentioned hereafter), support-fr@scalable.capital (for clients resident in France), support-it@scalable.capital (for clients resident in Italy), support-es@scalable.capital (for clients resident in Spain) and, where applicable, via a chat function and a contact form on the website and in the mobile apps of Scalable Capital. In addition, we refer to our other contact details, which can be accessed under https://de.scalable.capital/kontaktdaten in



- SCORIGIAN and under https://de.scalable.capital/en/contact-details in English in their most a free property in the contact details may also be available in other languages by changed anguage setting of the website, depending on your place of residence. Only the Comman language version is legally binding, and for clients residing outside Germany and Austria, the English language version is legally binding. All other language versions are for information purposes only.
- 9. Languages in which the client may communicate with the company and receive documents and information: German, English, <u>Dutch (only for clients resident in the Netherlands)</u>, French (only for clients resident in France), Italian (only for clients resident in Italy), Spanish (only for clients resident in Spain). Only the German-language version of the client contract and, for clients resident outside of Germany and Austria, the English-language version of the client contract is legally binding. All other language versions are solely for information purposes.
- 10. Methods of communication to be used between the company and the client including, where relevant, those for the sending and reception of orders: In addition to the methods of communication referred to in the preceding Clause 8, Scalable Capital provides the client with access to Scalable Capital's digital platform via the website or the mobile apps. This digital platform has a client area that can be accessed by entering the access data. Within this client area, clients can, among other things, access the electronic mailbox (mailbox) set up for them. In the client area (and in particular in the mailbox), Scalable Capital will provide the client with documents, notices or other information relating to the services. In the client area, the client can also, among other things, make certain changes to the client data, make declarations that alter the legal situation and issue certain instructions with regard to the services. In the context of Brokerage, this includes in particular the instruction to Scalable Capital to issue orders to the custodian bank in the name and for the account of the client for the acquisition and/or sale of financial instruments.
- Statement of the fact that the company is authorised and the name and contact 11. address of the competent authority that has authorised it: The German Federal Financial Supervisory Authority (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht – BaFin, Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, Germany and Marie-Curie-Str. 24-28, 60439 Frankfurt, Germany) has granted Scalable Capital permission to provide certain investment services. The German Federal Financial Supervisory Authority and the German Central Bank (Deutsche Bundesbank, Wilhelm-Epstein-Str. 14, 60431 Frankfurt am Main, Germany) are the competent supervisory authorities in the home Member State. Under the freedom to provide services, Scalable Capital also carries out investment services in France, Italy, the Netherlands, Spain and Austria, without having a physical place of business in these countries. Under the European passport, the supervisory authority in France (Authorité Autorité des marchés financiers – AMF), the supervisory authority in Italy (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa - CONSOB), the supervisory authority in the Netherlands (Autoriteit Financiële Markten - AFM), the supervisory authority in Spain (Comisión Nacional del Mercado de Valores - CNMV) and the supervisory authority in Austria (Finanzmarktaufsichtsbehörde - FMA), as the competent authorities of the host Member States were informed of the investment services notification.
- 12. Where the company is acting through a tied agent, a statement of this fact specifying the Member State in which that agent is registered: Scalable Capital does not act through a tied agent.
- 13. Nature, frequency and timing of the reports on the performance of the services to be provided by the company to the client in accordance with Article 25(6) of Directive 2014/65/EU:
- **13.1. Wealth Management:** Scalable Capital will provide the client with a statement of accounts on the previous quarter at the latest within four weeks after the end of the quarter, including, among other things, the composition and valuation of the portfolio, the performance in the reporting period and, if applicable, in comparison to a benchmark, the costs incurred and the transactions executed. In addition, Scalable Capital will inform the client directly in an

appropriate manner if the depreciation thresholds agreed with the client under the investment



s are exceeded with regard to the depreciation in the client assets.

Brekerage: In the context of Brokerage, Scalable Capital will not provide reports to the client in accordance with Article 25(6) of Directive 2014/65/EU. However, Scalable Capital will provide the client with documents, notices or other information relating to the service in the client area of the digital platform (and in particular in the electronic mailbox).

- 14. If the company holds financial instruments or funds of its clients, a summary description of the steps which it takes to ensure their protection, including summary details of any relevant investor compensation or deposit guarantee scheme which applies to the company by virtue of its activities in a Member State: Scalable Capital is not authorised to take possession or ownership of the client's assets and therefore does not hold financial instruments or funds of its clients in custody.
- 15. Description, which may be provided in summary form, of the conflicts of interest policy maintained by the company: The company's conflicts of interest policy is set out in Section A. Pre-contractual Information, Chapter IV. Conflicts of Interest Policy in this Client Documentation.
- 16. Special information on Wealth Management:
- **16.1. Information on the method and frequency of valuation of financial instruments:** The financial instruments acquired by Scalable Capital as part of its Wealth Management activities are traded on regulated markets so that prices are available on each trading day.
- **16.2.** Details of any delegation of the discretionary management of all or part of the financial instruments or funds in the client portfolio: There is no delegation to third parties. However, in the context of Wealth Management, Scalable Capital *inter alia* invests the client assets in funds, which in turn are managed by an investment firm.
- Specification of benchmark against which the performance of the client portfolio will be compared: The informational value of a benchmark method depends on the investment strategy pursued by Scalable Capital. Scalable Capital has assigned a benchmark to each investment strategy against which the performance of the client portfolio will be compared. The corresponding benchmark is determined when the client selects an investment strategy proposed by Scalable Capital (based on the information provided by the client with regard to the client's investment objectives, financial situation, knowledge and experience). Please refer to Section B. Terms and Conditions in this Client Documentation. In this context, especially Chapter II. Special Terms and Conditions: Wealth Management (in particular Annex 1: Investment Guidelines) is of interest to the client.
- 16.4. Type of financial instruments that may be included in the client portfolio and types of transactions that may be carried out in such instruments, including any constraints on discretion: Please refer to Section B. Terms and Conditions in this Client Documentation. In this context, especially Chapter II. Special Terms and Conditions: Wealth Management (in particular Annex 1: Investment Guidelines) is of interest to the client.
- Management objectives, level of risk to be reflected in the company's exercise of discretion and any specific constraints on that discretion: Scalable Capital invests in exchange-traded funds (ETFs) and, where applicable, exchange-traded securities that track the performance of commodities (exchange-traded commodities, ETCs) or any other underlying asset, e.g. cryptocurrencies (exchange traded products, ETPs). In addition, Scalable Capital's management objectives and discretions are dependent on the investment strategy agreed between the client and Scalable Capital. The corresponding management objectives and discretions are determined when the client selects an investment strategy proposed by Scalable Capital (based on the information provided by the client with regard to its investment objectives, financial situation, knowledge and experience). Please refer to Section B. Terms and Conditions in this Client Documentation. In this context, especially Chapter II. Special Terms and Conditions: Wealth Management (in particular Annex 1: Investment Guidelines) is of interest to the client.
- II. Distance marketing information



plantify of the company and the public register of companies in which the legal entity is entered and the associated registration number or equivalent means of identification: Scalable Capital GmbH, registered in the Commercial Register of the Local Court of Munich under HRB 217778.

2. Main business of the company and the supervisory authority responsible for its authorisation: The main business (within the limits of regulatory authorisations) is the provision of investment services of all kinds and related transactions.

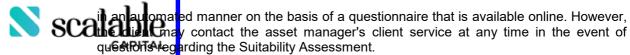
The supervisory authorities responsible for the authorisation in the home Member State are: the German Federal Financial Supervisory Authority (*Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht – BaFin*) (Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, Germany and Marie-Curie-Str. 24–28, 60439 Frankfurt am Main, Germany) and the German Central Bank (*Deutsche Bundesbank*, Wilhelm-Epstein-Str. 14, 60431 Frankfurt am Main, Germany). Under the freedom to provide services, Scalable Capital also carries out investment services in France, Italy, the Netherlands, Spain and Austria, without having a physical place of business in these countries. Under the European passport, the supervisory authority in France (*Authorité Autorité des marchés financiers – AMF*), the supervisory authority in Italy (*Commissione Nazionale per le Società e la Borsa – CONSOB*), the supervisory authority in Spain (*Comisión Nacional del Mercado de Valores – CNMV*) and the supervisory authority in Austria (*Finanzmarktaufsichtsbehörde – FMA*), as the competent authorities of the host Member States were informed of the investment services notification.

- 3. Identity of the representative of the entrepreneurcompany established in the consumer's Member State of residence, if such a representative exists, or the identity of any professional other than the supplier, when the consumer's dealings are with such a person, and the capacity in which that person is acting vis-à-vis the consumer: The managing directors of the company located in Germany are Erik Podzuweit, Florian Prucker, Martin Krebs, Peter Gaubatz and Dirk Urmoneit. The company has no representative in any other Member State other than Germany.
- 4. Address for summons of the entrepreneur company and any other address relevant for the business relationship between the entrepreneur company, the entrepreneur company's representative or any other professional pursuant to no. 3 and the consumer; in the case of legal persons, associations of persons or groups of persons also the name of the authorised representative: The address for summons of the company is Scalable Capital GmbH, Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Germany, the email address is service@scalable.capital (for clients resident in Germany, Austria and all residences not explicitly mentioned hereafter), support-fr@scalable.capital (for clients resident in France), support-it@scalable.capital (for clients resident in Italy), support-es@scalable.capital (for clients resident in Spain). The managing directors of the company are Erik Podzuweit, Florian Prucker, Martin Krebs, Peter Gaubatz and Dirk Urmoneit.
- Relevant characteristics of the investment service and information on how the contract is concluded:

5.1. Wealth Management:

- 5.1.1. Scalable Capital offers the management of individual assets invested in financial instruments for others with decision-making powers (financial portfolio management) in principle for retail clients. In this regard, Scalable Capital makes the investment decisions at its own discretion and without obtaining instructions in advance within the scope of the agreed investment strategy including the associated investment guidelines. Scalable Capital does not itself execute the investment decisions made for the client within the scope of the Wealth Management mandate, but issues corresponding orders for securities to the custodian bank in the name and for the account of the client.
- 5.1.2. Prior to providing Wealth Management services, Scalable Capital must obtain from each client all necessary information regarding knowledge and experience in relation to transactions in certain types of financial instruments or investment services, the financial situation (including the ability to bear losses) and investment objectives (including the risk tolerance) ("Suitability Assessment"). Such information is obtained and assessed solely





- 5.1.3. Obtaining and assessing the information required for the Suitability Assessment is necessary to enable Scalable Capital to act in the best interests of the client when providing the Wealth Management services and to recommend an appropriate investment strategy to the client. Thus, such information has a direct effect on the determination of the suitability of the client for the investment service offered, the recommendation of an appropriate investment strategy and the investment decisions made on behalf of the client.
- 5.1.4. Against this background, it is important that the information required for the Suitability Assessment is always up-to-date, correct and complete. The client can carry out the Suitability Assessment again at any time in the client area that can be accessed by entering the access data. The client should do this promptly if the investment objectives, financial situation and/or other circumstances surveyed in the Suitability Assessment change.
- 5.1.5. Please refer to the separate document "Risks of Investing" (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital) for details on the nature, functioning and risks of Wealth Management. Please refer to Section B. Terms and Conditions in this Client Documentation for information on the relevant contractual provisions. In this context, especially Chapter II. Special Terms and Conditions: Wealth Management (in particular Annex 1: Investment Guidelines) is of interest to the client.
- 5.1.6. After the client has electronically completed the application process, provided the required personal information and made the required legal declarations, the client can electronically submit a declaration of intent directed towards the conclusion of the client contract. The effectiveness of the conclusion of the contract or the acceptance of the client's declaration of intent by Scalable Capital may require the fulfilment of legal requirements (in particular the identification pursuant to money laundering laws) and/or the acceptance of the client by the custodian bank. Scalable Capital is not obliged to enter into a contractual relationship with the client.

5.2. Brokerage:

- 5.2.1. Scalable Capital offers the buying or selling of financial instruments in the name of a third party for the account of third parties (contract brokerage) for retail clients. In the context of Brokerage, Scalable Capital's only obligation with regard to securities transaction is to receive instructions from the client and place the corresponding order for securities with the custodian bank. The actual execution transactions are executed by the custodian bank on its own responsibility and in its own name for the account of a third party (principal broking services). The terms and conditions agreed between the custodian bank and the client apply to the execution of the securities transactions.
- 5.2.2. Please refer to the separate document "Risks of Investing" (available on website or via the mobile apps of Scalable Capital) for details on the nature, functioning and risks of Brokerage. Please refer to Section B. Terms and Conditions in this Client Documentation for information on the relevant contractual provisions. In this context, especially Chapter III. Special Terms and Conditions: Brokerage is of interest to the client.
- 5.2.3. After the client has electronically completed the application process, provided the required personal information and made the required legal declarations, the client can electronically submit a declaration of intent directed towards the conclusion of the client contract. The effectiveness of the conclusion of the contract or the acceptance of the client's declaration of intent by Scalable Capital may require the fulfilment of legal requirements (in particular the identification pursuant to money laundering laws) and/or the acceptance of the client by the custodian bank. Scalable Capital is not obliged to enter into a contractual relationship with the client.
- 6. Total price of the investment service including all price components associated therewith as well as all taxes paid via the entropy.company or, when an exact price cannot be indicated, the basis for the calculation of the price enabling the consumer to verify it: Please refer to Section A. Pre-contractual Information, Chapter V. Cost Transparency in this Client Documentation as well as the respective current list of



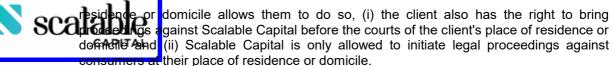
drices and services for information on the total price of the investment service. The client data access the respective current list of prices and services via the mobile apps and on the Website of Scalable Capital. Upon request, Scalable Capital will send the client a current list of prices and services by email. Scalable Capital will provide the client with an annual statement containing cost information which reflects the actual costs incurred during the reporting period.

- 7. Where relevant additional costs as well as a notice of the possibility that other taxes or costs may exist that are not paid via the entrepreneurcompany or imposed by the latter: Capital income and interest income may result in capital gains tax, withholding tax and/or other taxes. These taxes are to be borne by the client and are sometimes paid directly by the relevant bank. If the client has any questions, they should contact the competent tax authority and/or their tax advisor. The costs of trading securities may be charged separately to the client by the custodian bank. Any additional services of the custodian bank used by the client must be borne by the client and will be invoiced by the custodian bank. Any product costs will be borne by the client. Product costs are costs incurred on the part of the financial instrument, which are already included in the price of the financial instrument or deducted from its value, and which are therefore incurred only indirectly by the client.
- 8. Where relevant, a notice indicating that the investment service is related to financial instruments involving special risks related to their specific features or the operations to be executed or whose price depends on fluctuations in the financial markets outside the entropy-en-urcompany's control and that historical performance is no indicator for future performance: The investment is subject to special risks, in particular (where applicable) the risk of price fluctuation and price loss, credit risk and issuer risk, transfer risk, exchange rate risk, interest rate risk and legal risks. Please refer to the separate document "Risks of Investing" (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital).
- 9. Where relevant, a limitation of the period for which the information provided is valid, for example the period of validity of limited offers, in particular with regard to the price: The information provided by Scalable Capital is generally valid for an unlimited period of time. However, supplements, adjustments as well as other changes to the terms and conditions (in particular also to the list of prices and services) can be made at any time in accordance with the applicable terms and conditions. For discounts or other promotions (e.g. orders for securities or periods free of charge), the relevant conditions of participation apply. Scalable Capital will notify the client in due time of any material changes to any other information contained in the separate document "Risks of Investing" (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital) that is relevant to a service that Scalable Capital provides to the client in question.
- 10. Details for payment and for performance:
- 10.1. Wealth Management: The fee for the Wealth Management services provided by Scalable Capital will be invoiced periodically to the client in accordance with the relevant terms and conditions and the applicable list of prices and services (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital) and will be paid immediately upon maturity from the client's portfolio. With regard to the performance of Scalable Capital's obligations, the explanations on the essential characteristics of the investment services in Section A. Precontractual Information, Chapter II. Distance marketing information, Clause 5.1 in this Client Documentation apply.
- 10.2. Brokerage: Scalable Capital offers various brokerage models, each of which has a different scope of service, provides for different fee levels and/or includes different payment modalities (brokerage model). Depending on which brokerage model the client has chosen, the corresponding costs will be invoiced to the client either after execution of an order for securities, after the value date of a payment, monthly or annually in accordance with the relevant terms and conditions as well as the applicable list of prices and services (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital) and collected on the basis of a SEPA direct debit mandate issued by the client. In addition, Scalable Capital may also satisfy its remuneration claim (if any) from the clearing account (belonging to the relevant securities account) and is entitled to instruct the custodian bank to make the corresponding payment. With regard to the performance of Scalable Capital's



- Scale of the explanations on the essential characteristics of the investment services in Scale of the investment services in Clause 5.2 ARMS Client Documentation apply.
 - 11. Any specific additional costs for the consumer of using the means of distance communication if such additional costs are charged by the entropy-neurcompany: Scalable Capital does not charge any separate costs in this respect.
 - 12. Existence or absence of a right of withdrawal and the terms, details of the exercise, in particular the name and address of the person to whom such withdrawal must be declared, and the legal consequences of the withdrawal, including information on the amount that the consumer must pay for the service provided in the event of withdrawal pursuant to sec. 357b of the German Civil Code (Bürgerliches Gesetzbuch BGB) or applicable national laws: When entering into the contract, the client has a right of withdrawal, in respect of which Scalable Capital provides information in Section A. Pre-contractual Information, Chapter III. Notice of the Right of Withdrawal in this Client Documentation.
 - 13. The minimum duration of the contract, in the case of a <u>Service service</u> to be performed permanently or recurrently: The contracts offered are not subject to a minimum duration.
 - 14. Where relevant, the contractual terms regarding termination, including any contractual penalties: The client may terminate the entire business relationship or individual business relationships at any time without observing a notice period. Scalable Capital may terminate the entire business relationship or individual business relationships by giving two (2) months' notice. The right of both parties to extraordinary termination remains unaffected. Notice of termination must be given in text form by both parties. The client may also give notice of termination in the client area. No contractual penalties will be incurred in the event of termination. Please refer to the corresponding contractual provisions on the term, termination and transfer of the contract in Section B. Terms and Conditions, Chapter I. General Terms and Conditions in this Client Documentation.
 - 15. Member States of the European Union whose laws are taken by the entrepreneur company as a basis for the establishment of relations with the consumer prior to the conclusion of the contract: The pre-contractual legal relationship between the client and Scalable Capital, the conclusion of the contract and the business relationship between the client and Scalable Capital are governed by German law. However, if the client is a consumer who is resident or domiciled in an EU Member State other than Germany those possible mandatory provisions of the applicable law defining consumer rights (in particular, those regarding the distance contracts for financial services with the consumers) in the country of residence or domicile of the client remains unaffected by the foregoing choice of law.
 - Where relevant, a contractual clause on the law applicable to the contract or on the 16. competent court: The entire business relationship between the client and Scalable Capital is governed by German law (to the exclusion of the provisions of private international law). The validity of mandatorily applicable foreign (formal or substantive) statutory law remains unaffected. In particular, if the client is a consumer who is resident or domiciled in an EU Member State other than Germany, those possible mandatory provisions of the applicable law defining consumer rights in the country of residence or domicile of the client remains unaffected by the foregoing choice of law. The statutory places of jurisdiction apply. If, at the time the client contract is entered into, the client has a general place of jurisdiction that is not in Germany or in a state that falls within the scope of application of the Brussels la Regulation (Regulation (EU) No 1215/2012 of the European Parliament and of the Council of 12 December 2012), Scalable Capital's place of business will be the exclusive place of jurisdiction for all disputes. The same applies if, after concluding the client contract, the client switches their residence or habitual place of abode to a foreign country, provided that the client had their residence or habitual place of abode in Germany at the time the client contract was concluded. The validity of mandatorily applicable statutory laws regarding the jurisdiction remain unaffected. In particular, if the client is a consumer who is resident or domiciled in an EU Member State other than Germany and the consumer protection laws applicable to the jurisdiction regarding the provision of distance financial services to consumer in their country of





- 17. Languages in which the contractual terms and conditions and the prior information referred to in this provision are supplied, and the languages in which the entrepreneur company, with the agreement of the consumer, undertakes to communicate during the duration of this contract: German, English, Dutch (only for clients resident in the Netherlands), French (only for clients resident in France), Italian (only for clients resident in Italy), Spanish (only for clients resident in Spain). Only the German- language version of the client contract and, for clients resident outside of Germany and Austria, the English-language version of the client contract is legally binding. All other language versions are solely for information purposes.
- 18. A notice indicating whether the consumer can make use of an out-of-court complaint and redress procedure to which the entrepreneur company is subject and, where applicable, the methods for having access to it: The arbitration board of the Association of Independent Asset Managers Germany (Verband unabhängiger Vermögensverwalter Deutschland e.V. – VUV) is responsible for disputes under property law arising from investment service contracts: VuV Ombudsman's Office. Stresemannallee 30, 60596 Frankfurt am Main, Germany, http://vuv-ombudsstelle.de/. Scalable Capital is a member of the Association of Independent Asset Managers Germany and is obliged under the latter's articles of association to participate in dispute resolution proceedings of the VuV Ombudsman's Office. The (potential) client therefore has the option of referring a complaint or other dispute to the VuV Ombudsman's Office. Clients resident in FranceScalable Capital is not affiliated with any other recognised private consumer arbitration board. In addition, clients may contact the mediator complaints body of the AMF (Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers) at the following address: Mme le Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02, France. Clients resident in Spain may contact the CNMV's Complaints Service (Servicio de Reclamaciones) at the following address: Edison, 4, 28006 Madrid, Spain. Clients resident in Austria may also contact the Joint Conciliation Board of the Austrian banking industry (Gemeinsame Schlichtungsstelle der Österreichischen Kreditwirtschaft) at the following address: Wiedner Hauptstr. 63, A-1045 Wien, Austrianational competent supervisory authority which may also provide for an arbitration procedure (for the individual national competent supervisory authorities see under A. Pre-contractual Information.
 - II. <u>Distance marketing information</u>, Clause 2 in this Client Documentation). Irrespective of the option of appealing to these arbitration boards the VuV Ombudsman or to approach the complaints body of the national competent supervisory authority, the (potential) client is free to file a civil action at their discretion. For further details on the procedure and principles applicable to the receipt, handling and settlement of a complaint, please refer to Section A. Pre-contractual Information, Chapter VII. Complaints and Disputes in this Client Documentation.
- 19. Where relevant, the existence of guarantee funds or other compensation arrangements not covered by Directive 2014/49/EU of the European Parliament and of the Council of 16 April 2014 on deposit guarantee schemes (OJ L 173 of 12 June 2014, p. 149, L 212 of 18 July 2014, p. 47, L 309 of 30 October 2014, p. 37) or Directive 97/9/EC of the European Parliament and of the Council of 3 March 1997 on investor-compensation schemes (OJ L 84, 26 March 1997, p. 22): Investors who make use of investment services provided by investment services firms such as Scalable Capital are protected by investor compensation. This is the responsibility of the German Compensatory Fund of Securities Trading Companies (Entschädigungseinrichtung der Wertpapierhandelsunternehmen EdW). Details on the scope and prerequisites of a claim for compensation can be found in the statutory provisions (in particular the German Investor Compensation Act (Anlegerentschädigungsgesetz AnlEntG)) and in the information provided by the EdW at https://www.e-d-w.de/.
- 20. Information regarding contracts in electronic commerce
- 20.1. Information on individual technical steps leading to the conclusion of a contract:



After the client has electronically completed the application process, provided the required paragraph information and made the required legal declarations, the client can electronically subfill a declaration of intent directed towards the conclusion of the client contract. The effectiveness of the conclusion of the contract or the acceptance of the client's declaration of intent by Scalable Capital may require the fulfilment of legal requirements (in particular the identification pursuant to money laundering laws) and/or the acceptance of the client by the custodian bank. Scalable Capital is not obliged to enter into a contractual relationship with the client.

- 20.2. Information on whether the text of the contract is stored by the entrepreneur company after conclusion of the contract and whether it is accessible to the client: The client will receive the pre-contractual information and terms and conditions for download on the Internet and/or email prior to conclusion of the contract. The respective current terms and conditions are also available on the website of Scalable Capital.
- 20.3. Information on how the client can recognise and correct input errors before submitting the contractual declaration using the technical means made available in accordance with sec. 312i para. 1 sentence 1 number 1 *BGB* or applicable national laws: Until

application process is complete, the client can check the information in a separate overview, correct any input errors and submit the contractual declaration afterwards.

- 20.4. Information on the languages available for conclusion of the contract: German, English, <u>Dutch</u> (only for clients resident in the <u>Netherlands</u>), French (only for clients resident in France), Italian (only for clients resident in Italy) and Spanish (only for clients resident in Spain). Regarding the bindingness of the respective language versions we refer to Section A. Pre- contractual Information, Chapter II. Distance marketing information, Clause 17. of these distance marketing information.
- 20.5. Information on all relevant codes of conduct to which the entrepreneurcompany is subject, as well as on the possibility of electronic access to these sets of rules: Scalable Capital is a member of the Association of Independent Asset Managers Germany and is therefore subject to the VuV Code of Ethics in its currently valid version (available on the VuV website: https://vuv.de/).

III. Notice of the Right of Withdrawal

Notice of the Right of Withdrawal -

Part 1: Right of withdrawal

You can withdraw your contractual declaration within 14 days without giving reasons by making an unambiguous declaration. The 14-day period begins after the conclusion of the contract and after you have received the terms of the contract, including the general terms of business, as well as all information listed below in part 2 on a durable medium (e.g. letter, fax, email). If the declaration is made on a durable medium, the deadline for withdrawal is deemed to have been met if the declaration of withdrawal is dispatched in due time. The withdrawal is to be addressed to:

Scalable Capital GmbH

Seitzstr. 8e

80538 Munich Germany email:

service@scalable.capital (for clients resident in Germany, Austria and all residences not explicitly mentioned hereafter); or

support-fr@scalable.capital (for clients resident in France); or

support-it@scalable.capital (for clients resident in Italy); or

support-nl@scalable.capital (for clients resident in the Netherlands); or

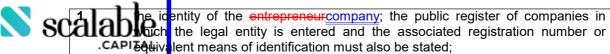
support-es@scalable.capital (for clients resident in Spain).

Part 2: Information required in order for the withdrawal period to commence

The information within the meaning of part 1 sentence 2 includes the following particulars:

3. 10 /





- the main business of the entrepreneur company and the supervisory authority responsible for their authorisation:
- 3. addresses: the address for summons of the entrepreneur company and any other business address relevant for the relationship between entrepreneurcompany and the consumer; in the case of legal persons, associations of persons or groups of persons also the name of the authorised representative;
- 4. the relevant characteristics of the financial service as well as information on how the contract is concluded:
- the total price of the financial service including all price components associated 5. therewith as well as all taxes paid via the entrepreneur company or, when an exact price cannot be indicated, the basis for the calculation of the price enabling the consumer to verify it;
- where relevant additional costs as well as a notice of the possibility that other 6. taxes or costs may exist that are not paid via the entrepreneur company or imposed by the latter;
- 7. a notice indicating that the financial service is related to financial instruments involving special risks related to their specific features or the operations to be executed or whose price depends on fluctuations in the financial markets outside the entrepreneur company's control and that historical performance is no indicator for future performance:
- 8. a limitation of the period for which the information provided is valid, for example the period of validity of limited offers, in particular with regard to the price;
- 9. details for payment and for performance;
- the existence or absence of a right of withdrawal and the terms, details of the 10. exercise, in particular the name and address of the person to whom such withdrawal must be declared, and the legal consequences of the withdrawal, including information on the amount that the consumer must pay for the service provided in the event of withdrawal if the consumer is obliged to pay compensation (underlying provision: sec. 357b BGB or applicable national laws);
- 11. the contractual terms regarding termination, including any contractual penalties;
- 12. the Member States of the European Union whose laws are taken by the entrepreneur company as a basis for the establishment of relations with the consumer prior to the conclusion of the contract;
- 13. a contractual clause on the law applicable to the contract or on the competent court;
- 14. the languages in which the contractual terms and conditions and the prior information referred to in this Notice of the Right of Withdrawal are supplied, and the languages in which the entrepreneur company, with the agreement of the consumer, undertakes to communicate during the duration of this contract;
- 15. a notice indicating whether the consumer can make use of an out-of-court complaint and redress procedure to which the entrepreneurcompany is subject and, where applicable, the methods for having access to it;
- 16. the existence of guarantee funds or other compensation arrangements not covered by the deposit quarantee schemes created pursuant to Directive 2014/49/EU of the European Parliament and of the Council of 16 April 2014 on deposit guarantee schemes (OJ L 173 of 12 June 2014, p. 149; L 212 of 18 July 2014, p. 47; L 309 of 30 October 2014, p. 37) or the investor- compensation

schemes created pursuant to Directive 97/9/EC of the European



arliament and of the Council of 3 March 1997 on investor-compensation schemes (OJ L 84 26 March 1997.

he information ្សុទ្ធ part 2 can be found under II. Distance marketing information n the Client Documentation.

Part 3: Consequences of withdrawal

In the event of an effective withdrawal, the services received by both parties must be returned. You are obliged to pay compensation for the value of the service provided up to the time of the withdrawal if you were made aware of this legal consequence before you submitted your contractual declaration and expressly agreed that rendering of the return service may commence before the end of the withdrawal period. If there is an obligation to pay compensation, this may mean that you must still meet your contractual payment obligations for the period up to the withdrawal. Your right of withdrawal will lapse early if both parties have fully performed the contract at your express request before you exercise your right of withdrawal. Obligations to reimburse payments must be met within 30 days. For you, this period will commence when you send your declaration of withdrawal, and for us, it begins when we receive such declaration.

Special note: If you withdraw from this contract, you will also no longer be bound by a contract related to this contract if the related contract concerns a service provided by us or a third party on the basis of an agreement between us and the third party.

- End of the Notice of the Right of Withdrawal -

In this context, the client has taken note of the fact that, pursuant to sec. 312g para. 2 no. 8 BGB, article L. 222-9 of the French Consumer Code (Code de la consommation), article 67duodecies, para. 5, of Legislative Decree n. 206/2005 - Italian Consumer Code (Codice del Consumer), Section 6:230x (4)(a) of the Dutch Civil Code (Burgerlijk Wetboek), article 10.2

of the Spanish Law 22/2007 on distance marketing of consumer financial services (a) (Ley 22/2007 sobre comercialización a distancia de servicios financieros destinados a los consumidores) and sec. 18 para. 1 no 2 of the Austrian Distance and Outbound Transactions Act (Fern- und Auswärtsgeschäfte-Gesetz), there is no right of withdrawal under distance marketing law for securities transactions carried out. This is because the price of these securities transactions is subject to market fluctuations which may occur during the withdrawal period and which are beyond the control of the entrepreneur company.

As at: December 2021 12/



- In the following, Scalable Capital GmbH ("Scalable Capital") will inform the client about how Scalable Capital deals with (potential) conflicts of interest. Where necessary, these statements distinguish between the different services offered by Scalable Capital. Upon the client's request, Scalable Capital will provide further details on existing conflicts of interest, the measures taken by Scalable Capital as well as on the receipt and granting of commission, fees and other cash payments as well as benefits in kind (collectively "Inducements").
- 1.2. Conflicts of interest exist when at least two parties pursue certain goals or interests, but only one of the parties can realise the goals in full or in part because the realisation of the interests of one party makes the realisation of the interests of the other party difficult or even impossible.
- 1.3. Conflicts of interest may arise between Scalable Capital, Scalable Capital's affiliates, Scalable Capital's management, Scalable Capital's employees, Scalable Capital's clients (including between clients) and other third parties related to Scalable Capital. The management and the control functions (in particular the compliance officer) are responsible for managing conflicts of interest.
- 1.4. To avoid a situation where irrelevant interests affect the services provided, Scalable Capital and its employees are committed to ethical and professional standards. Diligence and honesty, lawful conduct, compliance with relevant market standards and in particular. observance of the proviso that the client's interest is decisive are expected at all times. In addition, Scalable Capital takes the following measures to avoid or reduce potential conflicts of interest:
 - a) implementation of organisational procedures to safeguard the client's interest;
 - creation of confidentiality areas, separation of responsibilities and/or spatial separation; b)
 - c) no trading for Scalable Capital's own account;
 - d) implementation of provisions governing the acceptance and granting of Inducements as well as their disclosure to the client:
 - maintenance of a watch list and a blacklist to monitor the volume of sensitive e) information and to prevent the abuse of inside information;
 - f) implementation of a staff remuneration structure that minimises conflicts of interest;
 - g) disclosure of securities transactions by employees to the compliance officer;
 - training of Scalable Capital's employees; h)
 - provisions governing the acceptance of gifts by employees; and i)
 - disclosure of unavoidable conflicts of interest.
- 1.5. However, these precautions taken by Scalable Capital to prevent or manage conflicts of interest are not always sufficient to provide reasonable assurance that a client's interests will not be adversely affected by conflicts of interest. Conflicts of interest may arise in particular:
 - when receiving or granting Inducements in connection with the provision of investment a) services;
 - b) through performance-related remuneration of employees and agents;
 - in the case of cooperation with other firms (in particular with the custodian banks); c)
 - when obtaining information that is not publicly known (inside information); d)
 - from personal relationships of Scalable Capital's employees or management or e) persons associated with them; and
 - if such persons participate in supervisory or advisory boards outside the firm. f)

2. Inducements and other conflicts of interest

2.1. **Wealth Management**

As at: December 2021 13/



- Scalable Capital does not accept monetary Inducements or return such Inducements to the of the Cortext of Wealth Management. Scalable Capital will accept non-monetary inducements on y if they are insignificant and the statutory prerequisites are fulfilled in all other respects. In addition, please refer to the provisions of the client contract (cf. Section B. Terms and Conditions, Chapter III. Special Terms and Conditions: Wealth Management, Clause 8. Inducements).
 - The client is charged a flat fee by the custodian bank for the execution of investment 2.1.2. decisions (trading fees). Scalable Capital does not receive any reimbursement from this. Thus, there is no incentive for frequent reallocations (so-called churning). Conversely, however, there could be an incentive to keep the extent of reallocations in the portfolio to a minimum in order to avoid or reduce any fees and other costs payable by Scalable Capital to the custodian bank. However, this potential conflict of interest is counteracted, firstly, by the fact that the agreed investment guidelines must be complied with and, secondly, by the fact that due to the bid-ask spreads, it is not in the client's interest that reallocations be performed as frequently as possible.
 - 2.1.3. BlackRock, Inc. is an (indirect) minority shareholder of Scalable Capital's parent company. The selection of ETFs, ETCs or other ETPs for the investment universe is made by Scalable Capital's management as an operational decision based solely on objective criteria aligned with client interests. There are no economic incentives to favour particular ETFs, ETCs or other ETPs, whether from BlackRock, Inc. or another provider.

2.2. **Brokerage**

- 2.2.1. In the context of Brokerage, Scalable Capital may receive and/or grant monetary and nonmonetary Inducements from and/or to third parties. The receipt and/or grant of these Inducements serves to provide efficient and high-quality infrastructure for the acquisition and sale of a wide range of financial instruments as well as comprehensive information at favourable prices. Scalable Capital discloses the receipt and/or grant of the Inducements to the client to the extent required by law. Scalable Capital will accept non-monetary Inducements only if they are insignificant and the statutory prerequisites are fulfilled in all other respects. In addition, fees and charges without which the provision of investment services would not be possible to begin with and which, by their nature, are not likely to jeopardise the fulfilment of the statutory obligations, may be collected and/or granted.
- 2.2.2. In addition, please refer to the provisions of the client contract (cf. Section B. Terms and Conditions, Chapter III. Special Terms and Conditions: Brokerage, Clause 11. Inducements).

V. Cost transparency

1.1. Wealth Management with custody account management at Baader Bank¹ (Note: for Brokerage, see next Clause of this Chapter)

	Costs in euros p.a. with custody account management at Baader Bank									
Investmen t amount	Investment services and ancillary services ²		Financial instruments ⁴	Total costs		Deviating costs for special investment strategies				
in euros		Casumidias		Product costs Product manufacturer s	Expected reduction in return		Megat	rends	<u>Cn</u>	
	Wealth management	Securities trading	Subtotal				Product costs Product manufacturer S	Total costs Expected reduction in return	Products Products manufacturers	Total costs Expected reduction in return
	0.575 %	0.175 %	0.75%	0.15% 0.19%	<u>0.94%</u>		<u>0.43%</u>	<u>1.18%</u>	<u>0.95%</u>	0.90% <u>1.</u> 70%
1,000	5.75	1.75	7.50	1.50 <u>1.</u> 90	<u>9.40</u>		<u>4.30</u>	<u>11.80</u>	<u>9.50</u>	9.00 <u>17.</u> <u>00</u>
5,000	28.75	8.75	37.50	7.50 <u>9.</u> 50	<u>47.00</u>		<u>21.50</u>	<u>59.00</u>	<u>47.50</u>	4 <u>5.00</u> <u>85</u> <u>.00</u>
8,000	46.00	14.00	60.00	12.00 <u>15.20</u>	<u>75.20</u>		<u>34.40</u>	<u>94.40</u>	<u>76.00</u>	72.00 <u>13</u> 6.00
10,000	57.50	17.50	75.00	15.00 <u>19.00</u>	<u>94.00</u>		<u>43.00</u>	<u>118.00</u>	<u>95.00</u>	90.00 <u>17</u> 0.00

As at: December 2021 14 /

S scala	able			
30,000 172.50	52.50	225.0 0	45.00 57.00	<u>282.00</u>
50,000	II II Z50 AF ITAL	375.0 0	75.00 <u>95.00</u>	<u>470.00</u>
100,000 575.00	175.00	750.0 0	150.00 190.00	<u>940.00</u>

<u>129.00</u>	<u>354.00</u>	<u>285.00</u>	270.00 <u>5</u> 10.00
<u>215.00</u>	<u>590.00</u>	<u>475.00</u>	450.00 <u>8</u> 50.00
<u>430.00</u>	<u>1180.00</u>	<u>950.00</u>	900.00 <u>1</u> 700.00

1.2. Wealth Management with custody account management at ING1 (Note: for Brokerage, see next Clause of this Chapter)

			Costs in eur	os p.a. with custody	account management	t at ING³			
Investmen t amount	Investment services and ancillary services ²			Financial				Deviating costs for special investment strategies	
in euros				instruments⁴	Total costs Expected reduction in return		Meg	<u>jatrend</u> S	
	Wealth management	Securities trading	Subtotal	Product costs Product manufacturers			Product costs Product manufacturer s	Total costs Expected reduction in return	
less than 10,000	0.325 %	0.425% to 1.175%	0.75% to 1.50%	0.15% <u>0.19%</u>	0.90 <u>0.94</u> % to 1.65 <u>1.69</u> %		<u>0.43%</u>	<u>1.18% to 1.93%</u>	
5,000	16.25	58.75 (1.175%)	75.0 (1. 50%)	7.50 <u>9.50</u>	82.50 (1.65%) <u>84.5</u> 0 (1.69%)		<u>21.50</u>	<u>96.50 (1.93%)</u>	
8,000	26.00	49.0 (0.61 3%)	75.0 (0. 938%)	42.00 <u>15.20</u>	8 7 		<u>34.40</u>	<u>109.40 (1.368%)</u>	
10,000 or more	0.325 %	0.425%	0.75%	0.15% <u>0.19%</u>	0.90% <u>0.94%</u>		<u>0.43%</u>	<u>1.18%</u>	
10,000	32.50	42.50	75.00	15.00 19.00	<u>94.00</u>		<u>43.00</u>	90.00 118.00	
30,000	97.50	127.50	225.00	45.00 <u>57.00</u>	<u>282.00</u>		<u>129.00</u>	270.00 <u>354.00</u>	
50,000	162.50	212.50	375.00	75.00 95.00	<u>470.00</u>		<u>215.00</u>	4 50.00 <u>590.00</u>	
100,000	325.00	425.00	750.00	150.00 190.00	940.00		430.00	900.001180.00	

Explanatory notes:

- The costs were estimated on an ex-ante basis. To this end, the costs incurred in the past were used as an approximate value for the expected costs. The actual costs incurred may deviate from this value. There are no additional entry or exit costs.
- 2. The costs and associated charges of the investment services and ancillary services consist of the remuneration of Scalable Capital and the flat fee to cover transaction costs for securities trading of the respective custodian bank.
- 3. For investment amounts of less than EUR 10,000, ING charges EUR 75 less 0.325% of the client assets p.a. for securities trading, which means that the percentage cost figure varies for these investment amounts.
- The costs and associated charges in connection with the financial instruments cover all ongoing fees and costs relating to the ETFs, ETCs or other ETPs (product costs) and are

As at: December 2021 15 /



already included in the market prices of the ETFs, ETCs or other ETPs. These costs would therefore also have to be borne by investors trading independently in ETFs, ETCs to be the terms. The product costs correspond to the weighted average of the ongoing costs in while hed by the providers of the respective ETFs, ETCs or other ETPs. The weight of the respective ETFs, ETCs or other ETPs is averaged over the last three calendar months as well as across all investment strategies. Product The costs are typically expected to fluctuate within a range of +/- 0.05% p.afor the Megatrends and Crypto investment strategies are shown separately. Due to changes in the weighting, fees and costs of the financial instruments as well as the exchange of financial instruments, the product costs are subject to fluctuations.

2. Brokerage (Note: for Wealth Management, see previous Clause of this Chapter)

- 2.1. For Brokerage services, a flat fee for contract brokerage of EUR 0.00 per month (FREEBROKER), EUR 2.99 per month (PRIMEBROKER) or EUR 4.99 per month (PRIMEBROKER flex) is charged. It is charged independently of the number of orders for securities and therefore cannot be specified for an individual order for securities.
- 2.2. The costs incurred in connection with individual orders for securities depend on, among other things, on the selected brokerage model, the selected financial instrument, the execution venue and, if applicable, the order volume, and will be displayed to the client in the "cost information" section prior to submitting an instruction to Scalable Capital.
- 2.3. If any one-off and/or ongoing product costs are incurred in connection with the acquisition, sale and/or holding of portions of a financial instrument, the expected product costs of such a financial instrument will also be displayed to the client on the basis of the information provided by the product manufacturer in the "cost information section".
- 2.4. Scalable Capital may receive Inducements from third parties in connection with transactions in shares and ETFs, ETCs or other ETPs of up to EUR 2.60, in other funds of up to EUR 5.00 and in derivatives of up to EUR 25.00 per order for securities. In addition, Scalable Capital may receive Inducements from third parties which also depend on the acquisitions and/or sales of other clients within a certain period or refer to portfolio size, which means that the amount cannot be determined in advance. The client will be informed of the actual amount of these Inducements once a year. Please refer to Section A. Pre-contractual Information, Chapter IV. Dealing with Conflicts of Interest as well as Section B. Terms and Conditions, Chapter III. Special Terms and Conditions, Brokerage, Clause 11. Inducements in this Client Documentation.
- For Instant a fee is charged in accordance with the applicable list of prices and services. 2.5.

VI. Data protection

We refer to the information on data protection (privacy policy) which can be accessed at https://de.scalable.capital/datenschutz in German and at https://de.scalable.capital/en/privacy in English. This information on data protection (privacy policy) may also be accessed in other languages by changing the language setting of the website, depending on the residence. Only the German-language version and, for clients resident outside of Germany and Austria, the English-language version is legally binding. All other language versions are solely for information purposes.

VII. Complaints and disputes

Scalable Capital GmbH ("Scalable Capital") provides the client with the following information on the procedure and principles applicable to the receipt, processing and settlement of a complaint:

- 1. A complaint is any expression of dissatisfaction made by a client or potential client (complainant) to an investment services firm in connection with the latter's provision of an investment service or ancillary investment service. The term "complaint" does not necessarily have to be used. A complaint does not require a specific form.
- 2. A (potential) client eanmay submit a complaint free of charge orally, in writing or electronically. For this purpose, we refer to the above-mentioned contact details listed below:

As at: December 2021 16 /



Capital 6mpH Scitzstr. 8e, 80538 Munich, as well as to our further contact details, which can under https://de.scalable.capital/kontaktdaten in German and under e.capital/en/contact-details in English in their most current version. Depending on the place of residence, these contact details may also be accessed in other languages by changing the language setting of the website. Only the German language version is legally binding, and for clients residing outside Germany and Austria the English language version is legally binding. All other language versions are for information purposes only.

Phone	+49 (0) 89 / 38038067	(for clients resident in Germany and all residences not explicitly mentioned hereafter)
	+43 720 / 882033	(for clients resident in Austria)
	+49 (0)89 / 215292790	(for clients resident in France)
	+49 (0)89 / 215292740	(for clients resident in Italy)
	+34 91 / 9497113	(for clients resident in Spain)
Email	service@scalable.capital	(for clients resident in Germany, Austria and all residences not explicitly mentioned hereafter)
	support-fr@scalable.capital	(for clients resident in France)
	support-it@scalable.capital	(for clients resident in Italy)
	support-es@scalable.capital	(for clients resident in Spain)

3. Scalable Capital has established a complaints management function that is responsible for investigating complaints. This is the compliance department. The client can reach it as follows:

Scalable Capital GmbH Compliance Department Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Germany Email: compliance@scalable.capital

- 4. After the (potential) client has submitted the complaint, the employees will transfer such complaint to the client relationship management system (CRM). Then the content of the complaint will be assessed (this may also include questions to the client), it will be determined whether the client's dissatisfaction is justified as regards its substance and, if necessary, a proposal for a solution will be developed. This is followed by consultation with a superior. Depending on the type, content and scope of the complaint, it may be necessary to involve the complaint management function at an early stage. Finally, feedback is provided to the (potential) client, in which Scalable Capital communicates its position regarding the complaint. The processing period between the submission of a complaint and the provision of feedback should normally not exceed five (5) business days. If no response can be provided within this period, Scalable Capital will inform the complainant of the reasons for the delay and the expected processing time.
- 5. The arbitration board of the Association of Independent Asset Managers Germany is responsible for any monetary disputes arising from or in connection with financial services contracts: VuV Ombudsman's Office, Stresemannallee 30, 60596 Frankfurt am Main, Germany, http://vuv-ombudsstelle.de/. Scalable Capital is a member of the Association of Independent Asset Managers Germany and is obliged under the latter's articles of association to participate in dispute resolution proceedings of the VuV Ombudsman's Office. The (potential) client therefore has the option of referring a complaint or other dispute to the VuV Ombudsman's Office.
- **6.** <u>Scalable Capital is not affiliated with any other recognised private consumer arbitration board.</u>
- 21. 6.Clients resident in France may contact the mediator (Médiateur) of the Autorité des

As at: December 2021 17 / 4855



(AME) at the following address: Mme le Médiateur de l'AME. Autorité 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02, France.

> CNMV's Complaints at the following address: Edison, 4, 28006 Madrid, Spain.

- in Austria may also contact the Joint Conciliation Board of the Austrian banking industry (Gemeinsame Schlichtungsstelle der Österreichischen Kreditwirtschaft) at the following address: Wiedner Hauptstr. 63, A-1045 Wien, Austria. In addition, clients may contact the complaints body of the national competent supervisory authority which may also provide for an arbitration procedure (for the individual national competent supervisory authorities see under A. Pre-contractual Information, Chapter II. Distance marketing information, Clause 2 in this Client Documentation).
- 7. 9-Irrespective of the option of appealing to these arbitration boards the VuV Ombudsman or to approach the complaints body of the national competent supervisory authority, the (potential) client is free to file a civil action at their discretion.
- 40. Online dispute resolution: The European Commission provides a platform for online 8. dispute resolution for consumers who reside in the EU (in accordance with Article 14 (1) of the ODR Regulation) at http://ec.europa.eu/consumers/odr/. Scalable Capital does not participate in the online dispute resolution.

B. TERMS AND CONDITIONS

I. **General Terms and Conditions**

1. General

- 1.1. These General Terms and Conditions ("General Terms and Conditions") apply to the entire business relationship between the client and Scalable Capital GmbH ("Scalable Capital"). In addition, Special Terms and Conditions ("Special Terms and Conditions"), which contain deviating, supplementary and/or additional provisions, apply in each case to individual business relationships (Wealth Management, Brokerage).
- 1.2. In the event of contradictions between the General Terms and Conditions and the Special Terms and Conditions, the Special Terms and Conditions will prevail. The terms defined in the General Terms and Conditions have the same meaning in the Special Terms and Conditions. The General Terms and Conditions and, where applicable, the relevant Special Terms and Conditions constitute a single contract between the client and Scalable Capital ("Client Contract").
- 1.3. Scalable Capital does not provide personal recommendations relating to transactions in certain financial instruments (no investment advice). Scalable Capital does not provide advice on tax or legal matters (no tax or legal advice). Scalable Capital does not accept funds from others as deposits or other unconditionally repayable funds from the public and does not engage in any other banking business (no banking business).

Confidentiality and data protection 2.

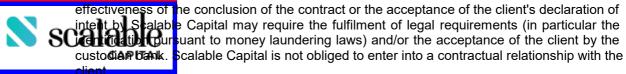
- 2.1. Scalable Capital is obliged to maintain confidentiality about all client-related facts and assessments of which it becomes aware. Scalable Capital may disclose information about the client only if it is required or permitted to do so by law or if the client has consented or if Scalable Capital is authorised to provide information.
- 2.2. Scalable Capital must process personal data of the client in order to provide its services. In this connection, please refer to the information on data protection (privacy policy), which can https://de.scalable.capital/datenschutz be accessed at in German and https://de.scalable.capital/en/privacy in English. This information on data protection (privacy policy) may also be accessed in other languages by changing the language setting of the website, depending on the residence. Only the German-language version and, for clients resident outside of Germany and Austria, the English-language version is legally binding. All other language versions are solely for information purposes.

3. Formation and subject matter of the contract

3.1. After the client has electronically completed the application process, provided the required personal information and made the required legal declarations, the client can electronically submit a declaration of intent directed towards the conclusion of the Client Contract. The

As at: December 2021 18 /





- **3.2.** The subject matter of the General Terms and Conditions is the provision of Scalable Capital's digital platform ("**Platform**"), through which the client may make use of the following services ("**Services**"):
 - financial portfolio management (i.e. management of individual assets invested in financial instruments for others with decision-making powers) ("Wealth Management"); and/or
 - contract brokerage (i.e. buying or selling of financial instruments in the name of a third party for the account of third parties) ("Brokerage").
- 3.3. The client has the option, firstly, to initially only obtain access to the Platform without making use of a Service, or, secondly, to make direct use of a Service. In the first case, a Client Contract is initially entered into between the client and Scalable Capital that is subject exclusively to the General Terms and Conditions. In the second case, a Client Contract is
 - entered into between the client and Scalable Capital that is subject to the General Terms and Conditions and the relevant Special Terms and Conditions.
- As a provider of digital (investment) services, Scalable Capital endeavours to provide the client with a convenient, intuitive and user-friendly use of the Platform and its functionalities as well as of the Services exclusively through digital means. In addition, Scalable Capital would also like to provide the client with the opportunity to discuss any concerns with Scalable Capital employees ("Client Service"). The accessibility and availability of the Client Service as well as the available means of communication can be viewed on the Website or on the applications for mobile terminal devices of Scalable Capital ("Website" or "Mobile Apps"). Scalable Capital may at any time, at its reasonable discretion, vary, extend and/or restrict the accessibility, availability and means communication with respect to the Client Service.
- 4. Access to the Platform, Client Area and electronic mailbox
- 4.1. The client receives access to the Platform via Scalable Capital's Website or Mobile Apps. The client therefore must have their own terminal device with Internet access and an up-to-date operating system in order to access the Platform, use its functionalities and make use of the Services. Scalable Capital endeavours to provide the client with access to the Platform via a wide variety of terminal devices and/or operating systems. However, the client does not have a right to the Platform supporting particular terminal devices and/or operating systems. Scalable Capital reserves the right, at its reasonable discretion, to restrict and/or discontinue support for certain terminal devices and/or operating systems. Scalable Capital will inform the client of such changes in advance in an appropriate manner.
- 4.2. The Platform has a client area ("Client Area") which can be accessed by entering the access data. Within this Client Area, the client can, among other things, access the electronic mailbox ("Mailbox") set up for them. The client undertakes to check the Mailbox regularly at least once a month for new documents, notices or other information, and will check the documents, notices or other information in the Mailbox for accuracy and completeness. Complaints must be notified to Scalable Capital without undue delay, but no later than six (6) weeks after receipt; for evidentiary reasons, they must be made in text form. Scalable Capital reserves the right to notify the client via the push function of the Mobile Apps, by email and/or by SMS that certain documents, notices or other information have been posted in the Mailbox.
- **4.3.** Scalable Capital guarantees that the data in the Mailbox will not be modified, provided that the data are stored or kept within the Mailbox. Scalable Capital accepts no liability if documents are stored, kept or circulated in modified form outside the Mailbox. The documents will be available in the Mailbox for the client at least for the duration of the Client Contract.
- **4.4.** The Client Area of the Platform can be accessed via the current access and authentication procedure that is published by Scalable Capital on the Website and available in the Mobile Apps. This access and authentication procedure may provide for a so-called two-factor



- authentication (2FA) procedure either in general or for certain changes to client data, for payment instructions and certain other client orders. Scalable Capital reserves the right to control the access and authentication procedures for access to the Client Area of the Platform etraty time within the scope of what is reasonable. Scalable Capital will inform the client of such changes in advance in an appropriate manner. Access to the Client Area will be closed automatically within a reasonable period after termination of the Client Contract. The retention of personal documents and data as well as other information of the client by Scalable Capital due to legal retention obligations remains unaffected.
 - 4.5. Scalable Capital is entitled to block access to the Client Area of the Platform in whole or in part where this is justified for objective reasons relating to security. In particular, Scalable Capital is entitled to block access if there is suspicion or a risk of unauthorised and/or abusive access. Unauthorised and/or abusive access must be suspected, in particular, if attempts to log on to the Platform fail repeatedly, if the security features check repeatedly yields a negative result and/or there are plausible indications of the use of computer programs to access the Platform. Scalable Capital may also block access if Scalable Capital is entitled to terminate the Client Contract for good cause, provided that the circumstance entitling Scalable Capital to terminate for good cause is attributable to the client. Scalable Capital will notify the client without undue delay of access is blocked.
 - **4.6.** As a provider of digital (investment) services, Scalable Capital endeavours to ensure availability of the Platform and its functionalities that is as comprehensive as possible.

However, Scalable Capital cannot always guarantee such comprehensive availability. Where objective reasons exist (for example technical problems, maintenance work, updates), Scalable Capital reserves the right to temporarily restrict or completely discontinue the availability of the Platform. In the event of a scheduled restriction or discontinuation of availability, Scalable Capital will inform the client in advance in an appropriate manner.

5. Format of fulfilment of information requirements

- 5.1. Scalable Capital is legally obliged to provide the client with numerous documents, notices or other information in the course of the business relationship. Scalable Capital endeavours to avoid sending documents in paper form as far as possible in order to keep the costs of processing low in the interest of all clients and to save resources. Scalable Capital assumes that the clients of a provider of digital (investment) services generally agree to receiving information via electronic documents. Scalable Capital is further entitled to continue to send the documents, notices or other information to the client by post or other means if this is required by law or if it is expedient due to other circumstances (e.g. temporary unavailability of the Mailbox).
- **5.2.** To the extent that documents, notices or other information are required by law to be sent on a durable medium, the client agrees that such documents, notices or other information may be sent to the client on a durable medium other than paper. Such documents, notices or other information may be provided by sending them by email to the email address ("**Email**") provided by the client, by placing them in the Mailbox (provided in the Client Area) and/or by sending them on another durable medium. To the extent that the law allows for the provision of documents, notices or other information to the client on a website, the client hereby expressly consents to this form of provision.
- 5.3. If the client wishes documents, notices or other information which, as required by law, must be sent on a durable medium, to be sent in paper form, conclusion of the Client Contract via the Website or the Mobile Apps of Scalable Capital will not be possible. Instead, the client must contact Scalable Capital in advance in order to conclude the contract in another way and to ensure that documents are sent in paper form in the course of the business relationship. In addition, the client may opt at a later stage in the business relationship to receive documents in paper form by notifying Scalable Capital that they wish to receive in paper form any information which, under statutory provisions, must be provided in paper form. In this case, Scalable Capital will send any document which, under statutory provisions, must be sent in paper form to the client by post. Scalable Capital expressly draws the client's attention to the fact that this method of sending information may make it considerably more difficult or even impossible for the client to make meaningful use of the Services (e.g. Brokerage), as, with regard to certain activities, Scalable Capital will first of all wait for proof of receipt by the client before carrying out such activities.
- **5.4.** For key information documents of packaged retail investment and insurance products



(PRIIPs) as well as key investor information of open-ended investment funds, a provision in paper form or or a durable medium is provided for before a legal obligation is established.

Che dove the paper form contradicts the business model of a provider of digital (investment) are vices. For this reason, in particular the provision of key information documents and key investor information also forms a subject matter of this Clause 5. Scalable Capital also draws the client's attention to the fact that the key information documents, key investor information and/or other sales documents for PRIIPs, UCITS and/or other funds can be accessed in electronic form free of charge on the websites of the product manufacturers. Upon request, Scalable Capital will provide the client with the respective current version or previous version of these documents by email free of charge.

6. Clients

- 6.1. Scalable Capital also offers some of its Services to minors, jointly to spouses or life partners (collectively "Partners") and to legal persons or partnerships with legal capacity (collectively "Companies"). In the case of a minor, Partners or a Company, the term client within the meaning of the Client Contract refers to the minor, jointly to the two Partners or to the Company. The Special Terms and Conditions may contain special provisions for minors, Partners and/or for Companies as clients.
- **6.2.** If the Client Contract is concluded by several persons or authorised representatives, they are each individually authorised to enter into all agreements related to the Client Contract, to

exercise rights and to issue and receive declarations (individual power of representation). Each person or each authorised representative may withdraw the individual power of representation of the other person or the other authorised representative vis-à-vis Scalable Capital at any time in text form with effect for the future. Such a withdrawal may mean that usability of the Platform is restricted or even impossible, because it must be ensured that all agreements, rights and declarations in connection with the Client Contract are only entered into, exercised or issued jointly. Scalable Capital generally classifies clients as retail clients. This client group enjoys the highest statutory level of protection. A different classification can be agreed separately, if necessary. As this would lower the statutory level of protection to the disadvantage of the client, such a deviating classification requires compliance with certain prerequisites of a formal, procedural and substantive nature. Scalable Capital is responsible for ensuring compliance with these prerequisites prior to the implementation of this deviating classification.

6.3. Due to the agreement between the Federal Republic of Germany and the United States of America to promote tax honesty in international matters (Foreign Account Tax Compliance Act – FATCA), Scalable Capital must verify whether the client is a so-called U.S. Person. "U.S. Persons" cannot become a client of Scalable Capital. It is the responsibility of each client to determine whether they qualify as a U.S. Person. If, in the course of the business relationship, it becomes apparent that a client is or will become a U.S. Person, the client must inform Scalable Capital of this without undue delay. If the client is a U.S. Person, Scalable Capital has the right to terminate this Client Contract without notice. The client must reimburse Scalable Capital for any expenses and damage incurred by Scalable Capital as a result of the client's qualification as a U.S. Person.

7. Term, termination and transfer of contract

- 7.1. The Client Contract is entered into for an indefinite period of time. The client may terminate the entire business relationship or individual business relationships (Wealth Management, Brokerage) at any time without observing a notice period. Scalable Capital may terminate the entire business relationship or individual business relationships (Wealth Management, Brokerage) by giving two (2) months' notice. Notice of termination must be given in text form by both parties. In addition, the client may give notice of termination in the Client Area of the Platform. The right of both parties to extraordinary termination remains unaffected.
- **7.2.** If only an individual business relationship is terminated (Wealth Management, Brokerage), the Client Contract remains in force under the General Terms and Conditions.
- Scalable Capital is entitled to transfer the business relationship between the client and Scalable Capital to another suitable company in whole or in part; such transfer does not require the client's prior consent. Scalable Capital will notify the client accordingly in due time prior to an intended transfer. In this respect, the client is entitled to terminate the business relationship with Scalable Capital without notice in the event of such transfer,



8. Fees and expenses

the fees for the customary services provided by Scalable Capital, including the amount of payments exceeding the fees agreed for the main service, is set out in the "List of Prices and Services", the respective current version of which is available at any time on the Website and in the Mobile Apps of Scalable Capital ("List of Prices and Services"). Upon request, Scalable Capital will provide the client with a respective current version of the List of Prices and Services by email free of charge.

- **8.2.** The statutory provisions apply to the remuneration of the main services not listed in the List of Prices and Services if these main services are provided on behalf of the client or in the client's presumed interest and their performance is only expected in return for remuneration. However, deviating agreements between Scalable Capital and the client take precedence.
- **8.3.** Scalable Capital will not charge any fee for a service that Scalable Capital is obliged to provide by law or by virtue of secondary contractual obligation or that it performs in its own interest, unless this is permitted by law and charged in accordance with the statutory provisions.
- **8.4.** Any claim that Scalable Capital may have for reimbursement of expenses is governed by the statutory provisions.

9. Liability

- 9.1. In the performance of its obligations, Scalable Capital is liable for any negligence on the part of its employees and the persons it uses to perform its obligations. Where the Special Terms and Conditions for individual business relationships or other agreements stipulate deviating provisions, these provisions take precedence. If the client has contributed to the occurrence of a damage through culpable conduct (for example, through breach of the duties to cooperate specified in the Client Contract), the principles of contributory negligence will determine the extent to which Scalable Capital and the client must bear the damage.
- **9.2.** If, based on its content, an order is typically executed in such a way that Scalable Capital entrusts a third party with its further execution, Scalable Capital will fulfil the order by forwarding it to the third party (forwarded order). In such cases, Scalable Capital's liability is limited to the careful selection and instruction of the third party.
- 9.3. Scalable Capital is not liable for any damage caused by force majeure, riots, events of war and/or acts of nature. Furthermore, Scalable Capital is not liable if the circumstances giving rise to a claim are due to an unusual and unforeseeable event over which Scalable Capital has no control and the consequences of which could not have been avoided despite the exercise of due care by Scalable Capital. In particular, technical problems caused by third-party IT systems and/or the client's hardware or software may constitute such circumstances.
- **9.4.** Notwithstanding the foregoing nothing in this clause shall limit or exclude Scalable Capital's liability to the client:
 - a) for death or personal injury caused by Scalable Capital's negligence;
 - b) for willful misconduct and gross negligence of Scalable Capital; or
 - c) for any other liability that, by applicable law, may not be limited or excluded.

10. Inheritance and right of disposal

- 10.1. The Client Contract does not expire upon the death of the client; instead, it remains in force for the client's heirs. After the death of the client, the person claiming the client's legal succession vis-à-vis the bank must provide Scalable Capital with appropriate proof of such person's entitlement under inheritance law. If Scalable Capital is provided with a copy or a certified copy of the testamentary disposition (will, contract of inheritance) together with the relevant opening record, Scalable Capital may consider as the beneficiary the person designated therein as the heir or executor, allow such person to dispose of the assets and, in particular, make payments to such person with discharging effect. This does not apply if Scalable Capital is aware that the person named therein is not entitled to dispose of the assets (e.g. after avoidance or due to invalidity of the will) or if it has not become aware of this due to negligence.
- **10.2.** If there are several heirs or executors, they must appoint an authorised representative to whom Scalable Capital must provide all reports, declarations or statements of account



necessary for the execution of the Client Contract.

Content's comperation obligations

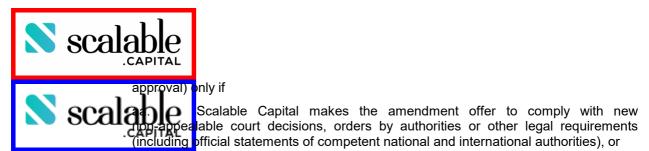
Scalable Tapital may rely on the accuracy of the information provided by the client. The client is obliged to notify Scalable Capital without undue delay of any change in the circumstances on which the information provided by the client is based. Scalable Capital can verify the authenticity, accuracy and completeness of the information provided and declarations made by the client to a limited extent only. Scalable Capital can merely verify whether there is a clearly recognisable falsification, whether obviously incorrect information has been provided and/or whether obviously essential information is missing.

11.2. Scalable Capital is obliged by law to comply with various due diligence obligations under the German Money Laundering Act (*Geldwäschegesetz – GwG*) both prior to establishing a business relationship and in the course of the business relationship. In this context, the client is subject to statutory duties to cooperate. Scalable Capital expressly points out that the business relationship with Scalable Capital may only be entered into in the client's own name and for the client's own account or, in the case of minors or Companies as clients, in the name and for the account of the minor or the Company. In view of this, the reference account for

withdrawals and collection of SEPA direct debits must be a current account in the name of the client.

- 11.3. The client must check account statements, securities statements, custody account and income statements and other statements without undue delay for accuracy and completeness and raise any objections without undue delay. The client must notify Scalable Capital without undue delay if they do not receive information that they could have expected to be provided with.
- 11.4. The content of orders must be identifiable beyond doubt. Orders that are not clearly formulated may lead to queries that may result in delays. Above all, the client must ensure the accuracy and completeness of the information provided in the orders. Changes, confirmations or repetitions of orders must be marked accordingly. If the client considers the execution of an order to be particularly urgent, they must notify Scalable Capital separately. If an order is placed using a form, such notification must be provided outside of the form.
- 11.5. Scalable Capital also verifies the email address provided by the client during the client acceptance process and, if necessary, in the event of a subsequent change of the email address. This ensures that Scalable Capital can reach the client at any time on an electronic communication channel other than the Platform. The client must provide an email address on the Platform to which the client has sole and due to the ongoing information provided by Scalable Capital to the client in the course of the business relationship regular access.
- 11.6. The client is obliged to ensure that third parties do not gain access to the Client Area of the Platform. To this end, it must be ensured in particular that the security features required by the client for access to the Client Area of the Platform or for the authorisation of orders are kept confidential, that access to the terminal devices used is adequately secured and that the operating system of the terminal device used is protected by the latest (security) update. The client is obliged to inform Scalable Capital without undue delay if there is a risk of unauthorised access to the Client Area on the Platform or if such access has already occurred. The client must also report any unauthorised access to the police without undue delay if the serious suspicion of a criminal offence is justified.
- 12. Amendments, right to offset, prohibition of assignment and miscellaneous
- **12.1.** The following provisions apply to any amendments to the Client Contract (including the provisions governing fees and expenses):
 - a) Amendments to the Client Contract will be offered to the client no later than two months prior to the intended date of entry into force. Scalable Capital may offer such amendments to the client by sending them by email or posting them in the Mailbox in the Client Area and/or in any other manner in compliance with the text form.
 - b) The amendments offered by Scalable Capital will only enter into force if the client accepts them, potentially by way of deemed approval.
 - c) Silence of the client will be deemed as acceptance of the amendment offer (deemed

As at: December 2021 23 /



bb. as a result of acceptance of the amendment offer, new functionalities are introduced for existing Services (without establishing any additional payment obligations) or new Services are added to the existing service offer (unless the acceptance of the amendment offer in any case results in the client being liable to pay for the use of such new Services) and any amendments of the contractual obligations are not significantly disadvantageous for the client,

and the client did not refuse the amendment offer of Scalable Capital prior to the intended date of entry into force of the amendment. In the amendment offer, Scalable Capital will draw the client's attention to the consequences of remaining silent.

- d) Deemed approval does not apply
 - aa. to any amendments relating to the main performance obligations under the Contract and the fees for main performances, or
 - bb. to any amendments to fees that relate to a payment by the consumer beyond the fee agreed for the mainperformances, or
 - cc. to any amendments that are equivalent to the conclusion of a new contract, or
 - dd. to any amendments that would result in a significant shift of the previously agreed relation between performance and counter performance in favour of Scalable Capital.
- e) If Scalable Capital makes use of deemed approval, the client has the right to terminate the contract affected by the amendment without incurring any costs and without prior notice before the intended date of entry into force of the amendments. In the amendment offer, Scalable Capital will specifically draw the client's attention to this right to termination.
- 12.2. The client may offset claims of Scalable Capital only if the client's claims are undisputed or legally valid. This restriction on offsetting does not apply to a client's claims arising from the exercise of the right of withdrawal under consumer contracts. The client may not assign, pledge or otherwise transfer to third parties the client's claims against Scalable Capital arising from the business relationship.
- 12.3.The entire business relationship between the client and Scalable Capital is governed by German law (to the exclusion of the provisions of private international law). The validity of mandatorily applicable foreign (formal or substantive) statutory law remains unaffected.
- 12.3. 42.4. Scalable Capital will make the Client Contract available in German, English, <u>Dutch (only for clients resident in the Netherlands)</u>, French (only for clients resident in France), Italian (only for clients resident in Italy), Spanish (only for clients resident in Spain). Only the German- language version of the Client Contract and, for clients resident outside of Germany and Austria, the English-language version of the Client Contract is legally binding. All other language versions are solely for information purposes.
- 12.4.
 12.5. The entire business relationship between the client and Scalable Capital is governed by German law (to the exclusion of the provisions of private international law). The validity of mandatorily applicable foreign (formal or substantive) statutory law remains unaffected. In particular, if the client is a consumer who is resident or domiciled in an EU Member State other than Germany, those possible mandatory provisions of the applicable law defining consumer rights in the country of residence or domicile of the client remains unaffected by the foregoing choice of law. The statutory places of jurisdiction apply. If, at the time the Client Contract is entered into, the client has a general place of jurisdiction that is not in Germany or in a state that falls within the scope of application of the Brussels la Regulation (Regulation (EU) No 1215/2012 of the European Parliament and of the Council of 12 December 2012), Scalable Capital's place of business will be the exclusive place of jurisdiction for all disputes. The same applies if, after concluding the Client Contract, the client switches their residence or habitual place of abode to a foreign country, provided that the client had their residence or habitual place of abode in Germany at the time the Client Contract was concluded. The



- validity of mandatorily applicable statutory laws regarding the jurisdiction remain unaffected. In particular, if the client is a consumer who is resident or domiciled in an EU Member State Carifornian Dermany and the consumer protection laws applicable to the jurisdiction regarding the provision Lof distance financial services to consumer in their country of residence or domicile allows them to do so, (i) the client also has the right to bring proceedings against Scalable Capital before the courts of their place of residence or domicile and (ii) Scalable Capital is only allowed to initiate legal proceedings against consumers before their place of residence or domicile.
 - 12.5.
 12.6. We hereby expressly draw the client's attention to the fact that the arbitration board of the Association of Independent Asset Managers Germany is responsible for disputes under property law arising from investment service contracts: VuV Ombudsman's Office, Stresemannallee 30, 60596 Frankfurt am Main, Germany, http://vuv-ombudsstelle.de/. Scalable Capital is a member of the Association of Independent Asset Managers Germany and is obliged under the latter's articles of association to participate in dispute resolution proceedings of the VuV Ombudsman's Office. The (potential) client therefore has the option of referring a complaint or other dispute to the VuV Ombudsman's Office. Clients resident in France may contact the mediator of the AMF (Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers)
 - at the following address: Mme le Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02, France. Clients resident in Spain may contact the CNMV's Complaints Service (Servicio de Reclamaciones) at the following address: Edison, 4, 28006 Madrid, Spain. Clients resident in Austria, in addition to the possibility of filing a complaint with the FMA pursuant to Section 13 AVG, may also contact the Joint Conciliation Board of the Austrian banking industry (Gemeinsame Schlichtungsstelle der Österreichischen Kreditwirtschaft) at the following address: Wiedner Hauptstr. 63, A 1045 Wien, AustriaScalable Capital is not affiliated with any other recognised private consumer arbitration board. In addition, clients may contact the complaints body of the national competent supervisory authority which may also provide for an arbitration procedure (for the individual national competent supervisory authorities see under A. Pre-contractual Information, Chapter II. Distance marketing

<u>information</u>, Clause 2 in this Client <u>Documentation</u>). Irrespective of the option of appealing to <u>these arbitration boards</u> the <u>VuV Ombudsman or to approach the complaints body of the national competent supervisory authority</u>, the (potential) client is free to file a civil action at their discretion.

12.6. 12.7. Should a provision of the Client Contract be void or unenforceable in whole or in part, the validity of the remaining provisions will not be affected thereby. The invalid or unenforceable provision will be replaced by such valid or enforceable provision that comes as close as possible to the economic meaning and purpose of the invalid provision. The same applies to any gaps in the contract. No oral side agreements have been made.

II. Special Terms and Conditions: Wealth Management

1. General

- **1.1.** The client wants to make use of the Wealth Management offered by Scalable Capital, i.e. the management of individual assets invested in financial instruments for others with decision-making powers (financial portfolio management).
- 1.2. In the application section on the Platform, the client may have the option to open the securities account with clearing account, which is required for the Wealth Management, with the Custodian Bank via the Platform. In this case, Scalable Capital will transmit to the Custodian Bank the client's corresponding declarations of intent to open a securities account with clearing account. Scalable Capital is not obliged to ensure the conclusion of the contract with the Custodian Bank. Whether the contract with the client is concluded is at the discretion of the Custodian Bank.
- 1.3. If the client entrusts Scalable Capital with the management of several Portfolios, a legally independent contractual relationship is established between the client and Scalable Capital for each Portfolio, which is legally independent of the other contractual relationships with regard to its existence, effect of facts and Discontinuation. Separate information may in part be provided by the client for each Portfolio; in addition, any other information provided by the client is valid for all Portfolios.



2 Subject matter of the contract and Power of Attorney

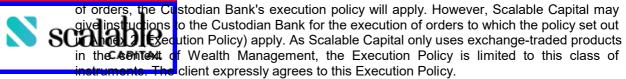
The control of the securities account and clean barry at its sole discretion and without seeking instructions in advance. Scalable Capital may, at its reasonable discretion, set a certain Minimum Investment Amount ("Minimum Investment Amount"). The Minimum Investment Amount will not exceed EUR 10,000. The applicable Minimum Investment Amount will be displayed on the Website and/or in the Mobile Apps.

- **2.2.** Wealth Management includes in particular (i) acquiring, selling or otherwise disposing of financial instruments within the meaning of sec. 2 para. 5 of the Securities Institutions Act (*Wertpapierinstitutsgesetz WpIG*) ("**Assets**"), (ii) exercising the rights arising from these Assets (voting, subscription and other rights) at its own discretion and (iii) taking all other actions as well as making and receiving declarations that are expedient in the context of Wealth Management.
- 2.3. Scalable Capital is authorised to represent the client in relation to the Custodian Bank and other third parties in the context of Wealth Management and thus to act on behalf of the client and for its account and risk (collectively "Power of Attorney").
- 3. Investment strategy, Investment Guidelines and Benchmark
- 3.1. Based on the information provided by the client regarding their investment objectives, financial situation as well as knowledge and experience, Scalable Capital has offered suitable investment strategies (collectively "Suitability Assessment"). The client has selected an investment strategy ("Selected Investment Strategy"). The Investment Guidelines set out in Annex 1 (Investment Guidelines) apply to the investment strategy selected by the client ("Investment Guidelines"). If the client's investment objectives, financial situation and/or other circumstances surveyed in the Suitability Assessment change, the client must notify Scalable Capital of these changes without undue delay. If necessary, Scalable Capital will propose a new suitable investment strategy to the client.
- 3.2. Scalable Capital's discretion is bound by the Investment Guidelines. However, the Investment Guidelines are not deemed to be violated if non-compliance is only insignificant or only temporary. If significant deviations from the Investment Guidelines occur as a result of market fluctuations, through dispositions by the client, through the transfer of credit balances and/or financial instruments to the clearing account or securities account and/or in any other way, Scalable Capital will take appropriate actions at its own discretion to (initially) establish or restore compliance with the Investment Guidelines within a reasonable period of time.
- 3.3. The Benchmark specified in Annex 1 (Investment Guidelines) for the Selected Investment Strategy is defined as the Benchmark ("Benchmark"). The Benchmark is for information purposes of the client only and does not constitute any legal obligation, commitment or guarantee with regard to a performance corresponding to the Benchmark. Scalable Capital is authorised to change the Benchmark in the course of the Wealth Management and to determine another appropriate and meaningful method of comparison. The client will be informed of the change.
- 3.4. The client can initiate a change of the investment strategy in the Client Area of the Platform. To do this, the client may first have to complete the Suitability Assessment again. If the client then confirms the change in the investment strategy, Scalable Capital will make the corresponding adjustments to the Portfolio in the further course of business. As the Orders for Securities required for this purpose are combined with Orders for Securities for other clients (so-called Collective Orders), then transmitted to the Custodian Bank as part of the regular data exchange and finally executed by the Custodian Bank, the implementation of the change may take several trading days.

4. Execution and Execution Policy

- **4.1.** Scalable Capital does not itself execute the investment decisions made for the client within the scope of the Wealth Management mandate, but issues corresponding Orders for Securities to the Custodian Bank in the name and for the account of the client. The Custodian Bank may in turn use another trading partner as an intermediary if necessary.
- **4.2.** If Scalable Capital does not give instructions to the Custodian Bank regarding the execution





5. Deposits and withdrawals

- 5.1. The client can make deposits into the clearing account (belonging to the corresponding securities account) in the Client Area of the Platform by SEPA direct debit from the respective reference account provided by the client (or by SEPA bank transfer). After the amount has been credited to the clearing account, the corresponding credit balance is invested in accordance with the agreed investment strategy. For this purpose, Scalable Capital transmits the corresponding Orders for Securities to the Custodian Bank. As these Orders for Securities may be combined with Orders for Securities for other clients (so-called Collective Orders) before being transmitted to the Custodian Bank as part of the regular data exchange and finally executed by the Custodian Bank, the entry of the corresponding financial instruments in the securities account of the client may take several trading days.
- 5.2. The client can initiate withdrawals from the Portfolio in the Client Area of the Platform only to the reference account indicated by the client for the corresponding securities account with clearing account. The entire withdrawal process up to the value date on the reference account may take several bank working days, as Scalable Capital usually first has to ensure that there is a corresponding credit balance on the clearing account through corresponding sales of financial instruments from the securities account and can only subsequently instruct the withdrawal at the Custodian Bank. The Orders for Securities for the sale of the financial instruments may be combined with Orders for Securities for other clients (so-called Collective Orders) before being transmitted to the Custodian Bank as part of the regular data exchange and finally executed by the Custodian Bank.

6. Reports

- 6.1. Scalable Capital will provide the client with ana Wealth Management report at the latest within four weeks of the end of each quarter ("Periodic Reports"). Scalable Capital will also inform the client about losses incurred in the Portfolio when the depreciation threshold specified in Annex 1 (Investment Guidelines) for the Selected Investment Strategy is reached ("Special Report").
- 6.2. If the client orders a transfer of Assets into the custody account ("Custody Account Transfer"), this constitutes a material intervention in the Selected Investment Strategy. Scalable Capital may therefore disregard in its reporting the performance from the time of

transfer until the (initial) establishment or restoration of compliance with the Investment Guidelines (within a reasonable period of time).

7. Fees and expenses

- **7.1.** The provisions of the General Terms and Conditions and the applicable List of Prices and Services apply.
- 7.2. Scalable Capital will satisfy its claim to remuneration from the Portfolio immediately after maturity. Scalable Capital may provide for a corresponding credit balance in the clearing account through corresponding sales of financial instruments from the securities account. Scalable Capital is entitled and authorised to instruct the Custodian Bank to make the corresponding payment. Any value-reducing charges on the Portfolio (Lombard loan, credit facility, overdrafts, etc.) are not taken into account when calculating the remuneration.

8. Inducements

- **8.1.** It is possible that Scalable Capital will receive commission, fees and other cash payments as well as benefits in kind (collectively "**Inducements**") from fund companies, securities issuing houses and other third parties in the context of its Wealth Management activities. The following applies in this regard:
 - a) Scalable Capital will not accept monetary Inducements or transfer such Inducements to the client's clearing account.
 - b) Scalable Capital will accept non-monetary Inducements only if they are insignificant and the statutory prerequisites are fulfilled in all other respects. As a rule, such



Inducements will be product and service information, marketing material in connection th new issues, participation in specialist and training events, hospitality services in The partial mis range and other quality-improving, minor non-monetary benefits.

CAPITAL
The client agrees that Scalable Capital will retain these minor non-monetary Inducements (which are accepted in accordance with the Client Contract and the statutory provisions). In this respect, the client and Scalable Capital agree, in deviation from the statutory provisions of the law of agency, that the client will not have a claim against Scalable Capital for the return of these minor non-monetary Inducements. Without such an agreement, Scalable Capital – assuming that the law of agency is applicable to the services of Scalable Capital under this contract – would also have to surrender these minor non-monetary Inducements to the client.

8.2. In principle, Scalable Capital does not grant any Inducements. However, Scalable Capital may under certain circumstances bear costs for the tax reporting of the Custodian Bank and pay the fees for all clients in a lump sum to the Custodian Bank if certain agreed economic thresholds are exceeded or not reached (e.g. trading volume, Client Assets). Where applicable, Scalable Capital may make payments to agents (in particular so-called tied agents) for providing evidence of the opportunity to conclude, or for brokering, a Client Contract, the amount of which is calculated on the basis of the value of the assets invested by the brokered client. The client will not incur any additional costs as these payments will not be made out of the Client Assets. Scalable Capital will disclose further details upon request.

9. Term and termination

- 9.1. The client may terminate the Wealth Management at any time without notice. Scalable Capital may terminate the Wealth Management by giving two (2) months' notice. The right of both parties to extraordinary termination remains unaffected.
- 9.2. Good cause entitling Scalable Capital to extraordinary termination exists in particular
 - if the client jeopardises the implementation of the Selected Investment Strategy by giving instructions to acquire or sell financial instruments. Scalable Capital will give the client the opportunity to withdraw the instruction before exercising the right of termination;
 - if the agreed Minimum Investment Amount is not paid within a reasonable period of b)
 - c) if, as a result of (partial) withdrawals from the Portfolio initiated by the client, the investment amount contained in the Portfolio falls or would fall below the agreed
 - Minimum Investment Amount. Scalable Capital will give the client the opportunity to restore the contractually agreed status quo before exercising the right of termination.
- 9.3. After the entry into force of the termination, withdrawal or other discontinuation of this contract (collectively "Discontinuation"), Scalable Capital will settle any pending transactions, instruct the Custodian Bank to sell the relevant financial instruments and then pay the balance on the clearing account into the reference account held for the Portfolio. The Orders for Securities for the sale of the financial instruments may be combined with Orders for Securities for other clients (so-called Collective Orders) before being transmitted to the Custodian Bank as part of the regular data exchange and finally executed by the Custodian Bank. Due to these various steps that must be executed, the entry of the corresponding credit balance in the client's reference account may take several bank working days.

Annex 1: Investment Guidelines

1. General

- Scalable Capital will invest the Client Assets in the Portfolio in accordance with the applicable 1.1. investment strategy, regularly review these assets to ensure compliance with the requirements of the applicable investment strategy and make appropriate reallocations.
- 4.1. The aim of the investment strategies is to maximise the potential return, taking into 1.2. account the specifications of the applicable investment strategy.
- Credit-financed transactions and the trading of financial instruments with leverage effect as 1.3. well as short sales, securities financing transactions or other transactions that entail margin requirements or obligations to deposit collateral are not permitted.



1.2. Scalable Capital offers different types of investment strategies. The first type comprises SCIPPED ATT Charlegies that make use of dynamic risk management ("Risk-managed investinging Strategies"). The second type comprises investment strategies that pay special attention to so-called ESG criteria (i.e. aspects of sustainability) as part of the strategic asset allocation ("Sustainable Investment Strategies").

- **1.4. 1.3.**Scalable Capital may, where applicable, take into account tax concerns and/or circumstances (period of private sales transactions, saver's allowance, loss pots, exemption orders) in the context of the investment strategies.
- 2. Financial instruments, asset classes and currency risks
- 2.1. Within the scope of the investment strategies, only shares in ETFs and, where applicable, ETCs are The financial instruments that can be acquired and sold in accordance with the applicable investment strategy are shown in the table for the respective investment strategy. ETFs are exchange-traded funds. ETCs are exchange-traded securities that track the performance of commodities ("Exchange-traded Commodities").
- **2.2.** Within the scope of the investment strategies, (i Other ETPs are exchange-traded funds that track other underlying assets, e.g. cryptocurrencies ("Exchange-traded Products").
- 2.2. The asset classes in which investments may can be made indirectly in accordance with the applicable investment strategy through the acquisition of corresponding ETFs-or, ETCs or other ETPs are specified in the asset classes of bonds table for the respective investment strategy, shares (including weighting specifications. The weighting specifications relate to the client assets invested in these asset classes. Scalable Capital may at any time allocate some of the Client Assets to credit balances in the clearing account at its reasonable discretion. Instead of credit balances, it is also possible to invest in bond ETFs that aim to track indices consisting of bonds with a short residual term from investment grade debtors in order to reduce concentration risks and/or achieve an appropriate return. Bonds may include, but are not limited to, corporate bonds, government bonds, collateralized bonds and inflation-linked bonds. Equities also include real estate, unless shown separately) and specified. Commodities can include a broad basket of commodities (including gold) and (ii) credit balances may be held but also individual precious metals, such as gold. Cryptocurrencies may include a broad basket of cryptocurrencies but also individual cryptocurrencies, such as Bitcoin.
- 2.3.If underlying assets of an ETF and/or ETC are traded in a currency other than the euro, there are currency risks. For example, underlying assets may gain in value in their trading currency but the ETF or ETC in euro may nevertheless lose in value if the trading currency of the underlying assets depreciates against the euro. These currency risks can be taken in the context of Wealth Management.

3. Risk-managed Investment Strategies

- 3.1.The Risk-managed Investment Strategies are based on a portfolio optimisation model. In addition to the return opportunities and loss risks of the individual asset classes, the interdependencies of the asset classes are also taken into account.
- 3.2. Scalable Capital offers the Risk-managed Investment Strategies shown in Table 1 in these Investment Guidelines. The risk measure used for portfolio optimisation is the so-called value at risk (VaR). The Risk-managed Investment Strategies are defined by the VaR relevant to them and are also named after it.
- 3.3.VaR is a statistical risk measure widely used by banks and insurance companies. VaR indicates the depreciation threshold that, with a certain probability, will not be exceeded within a given period. The VaR used by Scalable Capital quantifies the annual loss that, with a probability of 95%, will not be exceeded (VaR with a one-year time frame and a 95% confidence level). For example, a stated VaR of 12% means that there is a probability of 95% that the value of the Portfolio will not depreciate by more than 12% in one year. In other words, an annual depreciation of more than 12% can occur on average in one year out of 20 (1/20, i.e. 5% probability).
- 3.4. Scalable Capital will invest the Client Assets in the Portfolio in accordance with the applicable investment strategy, regularly review these assets to ensure compliance with the requirements of the applicable investment strategy and make appropriate reallocations. The requirements to be complied with by Scalable Capital with regard to the weighting of





4. Sustainable Investment Strategies

- **4.1.**The Sustainable Investment Strategies are based on a strategic asset allocation (with particular regard to aspects of sustainability), which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate.
- 4.2.The special consideration of aspects of sustainability is incorporated into the selection of ETFs and ETCs. Scalable Capital will consider environmental, social and governance (ESG) criteria in addition to the usual selection criteria (e.g. low costs, high liquidity and broad diversification). Scalable Capital will therefore give priority to investing in those ETFs or ETCs whose composition takes into account certain ESG standards.
- 4.3. Scalable Capital offers the Sustainable Investment Strategies set out in Table 2 in these Investment Guidelines. The Sustainable Investment Strategies are each named after a share quota (and, due to their sustainable nature, are given the suffix "ESG"), whereby the value on which the naming is based is merely representative of a certain range of possible share quotas. The investment strategies with the suffix "Gold" differ from the other Sustainable Investment Strategies in that they always include an allocation to commodities (in particular gold).
- 4.4.Scalable Capital will invest the Client Assets in the Portfolio in accordance with the applicable investment strategy, regularly review these assets to ensure compliance with the requirements of the applicable investment strategy and make appropriate reallocations. The requirements to be complied with by Scalable Capital with regard to the weighting of the individual asset classes in the Portfolio follow in each case from the columns "Minimum weighting" and "Maximum weighting" of the Selected Investment Strategy in Table 2 in these Investment Guidelines. The minimum and maximum weightings stated in Table 2 refer to the total Client Assets invested in these asset classes. Scalable Capital may at any time allocate some of the Client Assets to credit balances in the clearing account at its reasonable discretion. Instead of credit balances, it is also possible to invest in bond ETFs that aim to track indices consisting of bonds with a short residual term from investment grade debtors in order to reduce concentration risks and/or achieve an appropriate return.
- 2.3. If underlying assets of an ETF and/or ETC are traded in a currency other than the euro, there are currency risks. For example, underlying assets may gain in value in their trading currency but the ETF or ETC in euro may nevertheless lose in value if the trading currency of the underlying assets depreciates against the euro. These currency risks can be taken in the context of Wealth Management.
- 3. 5-Benchmark and depreciation threshold
- **5.1.**A meaningful Morningstar® fund category or ecurities corresponding to the respective risk exposure is defined as the Benchmark. The relevant Benchmark is defined in the "Benchmark" column of the Selected Investment Strategy in the corresponding table.

Legal notice: © 2022 Morningstar. All Rights Reserved. The information, data, analyses and opinions ("Information") contained herein: (1) include the proprietary information of Morningstar and its content providers; (2) may not be copied or redistributed except as specifically authorised; (3) do not constitute investment advice; (4) are provided solely for informational purposes; (5) are not warranted to be complete, accurate or timely; and (6) may be drawn from data published on various dates. Morningstar is not responsible for any trading decisions, damages or other losses related to the Information or its use. Please verify all of the Information before using it and don't make any investment decision except upon the advice of a professional financial adviser. Past performance is no guarantee of future results. The value and income derived from investments may go down as well as up.

The return of the Benchmark in the case of an investment in representative securities is calculated as follows: in a first step, the total returns (price gains and distributions) of each of the securities defined as Benchmark are determined. Subsequently, flat-rate costs for custody account management and transaction costs are deducted from this in the amount of 1% p.a.



the depreciation threshold is 10% for all investment strategies. The depreciation threshold his deemed to be violated if any depreciation in the (total) Portfolio reaches the depreciation threshold. Payments into and out of the Portfolio as well as taxes and tax refunds are not taken into account. The reference time is the beginning of the respective reporting period (i.e. the calendar quarter). The depreciation threshold is 10% for all investment strategies.

4. Sustainable Investment Strategies

General Informatio n	Description n n Financial Instruments	 These Investment Strategies are based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. The special consideration of aspects of sustainability is incorporated into the selection of ETFs and ETCs. Scalable Capital will consider environmental, social and governance (ESG) criteria in addition to the usual selection criteria (e.g. low costs, high liquidity and broad diversification). Scalable Capital will therefore give priority to investing in those ETFs or ETCs whose composition takes into account certain ESG standards. The Investment Strategies are each named after a share quota, whereby the value on which the naming is based is merely representative of a certain range of possible share quotas. ETFs Cother ETPs 				
	Weigl	Weighting of asset classes (Min / Max) Benchmark				
Investment Strategy	Bonds	<u>Shares</u>	Commodities	(Morningstar® fund category EAA Fund EUR)		
ESG 0	90% <u>/</u> 100%	<u>0% / 10%</u>	<u>0% / 10%</u>	Cautious Allocation - Global		
ESG 10	80% <u>/</u> 100%	<u>0% / 20%</u>	<u>0% / 10%</u>	Cautious Allocation - Global		
ESG 20	<u>70% / 90%</u>	<u>10% / 30%</u>	<u>0% / 10%</u>	Cautious Allocation - Global		
ESG 30	<u>60% / 80%</u>	<u>20% / 40%</u>	<u>0% / 10%</u>	Cautious Allocation - Global		
ESG 40	<u>50% / 70%</u>	<u>30% / 50%</u>	<u>0% / 10%</u>	Moderate Allocation - Global		
	100/ 1000/					
ESG 50	<u>40% / 60%</u>	<u>40% / 60%</u>	<u>0% / 10%</u>	Moderate Allocation - Global		
ESG 50 ESG 60	<u>40% / 60%</u> <u>30% / 50%</u>	<u>40% / 60%</u> <u>50% / 70%</u>	<u>0% / 10%</u> <u>0% / 10%</u>	Moderate Allocation - Global Moderate Allocation - Global		
ESG 60	30% / 50%	50% / 70%	<u>0% / 10%</u>	Moderate Allocation - Global Aggressive Allocation -		
ESG 60 ESG 70	30% / 50% 20% / 40%	50% / 70% 60% / 80%	0% / 10% 0% / 10%	Moderate Allocation - Global Aggressive Allocation - Global Aggressive Allocation -		

5. 6-Table 1: Risk-managed Sustainable Investment Strategies plus Gold





ESG 60 Gold

ESG 70 Gold

ESG 80 Gold

ESG 90 Gold

SCa	.capital			
\$ sca	<u>Financial</u> <u>Instruments</u>	ETFs ETCs Other ETPs		
Investment Strategy	Weig <u>Bonds</u>	hting of asset classes (I <u>Shares</u>	Min / Max) Commodities	<u>Benchmark</u> (<u>Morningstar®</u> <u>fund category</u> EAA Fund EUR)
ESG 0 Gold	<u>75% /</u> 100%	<u>0% / 10%</u>	<u>0% / 20%</u>	<u>Cautious Allocation - Global</u>
ESG 10 Gold	<u>65% / 90%</u>	<u>0% / 20%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>Cautious Allocation - Global</u>
ESG 20 Gold	<u>55% / 80%</u>	<u>10% / 30%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>Cautious Allocation - Global</u>
ESG 30 Gold	<u>45% / 70%</u>	<u>20% / 40%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>Cautious Allocation - Global</u>
ESG 40 Gold	<u>35% / 60%</u>	<u>30% / 50%</u>	<u>0% / 25%</u>	Moderate Allocation - Global
ESG 50 Gold	<u>25% / 50%</u>	<u>40% / 60%</u>	<u>0% / 25%</u>	Moderate Allocation - Global

<u>0% / 25%</u>

<u>0% / 25%</u>

<u>0% / 25%</u>

<u>0% / 25%</u>

Moderate Allocation - Global

Aggressive Allocation – Global

Aggressive Allocation – Global

Aggressive Allocation – Global

6. Sustainable Investment Strategies plus Crypto

50% / 70%

<u>60% / 80%</u>

<u>70% / 90%</u>

<u>15% / 40%</u>

<u>5% / 30%</u>

0% / 20%

<u>0% / 10%</u>

<u>General</u> <u>Information</u>	Descriptio n Financial Instruments	 These Investment Strategies are based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. The investment strategies also always include an allocation to cryptocurrencies. The weighting within the cryptocurrencies asset class and, if applicable, in relation to the overall Portfolio takes into account, among other things, the trading volume and the market capitalization per cryptocurrency. Outside the cryptocurrencies asset class, Scalable Capital will invest primarily in financial instruments whose composition takes into account certain ESG (environmental, social and governance) standards. The Investment Strategies are each named after a share quota, whereby the value on which the naming is based is merely representative of a certain range of possible share quotas. ETES Other ETPs 					
Investment	Weighting of asset classes (Min / Max) Benchmark						
Investment Strategy	Bonds	Shares	Commoditie §	Cryptocurrencie <u>§</u>	(Morningstar® fund category EAA Fund EUR)		
ESG 0 Crypto	75% / 100%	<u>0% / 10%</u>	<u>0% / 20%</u>	<u>0% / 20%</u>	Cautious Allocation - Global		
ESG 10 Crypto	<u>65% / 90%</u>	<u>0% / 20%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	<u>Cautious Allocation - Global</u>		
ESG 20 Crypto	<u>55% / 80%</u>	<u>10% / 30%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	<u>Cautious Allocation - Global</u>		
ESG 30 Crypto	<u>45% / 70%</u>	<u>20% / 40%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	<u>Cautious Allocation - Global</u>		
ESG 40 Crypto	<u>35% / 60%</u>	<u>30% / 50%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Moderate Allocation - Global		
ESG 50 Crypto	<u>25% / 50%</u>	<u>40% / 60%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Moderate Allocation - Global		
ESG 60 Crypto	<u>15% / 40%</u>	<u>50% / 70%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Moderate Allocation - Global		
ESG 70	<u>5% / 30%</u>	60% / 80%	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Aggressive Allocation –		

As at: December 2021



Crypto	
ESG 80	9
Crypto	
ESG 90	
Cmunto	

<u>0% / 20%</u> <u>0% / 10%</u> <u>70% / 90%</u>

<u>80% /</u> <u>100%</u> <u>0% / 25%</u>

<u>0% / 20%</u>

0% / 20%

<u>0% / 20%</u>

Global

Aggressive Allocation –
Global

Aggressive Allocation – Global

7. Crypto

General Information	<u>Description</u>	 This Investment Strategy is based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. The investment strategy provides exclusively for an allocation to cryptocurrencies. The weighting within the cryptocurrency asset class and, if applicable, in relation to the overall portfolio takes into account, among other things, the trading volume and the market capitalization per cryptocurrency. 				
	Financial Instruments	ETFS ETCs Other ETPs				
Investment		Weighting of asset classes (Min / Max)				
Strategy		<u>Benchmark</u>				
<u>Crypto</u>		WisdomTree Crypto Market ETP (ISIN: GB00BMTP1626)				

8. Allweather plus Crypto

<u>General</u> <u>Information</u>	Descriptio n <u>n</u> <u>Financial</u> Instruments	 Capital, a appropria The Inversion of the Invers	at its due discretion, date. stment Strategy aims joal of mitigating fluct in as many market so stment Strategy also hting within the crypte erall Portfolio takes in ind the market capital	etermines, reviews regula for broad diversification a uations in the overall port	to cryptocurrencies. if applicable, in relation the trading, the trading
Investment	Weighting of asset classes (Min / Max) Benchmark				
<u>Strategy</u>	Bonds	<u>Shares</u>	<u>Commoditie</u> <u>s</u>	Cryptocurrencie <u>s</u>	(Morningstar® fund EAA Fund EUR)
Allweathe r Crypto	<u>30% / 50%</u>	30% / 50%	<u>0% / 30%</u>	<u>0% / 25%</u>	Moderate Allocation - Global

9. Allweather





30% / 50 % Allweather

30% / 50% 10% / 30% Moderate Allocation - Global

<u>General</u> <u>Information</u>	<u>Description</u>	This Investment Strategy is based on a strategic ass Capital, at its due discretion, determines, review appropriate. In the context of factor-based investing, quantitativ taken into account (factors). The Value factor stand more favourably on the capital market, measured be than other companies in the same region, sector or game instruments. Scalable Capital will only invest in funderlying index is aligned with the capital market factor.	e company characteristics are s for companies that are valued y fundamental valuation criteria, eneral asset class. Ited in the selection of financial inancial instruments where the
	Financial Instruments	ETFS Difference of the control of th	
Investment	1	Weighting of asset classes (Min / Max)	Benchmark (Morningstar®
Strategy		<u>Shares</u>	fund category EAA Fund EUR)
<u>Value</u>		<u>100%</u>	Aggressive Allocation - Global

Climate protection <u>11.</u>

<u>General</u> <u>Information</u>	<u>Description</u>	Scalable Capital, at its due of adjusts as appropriate. The Investment Strategies a value on which the naming if of possible share quotas. The special consideration of selection of financial instruming in financial instruments where	based on a strategic asset allocation, which discretion, determines, reviews regularly and are each named after a share quota, whereby the sbased is merely representative of a certain range of climate protection is taken into account in the ments. Scalable Capital will give priority to investing re the underlying index gives special consideration tent issuers, that seek to reduce their carbon aris Climate Agreement.
	<u>Financial</u> <u>Instruments</u>	<u>ETCs</u> Other ETPs	
	Weighting o	f asset classes (Min / Max)	<u>Benchmark</u>
<u>Investment strategy</u>	Bonds	<u>Shares</u>	(Morningstar® fund category <u>EAA Fund</u> <u>EUR)</u>
Climate protection 60	<u>30% / 50%</u>	<u>50% / 70%</u>	Moderate Allocation – Global
Climate protectio n 80	<u>10% / 30%</u>	<u>70% / 90%</u>	Aggressive Allocation – Global
Climate protection 100	<u>0% /10%</u>	<u>90% /</u> 100%	Aggressive Allocation – Global

12. **GDP Global**

<u>General</u> <u>Information</u>	<u>Description</u>	This Investment Strategy is based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. The weighting of the countries and regions in the Portfolio is based on the regional, real economic performance, the gross domestic product (GDP). In contrast to a weighting according to market capitalisation, the weighting according to relative GDP takes into account the real economic contribution of the individual countries.
	Financial	<u>ETFs</u>





GDP Global

13.

General Informatio

<u>n</u>

Instruments

□ ETCs Other ETPs

Weighting of asset classes (Min / Max)

Shares

100%

Benchmark (Morningstar fund category EAA Fund EUR)

Aggressive Allocation - Global

Risk-managed Investment Strategies

- The Risk-managed Investment Strategies are based on a portfolio optimisation model. In
- addition to the return opportunities and loss risks of the individual asset classes, the interdependencies of the asset classes are also taken into account.

 The risk measure used for portfolio optimisation is the so-called value at risk (VaR). The Risk-managed Investment Strategies are defined by the VaR relevant to them and are also named
- atter it.

 VaR is a statistical risk measure widely used by banks and insurance companies. VaR indicates the depreciation threshold that, with a certain probability, will not be exceeded within a given period. The VaR used by Scalable Capital quantifies the annual loss that, with a probability of 95%, will not be exceeded (VaR with a one-year time frame and a 95% confidence level). For example, a stated VaR of 12% means that there is a probability of 95% that the value of the Portfolio will not depreciate by more than 12% in one year. In other words, an annual depreciation of more than 12% can occur on average in one year out of 20 (1/20, i.e. 5% probability).

Financial Instruments

Descriptio

<u>n</u>

ETFs

ETCs

□ Other ETPs												
Investmen		Maxim	um weightin	g of asset	classes in the	e Portfolio		Benchmark (Marningstor®				
t strategy/ risk category	Government bonds	Collater alis edCol lateral bonds	Corporat e bonds	Shares	Real estate	Commoditie s	Credit balance s	(Morningstar® fund category EAA Fund EUR)				
3% VaR	70%	70%	70 %	25%	10%	10%	100 %	Cautious Allocation - Global				
4% VaR	70%	70%	70 %	30%	10%	10%	100 %	Cautious Allocation - Global				
5% VaR	70%	70%	70 %	35%	10%	10%	100 %	Cautious Allocation - Global				
6% VaR	70%	70%	70 %	40%	10%	10%	100 %	Cautious Allocation - Global				
7% VaR	70%	70%	70 %	45%	10%	10%	100 %	Cautious Allocation - Global				
8% VaR	70%	70%	70 %	50%	10%	10%	100 %	Cautious Allocation - Global				
9% VaR	70%	70%	70 %	55%	10%	10%	100 %	Cautious Allocation - Global				
10% VaR	70%	70%	70 %	60%	10%	10%	100 %	Moderate Allocation - Global				
11% VaR	70%	70%	70 %	65%	15%	15%	100 %	Moderate Allocation - Global				
12% VaR	70%	70%	70 %	70%	15%	15%	100 %	Moderate Allocation - Global				
13% VaR	70%	70%	70 %	75%	15%	15%	100 %	Moderate Allocation - Global				
14% VaR	70%	70%	70 %	80%	15%	15%	100 %	Moderate Allocation - Global				
15% VaR	70%	70%	70 %	85%	15%	15%	100 %	Moderate Allocation - Global				
16% VaR	70%	70%	70 %	90%	20%	20%	100 %	Moderate Allocation - Global				
17% VaR	70%	70%	70	90%	20%	20%	100	Moderate Allocation				



		- 1		%				%	- Global
	18% VaR	alable	70%	70 %	90%	20%	20%	100 %	Moderate Allocation - Global
-	19% VaR	70%	70%	70 %	90%	20%	20%	100 %	Moderate Allocation - Global
	20% VaR	70%	70%	70 %	90%	20%	20%	100 %	Aggressive Allocation — Global
	21% VaR	70%	70%	70 %	90%	25%	25%	100 %	Aggressive Allocation — Global
	22% VaR	70%	70%	70 %	90%	25%	25%	100 %	Aggressive Allocation — Global
	23% VaR	70%	70%	70 %	90%	25%	25%	100 %	Aggressive Allocation — Global
	24% VaR	70%	70%	70 %	90%	25%	25%	100 %	Aggressive Allocation — Global
	25% VaR	70%	70%	70 %	90%	25%	25%	100 %	Aggressive Allocation — Global

7. Table 2: Sustainable Investment Strategies

			As: clas				Benchmark
Investment strategy		ond s	Sha	res	Commodities		(Morningstar® Fund category EAA Fund
	Minimu m weightin g	Maximum weighting	Minimum weighting	Maximum weighting	Minimum weighting	Maximum weighting	EUR)
ESG-0	90 %	100 %	0%	10%	0%	10%	Cautious Allocation - Global
ESG 10	80 %	100 %	0%	20%	0%	10%	Cautious Allocation - Global
ESG 20	70 %	90%	10 %	30%	0%	10%	Cautious Allocation - Global
ESG 30	60 %	80%	20 %	40%	0%	10%	Cautious Allocation - Global
ESG-40	50 %	70%	30 %	50%	0%	10%	Moderate Allocation - Global
ESG 50	40 %	60%	4 0 %	60%	0%	10%	Moderate Allocation - Global
ESG 60	30 %	50%	50 %	70%	0%	10%	Moderate Allocation - Global
ESG 70	20 %	40%	60 %	80%	0%	10%	Aggressiv e Allocation - Global
ESG-80	10 %	30%	70 %	90%	0%	10%	Aggressiv e Allocation - Global
ESG-90	0%	20%	80 %	100 %	0%	10%	Aggressiv e Allocation - Global
ESG 100	0%	10%	90 %	100 %	0%	10%	Aggressiv e Allocation - Global

As at: December 2021



ESG 0 Gold	75 %	100 %	0%	10%	0%	20%	Cautious Allocation - Global
ESG 10 Gold	65 %	90%	0%	20%	0%	25%	Cautious Allocation - Global
ESG 20 Gold	55 %	80%	10 %	30%	0%	25%	Cautious Allocation - Global
ESG 30 Gold	4 5 %	70%	20 %	40%	0%	25%	Cautious Allocation - Global
ESG 40 Gold	35 %	60%	30 %	50%	0%	25%	Moderate Allocation - Global
ESG 50 Gold	25 %	50%	40 %	60%	0%	25%	Moderate Allocation - Global
ESG 60 Gold	15 %	40%	50 %	70%	0%	25%	Moderate Allocation - Global
ESG 70 Gold	5%	30%	60 %	80%	0%	25%	Aggressiv e Allocation - Global
ESG-80 Gold	0%	20%	70 %	90%	0%	25%	Aggressiv e Allocation - Global
ESG-90 Gold	0%	10%	80 %	100 %	0%	20%	Aggressiv e Allocation - Global

Legal notice: © 2021 Morningstar. All Rights Reserved. The information, data, analyses and opinions ("Information") contained herein: (1) include the proprietary information of Morningstar and its content providers; (2) may not be copied or redistributed except as specifically authorised; (3) do not constitute investment advice; (4) are provided solely for informational purposes; (5) are not warranted to be complete, accurate or timely; and (6) may be drawn from data published on various dates. Morningstar is not responsible for any trading decisions, damages or other losses related to the Information or its use. Please verify all of the Information before using it and don't make any investment decision except upon the advice of a professional financial adviser. Past performance is no guarantee of future results. The value and income derived from investments may go down as well as up.

14. <u>Megatrends</u>



Annex 2: Execution Policy



________Selection of the Custodian Bank

Classification cooperates with the following Custodian Banks: Baader Bank AG, Weiherstephaner Str. 4, 85716 Unterschleißheim, Germany and ING-DiBa AG, Theodor-Heuss-Allee 2, 60486 Frankfurt am Main, Germany. The client may select a Custodian Bank when initiating and entering into the contract.

1.2. The Custodian Banks were selected based on the following considerations: The Custodian Banks' competitive pricing allows Scalable Capital to offer cost-efficient Wealth Management. Furthermore, the Custodian Banks' modern technical infrastructure allows for efficient integration with Scalable Capital's technical systems. Finally, as securities specialists, the Custodian Banks have relevant experience in trading securities.

2. Best possible result, execution venues and Collective Orders

- 2.1. Scalable Capital takes all reasonable steps to obtain the best possible result for its clients. The best possible result for the client can be determined based on the following factors: the price of the financial instrument and all costs associated with the execution of the order (collectively "Total Fee"), the likelihood of execution and settlement of the size, speed, type and any other aspect relevant to the execution of the order. Scalable Capital determines the best possible result primarily based on the Total Fee, as Scalable Capital's clients are retail clients. In order to achieve the best possible Total Fee, Scalable Capital will give appropriate instructions to the relevant Custodian Bank. Scalable Capital may also take into account, as appropriate, the other execution factors set out in this paragraph in (descending) order of importance.
- 2.2. Orders for Securities can generally be executed by the Custodian Bank at different execution venues. Scalable Capital may either instruct the Custodian Banks to place the orders at a specific execution venue or leave the selection of the trading venue to the due discretion of the Custodian Banks within the scope of the appropriate instructions issued. Execution of orders outside of stock exchange trading venues is possible and the client expressly consents to this type of order execution. When making the selection, priority will be given to execution venues which can be expected to result in a lower Total Fee for the client. Due to the fee models of Scalable Capital and the Custodian Banks, the execution, connection and settlement costs are not decisive for the client in this context.
- 2.3. Both Scalable Capital and the Custodian Banks can combine orders for different clients ("Collective Order"). Collective Orders enable cost-effective trading in securities and are therefore in principle also advantageous for the client. However, Collective Orders can also be disadvantageous for the individual client. They can, for example, have a negative impact on market pricing or lead to a reduced allocation for the individual client due to an excessively large order volume. In the latter case, Scalable Capital has laid down principles for proper order allocation.

3. Miscellaneous

- **3.1.** Scalable Capital may acquire or sell fractions of securities in the name and for the account of the client within the scope of its Wealth Management. The corresponding special conditions of the Custodian Bank apply.
- **3.2.** Express instructions from a client may prevent Scalable Capital from achieving the best possible result within the meaning of this Execution Policy. However, Scalable Capital does not take instructions from clients under the rule-based investment model.
- **3.3.** Due to system failures, market disruptions or exceptional market conditions, it may be necessary to deviate from this Execution Policy in rare circumstances. Even in these circumstances, Scalable Capital is obliged to act in the best interests of its clients.
- 3.4. Scalable Capital regularly reviews execution quality to ensure that the Orders for Securities executed by the Custodian Bank are executed to achieve the best possible result. Scalable Capital uses internal and external systems to review the execution quality.
- **3.5.** This Execution Policy is reviewed by Scalable Capital at least once a year. A review will also take place if Scalable Capital becomes aware of a material change that could result in an execution with the best possible result no longer being guaranteed.

III. Special Terms and Conditions:



Brokerage (for clients whose custody accounts are with

- 1.1. The client wishes to use the Brokerage offered by Scalable Capital. In the context of Brokerage, Scalable Capital issues the corresponding orders for the acquisition and/or sale of financial instruments to the Custodian Bank ("Custodian Bank") cooperating with Scalable Capital (named in the Execution Policy) at the instigation of the client by way of contract brokerage.
- **1.2.** Scalable Capital offers the Brokerage exclusively to natural persons. The client may use the Brokerage only for personal purposes (e.g. management of the client's own assets). Use for commercial purposes (such as commercial securities trading or the commercial management of third-party assets) or other professional activities is not permitted.
- 1.3. In the application section on the Platform, the client has the option to open the securities account with clearing account, which is required for the Brokerage, with the Custodian Bank via the Platform. For this purpose, Scalable Capital will transmit to the Custodian Bank the corresponding declarations of intent of the client to open a securities account with clearing account. Scalable Capital is not obliged to ensure the conclusion of the contract with the Custodian Bank. It is at the discretion of the Custodian Bank whether the contract with the client is concluded.

2. Subject matter of the contract and Power of Attorney

- 2.1. Scalable Capital issues the relevant orders for the acquisition and/or sale of financial instruments ("Orders for Securities") to the Custodian Bank at the instigation as well as in the name and for the account of the client. Scalable Capital provides the client with the Client Area of the Platform to enable the client to instruct Scalable Capital to place the Orders for Securities with the Custodian Bank. Scalable Capital is hereby authorised to issue the Orders for Securities to the Custodian Bank in the name and for the account of the client after prior instruction by the client. Scalable Capital may instruct third parties with the performance.
- 2.2. The client may instruct Scalable Capital to place the Orders for Securities solely via the Client Area of the Platform. The client is not entitled to expect Scalable Capital to accept instructions from the client to place Orders for Securities with the Custodian Bank in any other form. Where objective reasons exist (for example technical problems, maintenance work, updates), Scalable Capital reserves the right to refer the client to alternative forms of issuing instructions with regard to Orders for Securities (for example by email). However, under no circumstances may the client instruct Scalable Capital to place Orders for Securities by telephone.
- 2.3. Scalable Capital offers various models of Brokerage, each of which may have a different scope of service, provide for different fee levels and/or include different payment modalities (in each case "Brokerage Model"). The client is free to choose one of the Brokerage Models. The change to another Brokerage Model ("Change of Brokerage Model") can be initiated by the client at any time in the Client Area. However, the actual implementation of the Change of Brokerage Model may take several bank working days.
- 2.4. Scalable Capital may, at its reasonable discretion, set certain Minimum Order Amounts for both (individual) Orders for Securities and securities savings plans ("Minimum Order Amount"). The Minimum Order Amount will not exceed EUR 500.00. The applicable Minimum Order Amount will be displayed on the Website and/or in the Mobile Apps.

3. Execution-only transaction, product governance, market abuse

- **3.1.** Brokerage is limited to the placing of Orders for Securities (initiated by the client) with the Custodian Bank (execution-only transaction without Appropriateness Assessment for non-complex financial instruments and with Appropriateness Assessment for all other financial instruments).
- **3.2.** In the case of an execution-only transaction of non-complex financial instruments, the statutory and regulatory duties to protect the client are limited. The client is hereby expressly informed that Scalable Capital does not carry out an Appropriateness Assessment when acquiring or selling non-complex financial instruments.
- 3.3. Orders for Securities initiated by the client to the Custodian Bank with respect to the

As at: December 2021



for Securities.

- acquisition of complex financial instruments, on the other hand, require a prior Appropriateness Assessment. Scalable Capital assesses the appropriateness according to Complex the client is able to assess the risks arising from the financial instrument on the basis Complex knowledge and experience ("Appropriateness Assessment"). Scalable Capital reserves the right to exclude the client from placing Orders for Securities in relation to complex financial instruments (e.g. based on the outcome of the Appropriateness Assessment). Irrespective of any Appropriateness Assessment carried out, the client should inform themselves about the respective risks of the envisaged securities transaction by means of the information and risk notices provided (as well as, if applicable, on the basis of further information from the issuers (e.g. KID) or from third parties) before placing the Order
- 3.4. Scalable Capital is generally obliged to assess the compatibility of the financial instruments sold by Scalable Capital in the context of Brokerage with the needs of the clients, taking into account the so-called target market (so-called product governance). For non-complex financial instruments that are sold exclusively by way of an execution-only transaction without Appropriateness Assessment, Scalable Capital determines the specific target market and matches the specific target market only with regard to the target market category "client category". For complex financial instruments that are sold exclusively by way of an execution- only transaction with an Appropriateness Assessment, Scalable Capital determines the specific target market and matches the specific target market only with regard to the target market categories "client category" and "knowledge and experience". The client is hereby informed of this limited matching in each case.
- 3.5. The integrity of the financial markets, the investors as well as investor confidence in these markets are protected by law against market abuse. Therefore, among other things, market manipulation and insider dealing in intentional cases constitute a criminal offence. Scalable Capital expressly draws the client's attention to the need to comply with this statutory framework when using the Brokerage. Scalable Capital takes precautions to fulfil its duties of detection and monitoring in this context.

4. Trading Universe

- 4.1. In the context of Brokerage, only the financial instruments displayed in the Client Area of the Platform (usable via the Website or the Mobile Apps) may be purchased or sold ("Trading Universe"). Against this background, the client may in principle only have the financial instruments acquired in the context of Brokerage booked into their securities account at the Custodian Bank.
- 4.2. Should the client arrange for other securities to be booked into the securities account or should a financial instrument acquired in the context of Brokerage no longer form part of the Trading Universe in the meantime, the client may not be able to instruct the sale of these securities in the Client Area of the Platform. In this case, the client must contact Scalable Capital to agree on how to proceed. The sale of these securities may give rise to additional costs at Scalable Capital and/or the Custodian Bank, which are to be borne by the client in accordance with the applicable List of Prices and Services of Scalable Capital or the applicable List of Prices and Services of the Custodian Bank.
- 4.3. In order to exercise its rights arising from securities (e.g. participation in a shareholders' meeting), Scalable Capital will post to the client's Mailbox the documents provided electronically to Scalable Capital by the Custodian Bank in this context. Scalable Capital may, in coordination with the Custodian Bank, enable the client in the Client Area to arrange for certain instructions, declarations and/or other measures to be transmitted to the Custodian Bank. It is up to the client whether and to what extent rights from securities are exercised. In this context, Scalable Capital refers to the relevant provisions of the contractual terms agreed between the Custodian Bank and the client.

5. Instruction by clients and placing of Orders for Securities

5.1. To issue instructions for Orders for Securities, the client must select a financial instrument for acquisition or sale in the Client Area of the Platform as well as the corresponding number of units (including fractions, if applicable), taking into account the Minimum Order Amount applicable in each case and the execution venue, if applicable. In principle, the execution venues (i) gettex, the trading model of the Munich Stock Exchange (Bayerische Börse AG, Karolinenplatz 6, 80333 Munich, Germany), and (ii) Xetra®, the trading venue of the Frankfurt



instructed.

Stock Exchange (Deutsche Börse AG, 60485 Frankfurt am Main, Germany) are available to the client of a financial instrument can only be traded on one of the execution venues offered, the client's instruction will always include the proviso that the Custodian Bank must place the Orders for Securities for execution via the available execution venue (see Clause 8 Execution of Orders for Securities and Execution Policy). If a financial instrument can be traded on both execution venues, the client must issue instructions as to which execution venue their Order for Securities is to be executed on. The selected execution venue may differ from the one that the Custodian Bank would choose to achieve the best possible result in accordance with its execution policy if no execution venue is specified. The client can also specify whether the Order for Securities is to be tied to a price limit (so-called limit price) and/or whether the Order for Securities is only to be placed in the market for execution when a price threshold is reached (so-called stop price). The instruction will always include the proviso that the validity of an Order for Securities issued to the Custodian Bank (i) is limited to the relevant trading day (i.e. no non-trading day of the execution venue) of the issuance without limit and stop price and (ii) is limited to 360 days after issuance with limit and/or stop price. In the case of financial instruments linked to an underlying (such as ETPs), Scalable Capital may allow the entry of quantities, limit and stop prices in terms of the underlying. The conversion into quantities and prices of the financial instrument is provided indicatively on an ongoing basis based on current quotes from an execution venue and the inventory data

5.2. The client has the possibility and obligation to check the corresponding information after entering it. For this purpose, all details will be displayed to the client again in a separate overview in the Client Area. The client must then press the corresponding electronic button to instruct Scalable Capital to issue the corresponding Order for Securities to the Custodian Bank. The instruction to issue the corresponding Order for Securities to Scalable Capital is only binding when (i) immediately after pressing the aforementioned button, a corresponding confirmation of receipt and (ii) the corresponding Order for Securities in the transaction list are displayed to the client in the Client Area.

provided by the product manufacturer and is confirmed once the Order for Securities is

- 5.3. As a general rule, Scalable Capital does not accept instructions from the client to issue Orders for Securities (i) between 11:30 pm and 12:15 am, (ii) on weekends (Saturday, Sunday) and
 - (iii) on non-trading days of the execution venue. In addition, the acceptance of instructions to place Orders for Securities without limit and stop prices may be limited outside of the trading hours of the execution venue (gettex currently Monday to Friday from 8:00 am to 10:00 pm, Xetra currently Monday to Friday from 9:00 am to 5:30 pm). In addition, Scalable Capital is entitled, at its reasonable discretion, to set different, extend and/or restrict the times for receiving instructions to place Orders for Securities at any time. Scalable Capital will inform the client of such changes in advance in an appropriate manner.
- 5.4. In order to protect the client, prior to transmission to the Custodian Bank, Scalable Capital will apply a limit price ("Protection Limit") to orders for the acquisition of a financial instrument for which the client has not defined a limit price. The Protection Limit is calculated as the lesser of (i) the client's credit balance available for investment divided by the number of units to be purchased and (ii) the last purchase price of the relevant financial instrument or, in the case of stop order, the stop price multiplied by a factor of 1.05. The Protection Limit is then rounded down to 4 decimal places and adjusted in accordance with the tick sizes defined under Delegated Regulation (EU) 2017/588. The Protection Limit is displayed to the client in the Client Area. The associated Orders for Securities expires 360 days after placement. Scalable Capital explicitly points out that orders to sell a financial instrument are not subject to a Protection Limit. Clients should choose for themselves between maximum execution probability and minimum price to be achieved when selling (by choosing between market and limit order and, if applicable, a limit price).

6. Securities savings plans

6.1. For certain financial instruments marked accordingly in the Client Area of the Platform, the client may instruct Scalable Capital to place Orders for Securities with the Custodian Bank at regular recurring times and at fixed savings rates. The instruction may also provide for a regular increase in the savings rate by a specified percentage up to the applicable maximum order volume. To instruct such a securities savings plan ("**Savings Plan**"), the client must select a financial instrument and (taking into account the applicable Minimum Order Amount) the savings rate in euros in the Client Area of the Platform, review the corresponding details



- agan in the overview displayed in the Client Area and then press the corresponding to confirm. The Savings Plan will only be deemed to be bindingly instructed when CAPOTTESponding confirmation of receipt is displayed to the client in the Client Area immediately after the client presses the aforementioned button. The instruction always includes the proviso that the Custodian Bank must place the Savings Plan for execution via the execution venue gettex, the trading model of the Munich Stock Exchange (Bayerische Börse AG, Karolinenplatz 6, 80333 Munich, Germany) (see Clause 8. Execution of Orders for Securities and Execution Policy).
- Unless the Savings Plan is to be executed on the basis of the freely available credit balance on the clearing account (belonging to the securities account), Scalable Capital will instruct the collection of the Savings Plan instalment in advance by SEPA direct debit from the reference account indicated for the corresponding securities account with clearing account. As a rule, Scalable Capital issues the corresponding Orders for Securities to the Custodian Bank at the time defined when the securities savings plan is instructed. Compliance with this point in time to the exact day cannot be guaranteed and is not promised either. The times of instruction and execution depend, among other things, on the tradability of the instrument, currently available balances of cash and custody account and the data exchange with the Custodian Bank. The client may increase, reduce (to no less than the respective Minimum Order Amount) or discontinue unit purchases at any time ("Change to the Savings Plan"). A Change to the Savings Plan will be taken into account immediately in each case, unless Scalable Capital has already issued the relevant instructions to the Custodian Bank. In this case, the Change to the Savings Plan applies to the subsequent savings rate.
- 6.3. In the event of a change in the securities identification number (*WKN Wertpapierkennnummer*)/ISIN of a financial instrument (for example due to mergers, renaming or other circumstances), Scalable Capital may continue existing Savings Plans under new WKN/ISIN or terminate the Savings Plan. A continuation of the Savings Plan under the new WKN/ISIN cannot be guaranteed and is also not assured. Scalable Capital will inform the client about such a change of the WKN/ISIN and about the continuation or termination in the Client Area.

7. Instruction on the basis of credit balance only

- 7.1. The client may instruct Scalable Capital to place Orders for Securities with the Custodian Bank solely on the basis of the freely available credit balance on the clearing account (belonging to the client's securities account). The client may ensure the required credit balance on the clearing account by (i) initiating a corresponding SEPA direct debit from the reference account (indicated for the relevant securities account) in the Client Area of the Platform, (ii) transferring the corresponding amount or (iii) selling financial instruments from the portfolio. Scalable Capital may make the availability of payment methods dependent on further requirements (in particular to prevent abuse and fraud) (e.g. credit assessment).
- 7.2. The credit balance is freely available if it is not already required for pending transactions (for example other Orders for Securities, withdrawals, securities savings plans). Scalable Capital may determine the available credit balance at its reasonable discretion in order to avoid, to the extent possible, overdrawing the clearing account. However, Scalable Capital cannot guarantee that the clearing account will not be overdrawn. This is due, among other things, to the fact that the actual execution price level is uncertain, certain charges (e.g. taxes) to Scalable Capital may not yet be foreseeable and other relevant circumstances cannot be taken into account.
- 7.3. The client is obliged to settle any overdraft on the clearing account without undue delay. Scalable Capital expressly draws the client's attention to the fact that, if the clearing account is overdrawn, additional costs may be incurred which are to be borne by the client in accordance with the Terms and Conditions of the Custodian Bank (in particular the applicable List of Prices and Services). The client is further obliged, in the event of any overdrawing of the clearing account, to provide Scalable Capital with up to date details of self-employment (and, if applicable, of the industry) for transmission to the Custodian Bank.
- 7.4. In order to avoid double debiting of the clearing account, Scalable Capital may, prior to accepting an instruction for payment, in consultation with the Custodian Bank, require the client to expressly authorise SEPA debit entries for the last eight (8) weeks vis-à-vis the bank where the client's reference account is held. In addition, in order to avoid unintended



borrowing, Scalable Capital may, in agreement with the Custodian Bank, deduct unauthorised SEFActebit anties of the last eight (8) weeks when calculating the freely available balance.

In cordary Trouthe principle of instructions on a credit basis only, Scalable Capital may, in alignment with the Custodian Bank, also accept instructions (purchases) on the basis of brokered but not yet value-dated SEPA direct debit transactions ("Instant") and issue corresponding Orders for Securities to the Custodian Bank. The value date of the SEPA direct debits in the case of Instant is regularly before or at the same time as the normal value date of the Orders for Securities for financial instruments in the Trading Universe. Due to delays in payment transactions, deviating value dates for certain classes of financial instruments and other relevant circumstances, the clearing account may be overdrawn. The above obligations to balance the clearing account, restrictions on the availability of payment methods, as well as regulations to avoid double debits and unintended borrowing shall apply.

8. Execution of Orders for Securities and Execution Policy

- 8.1. In the context of Brokerage, Scalable Capital's only obligation with regard to securities transaction is to receive instructions from the client and place the corresponding Orders for Securities with the Custodian Bank. The actual execution transactions are executed by the Custodian Bank on its own responsibility and in its own name for the account of a third party (principal broking service).
- **8.2.** The terms and conditions agreed between the Custodian Bank and the client apply to the execution of the securities transactions. In this context, Scalable Capital expressly draws the client's attention to the fact that the execution transactions are also subject, among other things, to the legal provisions and terms of business (usages) applicable to securities trading at the execution venue. The actual execution prices may differ from the price data displayed in the Client Area. Execution at a certain price cannot be guaranteed.
- **8.3.** Since Scalable Capital, as contract broker, is interested in an efficient and cost-effective execution of the Orders for Securities at attractive conditions in the interest of the client, Scalable Capital works exclusively with the Custodian Bank. For the aforementioned reasons, only the execution venue gettex, the trading model of the Munich Stock Exchange (Bayerische Börse AG, Karolinenplatz 6, 80333 Munich, Germany), is available for Savings Plans.Further details on the selection of the Custodian Bank, the placing of Orders for Securities with the Custodian Bank and the execution of Orders for Securities can be found in the Execution Policy (Annex 1). The client expressly agrees to this Execution Policy.

9. Price data and quotations

- 9.1. Scalable Capital expressly draws the client's attention to the fact that (i) the price data displayed in the Client Area of the Platform merely represent indicative and non-binding quotations (so-called quotes) of an execution venue and (ii) the other value information relevant for the Orders for Securities (such as estimated order volume, valuation of the securities account positions, other calculations based on the aforementioned basis) is based on these indicative and non-binding quotations. In the case of financial instruments linked to an underlying (such as ETPs), Scalable Capital may allow the entry of quantities, limit and stop prices in terms of the underlying. The conversion into quantities and prices of the financial instrument is provided indicatively on an ongoing basis based on current quotes from an execution venue and the inventory data provided by the product manufacturer.
- **9.2.** Scalable Capital is provided with these quotations by an execution venue, which means that Scalable Capital does not assume any liability towards the client for their accuracy, completeness and up-to-dateness. The exclusion of liability does not apply in the event of a wilful or grossly negligent breach of duty by Scalable Capital.

10. Fees and expenses

- **10.1.** The provisions of the General Terms and Conditions and the applicable List of Prices and Services apply.
- 10.2. The client will issue Scalable Capital a corresponding SEPA direct debit mandate for the satisfaction of the remuneration claim in the application section. In addition, Scalable Capital may also satisfy its remuneration claim from the clearing account (belonging to the relevant securities account) and is entitled to instruct the Custodian Bank to make the corresponding payment.

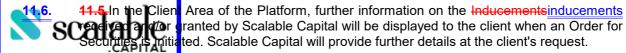


- 10.3. In the event of a Change of Brokerage Model by the client, the fees payable in accordance with the relevant List of Prices and Services will apply from the time the newly selected Brokerage Model is displayed in the Client Area.
- 10.4. The fees paid by the client as advance payments (and not owed for specific Orders for Securities) prior to the Change of Brokerage Model or a termination of the Brokerage will be refunded by Scalable Capital (upon the corresponding request of the client in text form) on a pro rata basis for the part of the settlement period (month or year) that has not expired yet and is relevant (at the time of the Change of Brokerage Model or the termination of the Brokerage), with the calculation being based on months consisting of 30 days and the year consisting of 365 days.

11. Inducements

- 11.1. In connection with the provision of Brokerage (contract brokerage), Scalable Capital may receive (indirectly through the Custodian Bank, if applicable) payments from the operators of the execution venues, from the providers of securities ("Product Providers" product providers) and/or from market makers for the acquisition of certain securities (if applicable) at certain execution venues by clients of Scalable Capital (Inducements inducements). These include transaction-, volume-, cash inflow- and/or portfolio-based sales commission and/or sales follow-up commission. The specific amount of these Inducements inducements depends in the individual case on the respective operator of the execution venue, Product Provider provider and/or market maker as well as on the respective underlying agreement. The amount of the Inducements inducements may be determined based on all clients and therefore cannot be attributed to an individual transaction or an individual client in every case.
- 11.2. The receipt of these Inducements inducements serves to provide efficient and high-quality infrastructure for the acquisition and sale of a wide range of financial instruments as well as comprehensive information at favourable prices.
- 11.3. The client agrees that Scalable Capital may collect and retain these payments within the framework of the statutory prerequisites. In this respect, the client and Scalable Capital agree, in deviation from the statutory provisions of the law of agency, that the client will not have a claim against Scalable Capital for the return of these minor non-monetary Inducements. Without such an agreement, Scalable Capital - assuming the applicability of the law of agency to the services of Scalable Capital under this contract - would have to surrender these minor non-monetary Inducements to the client.
- 41.4.In connection with the provision of Brokerage (contract brokerage), Scalable Capital 11.3. may also pay fees and charges toto and/or receive from the Custodian Bank fees and charges without which the provision of investment services would not be possible to begin with or which are necessary for this purpose and which, by their nature, are not likely to jeopardise the fulfilment of the corresponding statutory dutyduties. In this context, the Custodian Bank receives remuneration granted by from Scalable Capital for and/or pays to Scalable Capital in connection with the brokering, execution and/or processing of client orders a transaction-, volume- and/or portfolio-based remuneration, the amount of which depends on the tradingexecution venue and financial instrument.
- 11.4. In addition, Baader Bank may, depending on a customary market interest rate, receive remuneration granted byfrom or pay to Scalable Capital for its interest expensesa remuneration in connection with the investment of the credit balances on the clients' clearing accounts.
- The client agrees that Scalable Capital may collect and retain these payments within the 11.5. framework of the statutory prerequisites. In this respect, the client and Scalable Capital agree, in deviation from the statutory provisions of the law of agency, that the client will not have a claim against Scalable Capital for the return of these minor non-monetary inducements. Without such an agreement, Scalable Capital – assuming the applicability of the law of agency to the services of Scalable Capital under this contract - would have to surrender these minor non-monetary inducements to the client.





Annex 1: Execution Policy

1. Scope of application

- **1.1.** Scalable Capital applies this policy to the placing of Orders for Securities (initiated by the client) with the Custodian Bank for the purpose of acquiring or selling exchange-traded financial instruments.
- 1.2. The actual execution transactions are executed by the Custodian Bank on its own responsibility and in its own name for the account of a third party (principal broking services). The Custodian Bank may also commission another trading partner as an intermediate commission agent to conclude the corresponding execution transaction.

2. Selection of the Custodian Bank

- 2.1. In the context of Brokerage, Scalable Capital cooperates exclusively with the following Custodian Bank: Baader Bank AG, Weihenstephaner Str. 4, 85716 Unterschleißheim, Germany.
- 2.2. The Custodian Bank was selected based on the following considerations: The Custodian Bank's competitive pricing allows Scalable Capital to offer cost-efficient contract brokerage. The Custodian Bank's modern technical infrastructure allows for efficient integration with Scalable Capital's technical systems. Finally, as a securities specialist, the Custodian Bank has relevant experience in trading financial instruments.

3. Best possible result, execution venue and Collective Orders

- 3.1. Scalable Capital takes all reasonable steps to achieve the best possible result for the client: The best possible result for the client can be determined based on the following factors: the price of the financial instrument and all costs associated with the execution of the order (collectively "Total Fee"), the likelihood and speed of execution, the safety of settlement, the market model, liquidity, technical infrastructure and any other aspects relevant to the execution of the order. Scalable Capital determines the best possible result primarily based on the Total Fee, as the Brokerage's clients are exclusively retail clients.
- 3.2. Scalable Capital only accepts client orders with instructions for execution at the following execution venues: gettex (trading model of the Munich Stock Exchange), Bayerische Börse AG, Karolinenplatz 6, 80333 Munich, Germany as well as Xetra® (trading venue of the Frankfurt Stock Exchange), Deutsche Börse AG, 60485 Frankfurt am Main, Germany. The specification of an execution venue by the client constitutes an explicit instruction to the Custodian Bank and may prevent the Custodian Bank from choosing the execution venue it would choose to achieve the best possible result in accordance with its execution policy if no execution venue is specified. The execution venues were selected based on the following considerations:
- 3.2.1. The pricing and trading model of the execution venues enable Scalable Capital and the Custodian Bank to price the acquisition and sale of financial instruments competitively and attractively for the benefit of the client.
- 3.2.2. The execution venues may provide Scalable Capital with real-time price data for dissemination to the client.
- 3.2.3. The operators of the execution venues have specified execution rules as well as technical implementation rules which ensure proper quotation and price determination in line with the actual market situation. According to these rules, prices on suitable reference markets must be taken into account and defined price corridors must be observed.
- 3.2.4. This limitation to the execution venues specified is in line with the requirement to achieve the best possible result for the client. The connection exclusively to the execution venues specified allows the Custodian Bank and Scalable Capital to reduce their expenses and costs for the benefit of the client. This in turn significantly reduces the amount of the Total Fee. The other cost components (especially fees and charges of the execution venue, costs for clearing and settlement and other fees paid to third parties within the scope of the order execution), on the other hand, only have a minor effect on the amount of the Total Fee.

As at: December 2021



3.3. The presentation, sequence and, if applicable, preselection of execution venues in the order sequence primarily based on the criterion of the Total Fee.

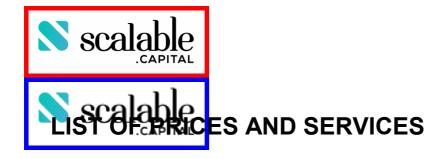
Both Scalable Capital and the Custodian Bank can combine the Orders for Securities for different clients ("Collective Order"). Collective Orders enable cost-effective trading in financial instruments and are therefore in principle also advantageous for the client. However, Collective Orders can also be disadvantageous for the individual client. They can, for example, have a negative impact on market pricing or lead to a reduced allocation for the individual client due to an excessively large order volume. In the latter case, the contract broker has laid down principles for proper order allocation.

4. Miscellaneous

- **4.1.** In the context of Brokerage, Scalable Capital may acquire or sell fractions of financial instruments in the name and for the account of the client. Fractional trading is only possible via the execution venue gettex. The corresponding special conditions of the Custodian Bank apply.
- **4.2.** Scalable Capital regularly reviews execution quality to ensure that the Orders for Securities executed by the Custodian Bank are executed to achieve the best possible result. Scalable Capital uses internal and external systems to review the execution quality.
- **4.3.** This Execution Policy is reviewed by Scalable Capital at least once a year. A review will also take place if Scalable Capital becomes aware of a material change that could result in an execution with the best possible result no longer being guaranteed.



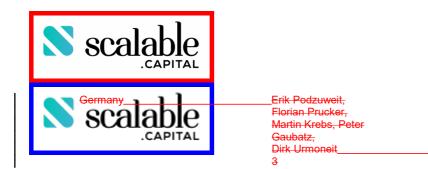
II. List of Prices and Services



As at: December 2021 August 2022

I. Wealth Management (Note: for Brokerage see next page)

Wealth Management fee		dy accounts at			
	Baader Bank	IN G			
	0.7 5 % per yea r	0.325 % per year			
	reduced by the fees charged by the Custodian Bank custodian bank for trade executions and				
	reduced by the Offsetting Amount carried forward from the previous Billing Period.				
	Note: Fees for the services provided by Bankcustodian bank amount to 0.75 % minimum of EUR 75 for accounts held and conditions for further information).	per year (incl. pro rata VAT), with a			
Minimum fee	EUR 0.00	-			
Offsetting Amount carried forward	If the fee calculation (without considering the Minimum Fee) results in a negative amount, this shall be carried forward as the Offsetting Amount for the next billing period.				
Basis	Average market value of client assets u	nder management on valuation days.			
Billing Period	Calendar month (pro rata if applicable)				
Billing Quotient	Number of calendar days in the Billing Period divided by the number of calendar days in the calendar year.				
Due date	With the end of the respective Billing Pe	eriod.			

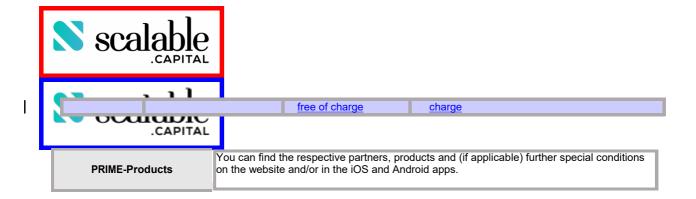


<u>2/3</u>



kerage (Note: for Wealth Management see previous page)

В	rokerage fees		FREEBROKER	PRIMEBROKER	PRIMEBROKER flex		
Flat fee	recu 9		EUR 0.00	year billed annually month bill			
	per savings plan execution	on gettex (Munich stock exchange		EUR 0.00			
Shares, ETFs, ETCs or other ETPs	per individual	on gettex (Munich stock exchange)	EUR 0.99	EUR 0.00 for investment amounts starting at EUR 250 EUR 0.99 for investment amounts below EUI 250			
	trading order	on Xetra (Deutsch			EUR 4.99 per month 35.88 per ed annually divance EUR 0.00 EUR 0.00 for investment amounts starting at EUR 250 per investment amounts below EUR 250 R 3.99 A trading venue fee of 0.01%, minimum party costs for trading and settlement. EUR 0.00 +0.69 % Spread surcharge 0.00 for investment amounts below EUR 250 P 1.69 % Spread surcharge EUR 3.99 +0.69 % Spread surcharge Fur 3.99 +0.69 % Spread surcharge EUR 3.99 for investment amounts starting and settlement. EUR 0.00 + up to 5 % Fund Surcharge for investment amounts starting at EUR 250 for investment amounts below EUR 250 for investment amounts below EUR 250		
		e Boerse)	of EUR 1.50. This cov	vers all third-party costs for trading and settlement.			
Crypto ETPs	per savings plan execution	on gettex (Munich stock exchange	EUR 0.00 +0.99 % Spread surcharge				
		on gettex (Munich stock	EUR 0.99 +0.99 % Spread	EUR 0.99 for investment amounts below EUR			
,,	per	exchange)	surcharge	+0.69 % Spread surcharge			
	individual trading order	on Xetra (Deutsch	+0.99 % Spread +0.69 % Spreat surcharge				
		e Boerse)					
	per savings		<u>EUR 0.99</u>	EUF	<u>R 0.00</u>		
Mutual funds (excl.	<u>plan</u> <u>execution</u>	on gettex (Munich stock	<u>+ up to 5 %</u> <u>Fund</u> surcharge	Fu	und		
ETFs)	<u>per</u> <u>individual</u> <u>trading</u> <u>order</u>	<u>exchange</u> <u>)</u>	<u>EUR 0.99</u>	2	250		
Derivative s	per individual trading order	on gettex (Munich stock exchange	EUR 3.99				
Fee for	brokered payn	nents	FREEBROKER	PRIMEBROKER	PRIMEBROKER flex		
Instant	per SEPA (direct debit	0.99 % of the deposit amount for up to EUR 5,000, each additional euro				



III. Legal notice

- 1. All fees and charges are inclusive of the applicable statutory value-added tax where applicable.
- 2. The provisions of the Client Documentation regarding fees and charges will be applied apply in addition to this fee schedule. With regards to promotions, discounts or any other fee reductions, separate terms and conditions (such as time limits or restrictions of the group of eligible participants) defined by Scalable Capital may apply.
- 3. Scalable Capital may not obtain possession or ownership of client assets. All client assets are held with the custodian bank authorised by the client which is affiliated to the compensation scheme for German banks (Entschädigungseinrichtung deutscher Banken GmbH) and if applicable to an additional voluntary deposit guarantee scheme. Please refer to the information provided by the respective custodian bank.
- 4. Investors who make use of investment services provided by investment services firms such as Scalable Capital are protected by investor compensation. This is the responsibility of the German Compensatory Fund of Securities Trading Companies (Entschädigungseinrichtung der Wertpapierhandelsunternehmen EdW). Details on the scope and prerequisites of a claim for compensation can be found in the statutory provisions (in particular the German Investor Compensation Act (Anlegerentschädigungsgesetz AnlEntG)) and in the information provided by the EdW at http://www.e-d-w.de/.



III. Risks of Investing

Urmoneit



Table of Contents

I.	Introduction	2
II.	General risks of investing	3
III.	Functionality and risks of different asset classes	5
IV.	Functioning and risks of trading securities	20 19
V.	Functioning and risks of investment services	22 21

NOTE: This risk information is provided to the client prior to the conclusion of the contract. As the contents of this risk disclosure are amended from time to time, in particular to comply with legal or other regulatory requirements, the most recent version of this risk disclosure is always available on the website of Scalable Capital GmbH.

As at: December 2021 August 2022



Peter Gaubatz, Dirk Urmoneit_ _1/ 24

2/23



An investment is generally the use of funds in investments, tangible assets or the like for the purpose of making a profit. In the present case, the investment in question is an investment in financial instruments. Risks are part of every investment. Every investor should therefore develop a basic understanding of the characteristics, functioning and risks of an investment. The aim of this document is to provide investors with such an understanding.

1. Objective of the investment

The aim of investment in financial instruments is to preserve or increase assets. The main difference between investing in securities and forms of savings such as savings accounts, cash deposit or fixed-term deposit accounts is the deliberate assumption of risks in order to take advantage of opportunities for returns. In the case of savings products, on the other hand, the amount paid in (nominal) is guaranteed, but the return is limited to the agreed interest rate.

Traditional savings products usually increase in value over time, i.e. through regular payments and interest income. The amount saved is not subject to fluctuations. However, this supposed security may only exist in the short or medium term. The assets can be gradually devalued by inflation. If the applicable interest rate is lower than inflation, the investor has to accept a loss of purchasing power and thus a financial loss. The longer the investment period, the greater the negative impact of inflation on the assets.

Investment in securities is intended to protect against this gradual loss of wealth by generating a return above the level of inflation. However, the investor must be prepared to bear the various risks of the investment.

2. Interplay of return, security and liquidity

In order to select an investment strategy and the corresponding investment instruments, it is important to be aware of the importance of the three basic pillars of investment, namely return, security and liquidity:

- Return is the measure of the economic success of an investment, measured in terms of
 profits or losses. This includes, among other things, positive price developments and
 distributions such as dividends or interest payments.
- **Security** is geared to the preservation of the invested assets. The security of an investment depends on the risks to which it is exposed.
- **Liquidity** describes the availability of the invested assets, i.e. in what period and at what cost the invested assets can be sold.

The objectives of return, security and liquidity are interrelated. An investment with high liquidity and high security does not usually offer high return. An investment with high return and relatively high security may be characterized by lower liquidity. An investment with high return and high liquidity usually has low security.

Investors must weigh these objectives against each other according to their individual preferences and financial and personal circumstances. Investors should be aware that an investment that promises to achieve all three objectives is usually "too good to be true".

3. Risk diversification

For investment purposes, it is particularly important not only to know and take into account the risks of individual securities or asset classes, but also to understand the interaction of the various individual risks in the portfolio context.

Taking into account the targeted return, the portfolio risk should be optimally reduced by a suitable combination of investment instruments. This principle, i.e. the reduction of the risk of an investment through an appropriate portfolio composition, is referred to as spreading risk or diversification. The principle of diversification follows the principle of not "putting all your eggs in one basket". Investors spreading their investment over just a few assets, may be exposed to unnecessarily high risk. Appropriate diversification can reduce the risk of a portfolio not just to the average of the individual risks of the portfolio components, but usually below that level. The degree of risk reduction depends on how the prices of the portfolio components are correlated.



portfolio components to each other. In order to reduce the overall risk of the portfolio, investors should allocate their funds to investments that have as low or negative a correlation to each other as possible. This can be done by spreading investments across regions, sectors and asset classes, among other things. In this way, losses on individual investments can be partially offset by gains on other investments.

II. General risks of investing

There are general risks associated with investing that are significant regardless of the particular asset class, the particular way in which securities are traded or the particular investment service provided. Some of these risks are described below.

1. Economic risk

The overall economic development of a national economy typically takes place in cycles, the phases of which can be divided into the sub-sections upswing, peak phase, downswing and trough phase. These economic cycles and the interventions by governments and central banks that are often associated with them can last for several years or decades and have a significant impact on the performance of various asset classes. Unfavourable economic phases can thus affect an investment over the long term.

2. Inflation risk

The inflation risk describes the danger of suffering a financial loss due to the devaluation of money. If inflation - i.e. the positive change in the prices of goods and services - is higher than the nominal return on an investment, this results in a loss of purchasing power equal to the difference. In this case, one speaks of negative real interest rates.

The real rate of return can serve as a benchmark for a possible loss of purchasing power. If the nominal interest rate of an investment is 4% over a certain period of time and inflation is 2% over this period, this results in a real interest rate of +2 % per year. In the case of inflation of 5%, the real return would only be -1 %, which would correspond to a loss of purchasing power of 1% per year.

3. Country risk

A state can influence the movement of capital and the transferability of its currency. If, for this reason, a debtor domiciled in such a state is unable to meet an obligation (on time) despite its own solvency, this is referred to as a country or transfer risk. An investor may suffer a financial loss as a result.

Reasons for such an influence on capital movements and the transferability of the currency can be, for example, a lack of foreign exchange, political and social events such as changes of government, strikes or foreign policy conflicts.

4. Currency risk

In the case of investments in a currency other than the investor's home currency, the return achieved does not depend exclusively on the nominal return on the investment in the foreign currency. It is also influenced by the development of the exchange rate of the foreign currency to the home currency. A financial loss may arise if the foreign currency in which the investment was made depreciates against the domestic currency. Conversely, the investor may benefit if the home currency depreciates. A currency risk exists not only in the case of cash investments in foreign currencies, but also in the case of investments in shares, bonds and other financial products which are quoted in a foreign currency or make distributions in a foreign currency.

5. Liquidity risk

Investments that can usually be bought and sold at short notice and whose buying and selling prices are close together are called liquid. For these investments, there are usually a sufficient number of buyers and sellers to ensure continuous and smooth trading. In the case of illiquid investments, on the other hand, or even during market phases in which there is insufficient liquidity, there is no guarantee that it will be possible to sell an investment at short notice and without a significant price discount. This can lead to asset losses if, for example, an investment can only be sold at a lower price.



The value of a investment may fluctuate over time. This applies in particular to the prices of securities. The so-called volatility is a measure of these fluctuations within a certain period of time. The higher the volatility of an investment, the greater the fluctuations in value (both upwards and downwards). A longer-term investment in the capital market counteracts short-term fluctuations insofar as short-term fluctuations in value become less relevant over a longer period of time.

7. Cost risk

Costs are often neglected as a risk factor of investments. However, overt and hidden costs are of crucial importance for investment success. For long-term investment success, it is essential to pay close attention to the costs of an investment.

Credit institutions and other financial- or securities services providers generally pass on transaction costs for the purchase and sale of securities to their clients and may also charge a commission for the execution of orders. In addition, banks, fund providers or other financial service providers or intermediaries usually charge so-called follow-up costs, such as costs for custody account management, management fees, initial charges or pay commissions, which are not readily apparent to the client. These costs should be included in the overall economic analysis: The higher the costs, the lower the effectively achievable return for the investor.

8. Tax risks

Income generated from investments is generally subject to tax and/or duties for the investor. Changes in the tax framework for investment income may lead to a change in the tax and duty burden. In the case of investments abroad, double taxation may also occur. Taxes and duties therefore reduce the effectively achievable return for the investor. In addition, tax policy decisions can have a positive or negative impact on the performance of the capital markets as a whole. If necessary, the investor should contact their tax authority or their tax advisor in order to clarify tax issues and reduce the associated risks.

9. Risk of credit-financed investments

Investors may be able to obtain additional funds for investment by borrowing additional funds with the aim of increasing the amount invested. This approach results in leverage of the capital invested and may lead to a significant increase in risk. In the event of a falling portfolio value, it may no longer be possible to service additional funding obligations of the loan or interest and redemption claims of the loan, which may result in the investor being forced to (partially) sell the portfolio. Private investors are therefore generally advised against loan-financed investments. As a rule, private investors should only use freely disposable capital for investments that are not required for current living expenses or to cover current liabilities.

10. Risk of incorrect information

Accurate information forms the basis for successful investment decisions. Wrong decisions can be made due to missing, incomplete or incorrect information as well as incorrect or delayed information transmission. For this reason, it may be appropriate under certain circumstances not to rely on a single source of information, but to obtain further information. An example here may be the basic information sheets, key investor information and other sales documents made available by the provider of the financial instrument.

11. Risk from trading interruptions and disruptions

Trading in financial instruments may be interrupted temporarily, for example due to technical malfunctions or by the execution venue, or may be temporarily unavailable for other reasons. In the case of volatile investments in particular, investors may not be able to sell the investment as a result. In the meantime, losses may occur.

12. Risk of self-custody

The proprietary custody of securities opens up the risk of loss of the certificates. The replacement of the securities documents embodying the investor's rights can be time-consuming and costly. Self-custodians also risk missing important deadlines and dates, so that certain rights can only be asserted with delay or not at all.



Securifes addired abroad are usually held in custody by a third party domiciled abroad selected by the custodian bank. This can lead to increased costs, longer delivery times and uncertainties with regard to foreign legal systems. In particular, in the event of insolvency proceedings or other enforcement measures against the foreign custodian, access to the securities may be restricted or even excluded.

III. Functionality and risks of different asset classes

1. Cash and fixed-term deposits

1.1. General

The acceptance of third-party funds as deposits or other unconditionally repayable funds from the public is referred to as deposit business. Legally, this is usually a loan. As a rule, a distinction is made between cash deposits and fixed-term deposits. Deposits in a cash deposit account are subject to a fixed interest rate without a fixed term. The deposit is available daily. A fixed-term deposit account, on the other hand, has a fixed term during which the investor cannot access the deposit (or can only access it at the loss of the agreed interest).

1.2. Specific risks

- Inflation **risk**: Inflation risk is the change in the purchasing power of the final repayment and/or the interest income from an investment. If, during the term of a deposit, inflation changes in such a way that it exceeds the interest rate on the deposit, the investor's effective purchasing power falls (negative real interest).
- **Default risk:** There is a risk that the deposit-taking credit institution may default (e.g. in the event of insolvency), i.e. it may no longer be able to repay the savings deposits. This risk can be mitigated by so-called deposit guarantee schemes, in which the repayment of the savings deposit is guaranteed in part or in full by the deposit guarantee scheme. In Europe, all EU member states have agreed to create national deposit guarantee schemes in accordance with harmonised European requirements. The EEA countries that are not members of the EU (e.g. Norway) have also set up deposit guarantee schemes. These deposit guarantee schemes cover up to a certain amount (in the EU generally up to EUR 100,000) if a bank is unable to repay its clients' deposits.
- **Interest rate risk:** Cash deposits are subject to the risk of a change in the applicable interest rate by the deposit-taking credit institution.
- Foreign currency risks: If cash deposits or fixed-term deposits are concluded in a currency other than the investor's home currency, the development of the exchange rate of the foreign currency to the home currency also influences the success of the investment. In addition, there are country risks in the form of influence on capital movements and the transferability of currencies.

2. Shares

2.1. General

Shares are securities issued by companies to raise equity capital and certify an ownership right in the company. A shareholder is therefore not a creditor as with a bond, but a co-owner of the company. The shareholder participates in the economic success and failure of the company through profit distributions, so-called dividends, and the performance of the share price.

The extent of the participation in the company evidenced by the share is determined, in the case of par value shares, by the fixed nominal amount stated. A no-par share is denominated in a specific number of shares. The participation quota of the individual shareholder and thus the scope of their rights is derived from the ratio of the number of shares held by them to the total number of shares issued.

There are different types of shares that carry different rights. The most important types are ordinary shares, preferred shares, bearer shares and registered shares. While ordinary shares do carry voting rights, preferred shares do not. To compensate for this, preferred shareholders



receive preferential treatment, e.g. in the distribution of dividends. A bearer share does not require the share holder to be entered in a share register. Shareholders can exercise their rights even without registration. Bearer shares are therefore more easily transferable, which typically improves their tradability. In the case of a registered share, the name of the holder is entered into the company's share register. Without registration, the rights arising from ownership of the share cannot be exercised. Registered shares with restricted transferability are shares whose transfer to a new shareholder is also subject to the company's approval. Registered shares with restricted transferability are advantageous for the issuing company in that it retains an overview of the group of shareholders. However, registered shares with restricted transferability do not occur frequently.

Participation in a stock corporation confers various rights on shareholders. Share holder rights are defined by the local stock corporation acts and the articles of association of the company concerned. These are essentially property and management rights.

With regard to property rights, the most important are the entitlement to dividends, subscription rights and entitlement to additional or bonus shares:

- A dividend is the annual distribution of profits by the company to its shareholders. It depends on the economic development of the company, in particular on the net profit. A decision on the amount of the dividend is made by the shareholders at the Annual General Meeting as part of the appropriation of profits.
- A subscription right is the right of a shareholder to participate in a capital increase in order to preserve existing voting rights and to compensate for a possible asset disadvantage. An appropriate period of time must be observed for the exercise of the subscription right (which is independently tradable for this time).
- Additional or bonus shares may be issued as part of a capital increase from company funds. In such a case, the company increases the share capital from its own reserves, without making external contributions. The value of the company does not increase as a result (in contrast to the number of shares).

With regard to administrative rights, the rights to participate in the Annual General Meeting, the right to information and the right to vote are particularly worthy of mention. These administrative rights are prescribed by law and enable shareholders to safeguard their interests. As a rule, the Annual General Meeting is held annually. At this meeting, the shareholders pass resolutions on items on the agenda. Items for resolution are those provided for by law or the articles of association (e.g. the appropriation of the balance sheet profit, amendments to the articles of association or the discharge of the management board and supervisory board). At the Annual General Meeting, shareholders have a right to information on legal and business matters. Only in exceptional cases does the management board have the right to refuse to provide information. The shareholder's right to vote is the most important administrative right. As a rule, each share is allocated one vote. Preferred shares are an exception. Holders of these have no voting rights, but are given preference in the distribution of the unappropriated profit. Voting rights can either be exercised personally by attending the Annual General Meeting or transferred to a third party by proxy.

REITs are a special type of real estate investment. These are regularly listed stock corporations whose business consists of the acquisition, construction, rental, leasing and sale of real estate. In addition to the risks inherent in an investment in shares, there are also special risks associated with real estate as an asset class. While REITs in Germany have the legal form of a stock corporation, foreign REITs can take other forms. In the case of REITs, the assets must consist mainly of real estate and, in addition, the majority of the distributable profit must be distributed to the shareholders. If certain conditions are met, REITs are tax-efficient, as income is not taxed at the level of the company but only at the level of the shareholders. If REITs are listed on the stock exchange, as is the case in Germany, the value is determined by the available supply and the demand.

2.2. Specific risks

- **Price risk:** Shares can be traded on the stock exchange as well as over the counter. The price of a share is determined by supply and demand. There is no formula for calculating the "correct" or "fair" price of a share. Models for calculating share prices are always



subject to subjective assumptions. The price formation depends to a large extent on the university of the accessible information of the market participants. Numerous emplical studies show that stock prices cannot be predicted systematically. Share prices are influenced by many factors. The associated risk of a negative share price development can be roughly divided into company-specific risk and general market risk. The company-specific risk depends on the economic development of the company. If the company's economic development is worse than expected, this can lead to negative share price developments. In the worst case, namely in the event of insolvency and subsequent bankruptcy of the company, the investor may suffer a total loss of their invested capital. However, it is also possible for the price of a share to move as a result of changes in the market as a whole, without this price change being based on company-specific circumstances. Price changes that are more likely to occur due to general trends in the stock market and are independent of the economic situation of the individual company are referred to as general market risk.

- Insolvency risk: As shareholders are only serviced in the event of insolvency after all other
 creditor claims have been serviced, equities are considered to be a relatively high- risk
 asset class.
- **Dividend risk:** Shareholders' participation in the company's profits through monetary distributions are called dividends. Just like a company's future profits, future dividends cannot be predicted. If a company earns a lower-than-planned profit or no profit at all and has not set aside any reserves, the dividend may be reduced or suspended altogether. However, an equity investor is not entitled to a distribution even if a profit is made. If the company deems provisions necessary, e.g. due to expected future costs (lawsuits, restructuring, etc.), it may suspend the dividend despite a profit.
- **Interest rate risk:** As interest rates rise, share prices may decline because, for example, the company's borrowing costs may increase or future profits may be discounted at a higher interest rate and thus be valued lower at the present time.
- Liquidity risk: Usually, buying and selling prices are quoted on an ongoing basis for shares traded on the stock exchange, especially for companies with a high enterprise value that are part of a major share index, such as the MSCI World Index. If, for various reasons, no tradable prices are available on the market, the shareholder temporarily has no possibility to sell their position, which can have a negative impact on their investment. An example of illiquid shares are the so-called penny stocks. These are characterised by a very low stock market price (usually below the equivalent of one US dollar) and are often not traded on a market regulated and supervised by state-approved bodies. There is a risk that the security can only be resold under difficult conditions and at a considerable price disadvantage (due to a very wide spread between supply and demand prices). In addition, penny stocks are also subject to an increased risk of price manipulation by market participants.
- **Psychology of market participants:** In addition to objective factors (economic data, data on the company, etc.), psychological factors also play a role when a security is traded on an organised market, e.g. a stock exchange. Expectations of market participants, who may hold irrational opinions under certain circumstances, can contribute to rising or falling prices or decisively reinforce them. In this respect, share prices also reflect investors' assumptions, moods, hopes and fears. The stock market is also a market of expectations, whereby behavioural patterns do not always have to be comprehensible.
- Risk of loss and modification of shareholder rights: The shareholder rights already described (in particular the property and management rights) can be changed or replaced by measures under company law. Examples include mergers, demergers and changes of legal form. In addition, major shareholders (i.e. shareholders with a corresponding majority) can also force minority shareholders to leave the company by means of a so-called "squeeze-out". Although they receive a legally prescribed compensation, they lose all shareholder rights in return and are forced to give up their investment.
- Risk of delisting: The listing of a share on a stock exchange increases its tradability considerably. Stock corporations can have the listing of their shares revoked by the stock exchange (taking into account legal regulations as well as the stock exchange legal



Screvisions) The shareholders' rights (in particular the asset and management rights) are not affected by this in principle, but the liquidity of the investment suffers significantly from such a so-called "delisting".

3. Bonds

3.1. General

Bonds refer to a wide range of interest-bearing securities (also known as fixed-income securities). In addition to "classic" bonds, these also include index-linked bonds, covered bonds and structured bonds. The basic mode of operation is common to all bond types. In contrast to shares, bonds are issued by companies as well as by public institutions and governments (so-called issuers). They do not grant the holder any share rights. By issuing bonds, an issuer raises debt capital. The purchaser of the bond becomes the creditor of a monetary claim against the issuer (debtor). Bonds are usually tradable securities with a nominal amount (amount of debt), an interest rate (coupon) and a fixed term.

As with a loan, the issuer undertakes to pay the investor a corresponding interest rate. Interest payments can be made either at regular intervals during the term or cumulatively at the end of the term. At the end of the term, the investor also receives the nominal amount. The amount of the interest rate to be paid depends on various factors. The most important parameters for the level of the interest rate are usually the creditworthiness of the issuer, the term of the bond, the underlying currency and the general market interest rate level.

Depending on the method of interest payment, bonds can be divided into different groups. If the interest rate is fixed from the issuance over the entire term, we speak of "fixed rate bonds", for example. Bonds for which the interest rate is linked to a variable reference interest rate and whose interest rate can change during the term of the bond are called "floating rate bonds". A possible company-specific premium or discount on the respective reference interest rate is usually based on the issuer's credit risk. A higher interest rate generally means a higher credit risk. Just like shares, bonds can be traded on stock exchanges or over the counter.

The returns that investors can achieve by investing in bonds result from the interest on the nominal amount of the bond and from any difference between the buying and selling price. Empirical studies show that the average return on bonds over a longer time horizon has historically been higher than that on fixed-term deposits, but lower than that on stocks (source: Siegel, J. (1992). The Equity Premium: Stock and Bond Returns Since 1802. Financial Analysts Journal, 48(1), 28-38+46).

3.2. Specific risks

- Issuer/creditworthiness risk: An obvious risk when investing in bonds is the issuer's default risk. If the issuer cannot meet their obligation to the investor, the investor faces a total loss. In contrast to equity investors, however, bond investors are in a better position in the event of insolvency, as they provide the issuer with debt capital and their claim can be serviced (in part, if necessary) from any insolvency assets that may arise. The creditworthiness of many issuers is assessed at regular intervals by rating agencies and divided into risk classes (so-called ratings). However, ratings are not to be understood as a recommendation for an investment decision. Rather, they can be included as information when the investor is considering an investment decision. An issuer with a low credit rating usually has to pay a higher interest rate to the buyers of the bonds as compensation for the credit risk than an issuer with an excellent credit rating. In the case of secured bonds ("covered bonds"), the credit rating depends primarily on the extent and quality of the collateralisation (cover pool) and not exclusively on the creditworthiness of the issuer. In addition, the risk of a loss also depends on the so-called rank of the bond. Subordinated bonds are subject to greater risk in this respect, as their creditors are only serviced on a subordinated basis in the event of insolvency.
- **Inflation risk:** Inflation risk is the change in the purchasing power of the final repayment and/or the interest income from an investment. If, during the life of a bond, inflation changes in such a way that it exceeds the interest rate on the bond, the investor's effective purchasing power falls (negative real interest).
- **Price risk:** The price of a bond is influenced by various factors. The price of a bond is also subject to the interplay of demand and supply. In particular, the level of key interest rates



set by the central bank has a significant influence on the value of a bond. When interest tates rise for example, the yield on a fixed-rate bond becomes relatively less attractive and the price of the bond falls. Thus, a rise in market interest rates is usually accompanied by falling bond prices. The magnitude of the response to changes in the market interest rate is not always the same. Rather, a bond's "sensitivity to interest rate changes" depends on its remaining maturity and the size of its coupon. Thus, even if an issuer pays all interest and the principal amount at maturity, a bond investor may incur a loss if, for example, it sells before maturity at a price lower than the issue or purchase price of the bond. In addition, the aforementioned credit and inflation risks may also have an adverse effect on the price of the bond.

4. Commodities

4.1. General

Investments in commodity products are counted among the alternative asset classes. Unlike shares and bonds, commodities, if traded for the purpose of investment, are usually not physically delivered but traded via derivatives (mostly futures, forwards or swaps). Derivatives are contracts in which the parties to the contract agree to buy or sell a particular commodity (underlying asset) at a specified price in the future. Depending on whether the market price of the commodity is above or below the agreed price, the value of the derivative is positive or negative. In most cases, there is no actual delivery of the commodity, but a settlement payment for the difference between the market price and the agreed price. This approach facilitates trading as challenges such as storage, transportation and insurance of the commodities can be ignored. However, this synthetic way of investing in commodities comes with some peculiarities that need to be taken into account. Commodities only provide an investor with the prospect of income through price gains and do not offer any distributions.

If the investor wishes to invest in commodities, in addition to a direct investment in the commodity, which is generally not suitable for private investors, they can, for example, also buy shares in a commodity fund or a security that tracks the performance of commodities.

Open-ended commodity funds share the characteristics, operation and risks of the open-ended investment funds described elsewhere. In addition to these risks, there are also risks specific to the investment of commodities. Open-ended commodity funds invest primarily in commodity equities (i.e. companies associated with the mining, processing and sale of commodities) or derivatives of the relevant commodity. Open-ended commodity funds usually have an active fund management that is responsible for the purchases and sales within the fund. Ongoing fees are charged for this, which can be comparatively high. Passive investment instruments, such as ETFs, are usually cheaper as they only track a commodity index (consisting of several different commodities).

If the investor wishes to invest in only one commodity, they must buy a corresponding security that tracks the performance of that commodity (exchange-traded commodities, ETCs). Like ETFs, ETCs are traded on the stock exchange. However, there is an important difference to note: The capital invested in an ETC is not a special asset that is protected in the event of the issuer's insolvency. An ETC is in fact a debt security of the ETC issuer. Compared to an ETF, investors in an ETC are therefore exposed to counterparty risk. To minimise this risk, issuers use different methods of collateralisation. The criteria relevant for the selection of an ETF are correspondingly applicable to ETCs (cf. Section 7.5).

4.2. Specific risks

- Price risk: In general, investments in commodities products are exposed to the same price risks as direct investments in commodities. Special events such as, for example, natural disasters, political conflicts, government regulation or weather fluctuations can affect the availability of commodities and thereby lead to a drastic change in the price of the underlying and, under certain circumstances, also of the derivative. This can also lead to a restriction of liquidity and result in falling prices. As a production factor for industry, the demand for certain commodities such as metals and energy sources significantly depends on the general economic development.
- Roll loss risk: The derivative mapping of a commodity (for example via futures) within the framework of an ETF or ETC requires (depending on the methodology) the so-called rolling



of futures contracts into the next time period. This is necessary because futures contracts only have a limited term and must therefore be switched to the next due contract before expiry (the contract is "rolled"). In this case, a peculiarity may arise in connection with the so-called contango. "Contango" means that futures contracts with shorter maturities trade at a discount to futures contracts with longer maturities. This can occur, for example, when there is an oversupply and a lack of demand for the commodity. Rolling the futures contract into the next time period now results in the shorter maturity futures contract having to be sold at a lower price and the longer maturity futures contract having to be bought at a higher price. Each roll can lead to a loss in this context, regardless of the general price development of the commodity on the so-called spot market.

- **Counterparty risk:** Trading in derivatives involves a risk with regard to the structure of the derivative contract. If the counterparty is unable or unwilling to meet its obligation under the derivative contract, the derivative contract may not be performed in whole or in part.

5. Foreign exchange

5.1. General

Investments in foreign currencies offer investors an opportunity to diversify their portfolios. Furthermore, investments in the aforementioned asset classes, among others, are often associated with the assumption of foreign currency risks. If, for example, a German investor invests directly or indirectly (e.g. via a fund or ETF) in American equities, their investment is subject not only to equity risks but also to the exchange rate risk between the Euro and the US dollar, which can have a positive or negative impact on the value of their investment.

5.2. Specific risks

- Exchange rate risk: Exchange rates of different currencies may change over time and there may be significant price fluctuations. For example, if a German investor invests in US dollars or in a share quoted in US dollars, a depreciation of the US dollar against the Euro (i.e. appreciation of the Euro) will have an adverse effect on their investment. Under certain circumstances, even a positive share price performance may be overcompensated by the weakening of the US dollar. Country-specific risks can also have an impact on the exchange rate of a currency. For example, the currencies of oil-exporting countries can depreciate sharply in the event of strong oil price distortions.
- **Interest rate risk:** If interest rates change in the home market or in the market of the foreign currency, this can have a significant impact on the exchange rate, as changes in interest rate levels can sometimes trigger large cross-country capital movements.
- Regulatory risks: Central banks play a critical role in the pricing of exchange rates. In addition to money supply and interest rates, some central banks also control exchange rates. They intervene in the markets as soon as certain thresholds are reached by selling or buying their own currency, or they peg the exchange rate in whole or in part to a foreign currency. If these strategies are changed or cancelled, this can lead to considerable distortions on the corresponding currency markets. This was seen, for example, when the Swiss National Bank abandoned the setting of the minimum exchange rate of the Swiss franc (CHF) against the Euro (EUR) of 1.20 EUR/CHF in January 2015 and the exchange rate fell from 1.20 EUR/CHF to 0.97 EUR/CHF on the same day.

6. Real Estate

6.1. General

This asset class includes residential real estate (e.g. apartments and houses), commercial real estate (e.g. office buildings or retail space) and companies that invest in or manage real estate. The investment can be made either directly through the purchase of the properties or indirectly through the purchase of shares in real estate funds, real estate investment trusts (REITs) and other real estate companies.

Open-ended real estate funds share the characteristics, mode of operation and risks of the open-ended investment funds described elsewhere. The main characteristic is that the fund's assets are predominantly invested in real estate (e.g. commercially used land, buildings, own construction projects). Special legal provisions apply to the redemption of unit certificates.



hyperions must hold open-ended real estate funds for at least 24 months and give 12 months' notice 9. Fee mpt on. Furthermore, the investment conditions of open-ended real estate funds may stipulate that the fund units can only be returned to the capital management company on certain dates (at least once a year). The Terms of Investment may also stipulate that the redemption of units may be suspended for a period of up to three years. In addition to the risks inherent in an investment in real estate, there are therefore special risks associated with restricted redemption or liquidity.

6.2. Specific risks

- **Earnings risk:** The acquisition of real estate requires a high investment at the outset, which is only amortised over time through cash flows from letting and leasing. However, the earnings potential can be relatively easily disrupted by restrictions on usability in terms of time and the physical object, so that the amortisation of the initial investment takes a longer period of time.
- Valuation risk: A large number of criteria play a role in the valuation of a property (location, size, environment, area used, interest rate level, etc.). In addition, the real estate market consists of geographically separate submarkets. For these reasons, property valuation is subject to numerous uncertainties that are difficult to forecast in detail.
- **Liquidity risk:** Real estate is a relatively illiquid asset class because the process of valuation, sale and transfer of ownership can take a long time due to the highly individual nature of real estate and the existence of submarkets. It is therefore usually not possible to realise the value of a property quickly. The indirect acquisition of real estate through shares in real estate companies reduces this risk.
- **Transaction costs:** The process of valuation, sale and transfer of direct real estate investments incurs relatively high costs compared to other financial investments.
- **Price risk:** When investing indirectly in real estate through the purchase of units in real estate funds or REITs, the investor is exposed to a price risk. The price may change in the course of general market fluctuations without the situation of the fund having changed.

7. Open-ended investment funds

7.1. General

Investment funds are vehicles for collective investment. In the EU they are subject to the Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities (UCITS) Directive and the applicable national laws. Foreign investment funds may be organised in the same or similar way to UCITS funds. However, there may also be significant legal or other differences. If foreign investment funds are distributed in the EU, certain legal requirements must be met, compliance with which is checked by the national regulators.

Open-ended investment funds (unlike closed-ended investment funds) are open to an unlimited number of investors. In an open-ended investment fund, a capital management company usually pools the money of many investors in a special fund. However, special forms of investment funds are also possible (such as investment stock corporations or investment limited partnerships). The capital management company invests these funds in various assets (securities, money market instruments, bank deposits, derivative instruments, real estate) in accordance with a defined investment strategy and the principle of risk diversification and manages them professionally. As separate assets, the fund assets must be kept strictly separate from the asset manager's balance sheet for reasons of investor protection. For this reason, the assets belonging to the investment fund are held in custody by the so-called custodian.

Investors may acquire a co-entitlement to the fund assets at any time by purchasing investment unit certificates via a credit institution or the capital management company. The value of an individual investment unit certificate is calculated by dividing the value of the fund assets by the number of investment unit certificates issued. The value of the fund's assets is usually determined using a predefined valuation procedure. For exchange-traded investment funds, continuous exchange trading is also available for pricing and acquisition.

The investment units can be liquidated in two ways. Firstly, it is generally possible to return the investment unit certificates to the Investment Management Company at the official redemption



price Secondly, the investment unit certificates may be traded on a stock exchange. Third party costs (e.g. issue premium, redemption discount, commission) may be incurred in the case of both the purchase and the liquidation of investment unit certificates.

The key investor information, the sales prospectus and the investment conditions provide information on the investment strategy, the ongoing costs (management fee, operating costs, costs of the custodian, etc.) and other key information relating to the open-ended investment fund. In addition, the semi-annual and annual reports to be published are an important source of information.

The different types of open-ended investment funds can be differentiated in particular according to the following criteria:

- Type of management: A distinction is made between active and passive management. The aim of active management is to ensure positive performance by continually adjusting the portfolio. In contrast, the performance of passive management is closely linked to the performance of a tracked index.
- **Composition:** Fund assets may be composed of various asset classes (e.g. equities, interest-bearing securities, commodities).
- **Geographical focus**: Open-ended investment funds can either focus on specific countries or regions or invest globally
- **Time horizon:** Open-ended investment funds may have a fixed or an unlimited duration.
- **Use of income:** Open-ended investment funds can distribute income regularly or use it to increase the fund's assets (reinvest).
- **Currency:** The prices of the investment unit certificates of open-ended investment funds may be offered in Euro or a foreign currency.
- **Hedging:** The capital management company or a third party can guarantee a certain performance, certain distributions or a certain preservation of value.

7.2. Specific risks

- **Fund management**: The specific investment decisions are made by the management of the capital management company. Investors cannot influence the composition of the fund assets.
- Costs: The professional management of the fund incurs additional costs that would not be incurred if the securities tied up in the fund assets were purchased by the investor themself. In addition, there are often one-off issue surcharges which, together with the ongoing management costs, make up the total costs of this form of investment and, depending on the holding period, can have an unfavourable impact on the return on the investment. Investors should therefore always take the total costs into account when purchasing an investment fund (in particular management costs, transaction costs, issue surcharges and redemption fees).
- **General market risk:** A broad diversification of the fund's assets according to various aspects cannot prevent a downward overall trend on one or more stock exchanges from being reflected in significant declines in unit prices.
- **Misinterpretation of performance statistics:** To the extent that so-called performance statistics are used to assess the Fund's investment performance to date, there is a special risk of misinterpretation. In particular, it should be noted that past performance cannot guarantee future performance.
- Risk concentration: Risk concentration increases as a fund becomes more specialised, for example in a particular region, sector or currency. However, this increased risk can also bring increased opportunities for returns.
- Risk of suspension and liquidation: Under certain circumstances, the capital management company may temporarily restrict, suspend or permanently discontinue the issue of fund units.
- Risk of transfer or termination of the investment fund: Under certain conditions, both



the transfer of the investment fund to another investment fund and the termination of management by the capital management company are possible. In the event of a transfer, continued management may take place on less favourable terms. In the case of termination, there is a risk of (future) lost profits.

- Risk arising from the use of derivatives: Investment funds may invest in derivatives (in particular options, financial futures and swaps). These may not only be used to hedge the investment fund, but may also form part of the investment strategy. The leverage effect of derivative transactions also results in greater participation in the price movements of the underlying asset. This may result in an indeterminable risk of loss when the transaction is entered into.
- Use of securities lending transactions: An investment fund may enter into securities lending transactions in order to optimise returns. If a borrower cannot meet its obligation to return the securities and the collateral provided has lost value, the investment fund is at risk of losses.

7.3. Exchange Traded Funds in particular

Exchange Traded Funds ("ETFs") are exchange-traded open-ended investment funds that track the performance of an index - such as the global stock index MSCI World. They are also referred to as passive index funds. In contrast to active investment strategies, which aim to outperform a benchmark by selecting individual securities ("stock picking") and determining favourable times for entry and exit ("market timing"), a passive investment strategy does not aim to outperform a benchmark, but to replicate it at the lowest possible cost.

Like other open-ended investment funds, ETFs give investors access to a broad portfolio of stocks, bonds or other asset classes such as commodities or real estate. Unlike other open-ended mutual funds, ETFs are usually not bought or sold directly from a capital management company; instead, trading takes place on an exchange or other trading venue. Thus, an ETF can be traded on securities exchanges just like a stock. To improve liquidity, market makers are usually appointed for ETFs to ensure sufficient liquidity by regularly providing bid and ask prices. However, there is no obligation to provide liquidity.

ETFs can replicate their underlying indices in two different ways. In the case of physical replication, the index is replicated by purchasing all index components (e.g. all the shares of the MSCI World Index) or, if applicable, a relevant subset. In the case of synthetic replication, the ETF provider concludes an agreement in the form of a swap with a bank (or several banks) in which the exact performance of the desired index is guaranteed and collateralised. Thus, a synthetic ETF generally does not hold the underlying securities.

7.4. Special risks with ETFs

ETFs are a special type of open-ended investment fund. They are therefore subject to the same risks as other types of open-ended investment funds (see above). In addition, there are ETF-specific risks:

- Price risk: Since ETFs passively track an underlying index and are not actively managed, they generally bear the basis risks of the underlying indices. ETFs therefore fluctuate directly in proportion to their underlying. The risk-return profile of ETFs and their underlying indices are therefore very similar. If the DAX falls by 10%, for example, the price of an ETF tracking the DAX will also fall by around 10%.
- **Exchange rate risk:** ETFs contain exchange rate risks if their underlying index is not quoted in the ETF's currency. If the index currency weakens against the ETF's currency, the ETF's performance will be negatively affected.
- Liquidity risk: Particularly in illiquid market phases, there is a risk that the ETF price may
 deviate from the intrinsic value of the fund. This can arise, for example, due to a lack of
 liquidity in the asset class represented by the ETF (so-called underlying) and associated
 inefficiencies in the so-called creation/redemption process (i.e. the issue and redemption of
 ETF units).
- Replication risk: ETFs are also subject to replication risk, i.e. there may be differences
 between the value of the index and the ETF ("tracking error"). This tracking error may go
 beyond the difference in performance caused by the ETF fees. Such a deviation may be



Scarged for example, by cash holdings, rebalancing, corporate actions, dividend payments the tax treatment of dividends.

- Counterparty risk: In addition, synthetically replicating ETFs are subject to counterparty risk. Should a swap counterparty fail to meet its payment obligations, the investor may incur losses.
- Off-exchange trading: If ETFs and their underlying components are traded on different exchanges with different trading hours, there is a risk that trades in these ETFs will be executed outside the trading hours of the respective components. This may result in a discrepancy in performance relative to the underlying index.

7.5. Criteria for selection

When selecting ETFs, the following criteria in particular should be taken into account:

- Low costs: Avoiding costs is one of the most important criteria for long-term investment success. When selecting ETFs, particular attention should be paid to the total costs of index tracking ("total expense ratio", TER) as well as the even broader total costs of an investment ("total cost of ownership", TCO), which additionally take into account external trading costs such as bid-ask spreads, taxes and brokerage commissions.
- **High liquidity:** ETFs with low trading liquidity usually have wider bid-ask spreads, which increases trading costs. Preference should be given in the selection process to ETFs with large investment volumes and multiple market makers to ensure the best possible tradability and to keep trading costs low.
- **Low tracking error:** The tracking error indicates the accuracy of the index tracking. It is advisable to look for a small deviation of the ETF's performance from the underlying index in order to achieve the most accurate reflection of the intended investment market.
- Appropriate diversification: ETFs usually track broad indices with a large number of individual stocks. Depending on the ETF, these may be spread across countries, currencies and sectors. This broad diversification of risk provides access to the fundamental return drivers of the asset class in question without accepting high individual risks. However, very broad-based indices may also contain a number of small companies with low liquidity and therefore higher trading costs. When selecting, attention should be paid to a balanced and favourable ratio of risk diversification and implicit trading costs of the ETFs.
- Robust replication method: ETFs are offered in two basic designs: with physical and synthetic replication of the underlying index. Synthetic replicating ETFs have a higher risk profile compared to physical replicating ones, as synthetic ETFs are dependent on their swap counterparties and thus face some risk of default. As a result, physical replicating ETFs are often preferred due to their somewhat more robust and reliable investment form. However, for investing in certain markets, such as commodity markets or individual emerging markets, physical replication may not be possible or economical. In these cases, synthetic ETFs offer a viable alternative way to access these markets.

In addition, so-called "ESG criteria" can also be taken into account when selecting ETFs. These are factors that characterise particular environmental, social and governance (ESG) risks. ESG criteria are used to assess the extent to which companies align their organisation and business activities with these factors. Certain indices and corresponding ETFs only track companies that operate in accordance with ESG criteria. Thus, the consideration of these criteria when selecting ETFs can also be suitable in order to mitigate certain risks and, where applicable, to lend weight to idealistic objectives in the investment of capital. However, the criteria explained above should always be taken into account when selecting an ESG- compliant ETF.

8. Cryptocurrencies

8.1. General

Cryptocurrencies, also known as virtual currencies, are defined as a digital representation of value that is not created or guaranteed by a central bank or government agency and does not need to be linked to legal tender. Similar to central bank currencies, cryptocurrencies are used as a medium of exchange and can be transferred, held or traded electronically. Examples of



well-known dryptocurrencies are Bitcoin (BTC), Ether (ETH), Ripple (XRP) and Litecoin (LTC).

As exohapgeable (fungible) units of value, so-called tokens, cryptocurrencies or other assets are digitally generated in a publicly visible database ("distributed ledger") distributed over a large number of network participants. The creation of new tokens is usually done through a computationally intensive, cryptographically sophisticated process ("proof of work") known as "mining". New information, such as transaction data, is communicated by so-called "nodes" within the peer-to-peer network, validated, and added to the database in blocks by "miners" in a nearly irreversible manner. Because this process resembles a chain, this decentralized database is also known as a "blockchain." The blockchain records the entire history of the database. A copy of the transaction history is stored with all network participants. Consensus between network participants about the state of the blockchain is established through adherence to rules defined in the decentralized network's protocol.

8.2. Exposure via Exchange-Traded Products (ETP)

In addition to direct investment in cryptocurrencies via the corresponding crypto platforms or exchanges, it is also possible to invest via exchange-traded products (ETPs), which track the value of an underlying, e.g. cryptocurrencies. The buyer of an ETP is (usually) entitled to payment of a certain amount of money or to delivery of the underlying against the issuer of the ETP. The terms and conditions of such a claim are usually explained in the issuer's product documentation. If the issuer becomes insolvent and/or any possible collateralisation of the product is not of value or the delivery of the underlying is partially or completely impossible, the investor may thus suffer a substantial or even total loss.

8.3. Specific risks

- **Price risk**: Cryptocurrencies are regularly subject to particularly high price fluctuations. Investors can therefore suffer significant losses within a very short period of time. The prices of cryptocurrencies are determined solely by supply and demand and are historically significantly more volatile than traditional currencies and many other asset classes. Cryptocurrencies have no objectively quantifiable intrinsic value. Valuation models, e.g. of network effects and utility values of different cryptocurrencies, are subject to subjective assumptions. The price formation depends to a large extent on the different interpretations of the accessible information of the market participants. The value of cryptocurrencies can fluctuate significantly within a short period of time. A potential, permanent and complete loss of value of a cryptocurrency occurs when the acceptance and thus the market for a respective cryptocurrency dwindles. Cryptocurrencies are not a legally recognized means of payment. The use and acceptance of cryptocurrencies, e.g. for the purchase of goods and services or for the storage of value, is therefore not quaranteed.
- Liquidity risk: Prompt tradability may not always be guaranteed. Investors may not be able to sell their positions immediately or only by realising a significant price loss. Furthermore, trading in individual cryptocurrencies may be suspended temporarily or completely without notice. When mapping via ETP, there is an additional risk due to shorter trading hours of the ETP compared to the trading hours of the respective cryptocurrencies. As a result, the investor may not be able to react immediately to market movements in the underlying.
- Custody risk: Cryptocurrencies are held on publicly visible blockchain addresses within a self-managed or, in the case of mapping via ETP, externally managed "wallet" by securing the associated private cryptographic keys ("private keys"). Loss or mishandling of these keys may result in the complete loss of access to the Tokens. Lost, unsecured keys cannot be recovered. Furthermore, unauthorized persons can gain access, e.g. through improper protection against spyware, and irrevocably transfer the tokens.
- **Issuer risk**: When mapping via ETP, the investor acquires shares in financial instruments that track the value of certain cryptocurrencies. These products are bearer bonds of the issuer. If the issuer becomes insolvent and/or any collateralisation of the product is not of value or the delivery of the underlying is partially or completely impossible, the investor may thus suffer a substantial or even total loss.
- Legal and political risks: The ownership and trading of cryptocurrencies may be



estreted or panned outright by state authorities and governments. This may lead to a significant decrease in the general market acceptance of individual or all cryptocurrencies, even if regulation only affects individual countries outside Germany or Europe.

- Cryptography and technology risk: Cryptocurrencies are mostly based on open source software and on cryptographic algorithms. Even if the software is constantly being further developed by a diverse community, there is a risk of serious, systematic programming errors. Also, the technology of another, new cryptocurrency may be superior to the previous one. This may lead to a rapid decline in the usability, acceptance and thus the value of the cryptocurrency in question.
- **Transaction risk**: Transactions on the blockchain are irreversible. An incorrect specification of the public wallet address ("public key") during the transfer leads to the permanent loss of the transferred tokens.
- **Risk due to trading interruptions and disruptions:** The trading of cryptocurrencies may be interrupted, for example due to technical malfunctions or by the execution venue, or may be temporarily unavailable for other reasons. As a result, the investor may not be able to sell cryptocurrencies. In the meantime, losses, up to and including a total loss, may occur.
- **Network risk (51% attack)**: If more than half of the computing power of a proof-of-work blockchain is controlled by one or a group of miners, the integrity and immutability of the blockchain is no longer guaranteed. As a direct result, new blocks with valid transactions may be withheld or double spending may occur. An immediate drop in the price of the cryptocurrency is to be expected if the decentralization of the network is no longer given.
- Hard fork risk: Further developments of the software of cryptocurrencies due to a protocol change of the blockchain are usually carried out seamlessly on a continuous basis by a "soft fork". An update of the individually used wallet or node software is not necessary for network participants to continue using the cryptocurrency. In a "hard fork", on the other hand, a protocol change is no longer compatible with the previous protocol. If all network participants fail to reach consensus on the new protocol, a second, alternative blockchain forks. The market decides which of the two parallel and competing blockchains is the "legitimate" cryptocurrency. The best-known "hard fork" was the Bitcoin Cash (BCH) cryptocurrency blockchain and community splitting off from Bitcoin (BTC) in 2017.
- **Market manipulation risk**: Cryptocurrencies are partly traded on unregulated markets and without state supervision. Market and price manipulation by individual market participants cannot be ruled out.

9. Certificates, leveraged products, warrants and other complex financial instruments ("derivatives")

9.1. General

Certificates, leveraged products, warrants and other complex financial instruments ("derivatives") legally are debt securities. They can securitise the investor's claim against the issuer for the repayment of a cash amount or for the delivery of financial instruments or other assets and, if applicable, also for payments during the term. The performance of a derivative depends on the performance of one or more underlyings. Underlyings can be, for example, individual shares, baskets of shares, currencies, commodities or indices.

Derivatives may have fixed terms, e.g. over several years, or may be issued without a fixed term, also known as "open ended". Depending on the structure, both the issuer may have a termination right that leads to early redemption and the investor may have a so-called exercise or redemption rights during the term or at defined times. Details of this are explained in more detail in the product terms and conditions of the respective derivative.

The performance of a derivative depends on the performance of the respective underlying and the structure of the respective product. Depending on the structure, factors such as dividend payments, interest rates, exchange rates or volatility may affect the value of the derivative.

To calculate the unit price of a derivative, the issuer uses the theoretical fair value based on financial mathematical models. Any difference between the calculated theoretical value and the actual unit price may result, for example, from the Issuer's margin, any distribution fees and the



costs of structuring, pricing, settling and hedging the product. Accordingly, the buying and selling prices (bid and ask prices) set by the Issuer during the term are not directly based on supply and demand for the respective product, but rather on the Issuer's pricing models.

When issuers set prices, costs do not have to be spread evenly over the term, but can be deducted at the beginning of the term. The types of costs include, for example, management fees charged or margins included in the products.

9.2. Specific risks

- **Issuer/creditworthiness risk**: Analogous to the investment in bonds, the investment in derivatives involves the default risk of the issuer. If the issuer cannot fulfil its obligation to the investor, the investor faces a total loss. In contrast to equity investors, however, bond investors are in a better position in the event of insolvency, as they provide the issuer with debt capital and their claim can be serviced (in part, if necessary) from any insolvency assets that may arise. The creditworthiness of many issuers is assessed at regular intervals by rating agencies and divided into risk classes (so-called ratings). Ratings are not to be understood as a recommendation for an investment decision. Rather, they can be included as information when the investor is considering an investment decision.
- **Price risk**: All factors that affect the price of the underlying asset also affect the price of the derivative. In principle, the more volatile the price of the underlying, the more the derivative is subject to price fluctuations. Other aspects, too, can have an influence on the price development of a derivative. Depending on the structure of the product, these may include interest rate levels, dividend payments or exchange rates to foreign currencies.
- Risks due to leverage and knockout: In the case of leveraged products, the price risk
 can be significantly increased by the leverage effect. In the case of knock-out products,
 there is also the risk of a total loss in the event of interim price fluctuations that lead to the
 knock-out threshold being reached.
- Currency risk: Derivatives on underlyings that are not quoted in the investor's home currency are subject to exchange rate risk. If the foreign currency loses value against the home currency, the investor may incur losses even if the price of the underlying asset develops positively. The currency risk can be eliminated, for example, by using derivatives with a so-called quanto structure (currency-hedged).
- Liquidity risk: The investment in a derivative is generally for a certain duration. There is no guarantee that the derivative can be traded regularly during its term. If the investor is dependent on the capital invested, they may not be able to sell the derivative or may only be able to sell it at a high discount. The difference between the buying and selling price (spread) may be high, particularly in the case of strongly fluctuating markets. Possible illiquidity can lead to prices that are not in line with the market. In the event of an early sale, the investor may also forego payments that are not due until a later date or at the end of the term.
- Risk of delivery of the underlying: In the case of products that have been issued on a single underlying, for example a share, delivery of the underlying may be provided for. Depending on the design, the investor may, in certain scenarios, receive the underlying instead of a payout. The current market value of the underlying may be considerably lower than the purchase price paid for the derivative.
- Termination and reinvestment risk: The issuer may terminate the term of the derivative with immediate effect upon the occurrence of certain events listed in the relevant product terms and conditions or in the event of manifestly incorrect product terms and conditions, or adjust the terms and conditions. In the event of termination, investors receive a payout equal to the market price determined by the issuer or the amount specified in the product terms. The payout may be considerably lower than the purchase price paid for the derivative. In addition, the investor bears the risk that the timing of the termination is unfavourable for them and that they can only reinvest the payout amount on less favourable terms.



regative impact on performance. Details of the costs are explained in more detail in the product terms and conditions of the respective derivative.

- Risk due to trading interruptions and disruptions: Trading in derivatives may be interrupted from time to time, for example due to technical malfunctions, by the issuer or by the execution venue, or may be temporarily unavailable for other reasons. As a result, the investor may not be able to sell the derivative. In the meantime, losses may be incurred, up to and including a total loss (e.g. in the case of knock-out products).
- **Risk due to complex structure**: Due to the extensive structuring possibilities of derivatives, the specific structures and the associated risks can be difficult for investors to understand. Before making a purchase, investors should therefore familiarise themselves with the key investor information and other product information provided by the manufacturer for the respective derivative.

9.3. Important types of derivatives

In principle, derivatives can be divided into the categories of leveraged products and investment products.

Leveraged products can participate more strongly in the performance of the underlying via so-called leverage - this also means that the associated risks (in particular price risk and risks due to leverage and knock-out) increase. Some types of leveraged products have a so-called knock-out threshold, which means that the product in question expires worthless if the threshold is touched. This means that the investor can no longer participate in the subsequent performance of the underlying.

- Warrants represent the right to purchase (call option, also known as a "call") or sell (put option, also known as a "put") the underlying at a predetermined strike price within a subscription period (American option) or at the end of a subscription period (European option) in accordance with a specified subscription ratio.

Instead of the actual purchase or sale, resulting in the delivery of the underlying, the product terms and conditions of warrants generally provide for the payment of a settlement amount. In the event of a payment, no purchase (and conversely no sale) of the underlying takes place upon exercise of the option; rather, the difference between the agreed strike price and the current market value of the underlying is calculated and paid out to the investor.

The unit price of a warrant is influenced by the performance of the underlying, the (remaining) term and volatility, among other factors. Thus, although the price is directly related to the underlying, it is usually well below it. This means that the buyer of the warrant can participate in price changes of the underlying to a greater extent in percentage terms than in the case of a direct investment in the underlying. This effect is also known as "leverage". Accordingly, price risks are greater and can lead to a total loss of the investment.

- With knock-out products, the investor also participates disproportionately in price movements of the underlying. This means that price losses of the underlying security have a correspondingly greater impact on the investor's investment than would be the case with a direct investment in the underlying security. The product therefore carries a greater risk, up to and including total loss. Similar to warrants, knock-out products also offer the opportunity to profit from rising prices of the underlying (long or bull products) or falling prices (short or bear products).

A relevant difference to warrants is the so-called knock-out threshold. If this threshold is touched, the instrument becomes worthless and the investor suffers a total loss.

- Factor certificates offer another opportunity to participate disproportionately in the performance of the underlying. The performance of a factor certificate is determined by the intraday change in the value of the underlying multiplied by the respective factor. The fact that the performance of the certificate is always calculated against the respective closing



prise of the underlying on the previous day results in a path dependency. This entails considerable risks and losses may also be incurred on the factor certificate during sideways phases of the underlying.

Investment products can be divided into products that participate directly in the performance of the underlying and those with a predefined redemption profile.

- Discount certificates, for example, belong to the latter category. These can be purchased at a price below the current price of the underlying asset. This price reduction also known as a "discount" acts as a risk buffer and may still allow positive returns even if the price of the underlying asset moves sideways. In return, the investor forgoes participation in a strong price increase, as the potential return is limited by an upper threshold, the so- called "cap".
- Express certificates also follow a predefined payout profile. The performance of the underlying is monitored at certain points in time. If the underlying is quoted above the starting price, the investor receives a payout equal to the nominal value of the certificate plus a defined express amount. If the underlying is below the starting price, this analysis is repeated at the next observation date. In the event of price losses, a safety buffer may be provided to protect the investor against price setbacks up to a predetermined level. However, if the prices of the underlying fall beyond this, the investor is exposed to the same risk as with a direct investment in the underlying.
- As a classic participation certificate, index certificates are based on a stock, security, commodity or other type of index. They track the performance of the underlying index on a one-to-one basis. They are therefore particularly suitable for investors who wish to implement the investment strategy of a specific index. An alternative to index certificates are index funds, which also track an index. Index certificates usually incur lower costs than index funds, but are associated with additional risks.
 - If the certificate is based on a stock index, it is important to determine whether the certificate relates to a performance index or a price index. In the case of a performance index, dividend payments are included, whereas in the case of a price index they are not. In the case of indices that are not quoted in the investor's home currency, there is also a currency risk. However, this can be excluded with so-called quanto index certificates.
- Basket certificates represent a basket of shares or other investment products and are a variation of index certificates. The certificates differ in terms of the distribution of dividends, the mechanism for maintaining the basket composition and the management fee charged for this.

Another form of complex financial instruments are so-called complex ETFs. In analogy to the derivatives described above, complex ETFs may, depending on their structure, also achieve a leverage effect (e.g. leveraged ETFs) and/or an opposite participation in the performance of the underlying (e.g. short ETFs). In addition to the risks of all other complex financial instruments, as well as the special risks of synthetically replicating ETFs already mentioned, complex ETFs may also entail the special risk arising from the daily resetting of the leverage or short factor. The fact that the performance is calculated daily against the respective underlying closing price of the respective previous day results in a path dependency. Even if the underlying moved sideways over several days, the ETF may suffer losses.

IV. Functioning and risks of trading securities

1. General

Buy and sell orders shall be executed by the custodian bank in accordance with its special conditions for securities transactions and its execution policy. If the orders are placed by an asset manager, its selection or execution principles must also be observed. In addition, the respective Conflict of Interest Policies may contain relevant provisions. If necessary, the client's orders can be combined with orders from other clients when they are executed by a third party. Such so-called aggregated orders enable cost-effective trading in securities and are therefore in principle also advantageous for the client, since without them it would be impossible to provide a cost-effective service for a large number of clients. However, in individual cases,



eggregated orders can also be disadvantageous for the individual client. They may, for example, have a negative impact on market pricing or lead to a reduced allocation for the individual client due to an excessively large order volume.

Commission and fixed price

Dispositions of securities made for the investor by a third party can, amongst others, be carried out by means of fixed-price or commission transactions. In a fixed-price transaction, the third party (e.g. the bank) sells or buys the relevant securities directly to or from the client at an agreed price. In a commission transaction, the third party buys or sells the relevant securities for the account of the client, so that the conditions agreed with the counterparty (i.e. the buyer or seller) are economically attributed to the client.

3. Securities trading

Securities trading may be carried out on securities exchanges or over-the-counter trading venues, such as interbank trading or multilateral trading facilities:

- Securities exchanges are centralised and organised markets for trading securities and other financial instruments that are regulated and supervised by state-recognised bodies. These exchanges bring together the supply and demand of a large number of market participants. Trading takes place regularly on securities exchanges; securities admitted to trading on the exchange are traded accordingly. Trading and price fixing are regulated. The various types of stock exchanges can be differentiated according to, among other things, the density of regulation (regulated market or over-the-counter market) and the type of trading (floor trading or electronic trading system). In Germany, securities trading on the stock exchange takes place at various stock exchanges. Trading is mostly carried out via electronic trading systems. Compliance with the previously defined rules is monitored by the stock exchange supervisory authority.
- Off-exchange trading, which is also referred to as direct trading or OTC trading ("over the counter"), refers to any trading that takes place outside an exchange. In this case, the investor can trade directly with the issuer or a market maker, for example.

3.1. Pricing

In floor trading, the so-called lead broker determines the corresponding price either within the framework of variable trading or according to a single price. When determining the unit price, the most-execution principle applies. This means that the price at which the largest turnover occurs with the smallest overhang is determined as the execution price. In electronic trading, the price is determined by electronic systems according to certain rules and usually also in compliance with the most-execution-principle. In order to increase the tradability of less liquid securities and thus the possibility of concluding transactions, exchanges enable issuers or third parties commissioned by them to provide additional liquidity. To this end, exchanges conclude contracts with banks, brokerage firms or securities trading houses. As so-called market makers, they undertake to submit buy and sell offers (quotes) for the securities they manage on an ongoing basis. A quote is a bid and ask price for a security. The lower bid price indicates the price at which the investor can sell the security; the higher ask price corresponds to the price at which the investor can buy the security.

3.2. Instructions

Buy and sell orders are executed by the custodian bank in accordance with its special conditions for securities transactions and its execution policy. However, instructions from the client take precedence. These instructions may specify price and time limits (limits, validity period or limit supplements). In this way, the client can "fine-tune" the respective order. In the following, particularly relevant examples of instructions will be explained:

- Market order: The market order refers to an order according to which a security is to be bought or sold at the next possible price. For buy orders, this is the lowest sell price and for sell orders, the highest buy price. If these buy or sell prices do not have a sufficient number of units, the remaining units are bought or sold at the respective next price until the entire number of units of the order is finally processed. However, since the investor does not specify a price limit, it is also known as an unlimited order. Market orders are usually executed comparatively quickly. However, there is a risk that an order may be executed at



Scalprice worse than the desired price.

- **Limit forder:** With a limit order, a price is always set that determines the (upper or lower) limit for a purchase or sale. Execution therefore takes place at the desired price or a better price. If the price set as the limit is not reached, a limit order may not be executed within the validity period of the order.
- **Stop-loss order:** The stop-loss order is a sell order instructing the bank to sell a security automatically as soon as a price level specified by the client below the current stock exchange quotation is reached or undershot. However, the stop-loss order does not guarantee that the security will be sold at the desired price level. The order merely triggers an order when the specified price level is reached, which is then entered into trading as a market order.

Time-based instructions are also possible; here, the investor specifies in particular how long the order should be valid. Without additional instructions, market orders are generally limited to the specific trading day, while limit orders can generally be valid for up to one year if they are not cancelled by the investor in advance.

4. Specific risks

- **Transmission risk:** If the investor does not place unambiguous orders, there is a risk of errors in the execution of the order.
- Lack of market liquidity: In the event of a lack of market liquidity, the investor's corresponding order cannot be executed or can only be executed with a delay. For example, it may happen that no buyer can be found for the investor's shares in the event of a sale. The risk depends in particular on the type of security. Shares of DAX companies, for example, are very liquid, while shares traded in the so-called unregulated over-the- counter market may be very illiquid.
- **Price risk:** There may be a certain period of time between placing and executing an order. This may result in the stock exchange price developing adversely in the meantime.
- Suspension of trading and other protective measures: Exchange trading may be suspended if orderly exchange trading is temporarily jeopardized or if this appears necessary to protect investors. In addition, trading may be interrupted due to increased volatility of stock exchange prices (so-called volatility interruptions). In the event of a price suspension on the reference exchange, the client order to buy or sell the security in question is not executed and expires.
- Aggregated orders: Aggregated orders may have a negative impact on market pricing or result in a reduced allocation for the individual investor due to an excessive order volume. In the latter case, the order allocation principles of the custodian bank and, if applicable, of the asset manager apply, which govern the proper allocation of pooled orders and transactions, taking into account the influence of volume and price on the allocation and partial execution of orders.
- Risks in the context of same-day transactions (so-called day trading): The purchase and sale of a financial instrument within the same trading day is referred to as "day trading". The aim is to exploit small and short-term price fluctuations. In addition to the risk of short-term, sharp price fluctuations, there is in this case in particular the risk of increased costs. In addition to any fees, the difference between bid and ask spreads must also be taken into account for each buy/sell combination.

V. Functioning and risks of investment services

Various investment services are offered. Before investors decide on an offer, it is very important to understand the differences and associated typical risks and conflicts of interest.

1. Execution-only transactions and non-advisory business

In the case of execution-only transactions, the custodian bank merely acts at the instigation of the client in the execution of orders. No advice or assessment of appropriateness or suitability takes place. Due to legal regulations, execution-only transactions may solely be carried out for



inancial instruments (e.g. shares, money market instruments, bonds, or mutual extient receives a confirmation of the order execution, which contains all relevant details.

A non-advisory transaction is one in which the client makes an investment decision without having previously been given an investment recommendation by a bank. The bank's duty of exploration is considerably reduced compared to investment advice or wealth management. In contrast to execution-only transactions, however, there is at least a limited duty of exploration as well as a duty to conduct an assessment of appropriateness.

2. Investment brokerage and Contract brokerage

In the case of contract brokerage, no advice is given to the client. The client is merely provided with the possibility to buy or sell a financial instrument. An assessment of the suitability of the financial instrument for the client is not required and therefore does not take place, or only to a limited extent. Advertisement of a specific financial instrument or of a group of instruments during the brokerage process may give the client the false impression that the service is investment advice.

Investment brokerage involves the acceptance and transmission of client orders relating to buying or selling financial instruments. Investment brokerage is usually concluded on the basis of verbal explanations of the investment concept, possibly with the handing over of prospectuses or other sales documents. The investment intermediary has no express power of attorney from the client and is only a messenger.

Contract brokerage, on the other hand, means buying or selling financial instruments in the name of a third party for the account of a third party. In this case, the client orders are processed via a third party (contract broker). Contract brokers therefore act as representatives with corresponding power of attorney for their clients. The contract is concluded directly between the client and the buyer or seller of the financial instruments.

3. Investment advice

Providing investment advice means the provision of personal recommendations to a client to buy or sell financial instruments, either upon client request or at the initiative of the investment advisor. The advisor is obliged to assess the suitability of the recommended investment for the client, taking into account the client's investment objectives, financial situation, risk appetite and knowledge and experience. However, the decision to implement the advisor's recommendation must be made by the client.

There are basically two remuneration models: fee-based and commission-based advice. The remuneration of both types of investment advice harbours a potential for conflict. In the case of fee-based advice, the client is usually invoiced directly for the advisory service on a time basis. This gives the advisor the incentive to bill for as many advisory hours as possible. In the case of commission-based advice, the service is not charged directly to the client because the advisor receives a sales commission from their employer or from the manufacturer of the financial instrument (e.g. from a fund manager or the issuer of a structured product). This entails the risk that the client is not offered the most suitable security for them, but the one that is most lucrative for the advisor.

4. Wealth management

Wealth management (also known as financial portfolio or asset management) differs from the investment services described above. While wealth management differs from intermediary services in that the interest of the investor (as opposed to the interest of the person seeking capital) is decisive, it can be distinguished from advisory services both on the basis of the disposition authority granted for the investor's assets and on the basis of the nature of the contract, which is intended to be of a (certain) duration. Wealth management has in common with investment advice that both the wealth manager as well as the investment advisor have to examine the suitability of the investment for the client, taking into account the client's investment objectives, financial situation, risk appetite and knowledge and experience.

The wealth manager receives from the client the authority to make investment decisions at their own discretion if they appear to them to be prudent for the management of the client's assets. In making investment decisions, the wealth manager does not have to seek instructions from



the client but they are bound by the previously agreed investment guidelines which regulate their powers as well as the nature and scope of the service.

Wealth manager ent is typically a service aimed at long-term asset accumulation or preservation. The client should therefore have a long-term investment horizon, as this increases the likelihood that the portfolio can recover in the event of negative performance. It is advisable to submit only such funds into wealth management that are not needed to cover short- and medium-term living expenses or to meet other liabilities.

Wealth management also involves a number of risks for the client's financial situation. Although the wealth manager is obliged to always act in the best interest of the client, wrong decisions and even misconduct may occur. Even in the absence of intent or negligence, general market developments can lead to deviations from the agreed investment guidelines. The general risks of the investment as well as the special risks of the related asset classes also do apply in the case of wealth management.

<u>23 / 23</u>



IV. Sustainability Disclosure

Scalable Capital GmbH HRB 217778, Local Court [Amtsgericht]

München-Seitzstr. 8e VAT-ID DE300434774

80538 Munich Hanagement:
Germany Erik Podzuweit, Florian
Prucker, Martin Krebs,
Peter Gaubatz, Dirk
Urmoneit



1. General explanations

Regulations (EU) 2019/2088 and (EU) 2020/852 require certain disclosures on sustainability from financial market participants. With this document, Scalable Capital GmbH¹ ("**Scalable Capital**") as a financial market participant complies with these disclosure requirements.

Scalable Capital is an investment firm that provides, among other things, portfolio management (wealth management) to its clients. Scalable Capital offers various types of investment strategies under different brands (Scalable Capital, Oskar and Gerd Kommer Capital) as part of its portfolio management services. Where necessary, a distinction is made between these different offerings in the following.

This document is provided to interested parties as pre-contractual information in the context of contract initiation. As the contents of this document are amended from time to time, in particular to comply with legal or other regulatory requirements, the most recent version is always available on the website of Scalable Capital, Oskar und Gerd Kommer Capital.

2. No consideration of sustainability adverse impacts

Investment decisions may have adverse impacts on the environment (e.g. climate, water, biodiversity), on social and labour concerns and may also be detrimental to the fight against corruption and bribery. Scalable Capital strives to meet its responsibilities as an investment firm and to help avoid such adverse impacts at the corporate level.

As the relevant regulatory requirements (the subject matter of which is, inter alia, this mandatory disclosure) have not yet been published in full and in a binding manner at the date of this document, Scalable Capital is also currently unable to make a binding statement to the effect that (and in what manner) adverse impacts of investment decisions on sustainability factors are considered.

Therefore, Scalable Capital declares not to consider adverse impacts of investment decisions on sustainability factors in a binding manner until further notice. As soon as the relevant regulatory requirements are published in a complete and binding manner, Scalable Capital will review these requirements as well as re-evaluate and, if necessary, adjust its position with regard to adverse impacts of investment decisions on sustainability factors.

<u>1/9</u>



3. Strategies and ways of considering Sustainability Risks

3.1. Sustainability Risks in general

All types of investment strategies of Scalable Capital have in common that they aim at a rule-based and cost-efficient investment. However, sustainability criteria are only considered (without aiming for a sustainable investment as its objective) in the context of sustainable investment strategies mentioned in Clause 3.2. With this range of different types of investment strategies, Scalable Capital offers its clients a choice also with regard to the consideration of environmental or social characteristics.

Environmental conditions, social upheavals and/or poor corporate governance can have a negative impact on the value of investment properties in a number of ways. These Sustainability Risks may, for example, have a direct impact on the net assets, financial position and results of operations and also on the reputation of companies (as investment objects) or indirect, longer-term effects on business models and entire economic sectors ("Sustainability Risks"). These Sustainability Risks generally apply to all types of investment strategies offered by Scalable Capital. However, Scalable Capital has developed appropriate strategies for the sustainable investment strategies in order to be able to limit Sustainability Risks. The sustainable investment strategies also do not aim at a sustainable investment as its objective (as would be the case for so-called dark-green products), but only consider environmental or social characteristics in the investment decision (so-called light-green products).

Scalable Capital's strategies for considering Sustainability Risks are also incorporated into the company's internal organizational guidelines. Observance of and compliance with these guidelines is a prerequisite for a positive assessment of the employees' work performance and is the basis for professional development as well as appropriate remuneration development. In this respect, Scalable Capital's remuneration policy is in line with our Sustainability Risk inclusion strategies.

3.2. Differentiation of investment strategies with regard to sustainability

Scalable Capital distinguishes between sustainable investment strategies (with consideration of environmental or social characteristics, "sustainable") and those strategies in which no special consideration is given to environmental or social characteristics ("non-sustainable").

Investment strategy (financial product)	Brand	Further information			
Sustainable investment strategies					
Investment strategies under the Oskar brand		https://www.oskar.de/			
ESG investment strategies under the (optional plus Gold or Crypto) Scalable Capital brand		https://de.scalable.capital/			
Climate protection	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/			
Oskar 50 to 90 and Oskar VL	Oskar	https://www.oskar.de/			
Non-sustainable investment strategies					
Risk-managed investment strategies under the		https://de.scalable.capital/			

<u>2/9</u>



Scalable Capital brand		
<u>Crypto</u>	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
Allweather (optional plus Crypto)	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
<u>Value</u>	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
GDP Global	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
Megatrends	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
OskarProinvestmentstrategiesValue& Dividend,Megatrends and Crypto	<u>Oskar</u>	https://www.oskar.de/
Investment strategies under the Gerd Kommer Capital brand	Gerd Kommer Capital	https://www.gerd-kommer- capital.de/

3.3. Sustainable investment strategies

3.3.1 How Sustainability Risks are incorporated

For the sustainable investment strategies referred to in Clause 3.2, Scalable Capital considers financial instruments whose composition recognises certain ESG standards. The sustainable investment strategies therefore promote sustainability in the areas of environment, social and corporate governance, but do neither aim at a sustainable investment as its objective within the meaning of Regulation (EU) 2019/2088 and the EU criteria for environmentally sustainable economic activities, nor any minimum proportion of such investments. Therefore, they are not so-called dark-green products.

The way in which Sustainability Risks are included is explained in more detail in Sections a - f:

a. What environmental and/or social characteristics are promoted by these financial products?

Scalable Capital invests in exchange-traded funds (ETFs) and, where applicable, exchange-traded securities that track the performance of commodities (exchange-traded commodities, ETCs) or any other underlying asset, e.g. cryptocurrencies (exchange traded products, ETPs). In addition to the usual selection criteria (e.g. low costs, high liquidity and broad diversification), the three aspects of sustainability (environmental, social and corporate governance) are taken into account when selecting financial instruments. Scalable Capital primarily selects ETFs, ETCs or other ETPs whose composition takes into account certain ESG standards, i.e. whose investment policy already aims to avoid or reduce Sustainability Risks using suitable and recognised methods of selection and portfolio construction. Information on the sustainability indicators taken into account can be obtained from the respective issuers. As a rule, the following indicators, among others, can be taken into account:

Environment

<u>3/9</u>



explusion of companies whose main source of income is from thermal coal based power scales.

exclusion of companies involved in the extraction of oil from oil sands or the mining of oil sands; and

possible exclusion of companies with high greenhouse gas emissions.

Social

- exclusion of undertakings whose principal source of revenue is the sale or distribution of tobacco products; and
- exclusion of companies involved in business with civilian and socially controversial weapons or nuclear weapons; and
- compliance with high standards of occupational health and safety.

Governance

- compliance with the principles (including compliance with human rights) of the United
 Nations Global Compact; and
- compliance with board independence; and
- consideration of violations of competition rules and corruption laws.

Providers such as MSCI calculate so-called ESG ratings, which assess the extent to which companies take into account the sustainability indicators in the areas of environment, social and corporate governance. These ESG ratings are in turn considered by Scalable Capital in the selection of financial instruments.

Regulation (EU) 2020/852 requires the following disclosure:

"The "do no significant harm" principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities."

As mentioned at the beginning, the sustainable investment strategies do neither aim at sustainable investments as its objective within the meaning of Regulation (EU) 2019/2088 and the EU criteria for environmentally sustainable economic activities nor at minimum proportion of such investments (no so-called dark-green products). This mandatory disclosure accordingly expresses that only if EU criteria for environmentally sustainable economic activities (dark-green products or minimum proportion) are considered, the principle of "do not significant harm" (i.e. exclusion of investments that negatively impact sustainability objectives) in accordance with EU law would apply.

b. Do these financial products take into account principal adverse impacts on sustainability factors?

No, these investment strategies do not currently take into account any principal adverse impacts on sustainability factors. See already Clause 2 (no consideration of principal adverse impacts on sustainability factors).

c. What investment strategy do these financial products follow?

The sustainable investment strategies are based on a strategic asset allocation with special consideration of sustainability aspects. Maximum diversification across regions and asset classes is to be achieved through the predominant use of financial instruments that track market-wide





1

benchmark in tices. The key parameter for managing the portfolio is the share quota defined by the

The aspects of sustainability are taken into account in the investment strategies, as set out in Section a, through the use of such financial instruments through which certain companies (as investment objects) are not included in the selection and portfolio construction of the product manufacturers due to non-compliance with recognised ESG standards. These financial instruments are usually labelled by additions such as "ESG" (abbreviation for Environmental, Social and Governance) or "SRI" (abbreviation for so-called "Socially Responsible Investment"). Through this labelling, product manufacturers demonstrate that certain ESG standards are applied. In particular, criteria relating to good corporate governance of companies within ETFs, ETCs or other ETPs are usually taken into account in the ESG standards. Factors such as board independence play a role. Violations of competition rules and corruption laws can also have a negative impact here (see also Section a).

Scalable Capital pays attention to appropriate labelling when selecting products and reviews the investment universe on an ongoing basis. A minimum proportion of financial instruments with certain sustainability characteristics has not been set.

Scalable Capital also refers (in addition to the foregoing) to the statements in its respective Investment Guidelines of the client documents as well as to the information offered on sustainable investment strategies on the websites mentioned in Clause 3.2. With regard to the financial instruments used and their specific environmental or social characteristics or their sustainable investment objectives as well as the methods to assess, measure and monitor the characteristics and impacts, Scalable Capital refers to the information provided by the respective product manufacturers. Scalable Capital also refers to the information provided by the respective product manufacturers for information on the data sources, the criteria for the valuation of the underlying assets as well as the relevant sustainability indicators used to measure the environmental or social characteristics or the overall sustainability impact.

d. What is the asset allocation planned for these financial products?

Under these investment strategies, Scalable Capital invests exclusively in ETFs, ETCs or other ETPs. Within the scope of the investment strategies, investments can therefore only be made indirectly in the various asset classes through the acquisition of corresponding ETFs, ETCs or other ETPs. A direct investment in shares or bonds of individual companies as an investment object is not intended. There is also no direct investment in derivatives. However, derivatives may be used within the ETFs, ETCs or other ETPs by the product providers to replicate the reference value. Information on this can be obtained directly from the issuer. Sustainability Risks are therefore only taken into account within the scope of (i) the selection of corresponding financial instruments (ETFs, ETCs or other ETPs) and (ii) the weighting of these in the portfolio. When weighting the financial instruments in the portfolio, an overweighting of asset classes, regions and/or economic sectors with lower Sustainability Risks can also reduce the Sustainability Risks at portfolio level. A minimum proportion of investments in financial instruments with certain sustainability characteristics has not yet been specified.

Scalable Capital strives to maintain a globally diversified portfolio approach across all asset classes and regions, however sustainability criteria cannot be specifically considered for all asset classes such as government bonds and commodities. Nevertheless, Scalable Capital makes sure that the financial instruments used for the asset class of bonds generally include, if possible,



so-called "hypestment grade" bonds. These are bonds that are usually issued by governments or claim that are latively low risk of default. The proportion of government bonds within the investment strategy results from the statistical optimisation of the respective investment strategy or the underlying selectable share quota (invested via ETFs) of the strategy: with a higher share quota, a lower proportion remains for investment in other asset classes (and, thus, also in government bonds). With products that track the performance of commodities such as gold, not all ESG standards can be taken into account, as well. When selecting products that track the performance of gold, Scalable Capital ensures that the standard of the London Bullion Market Association's (LBMA) Responsible Sourcing Programme applies wherever possible. This is considered to be the highest quality standard in the gold industry.

e. Is a specific index designated as a reference benchmark to determine whether these financial products are aligned with the environmental and/or social characteristics that are promoted?

No, Scalable Capital has not defined a reference benchmark. However, the investment policy of the respective ETF, ETC or other ETP is usually specified by the product manufacturer through the selection of an appropriate reference index (identified by additions such as "ESG" or "SRI"). MSCI, FTSE, Solactive or S&P are usually used as index providers. Information on the investment policy, the reference index and its calculation method can be found in the documentation of the respective financial instrument. Scalable Capital points out that the reference indices chosen by the product manufacturers may, by design, only exclude companies that engage in certain business activities that are not compatible with ESG criteria if these activities exceed the limits set by the index provider. The degree of avoidance of Sustainability Risks may therefore differ from the personal ethical assessment of the clients.

f. Where can I find more product specific information online?

Further information on the investment strategies can be obtained from the websites mentioned in Clause 3.2. In addition, further information on this can be found in Clause 3.3.3.

3.3.2 Assessment of the expected impact of Sustainability Risks on returns

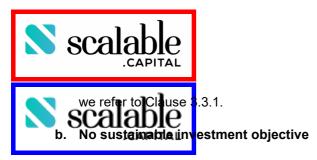
The general risk profile of the sustainable investment strategies offered by Scalable Capital is fundamentally similar to that of conventional benchmark portfolios. This results from the construction of the benchmark indices used by the financial instruments which aim to achieve an equivalent weighting, as far as possible, in terms of the various economic sectors compared to their conventional counterparts. However, Sustainability Risks are reduced by focusing on companies with high ESG ratings and excluding controversial sectors. Anyhow, the sustainable focus also limits the type and number of investment options available to financial instruments. For this reason, sustainable investment strategies may underperform investment strategies with traditional selection criteria. A sound quantitative assessment of the different Sustainability Risks is not possible *ex-ante*.

3.3.3 Sustainability-related disclosures - transparency of the promotion of environmental or social characteristics on websites

a. Summary

1

In the following, we explain how Scalable Capital incorporates sustainability aspects for its sustainable investment strategies presented in Clause 3.2 without aiming for a sustainable investment as its objective. In sections with information on how Sustainability Risks are included,



Sustainable investment strategies promote environmental and social characteristics (light-green product), but do not aim for a sustainable investment as its objective (no dark-green product).

c. Environmental or social characteristics of financial products

For a description of the environmental or social characteristics of the financial product, see Clause 3.3.1, Section a.

d. Investment strategy

For a description of the investment process, please refer to Clause 3.3.1, Section c.

e. Proportion of investments

For a description of the proportion of investments, see Clause 3.3.1, Section d.

f. Monitoring of environmental or social characteristics

Scalable Capital monitors the selected sustainable financial instruments to check whether they are labelled with additions such as "ESG" or "SRI". These additions indicate that the financial instruments apply certain ESG standards. Monitoring of the sustainable standards within the financial instrument is carried out by the product manufacturer and by the provider of the reference index that is replicated by the financial instrument. If components of the index no longer meet the environmental, social and corporate governance requirements, they are regularly replaced by the provider in the reference index and subsequently in the financial instrument. See also Clause 3.3.1, Section a.

g. Methodologies

١

ESG ratings are calculated by providers such as MSCI ESG Research, Sustainalytics or ISS on the basis of the three aspects of sustainability: environmental, social and corporate governance. These evaluate the extent to which companies take sustainability indicators for the aforementioned aspects into account. The measurement methods, processes and weightings can be obtained from the respective rating agency. The ESG ratings are in turn used by Scalable Capital in the selection of financial instruments with the aim of maximising these, under the condition that the usual selection criteria such as costs or liquidity are met. See also Clause 3.3.1, Section a.

h. Data sources and data processing

Scalable Capital considers the publicly available information of the product manufacturers such as factsheets or Key Investor Information Documents (KIID) to verify the ESG standards within the financial instruments. It also uses MSCI's publicly available offering for ESG ratings. The data is collected and processed manually through the providers' websites. As data are collected from reputable and recognised rating agencies or issuers, no further measures are taken to verify the quality of the data. Furthermore, no estimation of ESG ratings or other sustainability indicators is performed by Scalable Capital.

i. Limitations to methodologies and data



The methods and data can be limited by insufficient publication of ESG data by the assessed companies are no uniform and binding requirements on how companies must be rated with regard to ESG criteria. This can lead to rating agencies arriving at different assessments of companies with regard to the fulfilment of sustainability criteria. As Scalable Capital, as described in Section h, uses data from reputable and recognised rating agencies and issuers, which sometimes are specialised in collecting and standardising ESG data, we believe that the aforementioned limitations are justifiable. In addition, Scalable Capital may look at ESG ratings from different providers to get a fully comprehensive picture of the applied ESG standards by any company.

j. Due diligence

As described in Sections h and i, Scalable Capital uses external ESG ratings to assess the applied ESG standards by financial instruments.

Internally, decisions concerning the sustainable investment strategies are analysed in a regular investment committee consisting of employees from the relevant capital market-oriented departments of Scalable Capital, the Sustainability Officer and the management. Among other things, changes to the selected financial instruments are discussed, considering the applied sustainability criteria as well as possible effects on the risk return ratio. Decisions are made with the involvement of the management.

k. Engagement policy

Scalable Capital, as wealth manager, does not have the ability to exercise voting rights. In the context of wealth management, the investment strategies offered by Scalable Capital currently do not entail direct investments in shares. Within the scope of wealth management, investments can at most be made in open-ended investment funds in the legal form of investment stock corporations ("Investmentaktiengesellschaften"). In the case of investment stock corporations, the investment shares issued generally do not have any voting rights, so that investors are generally unable to influence the investment policy. However, the investment stock corporations of the sustainable financial instruments selected by Scalable Capital can exercise voting rights and often rely on the expertise of voting advisors who specialise in sustainable investments (for example, the provider ISS) and, where applicable, exercise voting rights in accordance with ESG standards.

I. Designated reference benchmark

Scalable Capital has not set a benchmark for environmental or social characteristics. For the use of reference indices of the product manufacturers see already Clause 3.3.1, Section e. Information on this can be found on the websites of the providers.

3.4. Non-sustainable investment strategies

1

3.4.1 How Sustainability Risks are considered

Within the framework of the non-sustainable investment strategies, as mentioned in Clause 3.2, only units in ETFs, ETCs or other ETPs are acquired and sold. Within the framework of the investment strategies, investments can therefore only be made indirectly in the various asset classes through the acquisition of corresponding ETFs, ETCs or other ETPs. A direct investment in shares or bonds of individual companies as an investment object is not intended. Sustainability Risks, as well as other investment risks, are primarily mitigated by a fundamentally broad diversification across regions, economic sectors and asset



classes. Beyond this, no separate consideration is given to Sustainability Risks.

Regulation (20) 2020,952 requires the following disclosure for non-sustainable investment strategies:

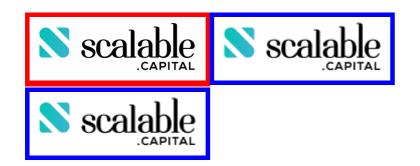
"The investments underlying this financial product do not take into account the EU criteria for environmentally sustainable economic activities."

3.4.2 Assessment of the expected impacts of Sustainability Risks on returns

The general risk profile with regard to Sustainability Risks of the non-sustainable investment strategies mentioned by Scalable Capital in Clause 3.2 corresponds to that of conventional benchmark portfolios.

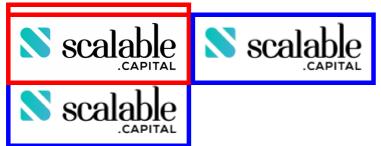
Apart from the general risk reduction through diversification, Sustainability Risks are not addressed further. However, the number of investment opportunities is not limited by the sustainable orientation of the investment strategies, so that this specific risk of sustainable investment strategies is not relevant. A sound quantitative assessment of the different Sustainability Risks is not possible *ex-ante*.

<u>9/9</u>



V. Documentation client (French Version)

Gaubatz, Dirk Urmoneit



DOCUMENTATION CLIENT

Table des matières

A.	INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES	2
I.	Informations sur l'entreprise d'investissement et ses services	2
II.	Informations sur la commercialisation à distance	6
III.	Notification de droit de rétractation	13
IV.	Gestion des Conflits d'Intérêts	16
V.	Transparence des coûts	19
VI.	Protection des données	22
VII.	Plaintes et litiges	23
В.	CONDITIONS GÉNÉRALES	25
I.	Conditions Générales	25
11.	Conditions Particulières : Gestion de Patrimoine	34
III.	Conditions Particulières : Réception-Transmission d'Ordres (pour les client∙e∙s dont les comptes-titres sont ouverts auprès de la Baader Bank AG) 45 <u>54</u>	

NOTE : La présente Documentation Client est mise à la disposition du client ou de la cliente avant la conclusion du contrat. Le contenu de cette Documentation Client étant modifié au cours du temps, notamment pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires, la version la plus récente de la Documentation Client est disponible à tout moment sur le site Web de Scalable Capital GmbH.

En date de : Décembre 2021 Août 2022

Scalable Capital GmbH	_HRB 217778, Tribunal d'instance [Amtsgericht] de Munich
Seitzstr. 8e	_Numéro de TVA DE300434774
80538 Munich	_Direction:
Allemagne	<u>Erik Podzuweit, Florian</u>
	Prucker, Martin Krebs, Peter





PRÉCONTRACTUELLEINFORMATIONS

Scalable Capital GmbH ("Scalable Capital") est une entreprise d'investissement dont l'activité principale (dans les limites de ses autorisations réglementaires) est la fourniture de services d'investissement de toute nature et la réalisation d'opérations connexes à ces services. Lorsque cela est nécessaire, cette information précontractuelle distingue les différents services offerts par Scalable Capital.

I. Informations sur l'entreprise d'investissement et ses services

- 1. Nom: Scalable Capital GmbH.
- **2. Adresse :** Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Allemagne.
- 3. Services: Scalable Capital offre les services suivants:
 - la gestion de portefeuille (c'est-à-dire la gestion discrétionnaire d'actifs investis dans des instruments financiers pour le compte de tiers) ("Gestion de Patrimoine") ; et/ou
 - la réception-transmission d'ordres (qui visent à l'achat ou la vente d'instruments financiers au nom et pour le compte d'un tiers) ("Réception-Transmission d'Ordres").

Veuillez vous référer au document séparé "Risques de l'Investissement" (disponible sur le site internet ou via les applications mobiles de Scalable Capital) pour plus de détails sur la nature, le fonctionnement et les risques de ces services.

- 4. Types d'instruments financiers : Veuillez vous référer au document séparé "Risques de l'Investissement" (disponible sur le site internet ou via les applications mobiles de Scalable Capital) pour plus de détails sur la nature, le fonctionnement et les risques des différents types d'instruments financiers. Les instruments financiers utilisés dans le cadre des services fournis par Scalable Capital sont destinés aux client·e·s de détail.
- 5. Stratégies d'investissement proposées : Veuillez vous référer à la section B. Conditions Générales de la présente Documentation Client pour obtenir des informations sur les stratégies d'investissement proposées dans le cadre de la Gestion de Patrimoine. Dans ce contexte, notamment le chapitre II. Modalités et Conditions Particulières : Gestion de Patrimoine (en particulier l'Annexe 1 : Orientations d'Investissement) présente un intérêt pour le client ou la cliente.
- 6. Lieux d'exécution : Veuillez vous référer à la section B. Conditions Générales de la présente Documentation Client pour obtenir des informations sur les lieux d'exécution. Dans ce contexte, en fonction du service concerné, veuillez vous référer notamment au chapitre II. Conditions Particulières : Gestion de Patrimoine (en particulier l'Annexe 2 : Politique d'Exécution) et le chapitre III. Conditions Particulières : Réception-Transmission d'Ordres (en particulier l'Annexe 1 : Politique d'Exécution).
- 7. Coûts et frais associés : Veuillez vous référer à la section A. Informations Précontractuelles, chapitre V. Transparence des Coûts de la présente Documentation Client ainsi qu'à la liste actuelle correspondante des prix et services pour obtenir des informations sur les coûts et les frais associés. Le client ou la cliente peut accéder à la liste actuelle correspondante des prix et services via les applications mobiles et sur le site web de Scalable Capital. Sur demande, Scalable Capital enverra au client ou à la cliente une liste à jour des prix et des services par e-mail. Dans la mesure où la loi l'exige, Scalable Capital fournira également au client ou à la cliente une déclaration annuelle contenant des informations sur les coûts qui reflètent les coûts réels encourus pendant la période de référence.
- 8. Les coordonnées nécessaires pour permettre au client ou à la cliente de communiquer efficacement avec la société : Le client ou la cliente peut contacter le service client de Scalable Capital à l'adresse ci-dessus, par téléphone au +49 (0)89 / 38038067 (pour les client·e·s résidant en Allemagne ainsi que toutes les résidences non mentionnées explicitement ci-après), +43 720 / 882033 (pour les client·e·s résidant en Autriche), +49 (0)89 / 215292790 (pour les client·e·s résidant en France), +49 (0)89 / 215292740 (pour les client·e·s résidant en Italie), +34 91 / 9497113 (pour les client·e·s

En date de : Décembre 2021

2



résidant en Espagne), par e-mail à service@scalable.capital (pour les client-e-s résidant en Alle naghe, en Autriche et dans toutes les résidences qui ne sont pas explicitement Crartichté de près), support- fr@scalable.capital (pour les client-e-s résidant en France, support alle ple.capital (pour les client-e-s résidant en Italie), support se@scalable.capital (pour les client-e-s résidant en Espagne) et, le cas échéant, via

une fonction de chat et un formulaire de contact sur le site web et dans les applications mobiles de Scalable Capital. En outre, nous renvoyons à nos autres coordonnées, qui se trouvent à l'adresse https://de.scalable.capital/kontaktdaten en allemand et à l'adresse https://de.scalable.capital/en/contact-details en anglais dans leur version la plus récente. Ces coordonnées peuvent également être disponibles dans d'autres langues en modifiant les paramètres linguistiques du site web, en fonction de votre lieu de résidence. Seule la version en langue allemande est juridiquement contraignante, et pour les client·e·s résidant en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche, la version en langue anglaise est juridiquement contraignante. Toutes les autres versions linguistiques sont uniquement destinées à des fins d'information.

- 9. Langues dans lesquelles le client ou la cliente peut communiquer avec la société et recevoir des documents et des informations : allemand, anglais, néerlandais (uniquement pour les client·e·s résidant aux Pays-Bas), français (uniquement pour les client·e·s résidant en France), italien (uniquement pour les client·e·s résidant en Italie), espagnol (uniquement pour les client·e·s résidant en Espagne). Seule la version allemande du contrat client et, pour les client·e·s résidant hors d'Allemagne et d'Autriche, la version anglaise du contrat client sont juridiquement contraignantes. Toutes les autres versions linguistiques sont uniquement destinées à des fins informatives.
- Les méthodes de communication à utiliser entre la société et le client ou la cliente, y 10. compris, le cas échéant, celles pour l'envoi et la réception des ordres : Outre les méthodes de communication visées à la Clause 8 ci-dessus, Scalable Capital fournit au client ou à la cliente un accès à la plateforme numérique de Scalable Capital via le site web ou les applications mobiles. Cette plateforme numérique dispose d'un espace client auquel il est possible d'accéder en saisissant les données d'accès. Au sein de cet espace client, le client ou la cliente peut, entre autres, accéder à la boîte aux lettres électronique (mailbox) mise en place pour lui. Dans l'espace client (et en particulier dans la boîte aux lettres), Scalable Capital fournira au client ou à la cliente des documents, notifications ou d'autres informations relatifs relatives aux services. Dans l'espace client, le client ou la cliente peut également, entre autres, apporter certaines modifications aux données le concernant, faire des déclarations qui modifient sa situation juridique et communiquer certaines instructions concernant les services. Dans le cadre de du service de Réception-Transmission d'Ordres, cela inclut notamment l'instruction donnée à Scalable Capital d'émettre des ordres à la Banque Teneuse de Compte-Titres au nom et pour le compte du client ou de la cliente en vue de procéder à l'acquisition et/ou la vente d'instruments financiers.
- Déclaration indiquant que la société est agréée nom et adresse de contact de 11. l'autorité compétente ayant délivré cet agrément : L'Autorité Fédérale Allemande de Surveillance Financière (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht - BaFin, Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, Allemagne et Marie-Curie-Str. 24-28, 60439 Francfort, Allemagne) a autorisé Scalable Capital à fournir descertains services d'investissement. L'Autorité Fédérale Allemande de Surveillance Financière et la Banque Centrale Allemande (Deutsche Bundesbank, Wilhelm- Epstein-Str. 14, 60431 Frankfurt am Main, Allemagne) sont les autorités de surveillance compétentes dans l'État Membre d'origine. En vertu de la libre prestation de services, Scalable Capital fournit également des services d'investissement en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne et en Autriche, sans disposer d'un établissement dans ces pays. Dans le cadre du passeport européen, l'autorité de surveillance en France (Autorité des marchés financiers - AMF), l'autorité de surveillance en Italie (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa - CONSOB), l'autorité de surveillance aux Pays-Bas (Autoriteit Financiële Markten- AFM), l'autorité de surveillance en Espagne (Comisión Nacional del Mercado de Valores - CNMV) et l'autorité de surveillance en Autriche (Finanzmarktaufsichtsbehörde - FMA), en tant qu'autorités compétentes des États membres d'accueil, ont été informées de la notification liée la fourniture des services d'investissement.
- 12. Lorsque la société agit par l'intermédiaire d'un agent lié, une déclaration le précisant et mentionnant l'État Membre dans lequel cet agent est enregistré : Scalable Capital n'agit pas par l'intermédiaire d'un agent lié.



- 13. Solvature fraguer ce et calendrier des rapports sur l'exécution des services que la société gent fournir au client ou à la cliente conformément à l'Article 25(6) de la Directive 2014/65/UE :
- 13.1. Gestion de Patrimoine: Scalable Capital fournira au client ou à la cliente un relevé de comptes sur le trimestre précédent au plus tard dans les quatre semaines suivant la fin du trimestre, comprenant, entre autres, la composition et l'évaluation du portefeuille, la performance au cours de la période considérée et, le cas échéant, par rapport à une référence (benchmark), les coûts encourus et les transactions exécutées. En outre, Scalable Capital informera directement le client ou la cliente de manière appropriée si les seuils de dépréciation convenus avec le client ou la cliente dans le cadre des orientations d'investissement sont dépassés en ce qui concerne la dépréciation des actifs du client ou de la cliente.
- **13.2. Réception-Transmission d'Ordres :** Dans le cadre du service de Réception-Transmission d'Ordres, Scalable Capital ne fournira pas de rapports au client ou à la cliente conformément à l'Article 25(6) de la Directive 2014/65/UE. Toutefois, Scalable Capital fournira au client ou à la cliente les documents, notifications ou les autres informations relatifs au service dans l'espace client de la plateforme numérique (et notamment dans la boîte aux lettres électronique).
- 14. Si la société détient des instruments financiers ou des fonds de ses client·e·s, une description sommaire des mesures qu'elle prend pour assurer leur protection, y compris des détails sommaires sur tout système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie des dépôts qui s'applique à la société en raison de ses activités dans un État Membre : Scalable Capital n'est pas autorisée à prendre possession ou à être propriétaire des actifs du client ou de la cliente et ne détient donc pas d'instruments financiers ou de fonds de ses client·e·s en dépôt.
- 15. Description, qui peut être fournie sous forme de résumé, de la politique en matière de conflits d'intérêts appliquée par la société : La politique de la société en matière de conflits d'intérêts est exposée à la section A. Informations Précontractuelles, Chapitre IV. Politique en matière de Conflits 'Intérêts de la présente Documentation Client.
- 16. Informations spéciales sur la Gestion de Patrimoine :
- 16.1. Informations sur la méthode et la fréquence d'évaluation des instruments financiers : Les instruments financiers acquis par Scalable Capital dans le cadre de ses activités de Gestion de Patrimoine sont négociés sur des marchés réglementés de sorte que les prix sont disponibles chaque jour de bourse.
- **16.2.** Détails sur toute délégation de la gestion discrétionnaire de tout ou partie des instruments financiers ou des fonds du portefeuille du client ou de la cliente : Il n'y a pas de délégation à des tiers. Cependant, dans le cadre de la Gestion de Patrimoine, Scalable Capital investit notamment les actifs du client ou de la cliente dans des fonds, qui sont eux- mêmes gérés par une entreprise d'investissement.
- 16.3. Spécification de la référence (benchmark) auquel la performance du portefeuille du client ou de la cliente sera comparée: La valeur informative de la référence (benchmark) dépend de la stratégie d'investissement poursuivie par Scalable Capital. Scalable Capital a attribué une référence (benchmark) pour chaque stratégie d'investissement à laquelle la performance du portefeuille du client ou de la cliente sera comparée. La référence (benchmark) correspondante est déterminée lorsque le client ou la cliente sélectionne une stratégie d'investissement proposée par Scalable Capital (sur la base des informations fournies par le client ou la cliente en ce qui concerne ses objectifs d'investissement, sa situation financière, ses connaissances et son expérience). Veuillez vous référer à la section B. Conditions Générales de la présente Documentation Client. Dans ce contexte, notamment le Chapitre II. Conditions Particulières : Gestion de Patrimoine (en particulier l'Annexe 1 : Orientations d'Investissement) présente un intérêt pour le client ou la cliente.
- 16.4. Type d'instruments financiers qui peuvent être inclus dans le portefeuille du client ou de la cliente et types de transactions qui peuvent être effectuées sur ces instruments, y compris les éventuelles contraintes liées au choix discrétionnaire : Veuillez vous référer à la section B. Conditions Générales de la présente Documentation Client. Dans ce contexte, notamment le Chapitre II. Modalités et Conditions Particulières : Gestion de



Schatrmoine (en particulier l'Annexe 1 : Orientations d'Investissement) présente un intérêt pour

Objectifs de gestion, niveau de risque à prendre en compte dans l'exercice des choix discrétionnaires de la société et toute contrainte spécifique à ces choix : Scalable Capital investit dans des fonds négociés en bourse (exchange-traded funds (ETF)) et, le cas échéant, dans des titres qui suivent la performance des matières premières (exchange-traded commodities (ETC)) ou tout autre sous-jacents, par exemple des crypto-monnaies (produits négociés en bourse, ETP). En outre, les objectifs et les choix de gestion discrétionnaire de Scalable Capital dépendent de la stratégie d'investissement convenue entre le client ou la cliente et Scalable Capital. Les objectifs et choix de gestion discrétionnaires correspondants sont déterminés lorsque le client ou la cliente choisit une stratégie d'investissement proposée par Scalable Capital (sur la base des informations fournies par le client ou la cliente en ce qui concerne ses objectifs d'investissement, sa situation financière, ses connaissances et son expérience). Veuillez vous référer à la section B. Conditions Générales de la présente Documentation Client. Dans ce contexte, notamment le Chapitre II. Conditions Particulières : Gestion de Patrimoine (en particulier l'Annexe 1 : Orientations d'Investissement) présente un intérêt pour le client ou la cliente.

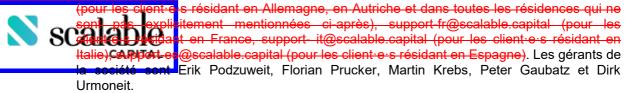
II. Informations sur la commercialisation à distance

- 1. Identité de la société et du registre public des sociétés sur lequel la personne morale est inscrite et numéro d'immatriculation associé ou moyen d'identification équivalent : Scalable Capital GmbH, inscrite au Registre du Commerce du Tribunal d'Instance de Munich sous le numéro HRB 217778.
- 2. Activité principale de la société et autorité de supervision en charge de son agrément : L'activité principale de la société (dans les limites de ses autorisations réglementaires) est la fourniture de services d'investissement de toute nature et la réalisation des opérations connexes à ces services.

Les autorités de surveillance en charge de l'autorisation dans l'État Membre d'origine sont : fédérale allemande de surveillance financière (Bundesanstalt Finanzdienstleistungsaufsicht - BaFin) (Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, Allemagne et MarieCurie-Str. -24-28, 60439 Francfort-sur-le-Main, Allemagne) et la Banque Centrale Allemande (Deutsche Bundesbank, Wilhelm-Epstein-Str. 14, 60431 Francfort-sur-le-Main, Allemagne). Sur la base de la libre prestation de services, Scalable Capital fournit également des services d'investissement en France, en Italie, <u>aux Pays-Bas,</u> en Espagne et en Autriche, sans disposer d'un établissement dans ces pays. Dans le cadre du passeport européen, l'autorité de surveillance en France (Autorité des marchés financiers - AMF), l'autorité de surveillance en Italie (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa -CONSOB), l'autorité de surveillance aux Pays-Bas (Autoriteit Financiële Markten - AFM), l'autorité de surveillance en Espagne (Comisión Nacional del Mercado de Valores - CNMV) et l'autorité de surveillance en Autriche (Finanzmarktaufsichtsbehörde - FMA), en tant qu'autorités compétentes des États Membres d'accueil, ont été informées de la notification liée à la fourniture de services d'investissement.

- 3. L'identité du représentant de <u>l'entreprise établila société établie</u> dans l'État Membre de résidence du consommateur, si un tel représentant existe, ou l'identité de tout professionnel autre que le fournisseur, lorsque le consommateur est en relation avec une telle personne, et la qualité en laquelle cette personne agit vis-à-vis du consommateur: Les gérants de la société <u>basée en Allemagne</u> sont Erik Podzuweit, Florian Prucker, Martin Krebs, Peter Gaubatz et Dirk Urmoneit. <u>La société n'a pas de représentant dans un autre État Membre que l'Allemagne</u>.
- 4. Adresse de convocation de <u>l'entreprisela société</u> et toute autre adresse pertinente pour la relation d'affaires entre <u>l'entreprisela société</u>, <u>sonle</u> représentant <u>de la société</u> ou tout autre professionnel au sens du n° 3 et le consommateur ; pour les personnes morales, les associations de personnes ou les groupements de personnes, également le nom du mandataire. 3 et le consommateur ; dans le cas de personnes morales, d'associations de personnes ou de groupes de personnes, également le nom du représentant autorisé : L'adresse d'assignation de la société est Scalable Capital GmbH, Seitzstr. 8°, 80538 Munich, Allemagne, <u>l'adresse électronique est service@scalable.capital</u>





- 5. Caractéristiques pertinentes du service d'investissement et informations sur les modalités de conclusion du contrat :
- 5.1. Gestion de Patrimoine :
- 5.1.1. Scalable Capital propose la gestion discrétionnaire d'actifs investis dans des instruments financiers pour le compte de tiers (gestion de portefeuille) en principe pour des client·e·s de détail. À cet égard, Scalable Capital prend des décisions d'investissement de façon discrétionnaire sans obtenir d'instructions préalables, dans le cadre de la stratégie d'investissement convenue, y compris les orientations d'investissement associées. Scalable Capital n'exécute pas elle-même les décisions d'investissement prises pour le client ou la cliente dans le cadre du mandat de Gestion de Patrimoine, mais émet les ordres de titres correspondants à la Banque Teneuse de Compte-Titres au nom et pour le compte du client ou de la cliente.
- 5.1.2. Avant de fournir des services de Gestion de Patrimoine, Scalable Capital doit obtenir de chaque client·e toutes les informations nécessaires concernant leurs connaissances et leur expérience en matière de transactions sur certains types d'instruments financiers ou de services d'investissement, la situation financière (y compris la capacité à supporter des pertes)
 - et leurs objectifs d'investissement (y compris la tolérance au risque) ("Evaluation Évaluation d'Adéquation"). Ces informations sont obtenues et évaluées uniquement de manière automatisée sur la base d'un questionnaire disponible en ligne. Toutefois, le client ou la cliente peut contacter à tout moment le service client du gestionnaire d'actifs en cas de questions concernant l'Evaluation Évaluation d'Adéquation.
- 5.1.3. L'obtention et l'évaluation des informations requises pour l'Evaluation Évaluation d'Adéquation sont nécessaires pour permettre à Scalable Capital d'agir dans le meilleur intérêt du client ou de la cliente lors de la fourniture des services de Gestion de Patrimoine et de recommander une stratégie d'investissement adaptée au client ou à la cliente. Ainsi, ces informations ont un effet direct sur la détermination de l'adéquation du service d'investissement proposé au client ou à la cliente, la recommandation d'une stratégie d'investissement appropriée et les décisions d'investissement prises au nom du client ou de la cliente.
- 5.1.4. A cet effet, il est important que les informations requises pour l'<u>Evaluation Évaluation</u> d'Adéquation soient toujours à jour, correctes et complètes. Le client ou la cliente peut procéder à une nouvelle <u>Evaluation Évaluation</u> d'Adéquation à tout moment dans l'espace client auquel il peut accéder en saisissant ses données d'accès. Le client ou la cliente doit procéder à cette mise à jour rapidement si un changement survient dans ses objectifs d'investissement, sa situation financière et/ou d'autres circonstances étudiées dans l'<u>Evaluation</u> Évaluation d'Adéquation.
- 5.1.5. Veuillez vous référer au document séparé "Risques de l'investissement" (disponible sur le site internet ou via les applications mobiles de Scalable Capital) pour des détails sur la nature, le fonctionnement et les risques de la Gestion de Patrimoine. Veuillez vous référer à la section
 - B. Conditions Générales de la présente Documentation Client pour obtenir des informations sur les stipulations contractuelles pertinentes. Dans ce contexte, le Chapitre II. Conditions Particulières : Gestion de Patrimoine (en particulier l'Annexe 1 : Orientations d'Investissement) notamment présente un intérêt pour le client ou la cliente.
- 5.1.6. Après que le client ou la cliente ait complété électroniquement le processus de demande, fourni les informations personnelles requises et fait les déclarations légales requises, le client ou la cliente peut soumettre électroniquement une déclaration d'intention visant à la conclusion du contrat client. L'efficacité de la conclusion du contrat ou l'acceptation de la déclaration d'intention du client ou de la cliente par Scalable Capital peut nécessiter le respect d'exigences légales (en particulier l'identification conformément aux lois sur le



blanchiment d'argent) et/ou l'acceptation du client ou de la cliente par la banque dépositaire.

Scalable Capital n'est pas obligé d'entrer dans une relation contractuelle avec le client ou la

- .CAPITAL 5.2. Réception-Transmission d'Ordres :
- 5.2.1. Scalable Capital propose aux client·e·s de détail l'achat ou la vente d'instruments financiers au nom et pour le compte de tiers. Dans le cadre du service de Réception-Transmission d'Ordres, la seule obligation de Scalable Capital en matière de transaction portant sur des titres est de recevoir les instructions du client ou de la cliente et de placer l'ordre correspondant aux titres auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres. Les opérations d'exécution proprement dites sont effectuées par la Banque Teneuse de Compte-Titres sous sa propre responsabilité et en son nom propre pour le compte d'un tiers (services d'exécution principal). Les conditions générales convenus entre la Banque Teneuse de Compte-Titres et le client ou la cliente s'appliquent à l'exécution des opérations sur titres.
- 5.2.2. Veuillez vous référer au document séparé "Risques de l'investissement" (disponible sur le site internet ou via les applications mobiles de Scalable Capital) pour des détails sur la nature, le fonctionnement et les risques liés au service de Réception-Transmission d'Ordres. Veuillez vous référer à la section B. Conditions Générales de la présente Documentation Client pour obtenir des informations sur les dispositions contractuelles pertinentes. Dans ce contexte, le Chapitre III. Conditions Particulières : Réception-Transmission d'Ordres présente notamment un intérêt pour le client ou la cliente.
- 5.2.3. Après que le client ou la cliente ait complété électroniquement le processus de demande, fourni les informations personnelles requises et fait les déclarations légales requises, le client ou la cliente peut soumettre électroniquement une déclaration d'intention visant à la conclusion du contrat client. L'efficacité de la conclusion du contrat ou l'acceptation de la déclaration d'intention du client ou de la cliente par Scalable Capital peut nécessiter le respect d'exigences légales (en particulier l'identification conformément aux lois sur le blanchiment

d'argent) et/ou l'acceptation du client ou de la cliente par la banque dépositaire. Scalable Capital n'est pas obligé d'entrer dans une relation contractuelle avec le client ou la cliente.

- 6. Prix total du service d'investissement, y compris toutes les composantes du prix qui y sont associées ainsi que toutes les taxes payées par l'entreprisela société ou, lorsqu'un prix exact ne peut être indiqué, la base de calcul du prix permettant au consommateur de le vérifier : Veuillez vous référer à la Section A. Informations Précontractuelles, Chapitre V. Transparence des Coûts de la présente Documentation Client ainsi qu'à la liste actuelle des prix et services respectifs pour obtenir des informations sur le prix total du service d'investissement. Le client ou la cliente peut accéder à la liste actuelle des prix et services correspondants via les applications mobiles et sur le site internet de Scalable Capital. Sur demande, Scalable Capital enverra au client ou à la cliente un relevé annuel contenant des informations sur les coûts qui reflètent les coûts réels encourus pendant la période de référence.
- d'autres taxes ou coûts peuvent exister, qui ne sont pas payés par <u>l'entreprise a société</u> ou imposés par cette dernière: Les revenus du capital et les revenus d'intérêts peuvent donner lieu à un impôt sur les plus-values, une retenue à la source et/ou d'autres taxes. Ces taxes sont à la charge du client ou de la cliente et sont parfois payées directement par la banque concernée. Pour toutes questions, le client ou la cliente doit contacter l'autorité fiscale compétente et/ou son conseiller fiscal. Les frais de négociation des titres peuvent être facturés séparément au client ou à la cliente par la Banque Teneuse de Compte-Titres. Les services supplémentaires de la Banque Teneuse de Compte-Titres utilisés par le client ou la cliente sont à la charge de ce dernier et sont facturés par la Banque Teneuse de Compte-Titres. Les coûts du produit restent à la charge du client ou de la cliente. Ils sont encourus par l'instrument financier et déjà inclus dans le prix de l'instrument financier ou déduits de sa valeur, et ne sont donc encourus qu'indirectement par le client ou la cliente.
- 8. Le cas échéant, une notification indiquant que le service d'investissement est lié à des instruments financiers comportant des risques particuliers liés à leurs



- caractéristiques spécifiques ou aux opérations à exécuter ou dont le prix dépend de fluctuations des marchés financiers échappant au contrôle de l'entreprise la société et cue les performances historiques ne sont pas un indicateur des performances futures : L'investissement est soumis à des risques particuliers, notamment (le cas échéant) le risque de fluctuation des prix et de perte de prix, le risque de crédit et le risque lié à l'émetteur, le risque de transfert, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les risques juridiques. Veuillez vous référer au document séparé "Risques de l'Investissement" (disponible sur le site internet ou via les applications mobiles de Scalable Capital).
- 9. Le cas échéant, une limitation de la durée de validité des informations fournies, par exemple la durée de validité des offres limitées, notamment en ce qui concerne le prix : Les informations fournies par Scalable Capital sont généralement valables pour une durée illimitée. Toutefois, des compléments, des ajustements ainsi que d'autres modifications des conditions générales (en particulier également de la liste des prix et des services) peuvent être effectués à tout moment conformément aux conditions générales applicables. Pour les remises ou autres promotions (par exemple, les commandes de titres ou périodes sans frais), les conditions de participation correspondantes s'appliquent. Scalable Capital informera le client ou la cliente en temps utile de toute modification importante apportée à toute autre information contenue dans le document distinct "Risques de l'Investissement" (disponible sur le site internet ou via les applications mobiles de Scalable Capital) qui est pertinente pour un service que Scalable Capital fournit au client ou à la cliente en question.
- 10. Détails pour le paiement et pour l'exécution :
- 10.1. Gestion de Patrimoine: Les frais liés aux services de Gestion de Patrimoine fournis par Scalable Capital seront facturés périodiquement au client ou à la cliente conformément aux Conditions Générales pertinentes et à la liste des prix et services applicables (disponibles sur le site internet ou via les applications mobiles de Scalable Capital) et seront payés immédiatement à l'échéance à partir du portefeuille du client ou de la cliente. En ce qui concerne l'exécution des obligations de Scalable Capital, les explications sur les caractéristiques essentielles des services d'investissement présentés dans la Section A.

Informations précontractuelles <u>Précontractuelles</u>, Chapitre II. Informations sur la Commercialisation à Distance, Clause 5.1 de la présente Documentation Client sont applicables.

- 10.2. Réception-Transmission d'Ordres : Scalable Capital propose différents modèles de Réception-Transmission d'Ordres impliquant des services différents, des niveaux de frais différents et/ou inclut des modalités de paiement différentes (modèle de réceptiontransmission d'ordres). Selon le modèle de réception-transmission d'ordres Ordres que le client ou la cliente a choisischoisi, les coûts correspondants seront facturés au client ou à la cliente soit après l'exécution d'un ordre sur titres, après la date de valeur d'un paiement, soit mensuellement soit annuellement conformément aux conditions générales pertinentes ainsi qu'à la liste des prix et services applicables (disponibles sur le site internet ou via les applications mobiles de Scalable Capital) et collectés sur la base d'un mandat de prélèvement SEPA émis par le client ou la cliente. En outre, Scalable Capital peut également percevoir le paiement des sommes lui étant dues (le cas échéant) à partir du compte espèces (lié au compte-titres concerné) et est en droit de donner instruction à la Banque Teneuse de Compte-Titres d'effectuer le paiement correspondant à son profit. En ce qui concerne l'exécution des obligations de Scalable Capital, les stipulations sur les caractéristiques essentielles des services d'investissement de la Section A. Informations précontractuelles Précontractuelles. Chapitre II. Informations sur la Commercialisation à Distance, Clause 5.2 de la présente Documentation Client sont applicables.
- 11. Tout coût supplémentaire spécifique pour le consommateur lié à l'utilisation de moyens de communication à distance, si ces coûts supplémentaires sont facturés par l'entreprise la société : Scalable Capital ne facture aucun coût distinct à cet égard.
- 12. Existence ou absence d'un droit de rétractation et modalités, détails de l'exercice, notamment le nom et l'adresse de la personne à laquelle cette rétractation doit être déclarée, et conséquences juridiques de la rétractation, y compris des informations sur le montant que le consommateur doit payer pour le service fourni en cas de rétractation conformément à la sec. 357b du code civil allemand (Bürgerliches Gesetzbuch BGB) ou des lois nationales applicables: Lors de la conclusion du contrat, le client ou la cliente dispose d'un droit de rétractation, détaillé dans la section A.



Informations Précontractuelles, Chapitre III. Notification du Droit de Rétractation de la présenté Documentation Client.

La durée minimale du contrat, dans le cas d'un <u>Service service</u> à exécuter de manière permanente ou récurrente : Les contrats proposés ne sont pas soumis à une durée minimale.

- 14. Le cas échéant, les conditions contractuelles relatives à la résiliation, y compris les éventuelles pénalités contractuelles: Le client ou la cliente peut résilier une relation d'affaire individuelle ou l'ensemble des relations d'affaires à tout moment sans respecter de délai de préavis. Scalable Capital peut résilier une relation d'affaire individuelle ou l'ensemble des relations d'affaires en respectant un préavis de deux (2) mois. Le droit des deux parties à procéder à une résiliation extraordinaire reste inchangé. La résiliation doit être effectuée par écrit. Le client ou la cliente peut également notifier la résiliation depuis son espace client. Aucune pénalité contractuelle ne sera encourue en cas de résiliation. Veuillez vous référer aux dispositions contractuelles correspondantes sur la durée, la résiliation et le transfert du contrat dans la section B. Conditions Générales, Chapitre I. Conditions Générales de la présente Documentation Client.
- 15. États membres de l'Union européenne dont les lois sont prises par l'entreprisela société comme lieu d'établissement des relations avec le consommateur avant la conclusion du contrat : La relation juridique précontractuelle entre le client ou la cliente et Scalable Capital, la conclusion du contrat et la relation commerciale entre le client ou la cliente et Scalable Capital sont régies par le droit allemand. Toutefois, si le client ou la cliente est un consommateur qui réside ou est domicilié dans un État Membre de l'UE autre que l'Allemagne, les éventuelles dispositions obligatoires de la loi applicable définissant les droits des consommateurs (en particulier, celles concernant les contrats à distance traitant des services financiers conclus les consommateurs) dans le pays de résidence ou de domicile du client ou de la cliente ne sont pas affectées par le choix de loi ci-dessus.
- 16. Le cas échéant, une clause contractuelle sur la loi applicable au contrat ou sur le tribunal compétent: L'ensemble de la relation commerciale entre le client ou la cliente et Scalable Capital est régi par le droit allemand (à l'exclusion des dispositions du droit international privé). La validité des dispositions obligatoires étrangères (formelles ou matérielles) n'est pas affectée. En particulier, si le client ou la cliente est un consommateur qui réside ou est domicilié dans un État Membre de l'UE autre que l'Allemagne, les éventuelles dispositions impératives du droit applicable définissant les droits des consommateurs dans le pays de résidence ou de domicile du client ou de la cliente ne sont pas affectées par le choix du droit applicable susmentionné. La détermination légale des juridictions compétentes s'appliquent. Si, au moment de la conclusion du Contrat Client, le client ou la cliente est établi dans une juridiction qui n'est pas située en Allemagne ou dans un État entrant dans le champ d'application du règlement Bruxelles I bis (Règlement (UE) n° 1215/2012 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2012), la juridiction dans le ressort de laquelle Scalable Capital a son lieu d'établissement sera compétente pour tous les litiges. Il en va de même si, après la conclusion du contrat client, le client ou la cliente change de résidence ou de lieu de séjour habituel pour un pays étranger, à condition que le client ou la cliente ait eu sa résidence ou son lieu de séjour habituel en Allemagne au moment de la conclusion du contrat client. La validité des dispositions obligatoires étrangères relatives à la détermination des juridictions compétentes n'est pas affectée. En particulier, si le client ou la cliente est un consommateur qui réside ou est domicilié dans un État Membre de l'UE autre que l'Allemagne et que les lois sur la protection des consommateurs applicables à cette juridiction concernant la fourniture de services financiers à distance aux consommateurs dans leur pays de résidence ou de domicile les autorisent à le faire, (i) le client ou la cliente a également le droit d'intenter une action contre Scalable Capital devant les tribunaux dans le ressort desquels son lieu de résidence ou de son domicile est situé et (ii) Scalable Capital n'est autorisée à engager des poursuites contre les consommateurs que devant les juridictions dans le ressort desquelles le lieu de résidence ou de domicile du client ou de la cliente est située.
- 17. Langues dans lesquelles sont fournies les conditions générales contractuelles et les informations préalables visées par la présente clause, et langues dans lesquelles l'entreprisela société, avec l'accord du consommateur, s'engage à communiquer pendant la durée du présent contrat : allemand, anglais, néerlandais (uniquement pour les client·e·s résidant aux Pays-Bas), français (uniquement pour les client·e·s résidant en



- France), italien (uniquement pour les client·e·s résidant en Italie), espagnol (uniquement pour les client·e·s résidant en Espagne). Seule la version allemande du contrat client et, pour les client·e·s d'allemagne et d'Autriche, la version anglaise du contrat client sont juradiquement contraignantes. Toutes les autres versions linguistiques sont uniquement destinées à des ins informatives.
 - 18. Une notification indiquant si le consommateur peut recourir à une procédure extrajudiciaire de réclamation et de recours à laquelle l'entreprisela société est soumissoumise et, le cas échéant, les modalités pour y avoir accès : Le conseil de médiation de l'Association des Gestionnaires d'Actifs Indépendants d'Allemagne (Verband unabhängiger Vermögensverwalter Deutschland e.V. - VUV) est compétent pour les litiges relevant du droit des biens découlant de contrats relatifs à des services d'investissement : Bureau du Médiateur de la VUV. Stresemannallee 30. 60596 Francfort-sur-le-Main. Allemagne, http://vuv- ombudsstelle.de/. Scalable Capital est membre de l'Association des Gestionnaires d'Actifs Indépendants d'Allemagne et est tenu, en vertu des statuts de cette association, de participer aux procédures de règlement des litiges du Bureau du Médiateur de la VuV. Le client ou la cliente (potentiel) a donc la possibilité de soumettre une plainte ou un autre litige au Bureau du Médiateur du VuV. Les client es résidant en France peuvent contacter le médiateur de l'AMF (Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers) à l'adresse suivante : Mme le Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02, France. Les Scalable Capital n'est pas affilié à une quelconque autre commission privée d'arbitrage des consommateurs reconnue. En outre, les client·e·s résidant en Espagne peuvent contacter le service l'organe de réclamation de la CNMV (Servicio de Reclamaciones) à l'adresse suivante : Edison, 4, 28006 Madrid, Espagne. Les client-e-s résidant en Autriche peuvent également contacter la Commission de conciliation commune du secteur bancaire autrichien (Gemeinsame Schlichtungsstelle der Österreichischen Kreditwirtschaft) à l'adresse suivante : Wiedner Hauptstrugutorité de surveillance nationale compétente, qui peut également prévoir une procédure d'arbitrage (pour les différentes autorités de surveillance nationales compétentes, voir le paragraphe suivant). 63, A-1045 Wien, Autriche. Informations Précontractuelles, Chapitre II. Informations sur la commercialisation à distance, Clause 2 de la présente Documentation Client). Indépendamment de la possibilité de faire appel à ces organes de médiation au Médiateur de la VuV ou de s'adresser à l'organe de plainte de l'autorité de surveillance nationale compétente, le client ou la cliente (potentiel) est libre d'intenter une action civile. Pour plus de détails sur la procédure et les principes applicables à la réception, au traitement et au règlement d'une plainte, veuillez vous reporter à la section A. Informations Précontractuelles, Chapitre VII. Plaintes et litiges de la présente Documentation Client.
 - 19. Le cas échéant, l'existence de fonds de garantie ou d'autres dispositifs d'indemnisation non couverts par la Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts (JO L 173 du 12 juin 2014, p. 149, L 212 du 18 juillet 2014, p. 47, L 309 du 30 octobre 2014, p. 37) ou la Directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs (JO L 84 du 26 mars 1997, p. 22) : Les investisseurs qui ont recours aux services d'investissement fournis par des entreprises d'investissement telles que Scalable Capital sont protégés par un mécanisme d'indemnisation des investisseurs. Ce rôle incombe au Fonds Allemand d'Indemnisation des Sociétés Titres de Négoce de (Entschädigungseinrichtung Wertpapierhandelsunternehmen - EdW). Les détails sur le champ d'application et les conditions préalables à d'une demande d'indemnisation peuvent être trouvés dans les dispositions légales (en particulier la Loi Allemande sur l'Indemnisation des Investisseurs (AnlEntG)) et dans les informations fournies par EdW sur https://www.e-d-w.de/.
 - 20. Informations concernant les contrats relatifs au commerce électronique
 - 20.1. Informations sur les différentes étapes techniques menant à la conclusion d'un contrat : Après que le client ou la cliente ait complété électroniquement le processus de demande, fourni les informations personnelles requises et fait les déclarations légales requises, le client ou la cliente peut soumettre électroniquement une déclaration d'intention visant à la conclusion du contrat client. L'efficacité de la conclusion du contrat ou l'acceptation de la déclaration d'intention du client ou de la cliente par Scalable Capital peut nécessiter le respect d'exigences légales (en particulier l'identification conformément aux lois sur le blanchiment d'argent) et/ou l'acceptation du client ou de la cliente par la banque



dépositaire. Scalable Capital n'est pas obligé d'entrer dans une relation contractuelle avec le client ou la cliente.

indiquer si je texte du contrat est conservé par <u>l'entreprisela société</u> après la conclusion du contrat et s'il est accessible au client ou à la cliente : Le client ou la cliente recevra les informations précontractuelles et les Conditions Générales à télécharger sur Internet et/ou par email avant la conclusion du contrat. Les conditions générales actuelles respectives sont également disponibles sur le site internet de Scalable Capital.

20.3. Informations sur la manière dont le client ou la cliente peut reconnaître et corriger les erreurs de saisie avant de soumettre la déclaration contractuelle en utilisant les moyens techniques mis à disposition conformément à l'art. 312i para. 1 phrase 1 numéro 1 BGB ou les lois nationales applicables : Jusqu'à la fin du processus d'inscription, le client ou la

cliente peut vérifier les informations dans un aperçu séparé, corriger les éventuelles erreurs de saisie et soumettre la déclaration contractuelle par la suite.

- 20.4. Information sur les langues disponibles pour la conclusion du contrat : allemand, anglais, néerlandais (uniquement pour les client·e·s résidant aux Pays-Bas), français (uniquement pour les client·e·s résidant en France), italien (uniquement pour les client·e·s résidant en Italie) et espagnol (uniquement pour les client·e·s résidant en Espagne). En ce qui concerne le caractère contraignant des versions linguistiques respectives, nous nous référons à la Section A. Informations précontractuelles, Chapitre II. Informations sur la commercialisation à distance.
- 20.5. Informations sur tous les codes de déontologie pertinents auxquels l'entreprisela société est soumise, ainsi que sur la possibilité d'un accès électronique à ces ensembles de règles : Scalable Capital est membre de l'Association des Gestionnaires d'Actifs Indépendants d'Allemagne et est donc soumis au code de déontologie du VuV dans sa version actuellement en vigueur (disponible sur le site du VuV : https://vuv.de/).

III. Notification de droit de rétractation

- Notification de Droit de Rétractation -

Partie 1 : Droit de Rétractation

Vous pouvez retirer votre déclaration contractuelle dans un délai de 14 jours sans fournir de justification par une déclaration non équivoque en ce sens. Le délai de 14 jours commence à courir après la conclusion du contrat et après la réception du contrat, y compris les Conditions Générales, ainsi que toutes les informations énumérées ci-dessous dans la partie 2 sur un support durable (par exemple, lettre, fax, e-mail). Si la déclaration de rétractation est faite sur un support durable, le délai de rétractation est réputé respecté si la déclaration de rétractation est expédiée en temps utile. La rétractation doit être adressée à

Scalable Capital GmbH Seitzstr. 8e 80538 Munich Allemagne

En date de : Décembre 2021

Email : service@scalable.capital (pour les client·e·s résidant en Allemagne, Autriche ainsi que toutes les résidences non mentionnées explicitement ci-après) ; ou

support-fr@scalable.capital (pour les client·e·s résidant en France) ; ou

support-it@scalable.capital (pour les client·e·s résidant en Italie); ou

support-nl@scalable.capital (pour les client·e·s résidant aux Pays-Bas); ou

support-es@scalable.capital (pour les client·e·s résidant en Espagne).

11 /5362





nformations requises pour que le délai de rétractation commence à courir s au sens de la partie 1 phrase 2 comprennent les indications suivantes :

En date de : Décembre 2021 12 /5362



SCAPITICA de <u>l'entreprisela société</u> ; le registre public dans lequel la personne .capitale est inscrite et le numéro d'immatriculation associé ou un moyen d'identification équivalent doivent être indiqués ;

- l'activité principale de l'entreprise a société et l'autorité de contrôle responsable de leur autorisation ;
- adresses: l'adresse de convocation de l'entreprise la société et toute autre adresse pertinente pour la relation commerciale entre l'entreprise la société et le consommateur; dans le cas de personnes morales, d'associations de personnes ou de groupes de personnes, également le nom du représentant autorisé;
- **4.** les caractéristiques pertinentes du service financier ainsi que des informations sur la manière dont le contrat est conclu ;
- 5. le prix total du service financier, y compris toutes les composantes du prix qui y sont associées ainsi que toutes les taxes payées par l'intermédiaire de l'entreprisela société ou, lorsqu'un prix exact ne peut être indiqué, la base de calcul du prix permettant au consommateur de le vérifier ;
- 6. le cas échéant, les coûts supplémentaires ainsi qu'un avis sur la possibilité que d'autres taxes ou coûts existent, qui ne sont pas payés par l'entreprise la société ou imposés par ce dernier ;
- 7. une notification indiquant que le service financier est lié à des instruments financiers comportant des risques particuliers liés à leurs caractéristiques spécifiques ou aux opérations à exécuter ou dont le prix dépend de fluctuations des marchés financiers échappant au contrôle de l'entreprise la société et que les performances historiques ne constituent pas un indicateur des performances futures :
- **8.** une limitation de la durée de validité des informations fournies, par exemple la durée de validité d'offres limitées, notamment en ce qui concerne le prix ;
- **9.** les modalités de paiement et d'exécution ;
- 10. l'existence ou l'absence d'un droit de rétractation et ses modalités, les détails de son exercice, notamment le nom et l'adresse de la personne à laquelle cette rétractation doit être déclarée, et les conséquences juridiques de la rétractation, y compris les informations sur le montant que le consommateur doit payer pour le service fourni en cas de rétractation si le consommateur est tenu de verser une indemnité (article 357b du *BGB* ou lois nationales applicables);
- 11. les conditions contractuelles relatives à la résiliation, y compris les éventuelles pénalités contractuelles ;
- 12. les États Membres de l'Union européenne dont les lois sont prises par l'entreprisela société comme base pour l'établissement des relations avec le consommateur avant la conclusion du contrat ;
- 13. une clause contractuelle sur la loi applicable au contrat ou sur le tribunal compétent ;
- 14. les langues dans lesquelles sont fournies les conditions contractuelles et les informations préalables visées par la présente Notification sur le Droit de Rétractation, ainsi que les langues dans lesquelles <u>l'entreprisela société</u>, avec l'accord du consommateur, s'engage à communiquer pendant la durée du présent contrat ;
- 15. une notification indiquant si le consommateur peut recourir à une procédure extrajudiciaire de réclamation et de recours à laquelle <u>l'entreprisesociété</u> est soumise et, le cas échéant, les modalités d'accès à celle-ci;
- 16. l'existence de fonds de garantie ou d'autres dispositifs d'indemnisation non couverts par les systèmes de garantie des dépôts créés en vertu de la Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts (JO L 173 du 12 juin 2014, p. 149 ; L 212 du



18 juil et 2014, p. 47 ; L 309 du 30 octobre 2014, p. 37) ou les systèmes

En date de : Décembre 2021 14 /5362



indemnis**ation des invest seur**s créés en vertu de la Directive 97/9/CE du Parlement uropéen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des vestisseurs (JO L 84 du 26 mars 1997, p. 22).

Les informations énumérées dans cette partie 2 se trouvent sous II. Informations sur la commercialisation à distance dans la Documentation Client.

Partie 3 : Conséquences de la rétractation

En cas de rétractation effective, les services reçus par les deux parties doivent être restitués. Vous êtes tenu de payer une indemnité correspondant à la valeur du service fourni jusqu'au moment de la rétractation si vous avez été informé de cette conséquence juridique avant de soumettre votre déclaration contractuelle et si vous avez expressément accepté que la restitution du service fourni commence avant la fin du délai de rétractation. S'il existe une obligation de paiement d'une indemnité, cela peut signifier que vous devez encore remplir vos obligations contractuelles de paiement pour la période allant jusqu'à la rétractation. Votre droit de rétractation s'éteint de manière anticipée si les deux parties ont pleinement exécuté le contrat à votre demande expresse avant que vous n'exerciez votre droit de rétractation. Les obligations de remboursement des paiements doivent être remplies dans un délai de 30 jours. Pour vous, ce délai commence au moment où vous envoyez votre déclaration de retrait, et pour nous, il commence au moment où nous recevons cette déclaration.

Remarque particulière: Si vous mettez fin au présent contrat, vous ne serez également plus lié par aucun contrat lié au présent contrat si ce contrat lié concerne un service fourni par nous ou par un tiers sur la base d'un accord entre nous et ce tiers.

- Fin de la notification sur le droit de rétractation -

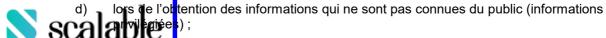
Dans ce contexte, le client ou la cliente a pris note du fait que, conformément à l'art. 312g para. 2 no. 8 BGB, l'article L. 222-9 du Code de la consommation français, l'article 67-duodecies, le para. 5, du décret législatif n. 206/2005 - Code italien de la consommation (Codice del Consumer), Article 6:230x (4)(a) du Code civil néerlandais (Burgerlijk Wetboek). l'article 10.2 (a) de la loi espagnole 22/2007 sur la commercialisation à distance de services financiers destinés aux consommateurs (Ley 22/2007 sobre comercialización a distancia de servicios financieros destinados a los consumidores) et l'art. 18 para. 1 no 2 de la Loi Autrichienne sur les Transactions à Distance et les Transactions Sortantes (Fern- und Auswärtsgeschäfte-Gesetz), il n'existe pas de droit de rétractation en vertu de la loi sur la commercialisation à distance pour les transactions sur titres effectuées. En effet, le prix de ces opérations sur titres est soumis aux fluctuations du marché qui peuvent survenir pendant la période de rétractation et qui échappent au contrôle de l'entrepeneur ou l'entrepreneuse a société.

En date de : Décembre 2021 15



- 1.1. Dans ce qui suit, Scalable Capital GmbH ("Scalable Capital") informe le client ou la cliente sur la manière dont Scalable Capital traite les conflits d'intérêts (potentiels). Si nécessaire, ces déclarations font la distinction entre les différents services offerts par Scalable Capital. A la demande du client ou de la cliente, Scalable Capital fournira de plus amples détails sur les conflits d'intérêts existants, les mesures prises par Scalable Capital ainsi que sur la réception et l'octroi de commissions, d'honoraires et d'autres paiements en espèces ainsi que d'avantages en nature (collectivement les "Incitations").
- **1.2.** Il y a conflit d'intérêts lorsqu'au moins deux parties poursuivent certains objectifs ou intérêts, mais que seule l'une des parties peut réaliser ces objectifs en totalité ou en partie, car la réalisation des intérêts d'une partie rend difficile, voire impossible, la réalisation des intérêts de l'autre partie.
- 1.3. Des conflits d'intérêts peuvent survenir entre Scalable Capital, les sociétés liées à Scalable Capital, la direction de Scalable Capital, les employés de Scalable Capital, les client·e·s de Scalable Capital (y compris entre client·e·s) et d'autres tiers liés à Scalable Capital. La direction et les fonctions de contrôle (en particulier le responsable de la conformité) sont en charge de la gestion des conflits d'intérêts.
- 1.4. Afin d'éviter une situation où des intérêts non pertinents affectent les services fournis, Scalable Capital et ses employés s'engagent à respecter des normes éthiques et professionnelles. La diligence et l'honnêteté, une conduite conforme à la loi, le respect des pratiques de marché pertinentes et, en particulier, le respect déterminant de l'intérêt du client ou de la cliente, sont attendus à tout moment. En outre, Scalable Capital prend les mesures suivantes pour éviter ou réduire les conflits d'intérêts potentiels :
 - a) la mise en œuvre de procédures organisationnelles visant à préserver les intérêts du client ou de la cliente ;
 - b) création de zones de confidentialité, séparation des responsabilités et/ou séparation physique ;
 - c) pas de négociation pour le compte propre de Scalable Capital ;
 - d) la mise en œuvre de dispositions régissant l'acceptation et l'octroi d'Incitations ainsi que leur divulgation au client ou à la cliente ;
 - e) la tenue d'une liste de surveillance et d'une liste noire pour contrôler le volume d'informations sensibles et prévenir l'abus d'informations privilégiées ;
 - f) la mise en place d'une structure de rémunération du personnel qui minimise les conflits d'intérêts ;
 - g) la divulgation des transactions sur titres réalisées par les employés au responsable de la conformité ;
 - h) la formation des employés de Scalable Capital;
 - i) les dispositions régissant l'acceptation de cadeaux par les employés ;
 - j) la divulgation des conflits d'intérêts inévitables.
- **1.5.** Ces précautions prises par Scalable Capital pour prévenir ou gérer les conflits d'intérêts ne sont pas toujours suffisantes pour assurer raisonnablement que les intérêts d'un·e client·e ne seront pas affectés négativement par des conflits d'intérêts. Des conflits d'intérêts peuvent notamment survenir :
 - a) Lors de la réception ou de l'octroi d'Incitations dans le cadre de la founriture de services d'investissement ;
 - b) par la rémunération des employés et des agents en fonction de leurs performances ;
 - en cas de coopération avec d'autres entreprises sociétés (notamment avec les banques teneuses de comptes-titres);





- e) . Comes instaltions personnelles des employés ou de la direction de Scalable Capital ou des personnes qui leur sont associées ; et
- f) si ces personnes participent à des conseils de surveillance ou à des conseils consultatifs en dehors de l'entreprisela société.

2. Incitations et autres conflits d'intérêts

2.1. Gestion de Patrimoine

- 2.1.1. Scalable Capital n'accepte pas les Incitations monétaires et ne restitue pas ces Incitations au client ou à la cliente dans le cadre de la Gestion de Patrimoine. Scalable Capital n'accepte les Incitations non monétaires que si elles sont négligeables et si les conditions légales sont satisfaites à tous autres égards. En outre, veuillez vous référer aux dispositions du contrat client (cf. Section B. Termes et Conditions, Chapitre III. Conditions Particulières : Gestion de Patrimoine, Clause 8. Incitations).
- 2.1.2. La Banque Teneuse de Compte-Titres facture au client ou à la cliente un montant forfaitaire pour l'exécution des décisions d'investissement (frais de négociation). Scalable Capital ne reçoit aucun remboursement à ce titre. Il n'y a donc aucune incitation liée à des réallocations fréquentes. Inversement, il pourrait y avoir une incitation à limiter l'étendue des réaffectations dans le portefeuille afin d'éviter ou de réduire les commissions et autres coûts payables par Scalable Capital à la banque teneuse de compte-titres. Toutefois, ce conflit d'intérêts potentiel est contrebalancé, d'une part, par le fait que les orientations d'investissement convenues doivent être respectées et, d'autre part, par le fait qu'en raison des écarts entre les cours acheteur et vendeur, il n'est pas dans l'intérêt du client ou de la cliente que les réaffectations soient effectuées aussi fréquemment que possible.
- 2.1.3. BlackRock, Inc. est un actionnaire minoritaire (indirect) de la société mère de Scalable Capital. La sélection des ETF, ETC et autres ETP pour l'univers d'investissement est effectuée par la direction de Scalable Capital en tant que décision opérationnelle basée uniquement sur des critères objectifs alignés sur les intérêts des client·e·s. Il n'existe aucune incitation économique à favoriser certains ETF, ETC ou autres ETP qu'ils proviennent de BlackRock, Inc. ou d'un autre fournisseur.

2.2. Réception-Transmission d'Ordres

- 2.2.1. Dans le cadre du service de Réception-Transmission d'Ordres, Scalable Capital peut recevoir et/ou octroyer des avantages monétaires et non monétaires de et/ou à des tiers. La réception et/ou l'octroi de ces Incitations sert à fournir une infrastructure efficace et de haute qualité pour l'acquisition et la vente d'une large gamme d'instruments financiers ainsi que des informations complètes à des prix favorables. Scalable Capital divulgue la réception et/ou l'octroi des Incitations au client ou à la cliente dans la mesure requise par la loi. Scalable Capital n'accepte les Incitations non monétaires que si elles sont négligeables et si les conditions légales sont satisfaites à tous autres égards. En outre, les frais et charges sans lesquels la fourniture de services d'investissement ne serait pas possible dès le départ et qui, par leur nature, ne sont pas susceptibles de compromettre l'accomplissement des obligations légales de Scalable Capital, peuvent être perçus et/ou accordés.
- 2.2.2. En outre, veuillez vous référer aux dispositions du contrat client (cf. section B. Conditions Générales, Chapitre III. Conditions Particulières : Exécution d'Ordre, Clause 11. Incitations).

V. Transparence des coûts

1.1. 4.Gestion de Patrimoine avec la gestion des comptes de dépôt à la Baader Bank¹ (Note : pour la Réception-Transmission d'Ordres, voir la clause suivante du présent chapitre)

Coûts en euros par an avecannuels pour la gestion des comptes de dépôt à la Baader Bank



•	Montant de l' investi	Services d'investissement et services auxiliaires²		nt et services	Instruments financiers ⁴	Coûts déviants pour les stratégies d'investissement particulières					
	ssemen tinvest iss ement en	Gestion Négociat	iat	Coût des produits fabricants Fabricants	Coûts totaux Baisse du rendement attendu	<u>Mégater</u>	idances	es <u>Crypt</u>			
	euros	de patrimoin e	ion <u>Nég</u> ociatio n de titres	<u>g</u> p.n	de produit			Coût des produits Fabricants de produit	Coûts totaux Baisse du rendeme nt attendu	Coût des produits Fabricants de produit	Coûts totaux Baisse du rendeme nt attendu
		0,575 %	0,175 %	0,75%	0,15% <u>0,19%</u>	<u>0,94%</u>	<u>0,43%</u>	<u>1,18%</u>	<u>0,95%</u>	0,90% 1,70 <u>%</u>	
	1 000	5,75	1,75	7,50	1,50 <u>1.</u> 90	<u>9,40</u>	<u>4,30</u>	<u>11,80</u>	<u>9,50</u>	9,00 17,00	
	5 000	28,75	8,75	37,50	7,50 <u>9.</u> 50	<u>47,00</u>	<u>21,50</u>	<u>59,00</u>	<u>47,50</u>	45,00 85,00	
	8 000	46,00	14,00	60,00	12,00 15,20	<u>75,20</u>	<u>34,40</u>	<u>94,40</u>	<u>76,00</u>	72,00 136,0 0	
	10 000	57,50	17,50	75,00	15,00 19,00	<u>94,00</u>	<u>43,00</u>	<u>118,00</u>	<u>95,00</u>	90,00 170,0 0	
	30 000	172,50	52,50	225,0 0	45,00 <u>57,00</u>	<u>282,00</u>	<u>129,00</u>	<u>354,00</u>	<u>285,00</u>	270,0 0 <u>510</u> ,00	
	50 000	287,50	87,50	375,0 0	75,00 <u>95,00</u>	<u>470,00</u>	<u>215,00</u>	<u>590,00</u>	<u>475,00</u>	450,0 0 <u>850</u> ,00	
	100 000	575,00	175,00	750,0 0	150,00 <u>190,00</u>	<u>940,00</u>	<u>430,00</u>	<u>1180,00</u>	<u>950,00</u>	900,0 0 <u>170</u> 0,00	

1.2. 2.Gestion de patrimoine avec gestion des comptes de dépôt chez ING¹ (Note : pour la Réception-Transmission d'Ordres, voir la clause suivante de ce chapitre)

	Coûts en euros par an avec<u>annuels pour</u> la gestion des comptes de dépôt chez ING³									
Montant de l' investis	Services d'in	vestissement et servi	ces auxiliaires²	Instruments financiers ⁴	Coûts totaux		Coûts déviants pour les stratégies d'investissement particulières			
sement investiss ement en euros	Gestion de patrimoin e	Négociation de titres	Sous-total	Coût du produit fabricants dudes produits Fabricants de	Réduction attendue en contrepartieBais se du rendement attendu		Coût des produits Fabricants de produit	Coûts totaux Baisse du rendement attendu		
Moins de 10 000	0,325 %	0,425% à 1,175%	0,75% à 1,50%	produit 0,15 %0,19%	0,90% à1,65%<u>0,94</u> % à 1,69%		<u>0,43%</u>	1,18% à 1,93%		
5 000	16,25	58,75 (1,175%)	75,00 (1,50%)	7,50 <u>9,50</u>	82,50 (1,65%)84,5 0 (1,69%)		<u>21,50</u>	<u>96,50 (1,93%)</u>		
8 000	26,00	49,00 (0,613%)	75,00 (0,938%)	12,00 <u>15,20</u>	87,00 (1,088%)90, 20 (1,128%)		<u>34,40</u>	<u>109,40 (1,368%)</u>		
10 000 ou plus	0,325 %	0,425%	0,75 %	0,15 % <u>0,19%</u>	0,90 % 0,94%		<u>0,43%</u>	<u>1,18%</u>		
10 000	32,50	42,50	75,00	15,00 19,00	<u>94,00</u>		<u>43,00</u>	90,00 118,00		
30 000	97,50	127,50	225,00	4 5,00 <u>57,00</u>	<u>282,00</u>		<u>129,00</u>	270,00 354,00		
50 000	162,50	212,50	375,00	75,00 95,00	<u>470,00</u>		<u>215,00</u>	4 50,00 <u>590,00</u>		
100 000	325,00	425,00	750,00	150,00 190,00	940,00		<u>430,00</u>	900,00 1180,00		

Notes explicatives:



- 1. Les coûts ont été estimés *ex ante*. À cette fin, les coûts encourus dans le passé ont été utilisés comme une valeur approximative pour les coûts attendus. Les coûts réels encourus peuvent se are la cette valeur. Il n'y a pas de coûts supplémentaires d'entrée ou de sortie.
 - 2. Les coûts et frais associés aux services d'investissement et aux services auxiliaires se composent de la rémunération de Scalable Capital et de la commission forfaitaire couvrant les frais de transaction liés à la négociation de titres de la Banque Teneuse de Compte- Titres concernée.
 - 3. Pour les montants d'investissement inférieurs à 10 000 euros, ING facture 75 euros moins 0,325% des avoirs du client ou de la cliente par an pour la négociation de titres, ce qui signifie que le pourcentage des coûts varie pour ces montants d'investissement.
 - 4. Les coûts et les frais connexes liés aux instruments financiers couvrent tous les frais et coûts courants relatifs aux ETF, ETC ou autres ETP (coûts des produits) et sont déjà inclus dans les prix de marché des ETF, ETC ou autres ETP. Ces coûts sont donc également supportés par les investisseurs négociant les ETF, ETC ou autres ETP de manière indépendante. Les coûts des produits correspondent à la moyenne pondérée des coûts courants publiés par les fournisseurs des ETF, ETC ou autres ETP respectifs. Le poids des ETF, ETC ou autres ETP respectifs est calculé sur la base d'une moyenne sur les trois derniers mois calendaires et pour l'ensemble des stratégies d'investissement. Les coûts des produits fluctuent généralement dans une fourchette de +/- 0,05% par anpour Mégatendances et Crypto sont indiqués séparément. En raison des modifications de la pondération, des frais et des coûts des instruments financiers ainsi que l'échange d'instruments financiers, les coûts des produits sont sujets à des fluctuations.
 - 2. 3.Réception-Transmission d'Ordres (Note : pour la Gestion de Patrimoine, voir la Clause du présent chapitre)
 - 2.1. 3.1. Pour le service de Réception-Transmission d'Ordres, une commission fixe-de pour le de EUR 0,00 par mois (FREEBROKER), EUR 2,99 par mois (PRIMEBROKER) ou EUR 4,99 par mois (PRIMEBROKER flex) est facturée. Ces frais sont facturés indépendamment du nombre d'ordres passés sur les titres et ne peuvent donc pas être spécifiés pour un ordre isolé.
 - 2.2. 3.2.Les coûts encourus dans le cadre d'ordres de négociation isolés sur des titres dépendent, entre autres, de l'offre de Réception-Transmission d'Ordres sélectionnée, de l'instrument financier en question, du lieu d'exécution et, le cas échéant, du volume de l'ordre, et seront affichés au client ou à la cliente dans la section "informations sur les coûts" avant la soumission de l'instruction à Scalable Capital.
 - 2.3. Si des coûts ponctuels et/ou permanents liés aux produits sont encourus dans le cadre de l'acquisition, de la vente et/ou de la détention de portions d'un instrument financier, les coûts prévus pour cet instrument financier seront également affichés au client ou à la cliente sur la base des informations fournies par le fabricant du produit dans la section "d'information sur les coûts".
 - 3.4. Scalable Capital peut recevoir des Incitations de tiers dans le cadre de transactions sur des actions et des ETF, ETC ou autres ETP jusqu'à EUR 2,60, sur d'autres fonds jusqu'à EUR 5,00 et sur des produits dérivés jusqu'à EUR 25,00 par ordre passé sur des instruments. En outre, Scalable Capital peut recevoir des Incitations de tiers qui dépendent également des acquisitions et/ou des ventes d'autres client·e·s au cours d'une certaine période ou se réfèrent à la taille du portefeuille, ce qui signifie que le montant ne peut être déterminé à l'avance. Le client ou la cliente sera informé du montant réel de ces Incitations une fois par an. Veuillez vous référer à la section A. Informations Précontractuelles, Chapitre IV. Gestion des Conflits d'Intérêts ainsi qu'à la section B. Conditions Générales, Chapitre III. Conditions Particulières, Réception-Transmission d'Ordres, Clause 11. Incitations de la présente Documentation Client.
 - <u>Pour Instant, des frais sont facturés conformément à la Liste des prix et des services en vigueur.</u>

VI. Protection des données

Nous nous référons aux informations sur la protection des données (politique de



confidentialité), qui sont accessibles à l'adresse https://de.scalable.capital/datenschutz (en alleinant) et à l'adresse https://de.scalable.capital/en/privacy (en anglais). Ces informations calleinant et de confidentialité) peuvent également être consultées dans d'autres langues en modifiant les paramètres linguistiques du site web, en fonction du lieu de résidence. Seule la version en langue allemande et, pour les client·e·s résidant en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche, la version en langue anglaise est juridiquement valable. Toutes les autres versions linguistiques sont uniquement destinées à des fins d'information.

VII. Plaintes et litiges

Scalable Capital GmbH ("**Scalable Capital**") fournit au client ou à la cliente les informations suivantes sur la procédure et les principes applicables à la réception, au traitement et au règlement d'une plainte :

- 1. Une plainte désigne toute expression de mécontentement faite par un·e client·e ou un·e client·e potentiel (le plaignant) à une <u>entreprisesociété</u> fournissant des services d'investissement en rapport avec la fourniture par cette dernière d'un service d'investissement ou d'un service d'investissement auxiliaire. Le terme "plainte" ne doit pas nécessairement être utilisé. Une plainte ne requiert pas un formulaire spécifique.
- 2. Un·e client·e (potentiel) peut soumettre gratuitement une plainte oralement, par écrit ou par voie électronique aux coordonnées indiquées ci-dessous :

Scalable Capital GmbH Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Allemagne. À cet effet, nous renvoyons aux coordonnées susmentionnées ainsi qu'à nos autres coordonnées, qui se trouvent à l'adresse https://de.scalable.capital/kontaktdaten en allemand et à l'adresse https://de.scalable.capital/en/contact-details en anglais dans leur version la plus récente. Ces coordonnées peuvent également être disponibles dans d'autres langues en modifiant les paramètres linguistiques du site web, en fonction de votre lieu de résidence. Seule la version en langue allemande est juridiquement contraignante, et pour les client·e·s résidant en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche, la version en langue anglaise est juridiquement contraignante. Toutes les autres versions linguistiques sont uniquement destinées à des fins d'information.

Téléphone	+49 (0) 89 / 380 380 67	(pour les client·e·s résidant en Allemagne ainsi que toutes les résidences non mentionnées explicitement ci-après)
	+43 720 / 882033	(pour les client·e·s résidant en Autriche)
	+49 (0)89 / 215292790	(pour les client·e·s résidant en France)
	+49 (0)89 / 215292740	(pour les client·e·s résidant en Italie)
	+34 91 / 9497113	(pour les client·e·s résidant en Espagne)
Email	service@scalable.capital	(pour les client·e·s résidant en Allemagne, Autriche ainsi que toutes les résidences
		non mentionnées explicitement ci-après)
	support-fr@scalable.capital	(pour les client·e·s résidant en France)
	support-it@scalable.capital	(pour les client·e·s résidant en Italie)
	support-es@scalable.capital	(pour les client-e-s résidant en Espagne)

3. Scalable Capital a établi une fonction de gestion des plaintes qui est chargée d'enquêter sur



les plaintes. Il s'agit du département de la conformité. Le client ou la cliente peut le joindre

Scalable Capital GmbH Département de la conformité

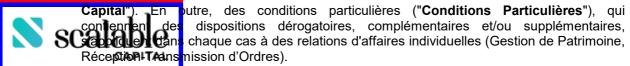
Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Allemagne Email : compliance@scalable.capital

- 4. Une fois que le client ou la cliente (potentiel) a soumis sa plainte, les employés la transfèrent dans le système de gestion de la relation client (SGRC). Ensuite, le contenu de la plainte sera évalué (ce qui peut également inclure des questions au client ou à la cliente), il sera déterminé si le mécontentement du client ou de la cliente est justifié sur le fond et, si nécessaire, une proposition de solution sera élaborée. Cette étape est suivie de la consultation d'un supérieur. Selon le type, le contenu et l'étendue de la plainte, il peut être nécessaire d'impliquer la fonction de gestion des plaintes à un stade précoce. Enfin, une réponse est fournie au client ou à la cliente (potentiel), dans lequel Scalable Capital communique sa position concernant la plainte. La période de traitement entre la soumission d'une plainte et l'envoi d'une réponse ne devrait normalement pas dépasser cinq (5) jours ouvrables. Si aucune réponse ne peut être fournie dans ce délai, Scalable Capital informera le plaignant des raisons de ce retard et du délai de traitement prévu.
- 5. Le conseil de médiation de l'Association des Gestionnaires d'Actifs Indépendants d'Allemagne est compétent pour tous les litiges monétaires découlant de ou en rapport avec des contrats de services financiers : Bureau du Médiateur de la VuV, Stresemannallee 30, 60596 Francfort- sur-le-Main, Allemagne, http://vuv-ombudsstelle.de/. Scalable Capital est membre de l'Association des Gestionnaires d'Actifs Indépendants d'Allemagne et est tenu, en vertu des statuts de cette dernière, de participer aux procédures de résolution des litiges du Bureau du Médiateur de la VuV. Le client ou la cliente (potentiel) a donc la possibilité de soumettre une plainte ou un autre litige au Bureau du Médiateur de la VuV.
- 6. Les client·e·s résidant en France peuvent contacter le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) à l'adresse suivante : Mme le Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02, France. Scalable Capital n'est pas affilié à une quelconque autre commission privée d'arbitrage des consommateurs reconnue.
- 1.3. Les client·e·s résidant en Espagne peuvent contacter le service de réclamation de la CNMV (Servicio de Reclamaciones) à l'adresse suivante : Edison, 4, 28006 Madrid, Espagne.
- 8.Les client·e·s résidant en Autriche peuvent également s'adresser au Bureau de Conciliation Commun du secteur bancaire autrichien (Gemeinsame Schlichtungsstelle der Österreichischen Kreditwirtschaft) à l'adresse suivante : Wiedner Hauptstr. 63, A-1045 Vienne, Autriche. En outre, les client·e·s peuvent contacter l'organe de réclamation de l'autorité de surveillance nationale compétente, qui peut également prévoir une procédure d'arbitrage (pour les différentes autorités de surveillance nationales compétentes, voir le paragraphe suivant). A. Informations Précontractuelles, Chapitre II. Informations sur la commercialisation à distance, Clause 2 de la présente Documentation Client).
- 7. <u>9.</u>Indépendamment de la possibilité de faire appel <u>à ces commissions de médiationau Médiateur de la VuV ou de s'adresser à l'organe de plainte de l'autorité de surveillance nationale compétente, le client ou la cliente (potentiel<u>·le</u>) est libre d'intenter une action civile.</u>
- 8. 10.Résolution en ligne des litiges : La Commission européenne fournit une plateforme de résolution en ligne des litiges pour les consommateurs qui résident dans l'UE (conformément à l'article 14 (1) du règlement RLLC) à l'adresse http://ec.europa.eu/consumers/odr/. Scalable Capital ne participe pas à la résolution en ligne des litiges.

B. CONDITIONS GÉNÉRALES

- I. Conditions Générales
- 1. Général
- 1.1. Les présentes conditions générales ("Conditions Générales") s'appliquent à l'ensemble de la relation d'affaires entre le client ou la cliente et Scalable Capital GmbH ("Scalable





- 1.2. En cas de contradiction entre les Conditions Générales et les Conditions Particulières, les Conditions Particulières prévaudront. Les termes définis dans les Conditions Générales ont la même signification dans les Conditions Particulières. Les Conditions Générales et, le cas échéant, les Conditions Particulières pertinentes constituent un contrat unique entre le client ou la cliente et Scalable Capital ("Contrat Client").
- 1.3. Scalable Capital ne fournit pas de recommandations personnelles relatives à des transactions sur certains instruments financiers (aucun conseil en investissement). Scalable Capital ne fournit pas de conseils sur des questions fiscales ou juridiques (aucun conseil fiscal ou juridique). Scalable Capital ne reçoit pas de fonds sous forme de dépôts ou d'autres fonds remboursables sans condition de la part du public et ne s'engage dans aucune autre activité bancaire (aucune activité bancaire).

2. Confidentialité et protection des données

- 2.1. Scalable Capital est tenue de maintenir la confidentialité de tous les faits et évaluations liés au client ou à la cliente dont elle a connaissance. Scalable Capital peut divulguer des informations sur le client ou la cliente uniquement si la loi l'exige ou l'autorise, si le client ou la cliente a donné son consentement ou si Scalable Capital est autorisée à fournir des informations.
- 2.2. Scalable Capital doit traiter les données personnelles du client ou de la cliente afin de fournir ses services. À cet égard, veuillez vous référer aux informations sur la protection des données (politique de confidentialité), qui peuvent être consultées à l'adresse https://de.scalable.capital/datenschutz (en allemand) et à l'adresse https://de.scalable.capital/en/privacy (en anglais). Ces informations sur la protection des données (politique de confidentialité) peuvent également être consultées dans d'autres langues en modifiant les paramètres linguistiques du site web, en fonction du lieu de résidence. Seule la version en langue allemande et, pour les client·e·s résidant en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche, la version en langue anglaise est juridiquement valable. Toutes les autres versions linguistiques sont uniquement destinées à des fins d'information.

3. Formation et objet du contrat

- 3.1. Après que le client ou la cliente ait complété électroniquement le processus de demande, fourni les informations personnelles requises et fait les déclarations légales requises, le client ou la cliente peut soumettre électroniquement une déclaration d'intention visant à la conclusion du contrat client. L'efficacité de la conclusion du contrat ou l'acceptation de la déclaration d'intention du client ou de la cliente par Scalable Capital peut nécessiter le respect d'exigences légales (en particulier l'identification conformément aux lois sur le blanchiment d'argent) et/ou l'acceptation du client ou de la cliente par la banque dépositaire. Scalable Capital n'est pas obligé d'entrer dans une relation contractuelle avec le client ou la cliente.
- **3.2.** L'objet des Conditions Générales est la mise à disposition de la plateforme numérique de Scalable Capital (la **"Plateforme"**), par laquelle le client ou la cliente peut utiliser les services suivants (les **"Services"**) :
 - la gestion de portefeuille (c'est-à-dire la gestion discrétionnaire d'actifs investis dans des instruments financiers pour le compte de tiers) ("Gestion de Patrimoine") ; et/ou
 - la réception-transmission d'ordres (c'est-à-dire l'achat ou la vente d'instruments financiers au nom d'un tiers pour le compte de tiers) ("Réception-Transmission d'Ordres").
- 3.3. Le client ou la cliente a la possibilité, d'une part, de n'obtenir initialement qu'un accès à la Plateforme sans recourir à un Service, ou, d'autre part, de pouvoir directement utiliser un Service. Dans le premier cas, un Contrat Client est initialement conclu entre le client ou la cliente et Scalable Capital qui est soumis exclusivement aux Conditions Générales. Dans le second cas, un Contrat de Client est conclu entre le client ou la cliente et Scalable Capital qui est soumis aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières concernées.
- 3.4. En tant que fournisseur de services (d'investissement) numériques, Scalable Capital



S

s'efforce d'offrir au client ou à la cliente une utilisation pratique et intuitive de la Plateforme et de ses fonctionnalités ainsi que des Services exclusivement par des moyens numériques. En capital souhaite également offrir au client ou à la cliente la possibilité de discute préoccupation avec les employés de Scalable Capital (le "Service Client"). L'accessibilité et la disponibilité du Service Client ainsi que les moyens de communication disponibles peuvent être consultés sur le Site Internet ou sur les applications pour terminaux mobiles de Scalable Capital (le "Site Internet" ou les "Applications Mobiles"). Scalable Capital peut à tout moment, à sa discrétion raisonnable, modifier, étendre et/ou restreindre l'accessibilité, la disponibilité et les moyens de communication en ce qui concerne le Service Client.

- 4. Accès à la Plateforme, à l'Espace Client et à la Boîte aux Lettres Electronique Électronique
- 4.1. Le client ou la cliente reçoit l'accès à la Plateforme via le Site Internet ou les Applications Mobiles de Scalable Capital. Le client ou la cliente doit donc disposer de son propre terminal avec un accès à Internet et un système d'exploitation à jour afin d'accéder à la Plateforme, d'utiliser ses fonctionnalités et de recourir aux Services. Scalable Capital s'efforce de fournir au client ou à la cliente un accès à la Plateforme compatible avec une grande variété de dispositifs terminaux et/ou de systèmes d'exploitation. Toutefois, le client ou la cliente ne dispose pas d'un droit à ce que la Plateforme soit accessible à des terminaux et/ou des systèmes d'exploitation particuliers. Scalable Capital se réserve le droit, à sa discrétion raisonnable, de restreindre et/ou d'interrompre la compatibilité avec certains dispositifs terminaux et/ou systèmes d'exploitation. Scalable Capital informera le client ou la cliente de ces changements à l'avance et de manière appropriée.
- 4.2. La Plateforme dispose d'un espace client (l'"Espace Client") auquel il est possible d'accéder en saisissant les données d'accès. Au sein de cet Espace Client, le client ou la cliente peut, entre autres, accéder à la boîte aux lettres électronique ("Boîte aux Lettres") qui lui est dédiée. Le client ou la cliente s'engage à consulter régulièrement au moins une fois par mois la Boîte aux Lettres pour accéder à de nouveaux documents, notifications ou autres informations et à vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des documents, notifications ou autres informations contenus dans la Boîte aux Lettres. Les plaintes doivent être notifiées à Scalable Capital sans retard excessif, mais au plus tard six (6) semaines après leur réception des documents susvisés ; pour des raisons de preuve, elles doivent être faites sous forme écrite. Scalable Capital se réserve le droit de notifier au client ou à la cliente via la fonction push des Applications Mobiles, par email et/ou par SMS que certains documents, notifications ou autres informations ont été postés dans la Boîte aux Lettres.
- 4.3. Scalable Capital garantit que les données contenues dans la Boîte aux Lettres ne seront pas modifiées, à condition que les données soient stockées ou conservées dans la Boîte aux Lettres. Scalable Capital décline toute responsabilité si des documents sont stockés, conservés ou diffusés sous une forme modifiée en dehors de la Boîte aux Lettres. Les documents seront disponibles dans la boîte de réception du client ou de la cliente au moins pendant la durée du contrat client.
- 4.4. L'Espace Client de la Plateforme est accessible via la procédure d'accès et d'authentification en vigueur qui est publiée par Scalable Capital sur le Site Internet et disponible dans les Applications Mobiles. Cette procédure d'accès et d'authentification peut prévoir une procédure dite d'authentification à deux facteurs (2FA) soit de manière générale, soit pour certaines modifications des données du client ou de la cliente, pour les instructions de paiement et certains autres ordres du client ou de la cliente. Scalable Capital se réserve le droit de modifier les procédures d'accès et d'authentification pour l'accès à l'Espace Client de la Plateforme à tout moment dans le cadre de ce qui est raisonnable. Scalable Capital informera le client ou la cliente de ces changements à l'avance de manière appropriée. L'accès à l'Espace Client sera automatiquement clôturé, dans un délai raisonnable suite à la résiliation du contrat client.

La conservation des documents et des données personnelles ainsi que d'autres informations du client ou de la cliente par Scalable Capital en raison d'obligations légales de conservation ne sont pas affectées.

4.5. Scalable Capital est en droit de bloquer l'accès à l'Espace Client de la plate-forme, en tout ou en partie, lorsque cela est justifié par des raisons objectives de sécurité. En particulier, Scalable Capital a le droit de bloquer l'accès s'il y a suspicion ou risque d'accès non autorisé



- et/ou abusif. Un accès non autorisé et/ou abusif est suspecté, en particulier, si les tentatives de contexion à la plate-forme échouent à plusieurs reprises, si le contrôle des calacters que sécurité donne un résultat négatif à plusieurs reprises et/ou s'il existe des indices plate de l'utilisation de programmes informatiques pour accéder à la plate-forme. Scalable Capital peut également bloquer l'accès si Scalable Capital est en droit de résilier le Contrat du client ou de la cliente pour un motif valable, à condition que la circonstance donnant droit à Scalable Capital de résilier pour un motif valable soit imputable au client ou à la cliente. Scalable Capital informera le client ou la cliente sans délai excessif si l'accès est bloqué.
- 4.6. En tant que fournisseur de services (investissements) numériques, Scalable Capital s'efforce d'assurer une disponibilité de la Plateforme et de ses fonctionnalités aussi complète que possible. Toutefois, Scalable Capital ne peut pas toujours garantir cette disponibilité complète. En cas de raisons objectives (par exemple, problèmes techniques, travaux de maintenance, mises à jour), Scalable Capital se réserve le droit de restreindre temporairement ou d'interrompre complètement la disponibilité de la Plateforme. En cas de restriction ou d'interruption programmée de l'accès à la Plateforme, Scalable Capital en informera le client ou la cliente au préalable de manière appropriée.

5. Format du respect des exigences en matière d'information

- 5.1. Scalable Capital est légalement tenue de fournir au client ou à la cliente de nombreux documents, notifications ou autres informations dans le cadre de la relation d'affaires. Scalable Capital s'efforce d'éviter autant que possible l'envoi de documents sous forme papier afin de maintenir les coûts de traitement à un niveau bas dans l'intérêt de tous les client·e·s et d'économiser les ressources. Scalable Capital suppose que les client·e·s d'un fournisseur de services (investissements) numériques acceptent généralement de recevoir des informations par le biais de documents électroniques. Scalable Capital a en outre le droit de continuer à envoyer les documents, notifications ou autres informations au client ou à la cliente par la poste ou par d'autres moyens si la loi l'exige ou si cela est opportun en raison d'autres circonstances (par exemple, l'indisponibilité temporaire de la Boîte aux Lettres).
- 5.2. Dans la mesure où la loi exige que les documents, notifications ou autres informations soient envoyés sur un support durable, le client ou la cliente accepte que ces documents, notifications ou autres informations soient envoyés au client ou à la cliente sur un support durable autre que le papier. Ces documents, notifications ou autres informations peuvent être fournis en les envoyant par courrier électronique à l'adresse électronique ("Email") fournie par le client ou la cliente, en les envoyant sur la Boîte aux Lettres (prévue dans l'Espace Client) et/ou en les envoyant via un autre support durable. Dans la mesure où la loi autorise la fourniture de documents, notifications ou autres informations au client ou à la cliente sur un site internet, le client ou la cliente consent expressément à cette forme de transmission.
- 5.3. Si le client ou la cliente souhaite que les documents, notifications ou autres informations qui, comme l'exige la loi, doivent être envoyés sur un support durable, soient envoyés sous forme papier, la conclusion du Contrat Client via le Site Internet ou les Applications Mobiles de Scalable Capital ne sera pas possible. Le client ou la cliente devra au préalable contacter Scalable Capital afin de conclure le contrat d'une autre manière et de s'assurer que les documents soient envoyés sous forme papier dans le cadre de la relation d'affaires. En outre, le client ou la cliente peut choisir, à un stade ultérieur de la relation d'affaires, de recevoir des documents sur support papier en notifiant à Scalable Capital qu'il souhaite recevoir sur support papier toute information qui, en vertu des dispositions légales, doit être fournie sur support papier. Dans ce cas, Scalable Capital enverra au client ou à la cliente, par voie postale, tout document qui, en vertu des dispositions légales, doit être envoyé sur support papier. Scalable Capital attire expressément l'attention du client ou de la cliente sur le fait que ce mode d'envoi des informations peut rendre considérablement plus difficile, voire impossible, l'utilisation utile des Services (par exemple, la Réception-Transmission d'Ordres) par le client ou la cliente,

dans la mesure où, pour certaines activités, Scalable Capital attendra d'abord une preuve de réception par le client ou la cliente avant de fournir ces Services.

5.4. Pour les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs) ainsi que les informations clés pour l'investisseur de



S

fonds d'investissement ouverts, une fourniture sous format papier ou sur un support durable est brév le avant qu'une obligation légale ne soit établie. La fourniture sous format papier est en dontrai pron avec le modèle économique d'un fournisseur de services (investissements) numériques AC'est pourquoi, en particulier, la fourniture de documents d'information clés et d'informations eles pour l'investisseur constitue également un objet de la présente Clause 5. Scalable Capital attire également l'attention du client ou de la cliente sur le fait que les documents d'informations clés, les informations clés pour l'investisseur et/ou d'autres documents de vente pour les PRIIPs, les OPCVM et/ou d'autres fonds sont accessibles gratuitement sous forme électronique sur les sites web des producteurs de ces produits. Sur demande, Scalable Capital fournira gratuitement au client ou à la cliente la version actuelle ou la version précédente de ces documents par e-mail.

6. Client·e·s

- 6.1. Scalable Capital offre également certains de ses Services à des mineurs, conjointement à des conjoints ou partenaires de vie (collectivement les "Partenaires") et à des personnes morales ou sociétés de personnes ayant la capacité juridique (collectivement les "Sociétés"). Dans le cas d'un mineur, de Partenaires ou d'une Société, le terme client au sens du Contrat Client désigne le mineur, conjointement les deux Partenaires ou la Société. Les Conditions Particulières peuvent contenir des dispositions particulières pour les mineurs, les Partenaires et/ou pour les EntreprisesSociétés agissant en tant que client·e·s.
- 6.2. Si le Contrat Client est conclu par plusieurs personnes ou représentants autorisés, ils sont chacun individuellement autorisés à conclure tous les accords liés au contrat de client, à exercer des droits et à émettre et recevoir des déclarations (pouvoir individuel de représentation). Chaque personne ou chaque mandataire autorisé peut retirer à tout moment son pouvoir individuel de représentation de l'autre personne ou du mandataire vis-à-vis de Scalable Capital par écrit avec effet pour l'avenir. Un tel retrait peut avoir pour conséquence de restreindre, voire de rendre impossible, l'utilisation de la Plateforme, car il faut veiller à ce que tous les accords, droits et déclarations en rapport avec le Contrat Client soient conclus, exercés ou émis conjointement. Scalable Capital classe généralement ses client·e·s dans la catégorie des client·e·s de détail. Ce groupe de client·e·s bénéficie du niveau de protection légal le plus élevé. Une classification différente peut être convenue séparément, si nécessaire. Comme cela abaisserait le niveau légal de protection au détriment du client ou de la cliente, une telle classification déviante exige le respect de certaines conditions préalables de nature formelle, procédurale et substantielle. Scalable Capital est responsable du respect de ces conditions préalables avant la mise en œuvre de cette classification dérogatoire.
- En raison de l'accord entre la République fédérale d'Allemagne et les États-Unis d'Amérique visant à promouvoir l'honnêteté fiscale dans les affaires internationales (*Foreign Account Tax Compliance Act* FATCA), Scalable Capital doit vérifier si le client ou la cliente est une "U.S. Person". Les "U.S. Persons" ne peuvent pas devenir des client·e·s de Scalable Capital. Il est de la responsabilité de chaque client ou la cliente de déterminer s'il est considéré comme une "U.S. Person". Si, au cours de la relation d'affaires, il devient évident qu'un client ou la cliente est ou deviendra une "U.S. Person", le client ou la cliente doit en informer Scalable Capital sans délai excessif. Si le client ou la cliente est une "U.S. Person", Scalable Capital a le droit de résilier le présent Contrat Client sans préavis. Le client ou la cliente doit rembourser à Scalable Capital toutes les dépenses et tous les dommages encourus par Scalable Capital en raison de la qualification du client ou de la cliente en tant que U.S. Person.

7. Durée, résiliation et transfert du contrat

7.1. Le contrat client est conclu pour une durée indéterminée. Le client ou la cliente peut résilier l'ensemble de la relation d'affaires ou des relations d'affaires individuelles (Gestion de Patrimoine, Réception-Transmission d'Ordres) à tout moment sans respecter de délai de préavis. Scalable Capital peut résilier l'ensemble de la relation d'affaires ou des relations d'affaires individuelles (Gestion de Patrimoine, Réception-Transmission d'Ordres) en respectant un préavis de deux (2) mois. La résiliation doit être faite par écrit que celle-ci soit à l'initiative du client ou de la cliente ou de Scalable Capital. En outre, le client ou la cliente

peut résilier la relation d'affaires depuis l'Espace Client de la Plateforme. Le droit des deux parties à une résiliation extraordinaire demeure inchangé.



Si seule une relation d'affaires individuelle est résiliée (Gestion de Patrimoine, Réception-Scrippissippi Ordres), le Contrat Client reste en vigueur selon les Conditions Générales.

Scalable Capital a le droit de transférer la relation d'affaires entre le client ou la cliente et Scalable Capital à une autre société appropriée, en tout ou en partie ; ce transfert ne nécessite pas le consentement préalable du client ou de la cliente. Scalable Capital en informera le client ou la cliente en temps voulu avant le transfert envisagé. A cet égard, le client ou la cliente a le droit de mettre fin à la relation d'affaires avec Scalable Capital sans préavis dans le cas d'un tel transfert.

8. Frais et dépenses

- 8.1. Le montant des commissions pour les services habituels fournis par Scalable Capital, y compris le montant des paiements dépassant les commissions convenues pour le service principal, est indiqué dans la "Liste des prix et services", dont la version à jour est disponible à tout moment sur le Site Internet et sur les Applications Mobiles de Scalable Capital (la "Liste des Prix et Services"). Sur demande, Scalable Capital fournira gratuitement au client ou à la cliente une version à jour de la Liste des Prix et Services par e-mail.
- **8.2.** Les dispositions légales s'appliquent à la rémunération des services principaux qui ne figurent pas dans la Liste des Prix et des Services si ces services principaux sont fournis pour le compte du client ou de la cliente ou dans son intérêt présumé et que leur exécution n'est attendue qu'en échange d'une rémunération. Les accords divergents entre Scalable Capital et le client ou la cliente sont toutefois prioritaires.
- **8.3.** Scalable Capital ne facturera pas de frais pour un service que Scalable Capital est obligé de fournir en vertu de la loi ou en vertu d'une obligation contractuelle secondaire ou qu'il exécute dans son propre intérêt, sauf si cela est autorisé par la loi et facturé conformément aux dispositions légales.
- **8.4.** Toute demande de remboursement de frais que Scalable Capital pourrait avoir est régie par les dispositions légales.

9. Responsabilité civile

- 9.1. Dans l'exécution de ses obligations, Scalable Capital est responsable pour toute négligence de la part de ses employés et des personnes auxquelles elle fait appel pour exécuter ses obligations. Lorsque les Conditions Particulières régissant des relations d'affaires individuelles ou d'autres accords prévoient des dispositions divergentes, ces dispositions priment. Si le client ou la cliente a contribué à la survenance d'un dommage par un comportement fautif (par exemple, par la violation des devoirs de coopération spécifiés dans le contrat de client), les principes de l'attribution distributive du dommage causé par négligence détermineront dans quelle mesure Scalable Capital et le client ou la cliente doivent supporter le dommage.
- 9.2. Si, sur la base de son contenu, un ordre est typiquement exécuté de telle manière que Scalable Capital confie à un tiers la poursuite de son exécution, Scalable Capital exécutera l'ordre en le transmettant au tiers (ordre transmis). Dans ce cas, la responsabilité de Scalable Capital est limitée à la sélection et à l'instruction minutieuses du tiers.
- 9.3. Scalable Capital n'est pas responsable pour les dommages causés par la force majeure, les émeutes, les événements de guerre et/ou les phénomènes de la nature. En outre, Scalable Capital n'est pas responsable si les circonstances donnant lieu à une réclamation sont dues à un événement inhabituel et imprévisible sur lequel Scalable Capital n'a aucun contrôle et dont les conséquences n'auraient pu être évitées malgré l'exercice d'une diligence raisonnable par Scalable Capital. En particulier, les problèmes techniques causés par les systèmes informatiques de tiers et/ou le matériel ou les logiciels du client ou de la cliente peuvent constituer de telles circonstances.
- **9.4.** Nonobstant ce qui précède, cette clause ne limite ou n'exclut pas la responsabilité de Scalable Capital envers le client ou la cliente :
 - a) en cas de décès ou de dommages corporels causés par la négligence de Scalable Capital;
 - b) pour inconduite délibérée et négligence grave de Scalable Capital ; ou
 - c) pour toute autre responsabilité qui, en vertu du droit applicable, ne peut être limitée ou



Le Connette pas au décès du client ou de la cliente, mais il reste en vigueur pour les héritiers du client ou de la cliente. Après le décès du client ou de la cliente, la personne qui revendique la succession légale du client ou de la cliente vis-à-vis de la banque doit fournir à Scalable Capital la preuve appropriée de son droit en vertu du droit successoral. Si Scalable Capital reçoit une copie ou une copie certifiée conforme de la disposition testamentaire (testament, pacte successoral) ainsi que l'acte d'ouverture correspondant, Scalable Capital peut considérer comme bénéficiaire la personne qui y est désignée comme héritier ou exécuteur testamentaire, autoriser cette personne à disposer des actifs et, en particulier, effectuer des paiements à cette personne avec effet libératoire. Ceci ne s'applique pas si Scalable Capital sait que la personne qui y est désignée n'a pas le droit de disposer des actifs (par exemple après annulation ou en raison de l'invalidité du testament) ou si elle n'en a pas eu connaissance par négligence.

- **10.2.** S'il y a plusieurs héritiers ou exécuteurs testamentaires, ceux-ci doivent désigner un mandataire auquel Scalable Capital doit fournir tous les rapports, déclarations ou relevés de compte nécessaires à l'exécution du Contrat Client.
- 11. Obligations de coopération du client ou de la cliente
- 11.1. Scalable Capital est en droit de se fier à l'exactitude des informations fournies par le client ou la cliente. Le client ou la cliente est tenu d'informer Scalable Capital sans délai excessif de tout changement dans les circonstances sur lesquelles les informations fournies par le client ou la cliente sont fondées. Scalable Capital ne peut vérifier l'authenticité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies et des déclarations faites par le client ou la cliente que dans une mesure limitée. Scalable Capital peut uniquement vérifier s'il existe une falsification clairement reconnaissable, si des informations manifestement incorrectes ont été fournies et/ou si des informations manifestement essentielles manquent.
- 11.2. Scalable Capital est tenu par la loi de se conformer à diverses obligations de diligence raisonnable en vertu de la Loi Allemande sur le Blanchiment d'Argent (*Geldwäschegesetz GwG*), avant l'établissement d'une relation d'affaires et au cours de celle-ci. Dans ce contexte, le client ou la cliente est soumis à des obligations légales de coopération. Scalable Capital rappelle expressément que la relation d'affaires avec Scalable Capital ne peut être conclue qu'au nom et pour le compte du client ou de la cliente ou, dans le cas de mineurs ou de sociétés en tant que client·e·s, au nom et pour le compte du mineur ou de la société. De ce fait, le compte de référence pour les retraits et les prélèvements SEPA doit être un compte courant au nom du client ou de la cliente.
- 11.3. Le client ou la cliente doit vérifier sans délai excessif l'exactitude et l'exhaustivité des relevés de compte, des relevés de titres, des relevés de compte de dépôt, des relevés de revenus et des autres relevés, et soulever toute objection sans délai excessif. Le client ou la cliente doit informer Scalable Capital sans délai excessif s'il ne reçoit pas les informations qu'il aurait pu s'attendre à recevoir.
- 11.4. Le contenu des ordres doit être identifiable sans aucun doute. Les ordres qui ne sont pas clairement formulés peuvent donner lieu à des demandes de précisions susceptibles d'entraîner des retards. Avant tout, le client ou la cliente doit veiller à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations fournies au titre des ordres. Les modifications, confirmations ou répétitions d'ordres doivent être indiquées en conséquence. Si le client ou la cliente considère que l'exécution d'un ordre est particulièrement urgente, il doit en informer Scalable Capital séparément. Si un ordre est passé au moyen d'un formulaire, cette notification doit être fournie en dehors du formulaire.
- 11.5. Scalable Capital vérifie également l'adresse électronique fournie par le client ou la cliente lors du processus d'acceptation du client ou de la cliente et, si nécessaire, en cas de modification ultérieure de l'adresse électronique. Cela garantit que Scalable Capital peut joindre le client ou la cliente à tout moment sur un canal de communication électronique autre que la Plateforme. Le client ou la cliente doit fournir une adresse électronique sur la Plateforme à laquelle le client ou la cliente a un accès exclusif et régulier, en raison des informations

permanentes fournies par Scalable Capital au client ou à la cliente dans le cadre de la relation d'affaires.



11.6. Le client où la cliente est tenu de veiller à ce que des tiers n'aient pas accès à l'Espace Client de la Plateforme. A cette fin, il convient de veiller en particulier que les dispositifs de sécurité requis qu'client ou de la cliente pour l'accès à l'Espace Client de la Plateforme ou pour l'autorisation des ordres soient maintenus confidentiels, que l'accès aux terminaux utilisés soit suffisamment sécurisé et que le système d'exploitation du terminal utilisé soit protégé par la dernière mise à jour (de sécurité). Le client ou la cliente est tenu d'informer Scalable Capital sans délai excessif s'il existe un risque d'accès non autorisé à l'Espace Client sur la plate- forme ou si un tel accès a déjà eu lieu. Le client ou la cliente doit également signaler sans délai tout accès non autorisé à la police si une suspicion sérieuse d'infraction pénale est justifiée.

12. Modifications, droit de compensation, interdiction de cession et divers

- **12.1.** Les dispositions suivantes s'appliquent à toute modification du Contrat Client (y compris les dispositions relatives aux commissions et aux frais) :
 - a) Les modifications du Contrat Client seront proposées au client ou à la cliente au plus tard deux mois avant la date prévue d'entrée en vigueur. Scalable Capital peut proposer ces modifications au client ou à la cliente en les envoyant par courrier électronique ou en les affichant dans la Boîte aux Lettres de l'Espace Client et/ou de toute autre manière conforme au formulaire de texte.
 - b) Les modifications proposées par Scalable Capital n'entreront en vigueur que si le client ou la cliente les accepte, potentiellement par le biais d'une approbation présumée.
 - c) Le silence du client ou de la cliente sera considéré comme une acceptation de la proposition de modification (approbation présumée) uniquement si
 - aa. Scalable Capital fait la proposition de modification pour se conformer à de nouvelles décisions de justice non susceptibles d'appel, à des ordres provenant des autorités ou à d'autres exigences légales (y compris les déclarations officielles des autorités nationales et internationales compétentes), ou
 - bb. à la suite de l'acceptation de la proposition de modification, de nouvelles fonctionnalités sont introduites pour les services existants (sans établir d'obligations de paiement supplémentaires) ou de nouveaux services sont ajoutés à l'offre de services existante (à moins que l'acceptation de la proposition de modification n'entraîne dans tous les cas une obligation de paiement pour le client ou la cliente au titre de l'utilisation de ces nouveaux services) et les modifications des obligations contractuelles ne sont pas significativement désavantageuses pour le client ou la cliente,
 - et le client ou la cliente n'a pas refusé la proposition de modification de Scalable Capital avant la date prévue d'entrée en vigueur de la modification. Dans la proposition de modification, Scalable Capital attirera l'attention du client ou de la cliente sur les conséquences de son silence.
 - d) L'acceptation présumée ne s'applique pas
 - aa. à toute modification relative aux principales obligations d'exécution en vertu du Contrat et aux commissions relatives aux principales prestations, ou
 - bb. à toute modification des commissions relative à un paiement par le consommateur allant au-delà de la commission convenu pour les prestations principales, ou
 - cc. aux modifications qui équivalent à la conclusion d'un nouveau contrat, ou
 - dd. à toute modification qui entraînerait un changement significatif de la relation précédemment convenue relativement à l'exécution des obligations de Scalable Capital et de celles du client ou de la cliente, en faveur de Scalable Capital.
 - e) Si Scalable Capital se fonde sur l'approbation présumée, le client ou la cliente a le droit de résilier le contrat concerné par la modification sans encourir de frais et sans préavis avant la date prévue d'entrée en vigueur des modifications. Dans la proposition de modification, Scalable Capital attirera spécifiquement l'attention du client ou de la cliente sur ce droit de résiliation.



- cliente de cliente ne peut compenser les créances de Scalable Capital que si les créances du client ou de la cliente sont incontestées ou légalement valables. Cette restriction à la compensation ne s'applique pas aux créances du client ou de la cliente résultant de l'exercice du droit de rétractation dans le cadre de contrats de consommation. Le client ou la cliente ne peut pas céder, mettre en gage ou transférer d'une autre manière à des tiers les créances du client ou de la cliente à l'égard de Scalable Capital découlant de la relation d'affaires.
- 12.3.L'ensemble de la relation commerciale entre le client ou la cliente et Scalable Capital est régi par le droit allemand (à l'exclusion des dispositions du droit international privé). La validité des dispositions obligatoires étrangères (formelles ou matérielles) n'est pas affectée.
- 12.3. 12.4. Scalable Capital rendra le Contrat Client disponible en allemand, anglais, néerlandais (uniquement pour les client·e·s résidant aux Pays-Bas), français (uniquement pour les client·e·s résidant en Italie), espagnol (uniquement pour les client·e·s résidant en Espagne). Seule la version allemande du Contrat Client et, pour les client·e·s résidant en dehors de l'Allemagne et d'Autriche, la version anglaise du Contrat Client sont juridiquement contraignantes. Toutes les autres versions linguistiques sont uniquement destinées à des fins informatives.
- 12.4. 12.5. L'ensemble de la relation commerciale entre le client ou la cliente et Scalable Capital est régi par le droit allemand (à l'exclusion des dispositions du droit international privé). La validité des dispositions obligatoires étrangères (formelles ou matérielles) n'est pas affectée. En particulier, si le client ou la cliente est un consommateur qui réside ou est domicilié dans un État Membre de l'UE autre que l'Allemagne, les éventuelles dispositions impératives du droit applicable définissant les droits des consommateurs dans le pays de résidence ou de domicile du client ou de la cliente ne sont pas affectées par le choix du droit applicable susmentionné. La détermination légale des juridictions compétentes s'applique. Si, au moment de la conclusion du Contrat Client, le client ou la cliente est établi dans une juridiction qui n'est pas située en Allemagne ou dans un État entrant dans le champ d'application du règlement Bruxelles I bis (Règlement (UE) n° 1215/2012 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2012), la juridiction dans le ressort de laquelle Scalable Capital a son lieu d'établissement sera compétente pour tous les litiges. Il en va de même si, après la conclusion du contrat client, le client ou la cliente change de résidence ou de lieu de séjour habituel pour un pays étranger, à condition que le client ou la cliente ait eu sa résidence ou son lieu de séjour habituel en Allemagne au moment de la conclusion du contrat client. La validité des dispositions obligatoires étrangères relatives à la détermination des juridictions compétentes n'est pas affectée. En particulier, si le client ou la cliente est un consommateur qui réside ou est domicilié dans un État Membre de l'UE autre que l'Allemagne et que les lois sur la protection des consommateurs applicables à cette juridiction concernant la fourniture de services financiers à distance aux consommateurs dans leur pays de résidence ou de domicile les autorisent à le faire, (i) le client ou la cliente a également le droit d'intenter une action contre Scalable Capital devant les tribunaux dans le ressort desquels son lieu de résidence ou de son domicile est situé et (ii) Scalable Capital n'est autorisée à engager des poursuites contre les consommateurs que devant les juridictions dans le ressort desquelles le lieu de résidence ou de domicile du client ou de la cliente est située.
- 12.5. 42.6. Par la présente, nous attirons expressément l'attention du client ou de la cliente sur le fait que le conseil de médiation de l'Association des Gestionnaires d'Actifs Indépendants d'Allemagne est compétent pour les litiges relevant du droit des biens découlant de contrats de services d'investissement : Bureau du Médiateur de la VuV, Stresemannallee 30, 60596 Francfort-sur- le-Main, Allemagne, http://vuv-ombudsstelle.de/. Scalable Capital est membre de l'Association des Gestionnaires d'Actifs Indépendants d'Allemagne et est tenu, en vertu des statuts de cette dernière, de participer aux procédures de règlement des litiges du Bureau du Médiateur de la VuV. Le client ou la cliente (potentiel) a donc la possibilité de soumettre une plainte ou un autre litige au Bureau du Médiateur du VuV. Les Scalable Capital n'est pas affilié à une quelconque autre commission privée d'arbitrage des consommateurs reconnue. En outre, les client·e·s résidant en France peuvent contacter le médiateur de l'AMF (Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers) à l'adresse suivante : Mme le Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02, France. Les client·e·s résidant en Espagne peuvent contacter le Service de Réclamation de la CNMV (Servicio de Reclamaciones) à l'adresse suivante : Edison, 4,





spagne. Les client·e·s résidant en Autriche, outre la possibilitél'organe de autorité de surveillance nationale compétente, qui peut également prévoir d'arbitrage (pour les différentes autorités de surveillance nationales comp**cterités** Lvoir le paragraphe suivant). A. Informations Précontractuelles, Chapitre II. a commercialisation à distance, Clause 2 de

déposer une plainte auprès de la FMA conformément à la Section 13 AVG, peuvent également s'adresser à la Commission de Conciliation Commune du secteur bancaire autrichien (Gemeinsame Schlichtungsstelle der Österreichischen Kreditwirtschaft) à l'adresse suivante : Wiedner Hauptstr. 63, A-1045 Vienne, Autriche la présente Documentation Client). Indépendamment de la possibilité de faire appel à ces commissions de médiationau Médiateur de la VuV ou de s'adresser à l'organe de plainte de l'autorité de surveillance nationale compétente, le client ou la cliente (potentiel) est libre d'intenter une action civile.

42.7.Si une disposition du Contrat Client est nulle ou inapplicable en tout ou en partie, la 12.6. validité des autres dispositions n'en sera pas affectée. La disposition nulle ou inapplicable sera

remplacée par une disposition valable ou applicable qui se rapproche le plus possible du sens économique et du but de la disposition nulle. Il en va de même pour les lacunes éventuelles du contrat. Aucun contrat annexe sous forme orale n'a été conclu.

II. Conditions Particulières : Gestion de Patrimoine

1. Général

- 1.1. Le client ou la cliente souhaite faire appel au service de Gestion de Patrimoine proposée par Scalable Capital, c'est-à-dire la gestion discrétionnaire d'actifs investis dans des instruments financiers pour le compte de tiers (gestion de portefeuille).
- Dans la section d'inscription sur la Plateforme, le client ou la cliente peut avoir l'option 1.2. d'ouvrir le compte- titres avec compte espèces, qui est requis pour la Gestion de Patrimoine, avec la Banque Teneuse de Compte-Titres via la Plateforme. Dans ce cas, Scalable Capital transmettra à la Banque Teneuse de Compte-Titres les déclarations d'intention correspondantes du client ou de la cliente d'ouvrir un compte-titres avec compte espèces. Scalable Capital n'est pas obligée d'assurer la conclusion du contrat avec la Banque Teneuse de Compte-Titres. La conclusion du contrat avec le client ou la cliente est laissée à la discrétion de la Banque Teneuse de Compte-Titres.
- 1.3. Si le client ou la cliente confie à Scalable Capital la gestion de plusieurs Portefeuilles, une relation contractuelle juridiquement indépendante est établie entre le client ou la cliente et Scalable Capital pour chaque Portefeuille, qui est juridiquement indépendante des autres relations contractuelles en ce qui concerne son existence, l'effet des faits et la Cessation. Des informations distinctes peuvent en partie être fournies par le client ou la cliente pour chaque Portefeuille ; en outre, toute autre information fournie par le client ou la cliente est valable pour tous les Portefeuilles.

2. Objet du contrat et du Mandat

- 2.1. Le client ou la cliente donne instruction à Scalable Capital de gérer les actifs enregistrés sur le compte-titres et le compte espèces tenus par la Banque Teneuse de Compte-Titres (la "Banque Teneuse de Compte-Titres") (collectivement le "Portefeuille" composé d'avoirs et d'instruments financiers) (collectivement les "Actifs du client ou de la cliente") à sa seule discrétion et sans demander d'instructions préalables. Scalable Capital peut, à sa discrétion fixer un certain montant d'investissement minimum d'Investissement Minimum"). Le Montant Minimum d'Investissement ne dépassera pas EUR 10 000. Le Montant d'Investissement Minimum applicable sera affiché sur le Site Internet et/ou dans les Applications Mobiles.
- 2.2. La Gestion de Patrimoine comprend notamment (i) l'acquisition, la vente ou toute autre forme de cession d'instruments financiers au sens de l'art. 2 al. 5 de La loi sur les Entreprises d'Investissement (Wertpapierinstitutsgesetz - WpIG) (les "Actifs"), (ii) l'exercice des droits découlant de ces Actifs (droits de vote, de souscription et autres) à sa propre discrétion et (iii) l'accomplissement de tous les autres actes ainsi que l'établissement et la réception de déclarations qui sont utiles dans le cadre de la Gestion de Patrimoine.





Scalable Capital est autorisé à représenter le client ou la cliente auprès de la Banque Tenent le Compte-Titres et d'autres tiers dans le cadre de la Gestion de Patrimoine et donc a agri, au nom et pour le compte du client ou de la cliente et à ses risques (collectivement le "Mandat").

- Stratégie d'investissement, Orientations d'Investissement et Référence (benchmark) 3.
- Sur la base des informations fournies par le client ou la cliente concernant ses objectifs 3.1. d'investissement, sa situation financière, ainsi que ses connaissances et son expérience, Scalable Capital a proposé des stratégies d'investissement appropriées (collectivement, l'"Évaluation d'Adéquation"). Le client ou la cliente a sélectionné une stratégie d'investissement (la "Stratégie d'Investissement Sélectionnée"). Les Orientations d'Investissement énoncées à l'Annexe 1 (Orientations d'Investissement) s'appliquent à la stratégie d'investissement sélectionnée par le client ou la cliente ("Orientations d'Investissement"). Si les objectifs d'investissement du client ou de la cliente, sa situation financière et/ou d'autres circonstances étudiées dans l'Evaluation d'Adéquation changent, le client ou la cliente doit informer Scalable Capital de ces changements sans délai excessif. Si nécessaire, Scalable Capital proposera au client ou à la cliente une nouvelle stratégie d'investissement adaptée.
- Les choix de Scalable Capital sont bornés par les Orientations d'Investissement. Toutefois, 3.2. les Orientations d'Investissement ne sont pas considérées comme dépassées si le nonrespect n'est que négligeable ou seulement temporaire. Si des écarts significatifs par rapport
 - aux Orientations d'Investissement se produisent en raison de fluctuations du marché, de dispositions prises par le client ou la cliente, de transferts d'avoirs et/ou d'instruments financiers vers le compte espèces ou le compte-titres et/ou de toute autre manière, Scalable Capital prendra les mesures appropriées à sa propre discrétion pour (initialement) établir ou rétablir la conformité avec les Orientations d'Investissement dans un délai raisonnable.
- 3.3. La Référence (Benchmark) spécifié dans l'Annexe 1 (Orientations d'Investissement) pour la Stratégie d'Investissement Sélectionnée est définie comme la Référence (benchmark) (la "Référence"). La Référence (benchmark) est uniquement destinée à l'information du client ou de la cliente et ne constitue pas une obligation, un engagement ou une garantie quant à une performance correspondant à la Référence (benchmark). Scalable Capital est autorisé à modifier la Référence (benchmark) dans le cadre de la Gestion de Patrimoine et à déterminer une autre méthode de comparaison appropriée et significative. Le client ou la cliente sera informé de ce changement.
- 3.4. Le client ou la cliente peut initier un changement de stratégie d'investissement depuis l'Espace Client de la Plateforme. Pour ce faire, le client ou la cliente doit d'abord remplir à nouveau l'Evaluation d'Adéquation. Si le client ou la cliente confirme ensuite le changement de stratégie d'investissement, Scalable Capital procédera aux ajustements correspondants du portefeuille pour la suite de la relation. Étant donné que les Ordres sur Titres requis à cette fin sont combinés avec les Ordres sur Titres d'autres client e s (appelés Ordres Collectifs), puis transmis à la Banque Teneuse de Compte-Titres dans le cadre de l'échange régulier de données et enfin exécutés par la Banque Teneuse de Compte-Titres, la mise en œuvre du changement peut prendre plusieurs jours de bourse.

Exécution et Politique d'Exécution 4.

- 4.1. Scalable Capital n'exécute pas elle-même les décisions d'investissement prises pour le client ou la cliente dans le cadre du mandat de gestion de patrimoine, mais émet les ordres de titres correspondants à la Banque Teneuse de Compte-Titres au nom et pour le compte du client ou de la cliente. La Banque Teneuse de Compte-Titres peut à son tour utiliser un autre partenaire commercial comme intermédiaire si nécessaire.
- 4.2. Si Scalable Capital ne donne pas d'instructions à la Banque Teneuse de Compte-Titres concernant l'exécution des ordres, la politique d'exécution de la Banque Teneuse de Compte- Titres s'appliquera. Toutefois, Scalable Capital peut donner des instructions à la Banque Teneuse de Compte-Titres pour l'exécution d'ordres auxquels s'applique la politique énoncée à l'Annexe 2 (Politique d'Exécution). Comme Scalable Capital n'utilise que des produits négociés en bourse dans le cadre de la Gestion de Patrimoine, la politique d'exécution est limitée à cette catégorie d'instruments. Le client ou la cliente accepte expressément cette Politique d'Exécution.



5. Dépôts et letraits

Compte-Titres. Comme ces Ordres sur Titres peuvent être compte de Compte-Titres. Comme ces Ordres sur Titres d'autres client els Ordres sur Titres d'autres client els Ordres confes de Compte-Titres d'autres client els Ordres confes confes confes confes ces pectifications.

5.2. Le client ou la cliente peut initier des retraits du Portefeuille dans l'Espace Client de la Plateforme uniquement sur le compte de référence indiqué par le client ou la cliente pour le compte-titres correspondant avec compte espèces. L'ensemble du processus de retrait jusqu'à la date de valeur sur le compte de référence peut prendre plusieurs jours ouvrés, car Scalable Capital doit généralement d'abord s'assurer qu'il existe un solde créditeur correspondant sur le compte espèces par le biais de ventes correspondantes d'instruments financiers à partir du compte- titres et ne peut qu'ensuite instruire le retrait auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres. Les Ordres sur Titres pour la vente des instruments financiers

peuvent être combinés avec des Ordres sur Titres pour d'autres client·e·s (appelés Ordres Collectifs) avant d'être transmis à la Banque Teneuse de Compte-Titres dans le cadre de l'échange régulier de données et finalement exécutés par la Banque Teneuse de Compte-Titres.

6. Rapports

- 6.1. Scalable Capital fournira au client ou à la cliente un rapport de Gestion de Patrimoine au plus tard dans les quatre semaines suivant la fin de chaque trimestre ("Rapports Périodiques"). Scalable Capital informera également le client ou la cliente des pertes subies par le Portefeuille lorsque le seuil de dépréciation spécifié à l'Annexe 1 (Orientations d'Investissement) correspondant à la Stratégie d'Investissement Sélectionnée est atteint ("Rapport spécial").
- 6.2. Si le client ou la cliente ordonne un transfert d'Actifs sur le compte-titres ("Transfert de Compte-Titres"), cela constitue une intervention matérielle dans la Stratégie d'Investissement Sélectionnée. Scalable Capital peut donc ne pas tenir compte dans ses rapports de la performance constatée à partir du moment du transfert jusqu'à l'établissement (initial) ou le rétablissement de la conformité avec les Orientations d'Investissement (dans un délai raisonnable).

7. Frais et dépenses

- **7.1.** Les dispositions des Conditions Générales et de la Liste des Prix et des Services applicables s'appliquent.
- 7.2. Scalable Capital satisfera son droit à rémunération à partir du Portefeuille immédiatement après l'échéance. Scalable Capital peut prévoir un solde créditeur correspondant sur le compte espèces par des ventes correspondantes d'instruments financiers depuis le comptetitres. Scalable Capital est habilité et autorisé à donner instruction à la Banque Teneuse de Compte-Titres d'effectuer le paiement correspondant. Les éventuelles charges réduisant la valeur du portefeuille (crédit Lombard, facilité de crédit, découverts, etc.) ne sont pas prises en compte dans le calcul de la rémunération.

8. Incitations

8.1. Il est possible que Scalable Capital reçoive des commissions, des frais et d'autres paiements en espèces ainsi que des avantages en nature (collectivement les "**Incitations**") de la part de sociétés de gestion, d'émetteurs et d'autres tiers dans le cadre de ses activités de Gestion de Patrimoine. Les dispositions suivantes s'appliquent à cet égard :



a) Spalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable Capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires ou transfert sur le compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera pas les Incitations monétaires de la compte scalable capital n'acceptera par la compte scalable capital n'acceptera par la compte scalable capital n'acce

Capital n'acceptera des Incitations non monétaires que si elles sont négligeables et que les conditions légales préalables sont satisfaites à tous autres égards. En règle générale, ces Incitations seront des informations sur les produits et les services, du matériel de marketing en rapport avec les nouvelles émissions, la participation à des événements spécialisés et de formation, des services d'hôtellerie dans la limite d'un seuil de minimis et d'autres avantages non monétaires mineurs améliorant la qualité.

Le client ou la cliente accepte que Scalable Capital conserve ces Incitations mineures non monétaires (qui sont acceptées conformément au Contrat Client et aux dispositions légales). À cet égard, le client ou la cliente et Scalable Capital conviennent, en dérogation aux dispositions légales du droit du mandat, que le client ou la cliente n'aura pas de droit à l'encontre de Scalable Capital pour la restitution de ces Incitations non monétaires mineures. Sans un tel accord, Scalable Capital - en supposant que le droit du mandat soit applicable aux services de Scalable Capital en vertu du présent contrat - devrait également remettre ces Incitations non monétaires mineures au client ou à la cliente.

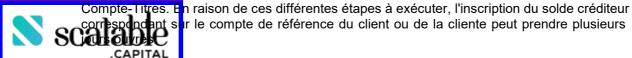
8.2. En principe, Scalable Capital n'accorde aucune Incitation. Toutefois, Scalable Capital peut, dans certaines circonstances, prendre en charge les coûts de déclaration fiscale de la Banque Teneuse de Compte-Titres et payer les frais de tous les client·e·s en une somme forfaitaire à la Banque Teneuse de Compte-Titres si certains seuils économiques convenus sont dépassés ou non atteints (en lien par exemple avec le volume de négociation, les Actifs du client ou de

la cliente). Le cas échéant, Scalable Capital peut effectuer des paiements à agents (en particulier des agents dits liés) pour la fourniture de la preuve de l'opportunité de conclure, ou pour le courtage, d'un Contrat Client, dont le montant est calculé sur la base de la valeur des actifs investis par le client ou la cliente bénéficiant du courtage. Le client ou la cliente n'encourra pas de frais supplémentaires car ces paiements ne seront pas effectués à partir des Actifs du client ou de la cliente. Scalable Capital divulguera d'autres détails sur demande.

9. Durée et résiliation

- **9.1.** Le client ou la cliente peut mettre fin à la Gestion de Patrimoine à tout moment sans préavis. Scalable Capital peut mettre fin à la gestion de patrimoine en donnant un préavis de deux (2) mois. Le droit des deux parties à une résiliation extraordinaire reste inchangé.
- **9.2.** Il existe des motifs valables permettant à Scalable Capital de procéder à une résiliation extraordinaire, en particulier
 - a) si le client ou la cliente compromet la mise en œuvre de la Stratégie d'Investissement Sélectionnée en donnant des instructions pour acquérir ou vendre des instruments financiers. Scalable Capital donnera au client ou à la cliente la possibilité de retirer l'ordre avant d'exercer son droit de résiliation;
 - b) si le Montant Minimum d'Investissement convenu n'est pas réglé dans un délai raisonnable ; ou
 - c) si, à la suite de retraits (partiels) du Portefeuille à l'initiative du client ou de la cliente, le montant d'investissement contenu dans le Portefeuille tombe ou tomberait en dessous du Montant d'Investissement Minimum convenu. Scalable Capital donnera au client ou à la cliente la possibilité de rétablir le statu quo convenu par contrat avant d'exercer son droit de résiliation.
- 9.3. Après l'entrée en vigueur de la résiliation, du retrait ou de toute autre cessation du présent contrat (collectivement la "Cessation"), Scalable Capital réglera toutes les transactions en cours, donnera l'instruction à la Banque Teneuse de Compte-Titres de vendre les instruments financiers concernés, puis versera le solde du compte espèces sur le compte de référence lié au Portefeuille. Les Ordres sur Titres pour la vente des instruments financiers peuvent être combinés avec des Ordres sur Titres pour d'autres client-e-s (appelés Ordres Collectifs) avant d'être transmis à la Banque Teneuse de Compte-Titres dans le cadre de l'échange régulier de données et finalement exécutés par la Banque Teneuse de





Annexe 1 : Orientations d'Investissement

1. Général

- 1.1. Scalable Capital investira les Actifs du client ou de la cliente dans le Portefeuille conformément à la stratégie d'investissement applicable, examinera régulièrement ces actifs pour s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences de la stratégie d'investissement applicable et effectuera les réaffectations appropriées.
- **1.2. 1.1.**L'objectif des stratégies d'investissement est de maximiser le rendement potentiel, en tenant compte des spécifications de la stratégie d'investissement applicable.
- Les opérations financées par le crédit et le négoce d'instruments financiers avec effet de levier ainsi que les ventes à découvert, les opérations de financement de titres ou d'autres opérations qui impliquent des exigences de marge ou des obligations de dépôt de garantie ne sont pas autorisées.
- 1.2. Scalable Capital propose des types différents de stratégies d'investissement. Le premier type comprend des stratégies d'investissement qui font appel à une gestion dynamique du risque ("Stratégies d'Investissement Basées sur la Gestion du Risque"). Le second type comprend des stratégies d'investissement qui accordent une attention particulière aux critères dits ESG (c'est-à-dire aux aspects de la durabilité) dans le cadre de l'allocation stratégique des actifs ("Stratégies d'Investissement Durable").
- 1.4. 1.3. Scalable Capital peut, le cas échéant, prendre en compte des contraintes et/ou des circonstances fiscales (période des opérations de ventes privées, abattement pour épargnants, pots de pertes, ordres d'exonération) dans le cadre des stratégies d'investissement.
- 2. Instruments financiers, classes d'actifs et risques de change
- 2.1. Dans le cadre des stratégies Les instruments financiers qui peuvent être acquis et vendus conformément à la stratégie d'investissement, seules des actions d'ETFs et, le cas échéant, d'ETCs sont acquises et vendues applicable sont indiqués dans le tableau de la stratégie d'investissement respective. Les ETFsETF sont des fonds indiciels négociés en bourse. Les ETCsETC sont des titres négociés en bourse qui suivent la performance de matières premières ("Exchange-traded Commodities").
- 2.2.Dans le cadre des stratégies d'investissement, (i) des investissements pourront être réalisés indirectement dans les classes d'actifs que sont les obligations, les actions (y compris l'immobilier, sauf indication contraire) et les matières premières (y compris l'or) via l'acquisition d'ETFs ou d'ETCs correspondants et (ii) des avoirs pourront être détenus.
- 2.3.Si les actifs sous jacents d'un ETF et/ou ETC sont négociés dans une devise autre que l'euro, il existe des risques de change. Par exemple, les actifs sous jacents peuvent prendre de la valeur dans leur devise de négociation mais l'ETF ou l'ETC en euro peut néanmoins perdre de la valeur si la devise de négociation des actifs sous jacents se déprécie par rapport à l'euro. Ces risques de change peuvent exister dans le cadre de la Gestion de Patrimoine.
- 3. Stratégies d'Investissement Basées sur la Gestion du Risque
- 3.1.Les Stratégies d'Investissement Basées sur la Gestion du Risque sont basées sur un modèle d'optimisation de portefeuille. Outre les opportunités de rendement et les risques de perte des différentes classes d'actifs, les interdépendances des classes d'actifs sont également prises en compte.
- 3.2. Scalable Capital propose les Stratégies d'Investissement Basée sur la Gestion du Risque présentées dans le Tableau 1 des présentes Orientations d'Investissement. La mesure du risque utilisée pour l'optimisation du portefeuille est la valeur à risque (VàR). Les Stratégies d'Investissement Basées sur la Gestion du Risque sont définies par la VàR qui leur est applicable et sont également nommées d'après celle-ci.
- 3.3.La VàR est une mesure statistique du risque largement utilisée par les banques et les



- compagnies d'assurance. La VàR indique le seuil de dépréciation qui, avec une certaine probabilité, ne sera pas dépassé dans une période donnée. La VàR utilisée par Scalable Castal Quertille la perte annuelle qui, avec une probabilité de 95%, ne sera pas dépassée (VàR com Unitable qui an et un niveau de confiance de 95%). Par exemple, une VàR déclarée de 12% signifie qu'il y a une probabilité de 95% que la valeur du Portefeuille ne se dépréciera pas de plus de 12% en un an. En d'autres termes, une dépréciation annuelle de plus de 12% peut se produire en moyenne une année sur 20 (1/20, soit une probabilité de 5%).
 - 3.4.Scalable Capital investira les Actifs du client ou de la cliente dans le Portefeuille Les autres ETP sont des fonds négociés en bourse qui suivent d'autres actifs sous-jacents, par exemple des crypto-monnaies ("Exchange-traded Products").
 - <u>Les classes d'actifs dans lesquelles les investissements peuvent être effectués de manière indirecte,</u> conformément à la stratégie d'investissement applicable, examinera régulièrement ces actifs pour s'assurer
 - par l'acquisition des ETF, ETC ou autres ETP correspondants, sont spécifiés dans le tableau de leur conformité aux exigences de la stratégie d'investissement applicable et procédera aux réaffectations appropriées. Les exigences à respecter par Scalable Capital en ce qui concerne la pondération des différentes classes d'actifs dans le Portefeuille découlent des colonnes sous "Pondération maximale des classes d'actifs dans le portefeuille" de la Stratégie d'Investissement Sélectionnée dans le Tableau 1 des présentes Orientations d'Investissement.

4. Stratégies d'Investissement Durable

- **4.1.**Les Stratégies d'Investissement Durable sont basées sur une allocation stratégique d'actifs (avec une attention particulière aux aspects de la durabilité), que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, révise régulièrement et ajuste si nécessaire.
- 4.2.La prise en compte particulière des aspects de la durabilité est intégrée dans la sélection des ETFs et des ETCs. Scalable Capital tiendra compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en plus des critères de sélection habituels (par exemple, faibles coûts, liquidité élevée et large diversification). Scalable Capital investira donc en priorité dans les ETFs ou ETCs dont la composition tient compte de certaines normes ESG.
- 4.3. Scalable Capital propose les Stratégies d'Investissement Durable présentées dans le Tableau 2 des présentes Orientations d'Investissement. Les Stratégies d'Investissement Durable portent chacune le nom d'un quota d'actions (et, en raison de leur caractère durable, le suffixe "ESG"), la valeur sur laquelle se base la dénomination étant simplement représentative d'un certain éventail de quotas d'actions possibles. Les stratégies d'investissement portant le suffixe "Or" se distinguent des autres Stratégies d'Investissement Durable en ce qu'elles comprennent toujours une allocation aux matières premières (en particulier l'or).
- 4.4. Scalable Capital investira les Actifs du client ou de la cliente dans le Portefeuille conformément à la stratégie d'investissement applicable, examinera régulièrement ces actifs pour s'assurer de leur conformité aux exigences de la stratégie d'investissement applicable et procédera aux réallocations appropriées. Les exigences à respecter par Scalable Capital en ce qui concerne la pondération des différentes classes d'actifs dans le Portefeuille découlent dans chaque cas des colonnes "Pondération minimale" et "Pondération maximale" de la Stratégie d'Investissement Sélectionnée dans le tableau 2 des présentes directives d'investissement. Les pondérations minimale et maximale indiquées dans le Tableau 2 se réfèrent au total desrespective, y compris les spécifications de pondération. Les spécifications de pondération concernent les Actifs du client ou de la cliente investis dans ces classes d'actifs. Scalable Capital peut à tout moment allouer une partie des actifs du client ou de la cliente à des soldes créditeurs sur le compte espèces, à sa discrétion raisonnable. Outre les soldes créditeurs, il est également possible d'investir dans des ETFsETF obligataires qui visent à suivre des indices composés d'obligations avec une courte durée résiduelle provenant de débiteurs investment grade afin de réduire les risques de concentration et/ou d'obtenir un rendement approprié. Les obligations peuvent inclure, mais ne sont pas limitées à des obligations de sociétés, des obligations d'État, des obligations collatéralisées et des obligations indexées sur l'inflation. Les actions comprennent également les biens



ımmobiliers

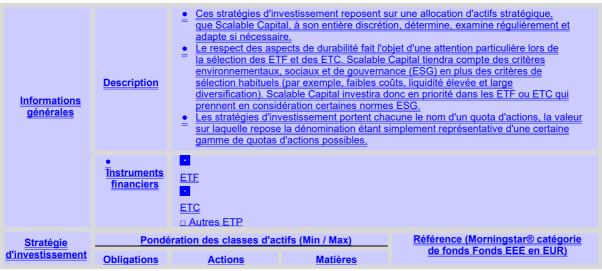
indication contraire. Les matières premières peuvent inclure une large tières premières mais aussi des métaux précieux, tels que l'or. Les peuvent inclure une large sélection de crypto-monnaies mais aussi des cryptocate individuelles, telles que le Bitcoin.

- Si les actifs sous-jacents d'un ETF et/ou ETC sont négociés dans une autre devise que 2.3. l'euro, ceux-ci présentent des risques de change. Les actifs sous-jacents peuvent par exemple prendre de la valeur dans leur devise de négociation mais l'ETF ou l'ETC en euro peut néanmoins perdre de la valeur si la devise de négociation des actifs sous-jacents se déprécie par rapport à l'euro. Ces risques de change sont susceptibles de survenir dans le cadre de la gestion de patrimoine.
- 5.Reférence (benchmark) et seuil de dépréciation
- 3.1. 5.1. Une catégorie de fonds Morningstar® significative ou autre valeur de référenceun investissement dans des titres représentatifs correspondant à l'exposition au risque respective est définie comme Référence (benchmark). La Référence (benchmark) pertinente est définie dans la colonne "Référence" de la Stratégie d'Investissement Sélectionnée dans le tableau correspondant.

Avis juridique : © 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions ("Informations") contenues dans le présent document : (1) comprennent des informations exclusives de Morningstar et de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées sauf autorisation explicite; (3) ne constituent pas de conseil en investissement; (4) sont

fournies uniquement à titre informatif; (5) ne sont pas garantis comme étant exhaustifs, exacts ou actuels; et (6) peuvent être tirés de données publiées à différentes dates. Morningstar n'est pas responsable des décisions commerciales, des dommages ou autres pertes liés aux Informations ou à leur utilisation. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez aucune décision d'investissement sans l'avis d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur et les revenus tirés des investissements peuvent varier à la baisse comme à la hausse.

- 3.2. Le rendement de la Référence (benchmark) pour un investissement dans des titres représentatifs est calculé de la manière suivante : dans un premier temps, le rendement total (gains de cours et distributions) de chacun des titres définis comme Référence (benchmark) est déterminé. Ensuite, des frais forfaitaires à hauteur de 1% par an représentant les frais de garde et les frais d'ordres en sont déduits.
- 5.2. Le seuil de dépréciation est de 10% pour toutes les stratégies d'investissement. Le seuil 3.3. de dépréciation est considéré comme franchi si une dépréciation du Portefeuille (total) atteint le seuil de dépréciation. Les paiements dans entrants et hors sortants du Portefeuille ainsi que les impôts et les remboursements d'impôts ne sont pas pris en compte. Le moment de référence est le début de la période de déclaration rapport respective (c'est-à-dire le trimestre civil). Le seuil de dépréciation est de 10% pour toutes les stratégies
- Stratégies d'investissement, durable 4.





			<u>premières</u>	
<u>ESG 0</u>	90% / 100%	<u>0% / 10%</u>	<u>0% / 10%</u>	Allocation Prudente - Global
ESG 10	<u>80% / 100%</u>	<u>0% / 20%</u>	<u>0% / 10%</u>	Allocation Prudente - Global
ESG 20	<u>70% / 90%</u>	<u>10% / 30%</u>	<u>0% / 10%</u>	Allocation Prudente - Global
ESG 30	<u>60% / 80%</u>	<u>20% / 40%</u>	<u>0% / 10%</u>	Allocation Prudente - Global
ESG 40	<u>50% / 70%</u>	<u>30% / 50%</u>	<u>0% / 10%</u>	Allocation Modérée - Global
ESG 50	<u>40% / 60%</u>	<u>40% / 60%</u>	<u>0% / 10%</u>	Allocation Modérée - Global
ESG 60	<u>30% / 50%</u>	<u>50% / 70%</u>	<u>0% / 10%</u>	Allocation Modérée - Global
ESG 70	20% / 40%	<u>60% / 80%</u>	<u>0% / 10%</u>	Allocation Dynamique - Global
ESG 80	<u>10% / 30%</u>	<u>70% / 90%</u>	<u>0% / 10%</u>	Allocation Dynamique - Global
ESG 90	<u>0% / 20%</u>	<u>80% /</u> <u>100%</u>	<u>0% / 10%</u>	Allocation Dynamique - Global
ESG 100	<u>0% /10%</u>	90% / 100%	<u>0% / 10%</u>	Allocation Dynamique - Global

6.Tableau 1 : Stratégies d'Investissement Basées sur la Gestion du Risqueinvestissement durable plus l'or 5.

<u>Informations</u> <u>générales</u>	Description Instruments financiers	 Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation d'actifs stratégique, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. Le respect des aspects de durabilité fait l'objet d'une attention particulière lors de la sélection des ETF et des ETC. Scalable Capital tiendra compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en plus des critères de sélection habituels (par exemple, faibles coûts, liquidité élevée et large diversification). Scalable Capital investira donc en priorité dans les ETF ou ETC qui prennent en considération certaines normes ESG. Les stratégies d'investissement incluent toujours, en outre, une allocation aux matières premières (notamment l'or). Les stratégies d'investissement portent chacune le nom d'un quota d'actions, la valeur sur laquelle repose la dénomination étant simplement représentative d'une certaine gamme de quotas d'actions possibles. 				
Stratégie	Pondé	Pondération des classes d'actifs (Min / Max) Référence (Morningstar® catégorie				
<u>d'investissement</u>	Obligations	Actions	Matières	de fonds Fonds EEE en EUR)		
	<u>Obligations</u>	<u> </u>	premières			
ESG 0 Gold	75% / 100%	<u>0% / 10%</u>	premières 0% / 20%	Allocation Prudente - Global		
ESG 0 Gold ESG 10 Gold				Allocation Prudente - Global Allocation Prudente - Global		
	<u>75% / 100%</u>	<u>0% / 10%</u>	<u>0% / 20%</u>			
ESG 10 Gold	75% / 100% 65% / 90%	0% / 10% 0% / 20%	0% / 20% 0% / 25%	Allocation Prudente - Global		
ESG 10 Gold ESG 20 Gold	75% / 100% 65% / 90% 55% / 80%	0% / 10% 0% / 20% 10% / 30%	0% / 20% 0% / 25% 0% / 25%	Allocation Prudente - Global Allocation Prudente - Global		
ESG 10 Gold ESG 20 Gold ESG 30 Gold	75% / 100% 65% / 90% 55% / 80% 45% / 70%	0% / 10% 0% / 20% 10% / 30% 20% / 40%	0% / 20% 0% / 25% 0% / 25% 0% / 25%	Allocation Prudente - Global Allocation Prudente - Global Allocation Prudente - Global		
ESG 10 Gold ESG 20 Gold ESG 30 Gold ESG 40 Gold	75% / 100% 65% / 90% 55% / 80% 45% / 70% 35% / 60%	0% / 10% 0% / 20% 10% / 30% 20% / 40% 30% / 50%	0% / 20% 0% / 25% 0% / 25% 0% / 25% 0% / 25%	Allocation Prudente - Global Allocation Prudente - Global Allocation Prudente - Global Allocation Modérée - Global		
ESG 10 Gold ESG 20 Gold ESG 30 Gold ESG 40 Gold ESG 50 Gold	75% / 100% 65% / 90% 55% / 80% 45% / 70% 35% / 60% 25% / 50% 15% / 40% 5% / 30%	0% / 10% 0% / 20% 10% / 30% 20% / 40% 30% / 50% 40% / 60% 50% / 70% 60% / 80%	0% / 20% 0% / 25% 0% / 25% 0% / 25% 0% / 25% 0% / 25% 0% / 25%	Allocation Prudente - Global Allocation Prudente - Global Allocation Prudente - Global Allocation Modérée - Global Allocation Modérée - Global Allocation Modérée - Global Allocation Dynamique - Global		
ESG 10 Gold ESG 20 Gold ESG 30 Gold ESG 40 Gold ESG 50 Gold ESG 60 Gold	75% / 100% 65% / 90% 55% / 80% 45% / 70% 35% / 60% 25% / 50% 15% / 40%	0% / 10% 0% / 20% 10% / 30% 20% / 40% 30% / 50% 40% / 60% 50% / 70%	0% / 20% 0% / 25% 0% / 25% 0% / 25% 0% / 25% 0% / 25%	Allocation Prudente - Global Allocation Prudente - Global Allocation Prudente - Global Allocation Modérée - Global Allocation Modérée - Global Allocation Modérée - Global		

Stratégies d'investissement durable plus Crypto 6.

<u>Descriptio</u> <u>Informations</u> <u>générales</u>	 Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation d'actifs stratégique, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. Les stratégies d'investissement incluent toujours une allocation aux crypto-monnaies. La pondération au sein de la classe d'actifs des crypto-monnaies et, le cas échéant, par rapport au portefeuille global, tient compte, entre autres, du volume d'échange et de la capitalisation boursière par crypto-monnaie. En dehors de la classe d'actifs des crypto-monnaies, Scalable Capital investira principalement dans des instruments financiers, qui tiennent compte de certaines normes ESG (environnementales, sociales et de gouvernance). Les stratégies d'investissement portent chacune le nom d'un quota d'actions, la
n date de : Décembre 2021	27



valeur sur laquelle repose la dénomination étant simplement représentative d'une certaine gamme de quotas d'actions possibles.

Instruments financiers

ETF

ETC

Autres ETP

Stratégie	Pe	ondération des c	lasses d'actifs (Mir	n / Max)	Référence
<u>d'investissement</u>	Obligation <u>S</u>	Actions	<u>Matières</u> <u>premières</u>	Crypto-monnaie	(Morningstar® catégorie de fonds Fonds EEE en EUR)
ESG 0 Crypto	<u>75% /</u> 100%	<u>0% / 10%</u>	<u>0% / 20%</u>	<u>0% / 20%</u>	Allocation Prudente - Global
ESG 10 Crypto	<u>65% / 90%</u>	<u>0% / 20%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Allocation Prudente - Global
ESG 20 Crypto	<u>55% / 80%</u>	<u>10% / 30%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Allocation Prudente - Global
ESG 30 Crypto	<u>45% / 70%</u>	<u>20% / 40%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Allocation Prudente - Global
ESG 40 Crypto	<u>35% / 60%</u>	<u>30% / 50%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Allocation Modérée - Global
ESG 50 Crypto	<u>25% / 50%</u>	<u>40% / 60%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Allocation Modérée - Global
ESG 60 Crypto	<u>15% / 40%</u>	<u>50% / 70%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Allocation Modérée - Global
ESG 70 Crypto	<u>5% / 30%</u>	<u>60% / 80%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Allocation Dynamique - Global
ESG 80 Crypto	<u>0% / 20%</u>	<u>70% / 90%</u>	<u>0% / 25%</u>	<u>0% / 20%</u>	Allocation Dynamique - Global
ESG 90 Crypto	<u>0% / 10%</u>	80% / 100%	<u>0% / 20%</u>	<u>0% / 20%</u>	Allocation Dynamique - Global

7. Crypto

Informations générales	<u>Description</u>	 Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation d'actifs stratégique, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. Les stratégies d'investissement incluent toujours une allocation aux crypto-monnaies. La pondération au sein de la classe d'actifs des crypto-monnaies et, le cas échéant, par rapport au portefeuille global, tient compte, entre autres, du volume d'échange et de la capitalisation boursière par crypto-monnaie. 			
	Instruments financiers	ETF ETC Autres ETP			
<u>Stratégie</u>	Po	ndération des classes d'actifs (Min / Max)			
<u>d'investissem</u> <u>e nt</u>	<u>Crypto-monnaie</u> <u>S</u>		<u>Référence</u>		
Crypto		WisdomTree Crypto Market ETP (ISIN: GB00BMTP1626)			

8. Allweather plus Crypto

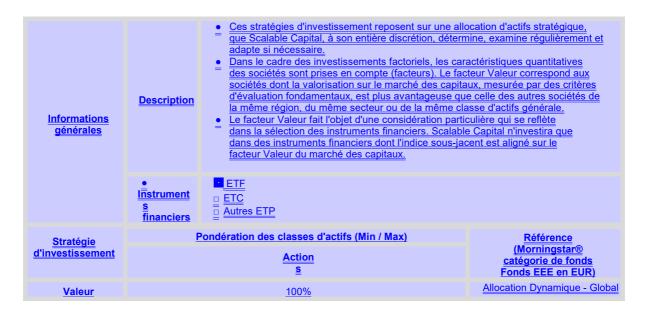
	<u>Informations</u> générales	<u>Description</u>	 Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation d'actifs stratégique, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. La stratégie d'investissement vise une large diversification parmi toutes les classes d'actifs, ayant pour objectif de modérer les fluctuations du portefeuille global par certains éléments du portefeuille, dans un maximum de scénarios de marché. Les stratégies d'investissement incluent une allocation aux crypto-monnaies. La pondération au sein de la classe d'actifs des crypto-monnaies et, le cas échéant, par rapport au portefeuille global, tient compte, entre autres, du volume d'échange et de la capitalisation boursière par crypto-monnaie.
4		Instruments financiers	ETF
			, ~~~=



9. Allweather

<u>Informations</u> <u>générales</u>	Description Tinstruments financiers	 que Scalable Cap adapte si nécess La stratégie d'inv d'actifs, ayant po 	oital, à son entière discrét <u>aire.</u> estissement vise une larg ur objectif de modérer les	sur une allocation d'actifs stratégique, ion, détermine, examine régulièrement et le diversification parmi toutes les classes fluctuations du portefeuille global par maximum de scénarios de marché.
<u>Stratégie</u>	<u>Pondér</u>	ation des classes d'a	ctifs (Min / Max)	Référence (Morningstar® catégorie de fonds Fonds EEE en EUR)
<u>d'investissement</u>	<u>Obligations</u>	<u>Actions</u>	<u>Matières</u> premières	ue ionus Fonus EEE en EOKį
Allweather	<u>30% / 50 %</u>	<u>30% / 50%</u>	<u>10% / 30%</u>	Allocation Modérée - Global

10. Valeur



11. Protection du climat

<u>Description</u> <u>Informations</u> générales	Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation d'actifs stratégique, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. Les stratégies d'investissement portent chacune le nom d'un quota d'actions, sachant que la valeur sur laquelle repose la dénomination représente simplement une certaine gamme de quotas d'actions possibles. Le respect particulier de la protection du climat est pris en compte dans la sélection des instruments financiers. Scalable Capital investira en priorité dans des instruments financiers dont l'indice sous-jacent accorde une
--	--



.CAI	PITAL			
	Instruments financiers		socitétés, ou aux émetteurs gouvernementaux, s émissions de carbone conformément à l'Accord	
Stratégie	Pondération de	es classes d'actifs (Min / Max)	Référence (Morningstar® catégorie de fonds	
<u>d'investissement</u>	Obligations	<u>Actions</u>	Fonds EEE en EUR)	
Protection du climat 60	<u>30% / 50%</u>	<u>50% / 70%</u>	Allocation Modérée - Global	
Protection du climat 80	<u>10% / 30%</u>	<u>70% / 90%</u>	<u>Allocation Dynamique -</u> <u>Global</u>	
Protection du climat 100	<u>0% /10%</u>	90% <u>/</u> 100%	<u>Allocation Dynamique -</u> <u>Global</u>	

12. PIB Mondial

<u>Informations</u> <u>générales</u>	<u>Description</u>	Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation d'actifs stratégique, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. La pondération des pays et des régions du portefeuille est basée sur la performance économique régionale, le produit intérieur brut (PIB). Contrairement à la pondération basée sur la capitalisation boursière, la pondération basée sur le PIB relatif, tient compte de la véritable contribution économique des différents pays.				
	Instruments financiers	ETF Autres ETP				
Stratégie	Pond	ération des classes d'actifs (Min / Max)	<u>Référence</u>			
<u>d'investissement</u>		Action S	(<u>Morningstar®</u> <u>catégorie de fonds</u> Fonds EEE en EUR)			
PIB Mondial		Allocation Dynamique - Global				

13. <u>Stratégies d'Investissement Basées sur la Gestion du Risque</u>

Informations significant signi	Description n	classes d'actifs. ■ Dans le cadre de l'optimisation du portefeuille, la mesure du risque utilisée est ce que l'on appelle la valeur à risque (VaR). Les stratégies d'investissement basées sur la gestion du risque sont définies par la VaR pertinente et sont nommées en conséquence. ■ La VaR est une mesure de risque statistique largement utilisée par les banques et les compagnies d'assurance. La VaR indique le seuil de dépréciation qui, avec une certaine probabilité, ne sera pas dépassé au cours d'une période donnée. La VaR utilisée par Scalable Capital quantifie la perte annuelle qui, avec une probabilité de 95 %, ne sera pas dépassée (VaR avec un horizon d'un an et un niveau de confiance de 95 %). Par exemple, une VaR déclarée de 12% correspond à une probabilité de 95% de voir la valeur du portefeuille ne pas perdre plus de 12% en un an. En d'autres termes, une perte de valeur annuelle de plus de 12% peut survenir en moyenne une année sur 20 (1/20, soit une probabilité de 5%). ■ ETE ■ Autres ETP ■ Pondération maximale des classes d'actifs dans le						
d'investis semen t/catégori e de risque'i nvestiss ement	Obligations d'État	Obligati ons collatéra lisées Obligati ons collatéra li sées	Obligati ons d'entrep risesO bligatio ns d'entrep ri ses	Action s	lmmobilie r	Matières premières	Soldes de compte s <u>Avoi</u> rs	(Morningstar®caté gorie_catégorie de fonds Fonds EEE en EUR)



20/ 1/2	700/ 3	700/	70	0.504	100/	400/	1000/	Allocation
3% VàR	3126LC	70%	70 %	25%	10%	10%	100%	Prudente - Global
4% VàR	.CAPITA	70%	70 %	30%	10%	10%	100%	Allocation Prudente - Global
5% VàR	70%	70%	70 %	35%	10%	10%	100%	Allocation Prudente - Global
6% VàR	70%	70%	70 %	40%	10%	10%	100%	Allocation Prudente - Global
7% VàR	70%	70%	70 %	45%	10%	10%	100%	Allocation Prudente - Global
8% VàR	70%	70%	70 %	50%	10%	10%	100%	Allocation Prudente - Global
9% VàR	70%	70%	70 %	55%	10%	10%	100%	Allocation Prudente - Global
10% VàR	70%	70%	70 %	60%	10%	10%	100%	Allocation Modérée - Global
11% VàR	70%	70%	70 %	65%	15%	15%	100%	Allocation Modérée - Global
12% VàR	70%	70%	70 %	70%	15%	15%	100%	Allocation Modérée - Global
13% VàR	70%	70%	70 %	75%	15%	15%	100%	Allocation Modérée - Global
14% VàR	70%	70%	70 %	80%	15%	15%	100%	Allocation Modérée - Global
15% VàR	70%	70%	70 %	85%	15%	15%	100%	Allocation Modérée - Global
16% VàR	70%	70%	70 %	90%	20%	20%	100%	Allocation Modérée - Global
17% VàR	70%	70%	70 %	90%	20%	20%	100%	Allocation Modérée - Global
18% VàR	70%	70%	70 %	90%	20%	20%	100%	Allocation Modérée - Global
19% VàR	70%	70%	70 %	90%	20%	20%	100%	Allocation Modérée - Global
20% VàR	70%	70%	70 %	90%	20%	20%	100%	Allocation Dynamique - Global
21% VàR	70%	70%	70 %	90%	25%	25%	100%	Allocation Dynamique - Global
22% VàR	70%	70%	70 %	90%	25%	25%	100%	Allocation Dynamique - Global
23% VàR	70%	70%	70 %	90%	25%	25%	100%	Allocation Dynamique - Global
24% VàR	70%	70%	70 %	90%	25%	25%	100%	Allocation Dynamique - Global
25% VàR	70%	70%	70%	90%	25%	25%	100%	Allocation Dynamique - Global

7. Tableau 2 : Stratégies d'Investissement Durable

Stratégie 'investissemen t	Classes d'actifs						
	Obligations		Action s		Matières premières		(Morningstar ® catégorie
	Pondératio n minimale	Pondératio n maximale	Pondératio n minimale	Pondératio n maximale	Pondératio n minimale	Pondération maximale	de fonds Fonds EEE en EUR)
							Allocation

En date de : Décembre 2021 41 /53<u>62</u>



ч	
N	

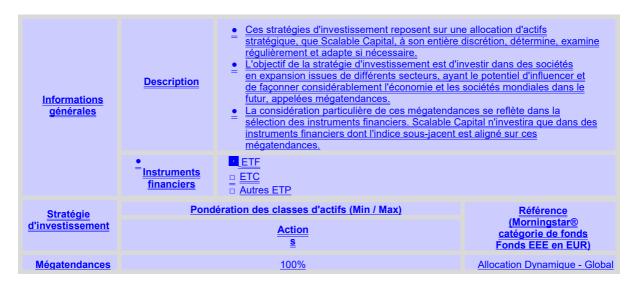
ESG 0	90 %	100 %	0%	10%	0%	10 %	Prudente Global
ESG 10	80 %	100 %	0%	20%	0%	10 %	Allocation Prudente – Global
ESG 20	70 %	90%	10 %	30%	0%	10 %	Allocation Prudente – Global
ESG 30	60 %	80%	20 %	40%	0%	10 %	Allocation Prudente - Global
ESG-40	50 %	70%	30 %	50%	0%	10 %	Allocatio n Modérée Global
ESG-50	4 0 %	60%	4 0 %	60%	0%	10 %	Allocatio n Modérée - Global
ESG-60	30 %	50%	50 %	70%	0 %	10 %	Allocatio n Modérée - Global
ESG-70	20 %	40%	60 %	80%	0%	10 %	Allocation Dynamique - Global
ESG-80	10 %	30%	70 %	90%	0%	10 %	Allocation Dynamique Global
ESG 90	0%	20%	80 %	400 %	0%	10 %	Allocation Dynamique - Global
ESG 100	0%	10%	90 %	100 %	0%	10 %	Allocation Dynamique - Global
ESG 0 Or	75 %	100 %	0%	10%	0%	20 %	Allocatio n Prudente - Global
ESG 10 Or	65 %	90%	0%	20%	0%	25 %	Allocatio n Prudente - Global
ESG 20 Or	55 %	80%	10 %	30%	0%	25 %	Allocatio n Prudente Global
ESG 30 Or	4 5 %	70%	20 %	40%	0%	25 %	Allocatio n Prudente Global
ESG 40 Or	35 %	60%	30 %	50%	0%	25 %	Allocatio n Modérée
ESG-50 Or	25 %	50%	4 0 %	60%	0%	25 %	Global Allocatio n Modérée - Global
ESG-60 Or	15 %	40%	50 %	70%	0%	25 %	Allocatio n Modérée - Global
ESG 70 Or	5%	30%	60 %	80%	0%	25 %	Allocation Dynamique - Global
ESG-80-Or	0%	20%	70 %	90%	0%	25 %	Allocation Dynamique - Global
ESG 90 Or	0%	10%	80 %	100 %	0%	20 %	Allocation Dynamique - Global



Notification juridique © 2021 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et epinions ("Informations") son enues dans le présent document : (1) comprennent les informations exclusives de MacDing (1) au 13 seu 15 seu 15 seurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées sauf autorisation exprésse (10) ne constituent pas un conseil en investissement ; (4) sont fournies uniquement à titre informatif ; (5) ne contenu s garanties comme étant complètes, exactes ou opportunes ; et (6) peuvent être tirées de données publiées à diverses dates. Morningstar n'est pas responsable des décisions commerciales.

des dommages ou autres pertes liés aux informations ou à leur utilisation. Veuillez vérifier toutes les informations avant de les utiliser et ne prenez aucune décision d'investissement sans l'avis d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur et les revenus tirés des investissements peuvent varier à la baisse comme à la hausse.

14. <u>Mégatendances</u>



Annexe 2 : Politique d'Exécution

1. Sélection de la Banque Teneuse de Compte-Titres

- 1.1. Scalable Capital coopère avec les Banque Teneuse de Compte-Titres suivantes : Baader Bank AG, Weihenstephaner Str. 4, 85716 Unterschleißheim, Allemagne et ING-DiBa AG, Theodor-Heuss-Allee 2, 60486 Francfort-sur-le-Main, Allemagne. Le client ou la cliente peut choisir une Banque Teneuse de Compte-Titres lors de l'initiation et de la conclusion du contrat.
- 1.2. Les Banque Teneuse de Compte-Titres ont été sélectionnées sur la base des considérations suivantes : Les prix compétitifs des Banque Teneuse de Compte-Titres permettent à Scalable Capital d'offrir une Gestion de Patrimoine efficace en termes de coûts. De plus, l'infrastructure technique moderne des Banque Teneuse de Compte-Titres permet une intégration efficace avec les systèmes techniques de Scalable Capital. Enfin, en tant que spécialistes des titres, les Banque Teneuse de Compte-Titres ont une expérience pertinente dans le négoce de titres.

2. Meilleur résultat possible, lieux d'exécution et ordres collectifs

- 2.1. Scalable Capital prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour ses client·e·s. Le meilleur résultat possible pour le client ou la cliente peut être déterminé sur la base des facteurs suivants : le prix de l'instrument financier et tous les coûts associés à l'exécution de l'ordre (collectivement, le "Prix Total"), la probabilité d'exécution et de règlement de la taille, la vitesse, le type et tout autre aspect pertinent pour l'exécution de l'ordre. Scalable Capital détermine le meilleur résultat possible principalement sur la base du Prix Total, car les client·e·s de Scalable Capital sont des client·e·s de détail. Afin d'obtenir le meilleur Prix Total possible, Scalable Capital donnera des instructions appropriées à la Banque Teneuse de Compte-Titres concernée. Scalable Capital peut également prendre en compte, le cas échéant, les autres facteurs d'exécution énoncés dans ce paragraphe par ordre d'importance (décroissant).
- 2.2. Les ordres sur les titres peuvent généralement être exécutés par la Banque Teneuse de



- Compte-Titres sur différents lieux d'exécution. Scalable Capital peut soit donner l'instruction aux Barques. Teneuses de Compte-Titres de placer les ordres sur un lieu d'exécution sont fue boit la lisser le choix du lieu d'exécution à la discrétion des Banques Teneuses de Compte-Titres dans le cadre des instructions appropriées émises. L'exécution des ordres en dehors des marchés boursiers est possible et le client ou la cliente consent expressément à ce type d'exécution des ordres. Lors de la sélection, la priorité sera donnée aux lieux d'exécution dont on peut s'attendre à ce qu'ils entraînent des Commissions Totales moins élevés pour le client ou la cliente. En raison des modèles de frais de Scalable Capital et des Banques Teneuses de Compte-Titres, les coûts d'exécution, de connexion et de règlement ne sont pas déterminants pour le client ou la cliente dans ce contexte.
- 2.3. Tant Scalable Capital que les Banque Teneuse de Compte-Titres peuvent combiner des ordres pour différents client·e·s ("Ordre Collectif"). Les Ordres Collectifs permettent une négociation efficace en termes de coûts des titres et sont donc en principe également avantageux pour le client ou la cliente. Cependant, les Ordres Collectifs peuvent également être désavantageux pour le client ou la cliente individuel. Ils peuvent, par exemple, avoir un impact négatif sur les prix du marché ou conduire à une allocation réduite pour le client ou la cliente individuel en raison d'un volume d'ordres trop important. Dans ce dernier cas, Scalable Capital a établi des règles pour une allocation correcte des ordres.

3. Divers

- **3.1.** Scalable Capital peut acquérir ou vendre des fractions de titres au nom et pour le compte du client ou de la cliente dans le cadre de sa Gestion de Patrimoine. Les conditions particulières correspondantes de la Banque Teneuse de Compte-Titres s'appliquent.
- **3.2.** Les instructions expresses d'un·e client·e peuvent empêcher Scalable Capital d'obtenir le meilleur résultat possible au sens de la présente Politique d'Exécution. Cependant, Scalable Capital ne prend pas d'instructions de la part des client·e·s dans le cadre d'un modèle d'investissement basé sur des règles (*rule-based investment model*).
- **3.3.** En raison de défaillances du système, de perturbations du marché ou de conditions de marché exceptionnelles, il peut être nécessaire de s'écarter de cette Politique d'Exécution dans de rares circonstances. Même dans ces circonstances, Scalable Capital est tenu d'agir dans le meilleur intérêt de ses client·e·s.
- 3.4. Scalable Capital examine régulièrement la qualité d'exécution pour s'assurer que les Ordres sur Titres exécutés par la Banque Teneuse de Compte-Titres sont exécutés pour obtenir le meilleur résultat possible. Scalable Capital utilise des systèmes internes et externes pour examiner la qualité d'exécution.
- **3.5.** Cette Politique d'Exécution est revue par Scalable Capital au moins une fois par an. Une révision aura également lieu si Scalable Capital prend connaissance d'un changement matériel qui pourrait avoir pour conséquence qu'une exécution avec le meilleur résultat possible ne soit plus garantie.

III. Conditions Particulières :

Réception-Transmission d'Ordres (pour les client·e·s dont les comptestitres sont ouverts auprès de la Baader Bank AG)

1. Général

- 1.1. Le client ou la cliente souhaite utiliser le service de Réception-Transmission d'Ordres offert par Scalable Capital. Dans le cadre du service de Réception-Transmission d'Ordres, Scalable Capital émet les ordres correspondants pour l'acquisition et/ou la vente d'instruments financiers à la Banque Teneuse de Compte-Titres (la "Banque Teneuse de Compte-Titres") coopérant avec Scalable Capital (désignée dans la Politique d'Exécution) à l'initiative du client ou de la cliente par le biais d'un contrat dédié.
- 1.2. Scalable Capital offre le service de Réception-Transmission d'Ordres exclusivement aux personnes physiques. Le client ou la cliente peut utiliser le service de Réception-Transmission d'Ordres uniquement à des fins personnelles (par exemple, la gestion de ses propres actifs). L'utilisation à des fins commerciales (telles que la négociation commerciale de titres ou la gestion commerciale d'actifs de tiers) ou d'autres activités professionnelles n'est pas autorisée.



Dans la section d'inscription de la Plateforme, le client ou la cliente a la possibilité d'ouvrir un somple line avec compte espèces, qui est requis pour le service de Réception Transmission d'Ordres, auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres via la Plateforme. À cette fin, Scalable Capital transmettra à la Banque Teneuse de Compte-Titres les déclarations d'intention correspondantes du client ou de la cliente d'ouvrir un compte-titres avec compte espèces. Scalable Capital n'est pas obligé d'assurer la conclusion du contrat avec la Banque Teneuse de Compte-Titres. La conclusion du contrat avec le client ou la cliente est laissée à la discrétion de la Banque Teneuse de Compte-Titres.

2. Objet du contrat et Mandat

- 2.1. Scalable Capital émet les ordres pertinents pour l'acquisition et/ou la vente d'instruments financiers (les "Ordres sur Titres") à la Banque Teneuse de Compte-Titres à l'initiative ainsi qu'au nom et pour le compte du client ou de la cliente. Scalable Capital met à la disposition du client ou de la cliente l'Espace Client de la Plateforme afin de permettre au client ou à la cliente de donner instruction à Scalable Capital de placer des Ordres sur Titres auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres. Scalable Capital est par la présente autorisée à émettre les Ordres sur Titres à la Banque Teneuse de Compte-Titres au nom et pour le compte du client ou de la cliente après instruction préalable du client ou de la cliente. Scalable Capital peut donner des instructions à des tiers pour l'exécution.
- 2.2. Le client ou la cliente peut donner des instructions à Scalable Capital pour placer les Ordres sur Titres uniquement via l'Espace Client de la Plateforme. Le client ou la cliente n'est pas en droit d'attendre de Scalable Capital qu'elle accepte les instructions du client ou de la cliente de passer des Ordres sur Titres auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres sous une autre forme. En cas de raisons objectives (par exemple problèmes techniques, travaux de maintenance, mises à jour), Scalable Capital se réserve le droit d'orienter le client ou la cliente vers des formes alternatives d'émission d'instructions concernant les Ordres sur Titres (par exemple par email). Toutefois, le client ou la cliente ne peut en aucun cas demander à Scalable Capital de passer des Ordres sur Titres par téléphone.
- 2.3. Scalable Capital propose différents modèles pour le service de Réception-Transmission d'Ordres, chacun d'entre eux pouvant avoir une portée de service différente, prévoir des niveaux de frais différents et/ou inclure des modalités de paiement différentes (dans chaque cas, un "Modèle de Service de Réception-Transmission d'Ordres"). Le client ou la cliente est libre de choisir l'un des Modèles de Service de Réception-Transmission d'Ordres. Le passage à un autre Modèle de Service de Réception-Transmission d'Ordres (un "Changement de Modèle de Service de Réception-Transmission d'Ordres") peut être initié par le client ou la cliente à tout moment dans l'Espace Client. Toutefois, la mise en œuvre effective du Changement de Modèle de Service de Réception-Transmission d'Ordres peut prendre plusieurs jours ouvrés.
- **2.4.** Scalable Capital peut, à sa discrétion raisonnable, fixer certains montants d'Ordres minimum tant pour chacun des Ordres sur Titres que pour les plans d'investissement-titres (**"Montant**

d'Ordre Minimum"). Le Montant Minimum d'Ordre ne dépassera pas EUR 500. Le Montant d'Ordre Minimum applicable sera affiché sur le Site Internet et/ou dans les Applications Mobiles

3. Exécution simple, gouvernance des produits, abus de marché

- 3.1. Le service de Réception-Transmission d'Ordres est limité à la passation d'Ordres sur Titres (initiés par le client ou la cliente) auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres (opération d'exécution uniquement sans Evaluation du Caractère Approprié pour les instruments financiers non complexes et avec Evaluation du Caractère Approprié pour tous les autres instruments financiers).
- 3.2. Dans le cas d'une d'exécution simple d'instruments financiers non complexes, les obligations légales et réglementaires de protection du client ou de la cliente sont limitées. Le client ou la cliente est expressément informé que Scalable Capital ne procède pas à une Evaluation du Caractère Approprié lors de l'acquisition ou de la vente d'instruments financiers non complexes.
- **3.3.** Les ordres de titres initiés par le client ou la cliente auprès de la Banque Teneuse de Compte- Titres concernant l'acquisition d'instruments financiers complexes, en revanche,



nécessitent une Evaluation du Caractère Approprié préalable. Scalable Capital évalue le caractère approprié selon que le client ou la cliente est en mesure d'évaluer les risques Caractère approprié instrument financier sur la base de ses connaissances et de son expérience ("Evaluation du Caractère Approprié"). Scalable Capital se réserve le droit d'exclure le client ou la cliente de la passation d'Ordres sur Titres en relation avec des instruments financiers complexes (par exemple, sur la base du résultat de l'Evaluation du Caractère Approprié). Indépendamment de toute Evaluation du Caractère Approprié effectuée, le client ou la cliente doit s'informer des risques respectifs de l'opération sur titres envisagée au moyen des informations et des notifications de risque fournis (ainsi que, le cas échéant, sur

la base d'autres informations provenant des émetteurs (par exemple, DICI) ou de tiers) avant

- Scalable Capital est généralement tenu d'évaluer la compatibilité des instruments financiers vendus par Scalable Capital dans le cadre du service de Réception-Transmission d'Ordres avec les besoins des client·e·s, en tenant compte de ce qu'on appelle le marché cible (dans le cadre de ce que l'on appelle la gouvernance produit). Pour les instruments financiers non complexes qui sont vendus exclusivement par le biais d'une transaction d'exécution simple sans Evaluation du Caractère Approprié, Scalable Capital détermine le marché cible spécifique et fait correspondre le marché cible spécifique uniquement en ce qui concerne la catégorie de marché cible "catégorie de client·e·s". Pour les instruments financiers complexes qui sont vendus exclusivement par le biais d'une d'exécution simple avec une Evaluation du Caractère Approprié, Scalable Capital détermine le marché cible spécifique et fait correspondre au marché cible spécifique uniquement les catégories de marché cible "catégorie de client" et "connaissance et expérience". Le client ou la cliente est informé de cette correspondance limitée dans chaque cas.
- 3.5. L'intégrité des marchés financiers, les investisseurs ainsi que la confiance des investisseurs dans ces marchés sont protégés par des dispositions contre les abus de marché. C'est pourquoi, entre autres, la manipulation du marché et le délit d'initié dans les cas intentionnels constituent une infraction pénale. Scalable Capital attire expressément l'attention du client ou de la cliente sur la nécessité de se conformer à ce cadre légal lors de l'utilisation du service de Réception-Transmission d'Ordres. Scalable Capital prend des précautions pour remplir ses devoirs de détection et de surveillance dans ce contexte.

4. L'Univers de Négociation

de passer l'Ordre sur Titres.

- **4.1.** Dans le cadre du service de Réception-Transmission d'Ordres, seuls les instruments financiers affichés dans l'Espace Client de la Plateforme (utilisable via le Site Internet ou les Applications Mobiles) peuvent être achetés ou vendus (l'**"Univers de Négociation"**). Dans ce contexte, le client ou la cliente ne peut en principe faire comptabiliser les instruments financiers acquis dans le cadre du service de Réception-Transmission d'Ordres que sur son compte-titres auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres.
- **4.2.** Si le client ou la cliente fait inscrire d'autres titres sur le compte-titres ou si un instrument financier acquis dans le cadre du service de Réception-Transmission d'Ordres ne fait plus partie de l'Univers de Négociation dans l'intervalle, il se peut que le client ou la cliente ne
 - puisse pas donner d'ordre de vente de ces titres dans l'Espace Client de la Plateforme. Dans ce cas, le client ou la cliente doit contacter Scalable Capital pour convenir des étapes à suivre. La vente de ces titres peut donner lieu à des frais supplémentaires pour Scalable Capital et/ou la Banque Teneuse de Compte-Titres, qui sont à la charge du client ou de la cliente conformément à la Liste des Prix et Services applicable de Scalable Capital ou à la Liste des Prix et Services applicable de Compte-Titres.
- 4.3. Afin d'exercer ses droits liés aux titres (par exemple, la participation à l'assemblée des actionnaires), Scalable Capital enverra dans la boîte aux lettres du client ou de la cliente les documents fournis électroniquement à Scalable Capital par la Banque Dépositaire dans ce contexte. Scalable Capital peut, en coordination avec la Banque Dépositaire, permettre au client ou à la cliente dans l'Espace Client d'organiser la transmission de certaines directives, déclarations et/ou autres mesures à la Banque Dépositaire. Il appartient au client ou à la cliente de décider si et dans quelle mesure les droits sur les titres sont exercés. Dans ce contexte, Scalable Capital se réfère aux dispositions correspondantes du contrat conclu entre la Banque Dépositaire et le client ou la cliente.
- 5. Instructions des client·e·s et passation d'Ordres sur Titres



5.1.

Pour émettre des instructions pour des Ordres sur Titres, le client ou la cliente doit e expromise un instrument financier à acquérir ou à vendre dans l'Espace Client de la Platelogne ainsi que le nombre d'unités correspondant (y compris les fractions, le cas échéant), en tenant compte du Montant Minimum d'Ordre applicable dans chaque cas et du lieu d'exécution, le cas échéant. En principe, les lieux d'exécution (i) gettex, le modèle de négociation de la Bourse de Munich (Bayerische Börse AG, Karolinenplatz 6, 80333 Munich, Allemagne), et (ii) Xetra®, le lieu de négociation de la Bourse de Francfort (Deutsche Börse AG, 60485 Frankfurt am Main, Allemagne) sont ouverts au client ou à la cliente. Si un instrument financier ne peut être négocié que sur l'un des lieux d'exécution proposés, l'instruction du client ou de la cliente comprendra toujours une clause stipulant que la Banque Teneuse de Compte-Titres doit placer les Ordres sur Titres pour exécution via le lieu d'exécution disponible (voir Clause 8 Exécution des Ordres sur Titres et Politique d'Exécution). Si un instrument financier peut être négocié sur les deux lieux d'exécution, le client ou la cliente doit indiquer sur quel lieu d'exécution son Ordre sur Titres doit être exécuté. Le lieu d'exécution sélectionné peut différer de celui que la Banque Dépositaire sélectionnerait afin d'obtenir le meilleur résultat possible, conformément à sa politique d'exécution si aucun lieu d'exécution n'est spécifié. Le client ou la cliente peut également préciser si l'Ordre sur Titres doit comprendre une limite de prix (appelé prix limite) et/ou si l'Ordre sur Titres ne doit être placé sur le marché pour exécution que lorsqu'un seuil de prix est atteint (appelé prix stop). L'instruction est toujours conditionnée au fait que la validité d'un Ordre sur Titres émis à l'attention de la Banque Teneuse de Compte- Titres (i) est limitée au jour de négociation pertinent (c'est-à-dire, à l'exclusion des jours d'absence de négociation du lieu d'exécution) de l'émission de l'Ordre sur Titres lorsque l'Ordre sur Titres ne comporte ni prix limite ni prix stop et (ii) est limitée à 360 jours après l'émission de l'Ordre sur Titre lorsque l'Ordre sur Titres avec prix limite et/ou prix stop. Dans le cas d'instruments financiers liés à un sous-jacent (comme les ETP). Scalable Capital peut autoriser la saisie de quantités. de prix limites et de prix stop en fonction du sous-jacent. La conversion en quantités et prix de l'instrument financier est indiquée à titre indicatif sur une base continue, en fonction des cours actuels provenant d'un lieu d'exécution et des données d'inventaire fournies par le fabricant du produit, et est confirmée une fois que l'ordre de titres est instruit.

- 5.2. Le client ou la cliente a la possibilité et l'obligation de vérifier les informations correspondantes après les avoir saisies. A cette fin, tous les détails seront à nouveau affichés au client ou à la cliente dans un aperçu séparé dans l'Espace Client. Le client ou la cliente doit ensuite appuyer sur le bouton électronique correspondant pour donner l'instruction à Scalable Capital d'émettre l'Ordre sur Titres correspondant à la Banque Teneuse de Compte-Titres. L'instruction d'émettre l'Ordre sur Titres correspondant à Scalable Capital n'est contraignante que lorsque (i) immédiatement après avoir appuyé sur le bouton susmentionné, une confirmation de réception correspondante et (ii) l'Ordre sur Titres pertinent figurant dans la liste des transactions sont affichés dans l'Espace Client.
- **5.3.** En règle générale, Scalable Capital n'accepte pas les instructions du client ou de la cliente pour émettre des Ordres sur Titres (i) entre 23h30 et 00h15, (ii) le week-end (samedi, dimanche) et (iii) hors des jours de négociation relatifs au lieu d'exécution. En outre,

l'acceptation des instructions de placement d'Ordres sur Titres sans prix limite et prix stop peuvent être limités en dehors des heures de négociation du lieu d'exécution (gettex actuellement du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00, Xetra actuellement du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30). En outre, Scalable Capital a le droit, à sa discrétion raisonnable, de fixer des heures différentes, de prolonger et/ou de restreindre les heures de réception des instructions pour passer des Ordres sur Titres à tout moment. Scalable Capital informera le client ou la cliente de ces changements à l'avance de manière appropriée.

- 5.4. Afin de protéger le client ou la cliente, avant la transmission à la Banque Teneuse de Compte- Titres, Scalable Capital appliquera un prix limite (la "Limite de Protection") aux ordres d'acquisition d'un instrument financier pour lequel le client ou la cliente n'a pas défini de prix limite. La Limite de Protection est calculée comme le plus petit des deux montants suivants :
 - (i) le solde créditeur du client ou de la cliente disponible pour l'investissement divisé par le nombre d'unités à acheter et (ii) le dernier prix d'achat de l'instrument financier concerné ou, dans le cas d'un ordre stop, prix stop multiplié par un facteur de 1,05. La Limite de Protection est ensuite arrondie à 4 décimales et ajustée conformément aux tailles de pas de cotation



définies en vertu du Règlement Délégué (UE) 2017/588. La Limite de Protection est affichée au dien or à la cliente dans l'Espace Client. Les Ordres sur Titres associés expirent 360 placement. Scalable Capital souligne explicitement que les ordres de vente d'un interprétain de la cliente de protection. Les cliente sour pas soumis à une limite de protection. Les cliente sour de la vente de la probabilité d'exécution maximale et le prix minimal à atteindre lors de la vente (en choisissant entre un ordre au marché et un ordre à cours limité et, le cas échéant, un prix limite).

6. Plans d'investissement-titres

- 6.1. Pour certains instruments financiers mentionnés dans l'Espace Client de la Plateforme, le client ou la cliente peut donner instruction à Scalable Capital de placer des Ordres sur Titres auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres à des moments récurrents réguliers et à des taux d'épargne fixes. L'instruction peut également prévoir une augmentation régulière du taux d'épargne, d'un pourcentage déterminé jusqu'au volume d'ordre maximal applicable. Pour instruire un tel plan d'investissement-titres (le "Plan d'Investissement-titres"), le client ou la cliente doit sélectionner un instrument financier et (en tenant compte du Montant d'Ordre Minimum applicable) le taux d'épargne en euros dans l'Espace Client de la Plateforme, revoir les détails correspondants dans l'apercu affiché dans l'Espace Client et ensuite appuyer sur le bouton électronique correspondant pour confirmer. Le Plan d'Investissement n'est considéré comme ayant été instruit de manière contraignante que lorsqu'un accusé de réception correspondant s'affiche pour le client ou la cliente dans l'Espace Client, immédiatement après que le client ou la cliente a appuyé sur le bouton susmentionné. L'instruction est toujours conditionnée au fait que la Banque Teneuse de Compte-Titres doit placer le Plan d'Investissement pour exécution via le lieu d'exécution gettex, le modèle de négociation de la Bourse de Munich (Bayerische Börse AG, Karolinenplatz 6, 80333 Munich, Allemagne) (voir Clause 8. Execution des Ordres sur Titres et Politique d'Exécution).
- 6.2. A moins que le Plan d'Investissement ne doive être exécuté sur la base du solde créditeur librement disponible du compte espèces (lié au compte-titres), Scalable Capital encaissera à l'avance le montant lié au Plan d'Investissement par prélèvement SEPA du compte de référence lié au compte-titres avec compte espèces correspondant. En règle générale, Scalable Capital émet les Ordres sur Titres correspondants à la Banque Teneuse de Compte- Titres au moment défini lors de l'instruction du Plan d'Investissement. Le respect de cette heure au jour près ne peut être garanti et n'est pas non plus promis. Les heures d'instruction et d'exécution dépendent, entre autres, de la négociabilité de l'instrument, des montants actuellement disponibles du solde compte de dépôt et de l'échange de données avec la Banque Teneuse de Compte-Titres. Le client ou la cliente peut à tout moment augmenter, réduire (au moins jusqu'au Montant d'Ordre Minimum respectif) ou interrompre l'achat des titres (la "Modification du Plan d'Investissement"). Une modification du Plan d'Investissement sera prise en compte immédiatement dans chaque cas, à moins que Scalable Capital n'ait déjà donné les instructions correspondantes à la Banque Teneuse de Compte-Titres. Dans ce cas, la modification du Plan d'Investissement s'applique au taux d'épargne suivant.
- **6.3.** En cas de changement du numéro d'identification (*WKN Wertpapierkennnummer*)/ISIN d'un instrument financier (par exemple en raison de fusions de fonds, de changement de nom ou

d'autres circonstances), Scalable Capital peut continuer les Plans d'Investissement existants sous un nouveau WKN/ISIN ou résilier le plan d'Investissement-titres. Une continuation du Plan d'Investissement sous le nouveau WKN/ISIN ne peut être garanti et n'est pas non plus assuré. Scalable Capital informera le client ou la cliente de ce changement de WKN/ISIN et sur la continuation ou la résiliation dans l'Espace Client.

7. Instruction sur la base du solde créditeur uniquement

7.1. Le client ou la cliente peut donner instruction à Scalable Capital de placer des Ordres sur Titres auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres uniquement sur la base du solde créditeur librement disponible sur le compte espèces (appartenant au compte-titres du client ou de la cliente). Le client ou la cliente peut respecter son obligation d'avoir le solde créditeur requis sur le compte espèces (i) en initiant un prélèvement SEPA correspondant sur le compte de référence (pour le compte-titres concerné) dans l'Espace Client de la Plateforme (ii) en transférant le montant correspondant ou (iii) la vente d'instruments financiers du



portefeuille. Scalable Capital peut subordonner la disponibilité des modes de paiement à des exidences supplémentaires (notamment pour prévenir les abus et les fraudes) (par exemple, **Schekvauxion** de crédit).

- Le solde créditeur est librement disponible s'il n'est pas déjà mobilisé pour des transactions en cours (par exemple d'autres ordres sur titres, des retraits, des plans d'Investissement-titres). Scalable Capital peut déterminer le solde créditeur disponible à sa discrétion raisonnable afin d'éviter, dans la mesure du possible, de mettre le compte espèces à découvert. Toutefois, Scalable Capital ne peut garantir que le compte espèces ne sera pas à découvert. Cela est dû, entre autres, au fait que le niveau réel du prix d'exécution est incertain, que certains frais (par exemple, les impôts) pour Scalable Capital ne sont pas prévisibles et que d'autres circonstances pertinentes ne peuvent être prises en compte.
- 7.3. Le client ou la cliente est tenu de régler tout découvert sur le compte espèces sans retard excessif. Scalable Capital attire expressément l'attention du client ou de la cliente sur le fait que, si le compte espèces est à découvert, des frais supplémentaires peuvent être encourus, qui sont à la charge du client ou de la cliente conformément aux Conditions Générales de la Banque Teneuse de Compte-Titres (en particulier la Liste des Prix et Services applicable). Le client ou la cliente est en outre tenu, en cas de découvert du compte espèces, de fournir à Scalable Capital les détails à jour de son activité personnelle (et, le cas échéant, du secteur d'activité) pour transmission à la Banque Teneuse de Compte-Titres.
- 7.4. Afin d'éviter un double débit du compte espèces, Scalable Capital peut, avant d'accepter une instruction de paiement, en concertation avec la Banque Teneuse de Compte-Titres, demander au client ou à la cliente d'autoriser expressément les écritures en débit SEPA des huit (8) dernières semaines vis-à-vis de la banque où est tenu le compte de référence du client ou de la cliente. En outre, afin d'éviter des emprunts involontaires, Scalable Capital peut, en accord avec la Banque Teneuse de Compte-Titres, déduire les écritures en débit SEPA non autorisées des huit (8) dernières semaines lors du calcul du solde librement disponible.
- Contrairement au principe des instructions sur une base de crédit uniquement, Scalable Capital peut, en accord avec la Banque Teneuse de Compte-Titres, également accepter des instructions (achats) sur la base de transactions de prélèvement SEPA négociées mais non encore datées en valeur ("Instant") et émettre les Ordres sur Titres correspondants à la Banque Teneuse de Compte-Titres. La date de valeur des prélèvements SEPA dans le cas d'Instant est régulièrement antérieure ou simultanée à la date de valeur normale des Ordres sur Titres pour les instruments financiers de Univers de Négociation. En raison de retards dans les opérations de paiement, de dates de valeur divergentes pour certaines catégories d'instruments financiers et d'autres circonstances pertinentes, le compte de compensation peut être à découvert. Les obligations susmentionnées d'approvisionner le compte espèces, les restrictions sur la disponibilité des méthodes de paiement, ainsi que les réglementations visant à éviter les doubles débits et les emprunts involontaires s'appliquent.

8. Exécution des Ordres sur Titres et Politique d'Exécution

8.1. Dans le cadre du service de Réception-Transmission d'Ordres, la seule obligation de Scalable Capital en matière de transaction sur titres est de recevoir les instructions du client ou de la cliente et de placer les ordres de titres correspondants auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres. Les opérations d'exécution proprement dites sont exécutées par la Banque

Teneuse de Compte-Titres sous sa propre responsabilité et en son nom propre pour le compte d'un tiers (service d'exécution d'ordres pour compte de tiers).

- 8.2. Les conditions générales convenues entre la Banque Teneuse de Compte-Titres et le client ou la cliente s'appliquent à l'exécution des opérations sur titres. Dans ce contexte, Scalable Capital attire expressément l'attention du client ou de la cliente sur le fait que les opérations d'exécution sont également soumises, entre autres, aux dispositions légales et aux conditions commerciales (usages) applicables à la négociation de titres sur le lieu d'exécution. Les prix d'exécution réels peuvent différer des données de prix affichées dans l'Espace Client. L'exécution à un certain prix ne peut être garantie.
- **8.3.** Étant donné que Scalable Capital, en tant que fournisseur du service de Réception-Transmission d'Ordres, souhaite une exécution efficace et rentable des Ordres sur Titres à



des conditions attractives dans l'intérêt du client ou de la cliente, Scalable Capital travaille exclusivement avec la Banque Teneuse de Compte-Titres. Pour les raisons seul le lieu d'exécution gettex, le modèle de négociation de la Bourse de Munich (Bayerische Börse AG, Karolinenplatz 6, 80333 Munich, Allemagne), est disponible pour les plans d'investissement-titres. De plus amples détails sur la sélection de la Banque Teneuse de Compte-Titres, le placement des Ordres sur Titres auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres et l'exécution des Ordres sur Titres peuvent être consultés dans la Politique d'Exécution (Annexe 1). Le client ou la cliente accepte expressément cette Politique d'Exécution.

9. Données sur les prix et offres

- **9.1.** Scalable Capital attire expressément l'attention du client ou de la cliente sur le fait (i) que les données sur les prix affichées dans l'Espace Client de la Plateforme représentent uniquement des cotations indicatives et non contraignantes (appelées cotations) d'un lieu d'exécution, et
 - (i) les autres informations de valeur pertinentes pour les Ordres sur Titres (telles que le volume d'ordre estimé, l'évaluation des positions du compte-titres, d'autres calculs basés sur la base susmentionnée) sont basées sur ces cotations indicatives et non contraignantes. Dans le cas d'instruments financiers liés à un sous-jacent (tels que les ETP), Scalable Capital peut permettre la saisie de quantités, de prix limites et de prix stop en fonction du sous-jacent. La conversion en quantités et prix de l'instrument financier est fournie à titre indicatif sur une base continue, en fonction des cours actuels d'un lieu d'exécution et des données d'inventaire fournies par le fabricant du produit.
- **9.2.** Ces cotations sont fournies à Scalable Capital par un lieu d'exécution, ce qui signifie que Scalable Capital n'assume aucune responsabilité envers le client ou la cliente quant à leur exactitude, leur exhaustivité et leur actualité. L'exclusion de responsabilité ne s'applique pas en cas de manquement intentionnel ou dû à une négligence grave de la part de Scalable Capital.

10. Frais et dépenses

- **10.1.** Les dispositions des Conditions Générales et de la Liste des Prix et des Services applicables s'appliquent.
- 10.2. Le client ou la cliente délivrera à Scalable Capital un mandat de prélèvement SEPA correspondant pour la satisfaction de la créance de rémunération dans la section de demande. En outre, Scalable Capital peut également obtenir sa rémunération à partir du compte espèces (lié au compte-titres concerné) et a le droit d'instruire la Banque Teneuse de Compte-Titres d'effectuer le paiement correspondant.
- 10.3. En cas de Changement de Modèle de Réception-Transmission d'Ordres par le client ou la cliente, les frais payables conformément à la Liste de Prix et de Services correspondante s'appliqueront à partir du moment où le Modèle de Réception-Transmission d'Ordres nouvellement sélectionné sera affiché dans l'Espace Client.
- 10.4. Les commissions payées par le client ou la cliente lors de paiements anticipés (et non dus pour des Ordres sur Titres spécifiques) avant le changement de Modèle de Réception-Transmission d'Ordres ou du terme de ce service seront remboursés par Scalable Capital (sur demande correspondante du client ou de la cliente par écrit) au *prorata* de la partie de la période de règlement (mois ou année) qui n'a pas encore expiré et qui est pertinente (au moment du changement de Modèle de Réception-Transmission d'Ordres ou du terme de ce service), le calcul étant basé sur des mois de 30 jours et une année de 365 jours.

11. Incitations

11.1. Dans le cadre de la fourniture du service de Réception-Transmission d'Ordres, Scalable Capital peut recevoir (indirectement par l'intermédiaire de la Banque Teneuse de Compte-Titres, le cas échéant) des paiements de la part des gestionnaires des lieux d'exécution, des fournisseurs de titres (les "Fournisseurs fournisseurs de Produits" produits) et/ou des teneurs de marché pour l'acquisition de certains titres et (si applicable) à certains lieux d'exécution par les client·e·s de Scalable Capital (Incitations incitations). Il s'agit notamment de commissions de vente et/ou de suivi des ventes basées sur les transactions, les volumes, les entrées de trésorerie et/ou le portefeuille. Le montant spécifique de ces Incitations incitations dépend dans chaque cas de l'opérateur respectif-du lieu d'exécution, du



- Fournisseur ourr sseur de Produitsproduit et/ou du teneur de marché ainsi que de l'accord sous-jacent respectif. Le montant des Incitations incitations peut être déterminé sur la base control des chient et set ne peut donc pas être attribué à une transaction individuelle ou à un e client d'individuel dans chaque cas.
 - **11.2.** La réception de ces <u>Incitations incitations</u> sert à fournir une infrastructure efficace et de haute qualité pour l'acquisition et la vente d'une large gamme d'instruments financiers ainsi que des informations complètes à des prix favorables.
 - 41.3. Le client ou la cliente accepte que Scalable Capital perçoive et conserve ces paiements dans le cadre des conditions légales. A cet égard, le client ou la cliente et Scalable Capital conviennent, en dérogation aux dispositions légales du droit du mandat, que le client ou la cliente n'aura pas de droit à l'encontre de Scalable Capital pour la restitution de ces Incitations mineures non monétaires. Sans un tel accord, Scalable Capital en supposant que le droit du mandat soit applicable aux services de Scalable Capital dans le cadre de ce contrat devrait remettre ces Incitations non monétaires mineures au client ou à la cliente.
 - 11.3. 11.4. Dans le cadre de la fourniture du service de Réception-Transmission d'Ordres, Scalable Capital peut également payer à et/ou percevoir de la Banque Teneuse de Compte-Titres des commissions et des frais sans lesquels la fourniture de services d'investissement ne serait pas possible au départen premier lieu ou qui sont nécessaires aux fins de cette fourniture de service et qui, par leur nature, ne sont pas susceptibles de compromettre l'accomplissement de l'obligation légale correspondante des obligations légales correspondantes. Dans ce contexte, la Banque Teneuse de Compte-Titres reçoit une rémunération accordée parde la part de Scalable Capital pouret/ou paie à Scalable Capital en lien avec la réception-transmission, l'exécution et/ou le traitement des ordres des client·e·s une rémunération basée sur les transactions, les volumes et/ou le portefeuille, dont le montant dépend du lieu de négociation et de l'instrument financier.
 - En outre, la Baader Bank peut, en fonction d'un taux d'intérêt de marché usuel, recevoir une rémunération accordée par<u>de</u> Scalable Capital pour ses frais d'intérêts liés au placement des<u>ou payer à Scalable Capital une rémunération en rapport avec l'investissement</u> soldes créditeurs des comptes de compensation des client·e·s.
 - Le client ou la cliente accepte que Scalable Capital perçoive et conserve ces paiements dans le cadre des conditions légales. A cet égard, le client ou la cliente et Scalable Capital conviennent, en dérogation aux dispositions légales du droit du mandat, que le client ou la cliente n'aura pas de droit à l'encontre de Scalable Capital pour la restitution de ces incitations mineures non monétaires. Sans un tel accord, Scalable Capital en supposant que le droit du mandat soit applicable aux services de Scalable Capital dans le cadre de ce contrat devrait remettre ces incitations non monétaires mineures au client ou à la cliente.
 - 11.6. 11.5. Dans l'Espace Client de la Plateforme, des informations supplémentaires sur les Incitations incitations reçues et/ou accordées par Scalable Capital seront indiquées au client ou à la cliente lorsqu'un Ordre sur Titres est initié. Scalable Capital fournira d'autres détails à la demande du client ou de la cliente.

Annexe 1 : Politique d'Exécution

1. Champ d'application

- **1.1.** Scalable Capital applique cette politique au placement des Ordres sur Titres (initiés par le client ou la cliente) auprès de la Banque Teneuse de Compte-Titres dans le but d'acquérir ou de vendre des instruments financiers négociés en bourse.
- 1.2. Les opérations d'exécution proprement dites sont exécutées par la Banque Teneuse de Compte-Titres sous sa propre responsabilité et en son nom propre pour le compte d'un tiers (services d'exécution d'ordres pour compte de tiers). La Banque Teneuse de Compte-Titres peut également mandater un autre partenaire commercial en tant que commissionnaire intermédiaire pour conclure l'opération d'exécution correspondante.

2. Sélection de la Banque Teneuse de Compte-Titres

2.1. Dans le cadre du courtage, Scalable Capital coopère exclusivement avec la Banque Teneuse de Compte-Titres suivante : Baader Bank AG, Weihenstephaner Str. 4, 85716 Unterschleißheim, Allemagne.



2.2

La Banque Tene use de Compte-Titres a été sélectionnée sur la base des considérations prix compétitifs de la Banque Teneuse de Compte-Titres permettent à scalaple prapital d'offrir un service de Réception-Transmission d'Ordres efficace en termes de coûts. L'infra structure technique moderne de la Banque Teneuse de Compte-Titres permet une intégration efficace avec les systèmes techniques de Scalable Capital. Enfin, en tant que spécialiste en titres financiers, la Banque Teneuse de Compte-Titres possède une expérience pertinente dans la négociation d'instruments financiers.

3. Meilleur résultat possible, lieu d'exécution et Ordres Collectifs

- 3.1. Scalable Capital prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour le client ou la cliente : Le meilleur résultat possible pour le client ou la cliente peut être déterminé sur la base des facteurs suivants : le prix de l'instrument financier et tous les coûts associés à l'exécution de l'ordre (collectivement, le "Prix Total"), la probabilité et la rapidité d'exécution, la sécurité du règlement, le modèle de marché, la liquidité, l'infrastructure technique et tout autre aspect pertinent pour l'exécution de l'ordre. Scalable Capital détermine le meilleur résultat possible principalement sur la base du Prix Total, étant donné que les client·e·s de Scalable Capital dans le cadre de la fourniture du service de Réception- Transmission d'Ordres sont exclusivement des client·e·s de détail.
- 3.2. Scalable Capital n'accepte que les ordres de client·e·s avec des instructions d'exécution sur les lieux d'exécution suivants : gettex (modèle de négociation de la Bourse de Munich), Bayerische Börse AG, Karolinenplatz 6, 80333 Munich, Allemagne ainsi que Xetra® (lieu de négociation de la Bourse de Francfort), Deutsche Börse AG, 60485 Frankfurt-sur-le-Main, Allemagne. La spécification d'un lieu d'exécution par le client ou la cliente constitue une instruction explicite à la Banque Dépositaire et peut empêcher la Banque Dépositaire de choisir le lieu d'exécution qu'elle sélectionnerait pour obtenir le meilleur résultat possible conformément à sa politique d'exécution si aucun lieu d'exécution n'est spécifié. Les lieux d'exécution ont été sélectionnés sur la base des considérations suivantes :
- 3.2.1. Le modèle de tarification et de négociation des lieux d'exécution permet à Scalable Capital et à la Banque Teneuse de Compte-Titres de fixer un prix compétitif et attractif pour l'acquisition et la vente d'instruments financiers au profit du client ou de la cliente.
- 3.2.2. Les lieux d'exécution peuvent fournir à Scalable Capital des données de prix en temps réel en vue de leur diffusion au client ou à la cliente.
- 3.2.3. Les opérateurs des lieux d'exécution ont spécifié des règles d'exécution ainsi que des règles de mise en œuvre technique qui garantissent une cotation et une détermination des prix adéquates en fonction de la situation réelle du marché. Selon ces règles, les prix sur les marchés de référence appropriés doivent être pris en compte et les corridors de prix définis doivent être respectés.
- 3.2.4. Cette limitation aux lieux d'exécution spécifiés est conforme à l'exigence d'obtenir le meilleur résultat possible pour le client ou la cliente. La connexion exclusive aux lieux d'exécution spécifiés permet à la Banque Teneuse de Compte-Titres et à Scalable Capital de réduire leurs dépenses et leurs coûts au bénéfice du client ou de la cliente. Cela permet de réduire

considérablement le montant du Prix Total. Les autres composantes du coût (notamment les frais et charges du lieu d'exécution, les frais de compensation et de règlement et les autres frais payés à des tiers dans le cadre de l'exécution de l'ordre) n'ont en revanche qu'un effet mineur sur le montant du Prix Total.

- **3.3.** La présentation, la séquence et, le cas échéant, la présélection des lieux d'exécution dans l'écran d'ordre sont principalement basés sur le critère du Prix Total.
- 3.4. Tant Scalable Capital que la Banque Teneuse de Compte-Titres peuvent combiner les Ordres sur Titres de différents client·e·s ("Ordre Collectif"). Les Ordres Collectifs permettent une négociation efficace en termes de coûts des instruments financiers et sont donc en principe également avantageux pour le client ou la cliente. Cependant, les Ordres Collectifs peuvent également être désavantageux pour un·e client·e individuel·le. Ils peuvent, par exemple, avoir un impact négatif sur les prix du marché ou conduire à une allocation réduite pour ce client individuel en raison d'un volume d'ordres trop important. Dans ce dernier cas, Scalable Capital a établi des principes pour une allocation correcte des ordres.

4. Divers



- Dans le clidre du service de Réception-Transmission d'Ordres, Scalable Capital peut Scalable Capital peut des fractions d'instruments financiers au nom et pour le compte du client ou de la cliente. La négociation de fractions est uniquement possible via le lieu d'exécution gettex. Les Conditions Particulières correspondantes de la Banque Teneuse de Compte-Titres s'appliquent.
 - **4.2.** Scalable Capital examine régulièrement la qualité d'exécution pour s'assurer que les Ordres sur Titres exécutés par la Banque Teneuse de Compte-Titres sont exécutés pour obtenir le meilleur résultat possible. Scalable Capital utilise des systèmes internes et externes pour examiner la qualité d'exécution.
 - **4.3.** Cette Politique d'Exécution est revue par Scalable Capital au moins une fois par an. Une révision aura également lieu si Scalable Capital prend connaissance d'un changement matériel qui pourrait avoir pour conséquence qu'une exécution avec le meilleur résultat possible ne soit plus garantie.



VI. Liste des prix et des services (French Version)



En date de : Décembre 2021 Août 2022

I. Gestion de patrimoine (Note : pour la Réception-Transmission d'Ordres, voir page suivante)

Frais de gestion de patrimoine	Avec comp	te auprès de
paulilionis	Baader Bank	IN G
	0,7 5 % par an	0,325 % par an
	réduit par les frais facturés par la Banque Dépositaire pour les exécutions de transactions et	
	réduit du montant de compensation reporté de la période de facturation précédente.	
	Note : Les frais pour les services four Dépositaire banque dépositaire s'élève incluse), avec un minimum de EUR 7 (veuillez vous référer aux conditions gé	5 pour les comptes détenus chez ING
Frais minimums	EUR 0,00	-
Montant compensatoire reporté	Si le calcul de la redevance (sans tenir compte de la redevance minimale) aboutit à un montant négatif, celui-ci sera reporté comme montant compensatoire pour la période de facturation suivante.	-
Base	Valeur marchande moyenne des actifs d'évaluation.	sous gestion des clients aux jours
Période de facturation	Mois civil (au prorata, le cas échéant)	
Quotient de facturation	Nombre de jours civils de la période de civils de l'année civile.	facturation divisé par le nombre de jours
Date d'échéance	Fin de la période de facturation respect	ive.

1/3



_Direction :
_Erik Podzuweit,
Florian Prucker,
Martin Krebs, Peter
Gaubatz,
Dirk Urmoneit

rk Urmoneit_____1/

<u>2/3</u>



Réception le patrimoine, voir page précédente)

Frais de Ro	éception-Trans d'Ordres	mission	FREEBROKER	PRIMEBROKER	PRIMEBROKER flex
Frais forfaitaires	récu	rrent	EUR 0,00	EUR 2,99 par mois / EUR 35,88 par an facturé annuellement à l'avance	EUR 4,99 par mois facturés mensuellement à l'avance.
	par exécution du plan d'investisse ment	sur gettex (bourse de Munich)		EUR 0,00	
Actions, ETFs, ETCs ou autres ETPs	par ordre	sur gettex (bourse de Munich)	EUR 0,99	à partir de EUR 25 montants d'investisse	ntants d'investissement 0 EUR 0,99 pour les ement inférieurs à EUR 50
de négociatio n individuel	sur Xetra (Deutsch e Boerse)	négociation de 0	a banque dépositaire facture une commission de plate-forme de gociation de 0,01%, avec un minimum de 1,50 EUR. Cette nission couvre tous les frais de tiers pour la négociation et le règlement.		
	par exécution du plan d'investisse ment	sur gettex (bourse de Munich)	EUR 0,00 +0,99 % Supplémentde supplément pour le spread	+0,69 % <mark>Supplément</mark>	R 0,00 de supplément pour le read
Crypto ETP <u>ETPs</u>	par ordre de négociation individuel	sur gettex (bourse de Munich)	+0,99 % Supplémentde supplément pour le spread		99 pour les montants
			EUR 3,99	EUF	₹ 3,99
		sur Xetra (Deutsch	+0,99 % Supplémentde supplément pour le spread		<u>de supplément</u> pour le read
		e Boerse)	négociation de 0	ositaire facture une commis ,01%, avec un minimum de e tous les frais de tiers pour règlement.	EUR 1,50. Cette
Fonds communs de placement (excl. ETFs)	par exécution du plan d'investisse ment	sur gettex (bourse de Munich)	EUR 0,99 + jusqu'à 5 % de supplément pour le fond		<u>0,00</u> oplément pour le fond
	par ordre de négociatio n individuel		EUR 0,99	<u>à partir de EUR 250</u> montants d'investisse	ntants d'investissement DEUR 0,99 pour les ment inférieurs à EUR 50



Instant par prélèvement SEPA par prélèvement SEPA EUR 5.000, chaque euro supplémentaire étant sans frais etant sans frais	<u>rials pour</u>	ies paiements executes	FREEBRUKER	PRIMEBRUKER	PRIMEBRUKER HEX
	<u>Instant</u>	par prélèvement SEPA	du dépôt jusqu'à EUR 5.000, chaque euro supplémentaire		

Vous trouverez les partenaires respectifs, les produits et (le cas échéant) d'autres **Produits PRIME** conditions particulières sur le site web et/ou dans les applications iOS et Android.

III. Avis juridique

- 1. Tous les frais et charges sont inclus dans la taxe sur la valeur ajoutée légale applicable, le cas échéant.
- 2. Les dispositions de la documentation client concernant les frais et les charges seront appliquées à appliquent en plus de ce barème de frais. En ce qui concerne les promotions, les remises ou toute autre réduction de frais, des conditions distinctes (telles que des limites de temps ou des restrictions du groupe de participants éligibles) définies par Scalable Capital peuvent s'appliquer.
- 3. Scalable Capital ne peut obtenir la possession ou la propriété des actifs des clients. Tous les actifs des clients sont détenus auprès de la banque dépositaire autorisée par le client qui est affiliée au système de compensation des banques allemandes (Entschädigungseinrichtung deutscher Banken GmbH) et, le cas échéant, à un système de garantie des dépôts volontaire supplémentaire. Veuillez vous référer aux informations fournies par la banque dépositaire concernée.
- 4. Les investisseurs ou investisseuses qui font appel aux services d'investissement fournis par des sociétés de services d'investissement telles que Scalable Capital sont protégés par une indemnisation des investisseurs ou investisseuses. Cette responsabilité incombe au Fonds allemand d'indemnisation des sociétés de négoce de titres (Entschädigungseinrichtung der Wertpapierhandelsunternehmen - EdW). Les détails sur l'étendue et les conditions préalables d'une demande d'indemnisation peuvent être trouvés dans les dispositions légales (en particulier la loi allemande sur l'indemnisation des investisseurs (AnlEntG)) et dans les informations fournies par I'EdW sur http://www.e-d-w.de/.

3/3



VII. Risques de l'investissement (French Version)

Urmoneit



Table des matières

l.	Introduction	2
II.	Risques généraux liés aux investissements	3
III.	Fonctionnalité et risques des différentes classes d'actifs	5
IV.	Fonctionnement et risques de la négociation de titres	22
٧.	Fonctionnement et risques des services d'investissement	24

NOTE : Cette information sur les risques est fournie au client ou à la cliente avant la conclusion du contrat. Comme le contenu de l'information sur les risques est modifié de temps à autre, notamment pour se conformer aux exigences légales ou autres exigences réglementaires, la version la plus récente de cette information sur les risques est toujours disponible sur le site Web de Scalable Capital GmbH.

En date de : Décembre 2021 Août 2022



Prucker, Martin Krebs, Peter Gaubatz, Dirk Urmoneit

eit_______1/26

<u>2 / 26</u>



Un investissement est généralement l'utilisation de fonds dans des placements, des actifs tangibles ou autres dans le but de réaliser un profit. Dans le cas présent, l'investissement en question est un investissement dans des instruments financiers. Les risques font partie de tout investissement. Tout investisseur ou investisseuse devrait donc acquérir une compréhension de base des caractéristiques, du fonctionnement et des risques d'un investissement. L'objectif de ce document est de fournir aux investisseurs ou investisseuses une telle compréhension.

1. Objectif de l'investissement

L'investissement dans des instruments financiers a pour but de préserver ou d'accroître le patrimoine. La principale différence entre les placements en valeurs mobilières et les formes d'épargne telles que les comptes d'épargne, les dépôts en espèces ou les comptes de dépôt à terme réside dans la prise délibérée de risques afin de profiter des opportunités de rendement. Dans le cas des produits d'épargne, en revanche, le montant versé (nominal) est garanti, mais le rendement est limité au taux d'intérêt convenu.

Les produits d'épargne traditionnels prennent généralement de la valeur au fil du temps, grâce aux versements réguliers et aux intérêts perçus. Le montant épargné n'est pas soumis à des fluctuations. Toutefois, cette sécurité supposée ne peut exister qu'à court ou moyen terme. Les actifs peuvent être progressivement dévalués par l'inflation. Si le taux d'intérêt applicable est inférieur à l'inflation, l'investisseur ou investisseuse doit accepter une perte de pouvoir d'achat et donc une perte financière. Plus la période d'investissement est longue, plus l'impact négatif de l'inflation sur les actifs est important.

L'investissement dans des titres vise à protéger contre cette perte progressive de richesse en générant un rendement supérieur au niveau de l'inflation. Toutefois, l'investisseur ou investisseuse doit être prêt à supporter les différents risques de l'investissement.

2. Interaction entre le rendement, la sécurité et la liquidité

Afin de sélectionner une stratégie d'investissement et les instruments d'investissement correspondants, il est important d'être conscient de l'importance des trois piliers fondamentaux de l'investissement, à savoir le rendement, la sécurité et la liquidité :

- Le **rendement** est la mesure de la réussite économique d'un investissement, mesurée en termes de bénéfices ou de pertes. Il comprend, entre autres, l'évolution positive des prix et les distributions telles que les dividendes ou les paiements d'intérêts.
- La **sécurité** vise à préserver les actifs investis. La sécurité d'un investissement dépend des risques auxquels il est exposé.
- La **liquidité** décrit la disponibilité des actifs investis, c'est-à-dire dans quelle période et à quel coût les actifs investis peuvent être vendus.

Les objectifs de rendement, de sécurité et de liquidité sont interdépendants. Un investissement présentant une liquidité et une sécurité élevées n'offre généralement pas un rendement élevé. Un investissement avec un rendement élevé et une sécurité relativement élevée peut être caractérisé par une liquidité plus faible. Un investissement à rendement élevé et à forte liquidité présente généralement une faible sécurité.

Les investisseurs ou investisseuses doivent évaluer ces objectifs les uns par rapport aux autres en fonction de leurs préférences individuelles et de leur situation financière et personnelle. Les investisseurs ou investisseuses doivent être conscients qu'un investissement qui promet d'atteindre les trois objectifs est généralement "trop beau pour être vrai".

3. Diversification des risques

À des fins d'investissement, il est particulièrement important non seulement de connaître et de prendre en compte les risques des titres individuels ou des classes d'actifs, mais aussi de comprendre l'interaction des différents risques individuels dans le contexte du portefeuille.

Compte tenu du rendement visé, le risque du portefeuille doit être réduit de manière optimale par une combinaison appropriée d'instruments de placement. Ce principe, c'est-à-dire la



réduction du risque d'un investissement par une composition appropriée du portefeuille, est apper régartion des risques ou diversification. Le principe de diversification suit le principe de ne pas infettre tous ses œufs dans le même panier". Les investisseurs ou investisseuses qui répartissent leur investissement sur quelques actifs seulement, peuvent être exposés à un risque inutilement élevé. Une diversification appropriée peut réduire le risque d'un portefeuille non seulement à la moyenne des risques individuels des composants du portefeuille, mais généralement en dessous de ce niveau. Le degré de réduction du risque dépend de la corrélation entre les prix des composantes du portefeuille.

La corrélation exprime le degré de dépendance de l'évolution des prix des différents composants du portefeuille les uns par rapport aux autres. Afin de réduire le risque global du portefeuille, les investisseurs ou investisseuses doivent allouer leurs fonds à des investissements dont la corrélation entre eux est aussi faible ou négative que possible. Cela peut se faire en répartissant les investissements entre les régions, les secteurs et les classes d'actifs, entre autres. De cette façon, les pertes sur les investissements individuels peuvent être partiellement compensées par des gains sur d'autres investissements.

II. Risques généraux liés aux investissements

Il existe des risques généraux liés à l'investissement qui sont importants, quelle que soit la catégorie d'actifs, la manière dont les titres sont négociés ou le service d'investissement fourni. Certains de ces risques sont décrits ci-dessous.

1. Risque économique

Le développement économique global d'une économie nationale se déroule généralement par cycles, dont les phases peuvent être divisées en sous-sections : phase ascendante, phase de pic, phase descendante et phase de creux. Ces cycles économiques et les interventions des gouvernements et des banques centrales qui leur sont souvent associées peuvent durer plusieurs années ou décennies et avoir un impact significatif sur la performance de diverses classes d'actifs. Des phases économiques défavorables peuvent donc affecter un investissement sur le long terme.

2. Risque d'inflation

Le risque d'inflation décrit le danger de subir une perte financière en raison de la dévaluation de la monnaie. Si l'inflation - c'est-à-dire la variation positive des prix des biens et services - est supérieure au rendement nominal d'un investissement, il en résulte une perte de pouvoir d'achat égale à la différence. Dans ce cas, on parle de taux d'intérêt réel négatif.

Le taux de rendement réel peut servir de référence pour une éventuelle perte de pouvoir d'achat. Si le taux d'intérêt nominal d'un investissement est de 4 % sur une certaine période et que l'inflation est de 2 % sur cette période, cela donne un taux d'intérêt réel de +2 % par an. Dans le cas d'une inflation de 5 %, le rendement réel ne serait que de -1 %, ce qui correspondrait à une perte de pouvoir d'achat de 1 % par an.

3. Risque lié au pays

Un État peut influencer les mouvements de capitaux et la transférabilité de sa monnaie. Si, pour cette raison, un débiteur domicilié dans un tel État n'est pas en mesure d'honorer une obligation (à temps) malgré sa propre solvabilité, on parle de risque lié au pays ou de risque de transfert. L'investisseur ou investisseuse peut alors subir une perte financière.

Les raisons d'une telle influence sur les mouvements de capitaux et la transférabilité de la monnaie peuvent être, par exemple, un manque de devises, des événements politiques et sociaux tels que des changements de gouvernement, des grèves ou des conflits de politique étrangère.

4. Risque de change

Dans le cas d'investissements dans une monnaie autre que la monnaie nationale de l'investisseur ou investisseuse, le rendement obtenu ne dépend pas exclusivement du rendement nominal de l'investissement dans la monnaie étrangère. Il est également influencé par l'évolution du taux de change de la monnaie étrangère par rapport à la monnaie nationale. Une perte financière peut survenir si la monnaie étrangère dans laquelle l'investissement a été effectué se déprécie par rapport à la monnaie nationale. À l'inverse, l'investisseur ou



investisseuse peut être gagnant si la monnaie nationale se déprécie. Un risque de change existe non seulement dans le cas de placements en espèces en devises étrangères, mais aussi dans le cas d'investissements en actions, obligations et autres produits financiers qui sont cotés dans une devise étrangère ou qui effectuent des distributions dans une devise étrangère.

5. Risque de liquidité

Les investissements qui peuvent généralement être achetés et vendus à court terme et dont les prix d'achat et de vente sont proches sont dits liquides. Pour ces investissements, il y a généralement un nombre suffisant d'acheteurs et de vendeurs pour assurer une négociation continue et fluide. En revanche, dans le cas d'investissements non liquides, ou même pendant les phases du marché où la liquidité est insuffisante, il n'est pas garanti qu'il sera possible de vendre un investissement à court terme et sans une réduction de prix significative. Cela peut entraîner des pertes d'actifs si, par exemple, un investissement ne peut être vendu qu'à un prix inférieur.

6. Volatilité

La valeur d'un investissement peut fluctuer dans le temps. Cela s'applique en particulier aux prix des titres. La volatilité est une mesure de ces fluctuations au cours d'une période donnée. Plus la volatilité d'un investissement est élevée, plus les fluctuations de valeur sont importantes (à la hausse comme à la baisse). Un investissement à plus long terme sur le marché des capitaux contrebalance les fluctuations à court terme dans la mesure où les fluctuations de valeur à court terme deviennent moins importantes sur une période plus longue.

7. Risque de coût

Les coûts sont souvent négligés en tant que facteur de risque des investissements. Pourtant, les coûts manifestes et cachés sont d'une importance cruciale pour la réussite d'un investissement. Pour un succès à long terme, il est essentiel de prêter une attention particulière aux coûts d'un investissement.

Les établissements de crédit et autres prestataires de services financiers ou de valeurs mobilières répercutent généralement les coûts de transaction pour l'achat et la vente de titres sur leurs client.e.s et peuvent également facturer une commission pour l'exécution des ordres. En outre, les banques, les fournisseurs de fonds ou d'autres prestataires de services financiers ou intermédiaires facturent généralement des coûts dits de suivi, tels que les coûts de gestion des comptes-titres, les frais de gestion, les frais initiaux ou les commissions de paiement, qui ne sont pas immédiatement apparents pour le client ou la cliente. Ces coûts doivent être inclus dans l'analyse économique globale : plus les coûts sont élevés, plus le rendement effectivement réalisable pour l'investisseur ou investisseuse est faible.

8. Risques fiscaux

Les revenus générés par les investissements sont généralement soumis à des impôts et/ou des taxes pour l'investisseur ou investisseuse. Des changements dans le cadre fiscal des revenus d'investissement peuvent entraîner une modification de la charge fiscale et des droits. Dans le cas d'investissements à l'étranger, une double imposition peut également se produire. Les impôts et taxes réduisent donc le rendement effectivement réalisable pour l'investisseur ou investisseuse. En outre, les décisions de politique fiscale peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance des marchés de capitaux dans leur ensemble. Si nécessaire, l'investisseur ou investisseuse doit contacter son autorité fiscale ou son conseiller fiscal afin de clarifier les questions fiscales et de réduire les risques associés.

9. Risque des investissements financés par le crédit

Les investisseurs ou investisseuses peuvent être en mesure d'obtenir des fonds supplémentaires pour l'investissement, en empruntant des fonds supplémentaires dans le but d'augmenter le montant investi. Cette approche entraîne un effet de levier sur le capital investi et peut conduire à une augmentation significative du risque. En cas de baisse de la valeur du portefeuille, il peut ne plus être possible d'assurer le service des obligations de financement supplémentaires du prêt ou des intérêts et des demandes de remboursement du prêt, ce qui peut contraindre l'investisseur ou investisseuse à vendre (partiellement) le portefeuille. Il est donc généralement déconseillé aux investisseurs ou investisseuses privés de réaliser des



investissements financés par des prêts. En règle générale, les investisseurs ou investisseures privés ne devraient utiliser le capital dont ils disposent librement que pour des investissements qui ne sont pas nécessaires pour couvrir les dépenses courantes ou les delles courantes.

10. Risque d'informations incorrectes

Des informations exactes constituent la base de décisions d'investissement réussies. Des décisions erronées peuvent être prises en raison d'informations manquantes, incomplètes ou incorrectes, ainsi que d'une transmission incorrecte ou tardive des informations. Pour cette raison, il peut être approprié, dans certaines circonstances, de ne pas se fier à une seule source d'information, mais d'obtenir des informations supplémentaires. Il peut s'agir par exemple des fiches d'information de base, des informations clés pour l'investisseur ou investisseuse et d'autres documents de vente mis à disposition par le fournisseur de l'instrument financier.

11. Risque lié aux interruptions et aux perturbations de la négociation

La négociation d'instruments financiers peut être interrompue temporairement, par exemple en raison de dysfonctionnements techniques ou par le lieu d'exécution, ou peut être temporairement indisponible pour d'autres raisons. Dans le cas d'investissements volatils en particulier, les investisseurs ou investisseuses peuvent ne pas être en mesure de vendre l'investissement en conséquence. Dans ce cas, des pertes peuvent survenir.

12. Risque d'auto-détention

La conservation des titres pour compte propre entraîne le risque de perte des certificats. Le remplacement des documents relatifs aux titres qui incarnent les droits de l'investisseur ou investisseuse peut prendre beaucoup de temps et être coûteux. Les dépositaires indépendants risquent également d'oublier des dates et des délais importants, de sorte que certains droits ne peuvent être exercés qu'avec retard ou pas du tout.

13. Risque de détention à l'étranger

Les titres acquis à l'étranger sont généralement conservés par un tiers domicilié à l'étranger sélectionné par la banque dépositaire. Cela peut entraîner une augmentation des coûts, des délais de livraison plus longs et des incertitudes quant aux systèmes juridiques étrangers. En particulier, en cas d'insolvabilité ou d'autres mesures d'exécution à l'encontre du dépositaire étranger, l'accès aux titres peut être restreint, voire exclu.

III. Fonctionnalité et risques des différentes classes d'actifs

1. Liquidités et dépôts à terme

1.1. Général

L'acceptation de fonds de tiers comme dépôts ou d'autres fonds remboursables sans condition de la part du public est appelée activité de dépôt. Juridiquement, il s'agit généralement d'un prêt. En règle générale, on distingue les dépôts en espèces des dépôts à terme. Les dépôts sur un compte de dépôt d'espèces sont soumis à un taux d'intérêt fixe sans échéance fixe. Le dépôt est disponible quotidiennement. Un compte de dépôt à terme, en revanche, a une durée fixe pendant laquelle l'investisseur ou investisseuse ne peut pas accéder à son dépôt (ou ne peut y accéder qu'en perdant les intérêts convenus).

1.2. Risques spécifiques

- Le risque d'inflation : Le risque d'inflation est la variation du pouvoir d'achat du remboursement final et/ou des revenus d'intérêts d'un investissement. Si, pendant la durée d'un dépôt, l'inflation évolue de telle manière qu'elle dépasse le taux d'intérêt du dépôt, le pouvoir d'achat effectif de l'investisseur ou investisseuse diminue (intérêt réel négatif).
- Risque de défaillance : Il existe un risque que l'établissement de crédit preneur de dépôts fasse défaut (par exemple en cas d'insolvabilité), c'est-à-dire qu'il ne soit plus en mesure de rembourser les dépôts d'épargne. Ce risque peut être atténué par des systèmes dits de garantie des dépôts, dans lesquels le remboursement du dépôt d'épargne est garanti en partie ou en totalité par le système de garantie des dépôts. En



dépôts conformément aux exigences européennes. Les pays de l'EEE qui ne sont pas membres de l'UE (par exemple, la Norvège) ont également mis en place des systèmes de garantie des dépôts. Ces systèmes de garantie des dépôts couvrent jusqu'à un certain montant (dans l'UE, généralement jusqu'à 100 000 euros) si une banque n'est pas en mesure de rembourser les dépôts de ses client.e.s.

- Risque de taux d'intérêt : Les dépôts en espèces sont soumis au risque d'une modification du taux d'intérêt applicable par l'établissement de crédit qui reçoit les dépôts.
- Risques liés aux devises étrangères: Si les dépôts en espèces ou les dépôts à terme sont conclus dans une autre monnaie que la monnaie nationale de l'investisseur ou investisseuse, l'évolution du taux de change de la monnaie étrangère par rapport à la monnaie nationale influence également le succès de l'investissement. En outre, il existe des risques liés au pays sous forme d'influence sur les mouvements de capitaux et la transférabilité des devises.

2. Actions

2.1. Général

Les actions sont des titres émis par les entreprises pour lever des fonds propres et certifier un droit de propriété dans l'entreprise. Un actionnaire n'est donc pas un créancier comme dans le cas d'une obligation, mais un copropriétaire de l'entreprise. L'actionnaire participe à la réussite ou à l'échec économique de l'entreprise par le biais de la distribution de bénéfices, appelés dividendes, et de l'évolution du cours de l'action.

L'étendue de la participation à la société attestée par l'action est déterminée, dans le cas des actions avec valeur nominale, par le montant nominal fixe indiqué. Une action sans valeur nominale est libellée en un nombre déterminé d'actions. Le quota de participation de chaque actionnaire, et donc l'étendue de ses droits, est déterminé par le rapport entre le nombre d'actions qu'il détient et le nombre total d'actions émises.

Il existe différents types d'actions qui confèrent des droits différents. Les types les plus importants sont les actions ordinaires, les actions privilégiées, les actions au porteur et les actions nominatives. Alors que les actions ordinaires sont assorties de droits de vote, les actions privilégiées ne le sont pas. En compensation, les actionnaires privilégiés bénéficient d'un traitement préférentiel, par exemple lors de la distribution des dividendes. Une action au porteur n'exige pas que l'actionnaire soit inscrit dans un registre des actionnaires. Les actionnaires peuvent exercer leurs droits même sans inscription. Les actions au porteur sont donc plus facilement transférables, ce qui améliore généralement leur négociabilité. Dans le cas d'une action nominative, le nom du détenteur est inscrit dans le registre des actions de la société. Sans inscription, les droits découlant de la propriété de l'action ne peuvent être exercés. Les actions nominatives à transférabilité restreinte sont des actions dont le transfert à un nouvel actionnaire est également soumis à l'approbation de la société. Les actions nominatives à transférabilité restreinte sont avantageuses pour la société émettrice, car elle conserve une vue d'ensemble du groupe d'actionnaires. Cependant, les actions nominatives à transférabilité restreinte ne sont pas fréquentes.

La participation dans une société par actions confère divers droits aux actionnaires. Les droits des actionnaires sont définis par les lois locales sur les sociétés par actions et les statuts de la société concernée. Il s'agit essentiellement de droits de propriété et de gestion.

En ce qui concerne les droits de propriété, les plus importants sont le droit aux dividendes, les droits de souscription et le droit à des actions supplémentaires ou gratuites :

- Un dividende est la distribution annuelle de bénéfices par l'entreprise à ses actionnaires. Il dépend de l'évolution économique de l'entreprise, notamment du bénéfice net. La décision sur le montant du dividende est prise par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle dans le cadre de l'affectation des bénéfices.
- Un droit de souscription est le droit d'un actionnaire de participer à une augmentation de capital afin de préserver les droits de vote existants et de compenser un éventuel désavantage économique. Un délai approprié doit être observé pour l'exercice du droit de souscription (qui est négociable indépendamment pendant cette période).
- Des actions supplémentaires ou gratuites peuvent être émises dans le cadre d'une



de capital à partir des fonds de la société. Dans ce cas, la société capital social à partir de ses propres réserves, sans faire d'apports valeur de la société n'augmente pas en conséquence (contrairement au

En ce qui concerne les droits administratifs, les droits de participation à l'assemblée générale annuelle, le droit à l'information et le droit de vote sont particulièrement dignes d'être mentionnés. Ces droits administratifs sont prévus par la loi et permettent aux actionnaires de préserver leurs intérêts. En règle générale, l'assemblée générale annuelle a lieu chaque année. Lors de cette assemblée, les actionnaires adoptent des résolutions sur les points inscrits à l'ordre du jour. Les points à résoudre sont ceux prévus par la loi ou les statuts (par exemple, l'affectation du bénéfice du bilan, les modifications des statuts ou la décharge du directoire et du conseil de surveillance). Lors de l'assemblée générale, les actionnaires ont un droit d'information sur les questions juridiques et commerciales. Ce n'est que dans des cas exceptionnels que le directoire a le droit de refuser de fournir des informations. Le droit de vote de l'actionnaire est le droit administratif le plus important. En règle générale, une voix est attribuée à chaque action. Les actions privilégiées constituent une exception. Leurs détenteurs n'ont pas de droit de vote, mais bénéficient d'une préférence lors de la distribution du bénéfice non affecté. Le droit de vote peut être exercé personnellement en assistant à l'assemblée générale annuelle ou transféré à un tiers par procuration.

Les « real estate investment trust » (REITs) sont un type particulier d'investissement immobilier. Il s'agit de sociétés par actions régulièrement cotées dont l'activité consiste en l'acquisition, la construction, la location, le leasing et la vente de biens immobiliers. Outre les risques inhérents à un investissement en actions, il existe également des risques particuliers liés à l'immobilier en tant que catégorie d'actifs. Alors que les REITs étrangers peuvent prendre d'autres formes. Dans le cas des REITs, les actifs doivent être principalement constitués de biens immobiliers et, en outre, la majorité du bénéfice distribuable doit être distribuée aux actionnaires. Si certaines conditions sont remplies, les REITs sont fiscalement avantageux, car les revenus ne sont pas imposés au niveau de la société mais uniquement au niveau des actionnaires. Si les REITs sont cotés en bourse, comme c'est le cas en Allemagne, leur valeur est déterminée par l'offre et la demande disponibles.

2.2. Risques spécifiques

- Risque lié au prix : Les actions peuvent être négociées en bourse ou de gré à gré. Le prix d'une action est déterminé par l'offre et la demande. Il n'existe pas de formule permettant de calculer le prix "correct" ou "équitable" d'une action. Les modèles de calcul du prix des actions sont toujours soumis à des hypothèses subjectives. La formation du prix dépend dans une large mesure des différentes interprétations des informations accessibles par les participants au marché. De nombreuses études empiriques montrent que les prix des actions ne peuvent pas être prédits de manière systématique. Les prix des actions sont influencés par de nombreux facteurs. Le risque associé à une évolution négative du cours des actions peut être divisé en deux grandes catégories : le risque spécifique à l'entreprise et le risque général du marché. Le risque spécifique à l'entreprise dépend du développement économique de l'entreprise. Si l'évolution économique de l'entreprise est moins bonne que prévu, cela peut entraîner une évolution négative du cours de l'action. Dans le pire des cas, c'est-à-dire en cas d' de l'entreprise, l'investisseur ou investisseuse peut subir une perte totale de son capital investi. Cependant, il est également possible que le prix d'une action évolue en fonction des changements sur le marché dans son ensemble, sans que cette évolution du prix soit basée sur des circonstances spécifiques à l'entreprise. Les variations de prix qui sont plus susceptibles de se produire en raison des tendances générales du marché boursier et qui sont indépendantes de la situation économique de l'entreprise individuelle sont appelées risque général de marché.
- Risque d'insolvabilité: Comme les actionnaires ne sont servis qu'en cas d'insolvabilité, après que toutes les autres créances ont été servies, les actions sont considérées comme une classe d'actifs relativement risquée.
- Risque lié aux dividendes: La participation des actionnaires aux bénéfices de l'entreprise par le biais de distributions monétaires est appelée dividendes. Tout comme les bénéfices futurs d'une société, les dividendes futurs ne peuvent être prédits. Si une société réalise un bénéfice inférieur à celui prévu, voire aucun bénéfice, et qu'elle n'a pas



SCOMPSTANGE de bénétice de bénétice de bénétice de bénétice de la composition della composition della composition della composition della composition della composition della

constitue de réserves, le dividende peut être réduit ou suspendu. Toutefois, un investisseur ou investisseuse en actions n'a pas droit à une distribution même si un bénéfice est réalisé. Si la société estime que des provisions sont nécessaires, par exemple en raison de coûts futurs attendus (procès, restructuration, etc.), elle peut suspendre le dividende malgré un bénéfice.

- Risque de taux d'intérêt: Lorsque les taux d'intérêt augmentent, le cours des actions peut baisser parce que, par exemple, les coûts d'emprunt de l'entreprise peuvent augmenter ou que les bénéfices futurs peuvent être actualisés à un taux d'intérêt plus élevé et donc être évalués plus bas à l'heure actuelle.
- Risque de liquidité: Habituellement, les prix d'achat et de vente sont cotés en permanence pour les actions négociées en bourse, en particulier pour les sociétés dont la valeur d'entreprise est élevée et qui font partie d'un indice boursier important, tel que l'indice MSCI World. Si, pour diverses raisons, aucun prix négociable n'est disponible sur le marché, l'actionnaire n'a temporairement aucune possibilité de vendre sa position, ce qui peut avoir un impact négatif sur son investissement. Les "penny stocks" sont un exemple d'actions illiquides. Elles se caractérisent par un cours de bourse très bas (généralement inférieur à l'équivalent d'un dollar américain) et ne sont souvent pas négociées sur un marché réglementé et supervisé par des organismes agréés par l'État. Il existe un risque que le titre ne puisse être revendu que dans des conditions difficiles et à un prix considérablement désavantageux (en raison d'un écart très important entre les prix de l'offre et de la demande). En outre, les penny stocks sont également soumis à un risque accru de manipulation des cours par les acteurs du marché.
- Psychologie des participants au marché: Outre les facteurs objectifs (données économiques, données sur l'entreprise, etc.), les facteurs psychologiques jouent également un rôle lorsqu'un titre est négocié sur un marché organisé, par exemple une bourse. Les attentes des participants au marché, qui peuvent avoir des opinions irrationnelles dans certaines circonstances, peuvent contribuer à la hausse ou à la baisse des cours ou les renforcer de manière décisive. À cet égard, les cours des actions reflètent également les hypothèses, les humeurs, les espoirs et les craintes des investisseurs ou investisseuses. Le marché boursier est également un marché d'attentes, où les modèles de comportement ne doivent pas toujours être compréhensibles.
- Risque de perte et de modification des droits des actionnaires: Les droits des actionnaires déjà décrits (en particulier les droits de propriété et de gestion) peuvent être modifiés ou remplacés par des mesures relevant du droit des sociétés. Les exemples incluent les fusions, les scissions et les changements de forme juridique. En outre, les actionnaires principaux (c'est-à-dire les actionnaires disposant d'une majorité correspondante) peuvent également forcer les actionnaires minoritaires à quitter la société par le biais d'un "squeeze-out". Bien qu'ils reçoivent une indemnité prévue par la loi, ils perdent en contrepartie tous leurs droits d'actionnaires et sont contraints de renoncer à leur investissement.
- Risque de radiation des titres du marché: La cotation d'une action en bourse augmente considérablement sa négociabilité. Les sociétés par actions peuvent se voir retirer la cotation de leurs actions par la bourse (en tenant compte des dispositions légales ainsi que des dispositions légales de la bourse). En principe, les droits des actionnaires (en particulier les droits de propriété et de gestion) ne sont pas affectés, mais la liquidité de l'investissement souffre considérablement d'une telle "radiation".

3. Obligations

3.1. Général

Les obligations désignent un large éventail de titres porteurs d'intérêts (également connus sous le nom de titres à revenu fixe). Outre les obligations "classiques", elles comprennent également les obligations indexées, les obligations sécurisées et les obligations structurées.

Le mode de fonctionnement de base est commun à tous les types d'obligations. Contrairement aux actions, les obligations sont émises par des entreprises ainsi que par des institutions publiques et des gouvernements (appelés émetteurs). Elles ne confèrent à leur détenteur aucun droit d'action. En émettant des obligations, un émetteur lève des capitaux d'emprunt. L'acheteur de l'obligation devient le créancier d'une créance monétaire contre



l'émetteul (débiteur). Les obligations sont généralement des titres négociables avec un montant de la dette), un taux d'intérêt (coupon) et une durée fixe.

Comme pour un prêt, l'émetteur s'engage à verser à l'investisseur ou investisseuse un taux d'intérêt correspondant. Les paiements d'intérêts peuvent être effectués soit à intervalles réguliers pendant la durée du contrat, soit de manière cumulative à la fin du contrat. À la fin du terme, l'investisseur ou investisseuse reçoit également le montant nominal. Le montant du taux d'intérêt à payer dépend de différents facteurs. Les paramètres les plus importants pour le niveau du taux d'intérêt sont généralement la solvabilité de l'émetteur, la durée de l'obligation, la devise sous-jacente et le niveau général des taux d'intérêt du marché.

En fonction du mode de paiement des intérêts, les obligations peuvent être divisées en différents groupes. Si le taux d'intérêt est fixé dès l'émission sur toute la durée, on parle par exemple "d'obligations à taux fixe". Les obligations pour lesquelles le taux d'intérêt est lié à un taux d'intérêt de référence variable et dont le taux d'intérêt peut changer pendant la durée de l'obligation sont appelées "obligations à taux variable". Une éventuelle prime ou décote spécifique à l'entreprise sur le taux d'intérêt de référence respectif est généralement basée sur le risque de crédit de l'émetteur. Un taux d'intérêt plus élevé signifie généralement un risque de crédit plus élevé. Tout comme les actions, les obligations peuvent être négociées en bourse ou de gré à gré.

Le rendement que les investisseurs ou investisseuses peuvent obtenir en investissant dans des obligations résulte des intérêts sur le montant nominal de l'obligation et de toute différence entre le prix d'achat et le prix de vente. Des études empiriques montrent que le rendement moyen des obligations sur un horizon de temps plus long a historiquement été supérieur à celui des dépôts à terme, mais inférieur à celui des actions (source : Siegel, J. (1992). The Equity Premium : Stock and Bond Returns Since 1802. Financial Analysts Journal, 48(1), 28-38+46).

3.2. Risques spécifiques

- Risque lié à l'émetteur/à la solvabilité : Le risque de défaillance de l'émetteur est un risque évident lorsqu'on investit dans des obligations. Si l'émetteur ne peut pas remplir ses obligations envers l'investisseur ou investisseuse, ce dernier subit une perte totale. Contrairement aux investisseurs ou investisseuses en actions, les investisseurs ou investisseuses en obligations sont dans une meilleure position en cas d'insolvabilité, car ils fournissent à l'émetteur des capitaux d'emprunt et leur créance peut être servie (en partie, si nécessaire) à partir de tout actif d'insolvabilité qui peut survenir. La solvabilité de nombreux émetteurs est évaluée à intervalles réguliers par des agences de notation et divisée en classes de risque (appelées notations). Toutefois, les notations ne doivent pas être comprises comme une recommandation pour une décision d'investissement. Elles peuvent plutôt servir d'information lorsque l'investisseur ou investisseuse envisage une décision d'investissement. Un émetteur dont la notation est faible doit généralement payer un taux d'intérêt plus élevé aux acheteurs d'obligations pour compenser le risque de crédit qu'un émetteur dont la notation est excellente. Dans le cas des obligations garanties ("covered bonds"), la notation de crédit dépend principalement de l'étendue et de la qualité de la garantie (cover pool) et non exclusivement de la solvabilité de l'émetteur. En outre, le risque de perte dépend également de ce que l'on appelle le rang de l'obligation. Les obligations subordonnées sont soumises à un risque plus élevé à cet égard, car leurs créanciers ne sont servis que sur une base subordonnée en cas d'insolvabilité.
- Le **risque d'inflation**: Le risque d'inflation est la variation du pouvoir d'achat du remboursement final et/ou des revenus d'intérêts d'un investissement. Si, pendant la durée de vie d'une obligation, l'inflation évolue de telle manière qu'elle dépasse le taux d'intérêt de l'obligation, le pouvoir d'achat effectif de l'investisseur ou investisseuse diminue (intérêt réel négatif).
- Risque lié au prix : Le prix d'une obligation est influencé par divers facteurs. Le prix d'une obligation est également soumis au jeu de l'offre et de la demande. En particulier, le niveau des taux d'intérêt directeurs fixés par la banque centrale a une influence significative sur la valeur d'une obligation. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, par exemple, le rendement d'une obligation à taux fixe devient relativement moins intéressant et le prix de l'obligation baisse. Ainsi, une hausse des taux d'intérêt du marché



saccompagne généralement d'une baisse du prix des obligations. L'ampleur de la réponse aux variations du taux d'intérêt du marché n'est pas toujours la même. La "sensibilité aux variations des taux d'intérêt" d'une obligation dépend plutôt de sa durée résiduelle et de l'importance de son coupon. Ainsi, même si un émetteur paie tous les intérêts et le montant principal à l'échéance, un investisseur ou investisseuse obligataire peut subir une perte si, par exemple, il vend avant l'échéance à un prix inférieur au prix d'émission ou d'achat de l'obligation. En outre, les risques de crédit et d'inflation susmentionnés peuvent également avoir un effet négatif sur le prix de l'obligation.

4. Matières premières

4.1. Général

Les investissements dans les matières premières font partie des classes d'actifs alternatifs. Contrairement aux actions et aux obligations, les matières premières, s'ils sont négociés à des fins d'investissement, ne sont généralement pas livrés physiquement mais négociés par le biais de produits dérivés (principalement des contrats à terme, des forwards ou des swaps). Les produits dérivés sont des contrats dans lesquels les parties au contrat conviennent d'acheter ou de vendre une marchandise particulière (actif sous-jacent) à un prix déterminé dans le futur. Selon que le prix du marché de la matière première est supérieur ou inférieur au prix convenu, la valeur du produit dérivé est positive ou négative. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de livraison effective de la marchandise, mais un paiement de règlement correspondant à la différence entre le prix du marché et le prix convenu. Cette approche facilite les transactions car elle permet d'ignorer les problèmes de stockage, de transport et d'assurance des marchandises. Toutefois, cette façon synthétique d'investir dans les matières premières présente certaines particularités qu'il convient de prendre en compte. Les matières premières n'offrent à l'investisseur ou investisseuse que la perspective d'un revenu par le biais de gains de prix et n'offrent aucune distribution.

Si l'investisseur ou investisseuse souhaite investir dans les matières premières, en plus d'un investissement direct dans la matière première, qui ne convient généralement pas aux investisseurs ou investisseuses privés, il peut également, par exemple, acheter des parts dans un fonds de matières premières ou un titre qui suit la performance des matières premières.

Les fonds ouverts de matières premières partagent les caractéristiques, le fonctionnement et les risques des fonds d'investissement ouverts décrits par ailleurs. Outre ces risques, il existe également des risques spécifiques à l'investissement dans les matières premières. Les fonds ouverts de matières premières investissent principalement dans des actions de matières premières (c'est-à-dire des sociétés associées à l'extraction, au traitement et à la vente de matières premières) ou dans des dérivés de la matière première concernée. Les fonds ouverts de matières premières ont généralement une gestion active du fonds qui est responsable des achats et des ventes au sein du fonds. Des frais courants sont facturés à ce titre, qui peuvent être relativement élevés. Les instruments d'investissement passifs, tels que les ETF, sont généralement moins chers car ils ne suivent qu'un indice de matières premières (composé de plusieurs matières premières différentes).

Si l'investisseur ou investisseuse souhaite investir dans une seule matière première, il doit acheter un titre correspondant qui suit la performance de cette matière première (exchange-traded commodities, ETC). Comme les ETF, les ETC sont négociés en bourse. Il y a toutefois une différence importante à noter : le capital investi dans un ETC n'est pas un actif spécial protégé en cas d'insolvabilité de l'émetteur. Un ETC est en fait un titre de créance de l'émetteur de l'ETC. Par rapport à un ETF, les investisseurs ou investisseuses dans un ETC sont donc exposés au risque de contrepartie. Pour minimiser ce risque, les émetteurs utilisent différentes méthodes de collatéralisation. Les critères de sélection d'un ETF sont également applicables aux ETC (cf. section 7.5).

4.2. Risques spécifiques

- Risque de prix : En général, les investissements en produits de matières premières sont exposés aux mêmes risques de prix que les investissements directs en matières premières. Des événements particuliers tels que, par exemple, des catastrophes naturelles, des conflits politiques, des réglementations gouvernementales ou des fluctuations météorologiques peuvent affecter la disponibilité des matières premières et ainsi entraîner un changement radical du prix du sous-jacent et, dans certaines



dregnet notes également du dérivé. Cela peut également conduire à une restriction de la liquidité et entraîner une baisse des prix. En tant que facteur de production pour l'industrie, ta demande de certaines matières premières telles que les métaux et les sources d'énergie dépend de manière significative du développement économique général.

- Risque de perte de roulement : Le configuration dérivée d'une matière première (par exemple via des contrats à terme) dans le cadre d'un ETF ou d'un ETC nécessite (selon la méthodologie) ce que l'on appelle le « rollover » des contrats à terme sur la période suivante. Cette opération est nécessaire car les contrats à terme n'ont qu'une durée limitée et doivent donc être remplacés par le contrat suivant avant l'expiration (le contrat est sujet à un "rollover"). Dans ce cas, une particularité peut apparaître en rapport avec ce que l'on appelle le contango. "Contango" signifie que les contrats à terme avec des échéances plus courtes se négocient avec une décote par rapport aux contrats à terme avec des échéances plus longues. Cela peut se produire, par exemple, lorsqu'il y a une offre excédentaire et un manque de demande pour la marchandise. L'application du contrat à terme à la période suivante fait en sorte que le contrat à terme d'échéance plus courte doit être vendu à un prix inférieur et que le contrat à terme d'échéance plus longue doit être acheté à un prix supérieur. Dans ce contexte, chaque rollover peut entraîner une perte, quelle que soit l'évolution générale du prix de la matière première sur le marché dit au comptant.
- Risque de contrepartie : La négociation de produits dérivés implique un risque lié à la structure du contrat dérivé. Si la contrepartie ne peut ou ne veut pas remplir son obligation en vertu du contrat dérivé, ce dernier peut ne pas être exécuté en totalité ou en partie.

5. Change

5.1. Général

Les investissements en devises étrangères offrent aux investisseurs ou investisseuses la possibilité de diversifier leurs portefeuilles. En outre, les investissements dans les classes d'actifs susmentionnées, entre autres, sont souvent associés à la prise en charge de risques de change. Si, par exemple, un investisseur ou investisseuse allemand investit directement ou indirectement (par exemple via un fonds ou un ETF) dans des actions américaines, son investissement est soumis non seulement aux risques liés aux actions mais aussi au risque de change entre l'euro et le dollar américain, qui peut avoir un impact positif ou négatif sur la valeur de son investissement.

5.2. Risques spécifiques

- Risque de taux de change: Les taux de change des différentes devises peuvent évoluer dans le temps et il peut y avoir des fluctuations de prix importantes. Par exemple, si un investisseur ou investisseuse allemand investit en dollars US ou dans une action cotée en dollars US, une dépréciation du dollar US par rapport à l'euro (c'est-à-dire une appréciation de l'euro) aura un effet négatif sur son investissement. Dans certaines circonstances, même une performance positive du cours de l'action peut être surcompensée par l'affaiblissement du dollar US. Les risques spécifiques à un pays peuvent également avoir un impact sur le taux de change d'une devise. Par exemple, les monnaies des pays exportateurs de pétrole peuvent se déprécier fortement en cas de fortes distorsions des prix du pétrole.
- Risque de taux d'intérêt : Si les taux d'intérêt changent sur le marché national ou sur le marché de la devise étrangère, cela peut avoir un impact important sur le taux de change, car les variations des niveaux de taux d'intérêt peuvent parfois déclencher d'importants mouvements de capitaux entre pays.
- Risques réglementaires: Les banques centrales jouent un rôle essentiel dans la fixation des taux de change. Outre la masse monétaire et les taux d'intérêt, certaines banques centrales contrôlent également les taux de change. Elles interviennent sur les marchés dès que certains seuils sont atteints en vendant ou en achetant leur propre monnaie, ou elles fixent le taux de change en tout ou en partie à une monnaie étrangère. Si ces stratégies sont modifiées ou annulées, cela peut entraîner des distorsions considérables sur les marchés des devises correspondants. On l'a vu, par exemple, lorsque la Banque nationale suisse a renoncé à fixer le taux de change minimal du franc suisse (CHF) par



o (EUR) à 1,20 EUR/CHF en janvier 2015 et que le taux de change est EUR/CHF à 0,97 EUR/CHF le jour même.

6. Immobilier

6.1. Général

Cette classe d'actifs comprend l'immobilier résidentiel (par exemple, les appartements et les maisons), l'immobilier commercial (par exemple, les immeubles de bureaux ou les surfaces commerciales) et les sociétés qui investissent dans l'immobilier ou le gèrent. L'investissement peut se faire soit directement par l'achat des propriétés, soit indirectement par l'achat d'actions dans des fonds immobiliers, des sociétés d'investissement immobilier (REIT) et d'autres sociétés immobilières.

Les fonds immobiliers ouverts partagent les caractéristiques, le mode de fonctionnement et les risques des fonds de placement ouverts décrits par ailleurs. La principale caractéristique est que les actifs du fonds sont principalement investis dans des biens immobiliers (par exemple des terrains à usage commercial, des bâtiments, des projets de construction propres). Des dispositions légales particulières s'appliquent au rachat des certificats de parts. Les investisseurs ou investisseuses doivent détenir les fonds immobiliers ouverts pendant au moins 24 mois et donner un préavis de rachat de 12 mois. En outre, les conditions de placement des fonds immobiliers ouverts peuvent stipuler que les parts du fonds ne peuvent être restituées à la société de gestion des capitaux qu'à certaines dates (au moins une fois par an). Les conditions d'investissement peuvent également stipuler que le rachat des parts peut être suspendu pendant une période allant jusqu'à trois ans. Outre les risques inhérents à un investissement dans l'immobilier, il existe donc des risques particuliers liés à la restriction du rachat ou de la liquidité.

6.2. Risques spécifiques

- Risque lié aux bénéfices : L'acquisition de biens immobiliers nécessite un investissement élevé au départ, qui n'est amorti qu'au fil du temps par les flux de trésorerie provenant de la location et du crédit-bail. Cependant, le potentiel de gains peut être relativement facilement perturbé par des restrictions d'utilisation en termes de temps et d'objet physique, de sorte que l'amortissement de l'investissement initial prend plus de temps.
- Le risque d'évaluation : Un grand nombre de critères jouent un rôle dans l'évaluation d'un bien immobilier (emplacement, taille, environnement, surface utilisée, niveau de taux d'intérêt, etc.) De plus, le marché immobilier est constitué de sous-marchés géographiquement distincts. Pour ces raisons, l'évaluation des biens immobiliers est soumise à de nombreuses incertitudes qu'il est difficile de prévoir dans le détail.
- Risque de liquidité: L'immobilier est une classe d'actifs relativement illiquide car le processus d'évaluation, de vente et de transfert de propriété peut prendre beaucoup de temps en raison de la nature très individuelle de l'immobilier et de l'existence de sousmarchés. Il n'est donc généralement pas possible de réaliser rapidement la valeur d'un bien immobilier. L'acquisition indirecte de biens immobiliers par le biais d'actions de sociétés immobilières réduit ce risque.
- Coûts de transaction : Le processus d'évaluation, de vente et de transfert des investissements immobiliers directs entraîne des coûts relativement élevés par rapport aux autres investissements financiers.
- Risque de prix: En investissant indirectement dans l'immobilier par l'achat de parts de fonds immobiliers ou de REITs, l'investisseur ou investisseuse est exposé à un risque de prix. Le prix peut changer au cours des fluctuations générales du marché sans que la situation du fonds ait changé.

7. Fonds d'investissement ouverts

7.1. Général

Les fonds de placement sont des véhicules d'investissement collectif. Dans l'UE, ils sont soumis à la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et aux lois nationales applicables. Les fonds d'investissement étrangers peuvent être organisés de manière identique ou similaire aux fonds OPCVM. Toutefois, il peut



également avoir des différences significatives d'ordre juridique ou autre. Si les fonds d'investissement etrangers sont distribués dans l'UE, certaines exigences légales doivent être respectées, dont le respect est contrôlé par les régulateurs nationaux.

Les fonds d'investissement ouverts (contrairement aux fonds d'investissement fermés) sont ouverts à un nombre illimité d'investisseurs ou investisseuses. Dans un fonds d'investissement ouvert, une société de gestion de capitaux met généralement en commun l'argent de nombreux investisseurs ou investisseuses dans un fonds spécial. Toutefois, des formes particulières de fonds d'investissement sont également possibles (comme les sociétés d'investissement par actions ou les sociétés en commandite d'investissement). La société de gestion de capitaux investit ces fonds dans différents actifs (titres, instruments du marché monétaire, dépôts bancaires, instruments dérivés, biens immobiliers) conformément à une stratégie de placement définie et au principe de la diversification des risques, et les gère de manière professionnelle. En tant qu'actifs distincts, les actifs des fonds doivent être strictement séparés du bilan du gestionnaire d'actifs pour des raisons de protection des investisseurs ou investisseuses. Pour cette raison, les actifs appartenant au fonds de placement sont conservés par ce que l'on appelle le dépositaire.

Les investisseurs ou investisseuses peuvent acquérir à tout moment un droit de participation aux actifs du fonds en achetant des certificats de parts d'investissement par l'intermédiaire d'un établissement de crédit ou de la société de gestion du capital. La valeur d'un certificat de parts d'investissement est calculée en divisant la valeur des actifs du fonds par le nombre de certificats de parts d'investissement émis. La valeur des actifs du fonds est généralement déterminée selon une procédure d'évaluation prédéfinie. Pour les fonds de placement négociés en bourse, il est également possible d'effectuer des transactions en bourse en continu pour l'évaluation et l'acquisition.

Les unités d'investissement peuvent être liquidées de deux manières. Premièrement, il est généralement possible de restituer les certificats de parts d'investissement à la société de gestion des investissements au prix de rachat officiel. Deuxièmement, les certificats de parts d'investissement peuvent être négociés en bourse. L'achat et la liquidation des certificats de parts d'investissement peuvent donner lieu à des frais de tiers (p. ex. prime d'émission, rachat au rabais, commission).

Les informations clés pour l'investisseur ou investisseuse, le prospectus de vente et les conditions d'investissement fournissent des informations sur la stratégie d'investissement, les frais courants (commission de gestion, frais d'exploitation, frais du dépositaire, etc.) et d'autres informations clés relatives au fonds d'investissement ouvert. En outre, les rapports semestriels et annuels à publier constituent une source d'information importante.

Les différents types de fonds d'investissement ouverts peuvent être différenciés notamment en fonction des critères suivants :

- Type de gestion: Une distinction est faite entre la gestion active et la gestion passive. L'objectif de la gestion active est d'assurer une performance positive en ajustant continuellement le portefeuille. En revanche, la performance de la gestion passive est étroitement liée à la performance d'un indice suivi.
- Composition: Les actifs du fonds peuvent être composés de diverses classes d'actifs (par exemple, actions, titres porteurs d'intérêts, matières premières).
- L'orientation géographique : Les fonds d'investissement ouverts peuvent soit se concentrer sur des pays ou des régions spécifiques, soit investir à l'échelle mondiale.
- **Horizon temporel**: Les fonds d'investissement ouverts peuvent avoir une durée fixe ou illimitée.
- **Utilisation des revenus**: Les fonds d'investissement ouverts peuvent régulièrement distribuer les revenus régulièrement ou les utiliser pour augmenter les actifs du fonds (réinvestissement).
- **Monnaie**: Les prix des certificats de parts d'investissement des fonds d'investissement ouverts peuvent être proposés en euros ou dans une devise étrangère.
- **Couverture**: La société de gestion des capitaux ou un tiers peut garantir une certaine performance, certaines distributions ou une certaine préservation de la valeur.



- La **gestion du fonds** : Les décisions d'investissement spécifiques sont prises par la direction de la société de gestion des capitaux. Les investisseurs ou investisseuses ne peuvent pas influencer la composition des actifs du fonds.
- Les coûts: La gestion professionnelle du fonds entraîne des coûts supplémentaires qui ne seraient pas supportés si les titres liés aux actifs du fonds étaient achetés par l'investisseur ou investisseuse lui-même ou elle-même. En outre, il y a souvent des frais d'émission uniques qui, avec les frais de gestion courants, constituent le coût total de cette forme d'investissement et, selon la période de détention, peuvent avoir un impact défavorable sur le rendement de l'investissement. Les investisseurs ou investisseuses doivent donc toujours tenir compte de l'ensemble des coûts lors de l'achat d'un fonds d'investissement (en particulier les frais de gestion, les frais de transaction, les frais supplémentaires d'émission et les frais de rachat).
- Risque général de marché: Une large diversification des actifs du fonds selon différents aspects ne peut empêcher qu'une tendance générale à la baisse sur une ou plusieurs places boursières ne se traduise par des baisses significatives des prix des parts.
- Interprétation erronée des statistiques de performance : Dans la mesure où des statistiques dites de performance sont utilisées pour évaluer la performance des investissements du fonds à ce jour, il existe un risque spécifique d'interprétation erronée. Il convient de noter que les performances passées ne peuvent garantir les performances futures.
- La concentration des risques: La concentration des risques augmente à mesure qu'un fonds se spécialise, par exemple dans une région, un secteur ou une devise en particulier. Cependant, cette augmentation du risque peut également entraîner une augmentation des opportunités de rendement.
- Risque de suspension et de liquidation : Dans certaines circonstances, la société de gestion des capitaux peut restreindre temporairement, suspendre ou cesser définitivement l'émission de parts de fonds.
- Risque de transfert ou de résiliation du fonds d'investissement : Sous certaines conditions, tant le transfert du fonds d'investissement vers un autre fonds d'investissement que la cessation de la gestion par la société de gestion des capitaux sont possibles. En cas de transfert, la gestion peut être poursuivie à des conditions moins favorables. En cas de résiliation, il y a un risque de perte de bénéfices (futurs).
- Risque lié à l'utilisation de produits dérivés: Les fonds d'investissement peuvent investir dans des produits dérivés (notamment des options, des contrats à terme et des swaps). Ceux-ci peuvent non seulement être utilisés pour couvrir le fonds d'investissement, mais aussi faire partie de la stratégie d'investissement. L'effet de levier des transactions dérivées entraîne également une plus grande participation aux mouvements de prix de l'actif sous-jacent. Il peut en résulter un risque de perte indéterminable au moment de la conclusion de la transaction.
- **Utilisation des opérations de prêt de titres :** Un fonds d'investissement peut conclure des opérations de prêt de titres afin d'optimiser les rendements. Si un emprunteur ne peut pas respecter son obligation de restituer les titres et que la garantie fournie a perdu de sa valeur, le fonds d'investissement risque de subir des pertes.

7.3. Les fonds négociés en bourse en particulier

Les fonds négociés en bourse ("ETF") sont des fonds d'investissement ouverts négociés en bourse qui suivent la performance d'un indice - tel que l'indice boursier mondial MSCI World. Ils sont également appelés fonds indiciels passifs. Contrairement aux stratégies d'investissement actives, qui visent à surpasser un indice de référence en sélectionnant des titres individuels ("stock picking") et en déterminant les moments favorables pour entrer et sortir ("market timing"), une stratégie d'investissement passive ne vise pas à surpasser un indice de référence, mais à le répliquer au coût le plus bas possible.

Comme d'autres fonds d'investissement ouverts, les ETF permettent aux investisseurs ou investisseuses d'accéder à un vaste portefeuille d'actions, d'obligations ou d'autres catégories



d'actifs comme les matières premières ou l'immobilier. Contrairement à d'autres fonds d'hérestissement ouverts, les ETF ne sont généralement pas achetés ou vendus directement auprès d'ure société de gestion de capitaux ; la négociation a lieu sur une bourse ou un autre lieu de négociation. Ainsi, un ETF peut être négocié sur les bourses de valeurs mobilières tout comme une action. Pour améliorer la liquidité, des teneurs de marché sont généralement désignés pour les ETF afin d'assurer une liquidité suffisante en fournissant régulièrement des cours acheteurs et vendeurs. Toutefois, il n'y a aucune obligation de fournir de la liquidité.

Les ETF peuvent répliquer leurs indices sous-jacents de deux manières différentes. Dans le cas de la réplication physique, l'indice est répliqué en achetant tous les composants de l'indice (par exemple, toutes les actions de l'indice MSCI World) ou, le cas échéant, un sous-ensemble pertinent. Dans le cas d'une réplication synthétique, le fournisseur de l'ETF conclut un accord sous la forme d'un swap avec une banque (ou plusieurs banques) dans lequel la performance exacte de l'indice souhaité est garantie et collatéralisée. Ainsi, un ETF synthétique ne détient généralement pas les titres sous-jacents.

7.4. Risques particuliers des ETF

Les ETF sont un type particulier de fonds d'investissement ouverts. Ils sont donc soumis aux mêmes risques que les autres types de fonds d'investissement ouverts (voir ci-dessus). En outre, il existe des risques spécifiques aux ETF :

- Risque de prix : Comme les ETF suivent passivement un indice sous-jacent et ne sont pas gérés activement, ils supportent généralement les risques de base des indices sous-jacents. Les ETFs fluctuent donc directement en proportion de leur sous-jacent. Le profil risque-rendement des ETF et de leurs indices sous-jacents est donc très similaire. Si le DAX baisse de 10%, par exemple, le prix d'un ETF qui suit le DAX baissera également d'environ 10%.
- Risque de taux de change : Les ETF comportent des risques liés au taux de change si leur indice sous-jacent n'est pas coté dans la devise de l' ETF. Si la devise de l'indice s'affaiblit par rapport à la devise de l'ETF, le rendement de l' ETF sera affecté négativement.
- Risque de liquidité: En particulier dans les phases de marché illiquides, il existe un risque que le prix de l'ETF s'écarte de la valeur intrinsèque du fonds. Cela peut être dû, par exemple, à un manque de liquidité dans la classe d'actifs représentée par l'ETF (appelé sous-jacent) et à des inefficacités associées dans le processus de création/rachat (c'est-à-dire l'émission et le rachat de parts d'ETF).
- Risque de réplication : Les ETF sont également soumis au risque de réplication, c'està-dire qu'il peut y avoir des différences entre la valeur de l'indice et celle de l'ETF (" tracking error "). Cette erreur de suivi peut aller au-delà de la différence de performance causée par les frais de l'ETF. Un tel écart peut être causé, par exemple, par des détentions de liquidités, des rééquilibrages, des opérations de société, des paiements de dividendes ou le traitement fiscal des dividendes.
- Risque de contrepartie : En outre, les ETF à réplication synthétique sont soumis au risque de contrepartie. Si une contrepartie de swap ne respecte pas ses obligations de paiement, l'investisseur ou investisseuse peut subir des pertes.
- Négociation hors bourse: Si les ETF et leurs composantes sous-jacentes sont négociés sur différentes bourses ayant des heures de négociation différentes, il existe un risque que les opérations sur ces ETF soient exécutées en dehors des heures de négociation des composantes respectives. Cela peut entraîner un écart de rendement par rapport à l'indice sous-jacent.

7.5. Critères de sélection

Lors de la sélection des ETF, il convient de tenir compte en particulier des critères suivants :

- Des coûts faibles: Éviter les coûts est l'un des critères les plus importants pour la réussite d'un investissement à long terme. Lors de la sélection des ETF, il convient d'accorder une attention particulière aux coûts totaux de la reproduction de l'indice ("total expense ratio", TER) ainsi qu'aux coûts totaux encore plus larges d'un investissement ("total cost of ownership", TCO), qui prennent en compte les coûts de transaction externes tels que les écarts entre les cours acheteur et vendeur, les taxes et les



- Liguidité de le ée : Les ETF dont la liquidité de négociation est faible ont généralement des écarts acheteur-vendeur plus importants, ce qui augmente les coûts de négociation. Lors du processus de sélection, il convient de privilégier les ETF présentant de gros volumes d'investissement et de nombreux teneurs de marché afin de garantir la meilleure négociabilité possible et de maintenir les coûts de négociation à un niveau faible.
- Faible écart de suivi : Le tracking error indique la précision du suivi de l'indice. Il est conseillé de rechercher une faible déviation de la performance de l'ETF par rapport à l'indice sous-jacent afin d'obtenir le reflet le plus précis du marché d'investissement visé.
- Une diversification appropriée: Les ETF suivent généralement des indices larges comprenant un grand nombre d'actions individuelles. Selon l'ETF, celles-ci peuvent être réparties entre plusieurs pays, devises et secteurs. Cette large diversification du risque permet d'accéder aux moteurs de rendement fondamentaux de la classe d'actifs, en question sans accepter de risques individuels élevés. Toutefois, les indices à base très large peuvent également contenir un certain nombre de petites entreprises dont la liquidité est faible et donc les coûts de transaction plus élevés. Lors de la sélection, il convient de prêter attention à un rapport équilibré et favorable entre la diversification des risques et les coûts de transaction implicites des ETF.
- Méthode de réplication robuste: Les ETF sont proposés sous deux formes de base: avec une réplication physique et synthétique de l'indice sous-jacent. Les ETF à réplication synthétique ont un profil de risque plus élevé que les ETF à réplication physique, car les ETF synthétiques dépendent de leurs contreparties de swap et sont donc confrontés à un certain risque de défaillance. Par conséquent, les ETF à réplication physique sont souvent privilégiés en raison de leur forme d'investissement un peu plus robuste et fiable. Toutefois, pour investir sur certains marchés, tels que les marchés de matières premières ou certains marchés émergents, la réplication physique peut ne pas être possible ou économique. Dans ces cas, les ETF synthétiques offrent une alternative viable pour accéder à ces marchés.

En outre, les "critères ESG" peuvent également être pris en compte lors de la sélection des ETF. Il s'agit de facteurs qui caractérisent des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) particuliers. Les critères ESG sont utilisés pour évaluer dans quelle mesure les entreprises alignent leur organisation et leurs activités commerciales sur ces facteurs. Certains indices et les ETF correspondants ne suivent que les entreprises dont les activités sont conformes aux critères ESG. Ainsi, la prise en compte de ces critères lors de la sélection des ETF peut également convenir pour atténuer certains risques et, le cas échéant, pour donner du poids à des objectifs idéalistes dans l'investissement de capitaux. Toutefois, les critères expliqués ci-dessus doivent toujours être pris en compte lors de la sélection d'un ETF conforme aux critères ESG.

8. Crypto-monnaies

8.1. Général

Les crypto-monnaies, également appelées monnaies virtuelles, sont définies comme une représentation numérique de la valeur qui n'est pas créée ou garantie par une banque centrale ou un organisme gouvernemental et qui n'a pas besoin d'être liée à une monnaie légale. Comme les monnaies des banques centrales, les crypto-monnaies sont utilisées comme moyen d'échange et peuvent être transférées, détenues ou échangées par voie électronique. Des exemples de crypto-monnaies bien connues sont le Bitcoin (BTC), l'Ether (ETH), le Ripple (XRP) et le Litecoin (LTC).

En tant qu'unités de valeur échangeables (fongibles), ce que l'on appelle les jetons, les crypto- monnaies ou d'autres actifs sont générés numériquement dans une base de données publiquement visible ("registre distribué") répartie sur un grand nombre de participants au réseau. La création de nouveaux jetons se fait généralement par le biais d'un processus intensif en calcul et sophistiqué sur le plan cryptographique ("preuve de travail"), appelé "minage". Les nouvelles informations, telles que les données de transaction, sont communiquées par ce que l'on appelle des "nœuds" au sein du réseau pair-à-pair, validées et ajoutées à la base de données par blocs par des "mineurs" de manière presque irréversible. Comme ce processus ressemble à une chaîne, cette base de données décentralisée est



également appelée "blockchain". La blockchain enregistre l'historique complet de la base de données. Une copie de l'historique des transactions est stockée chez tous les participants du réseau. Le consensus sur l'état de la blockchain est établi par le respect des règles définies dans le protocole du réseau décentralisé.

8.2. Exposition via des produits négociés en bourse (ETP)

Outre l'investissement direct dans les crypto-monnaies via les plateformes ou les bourses de crypto-monnaies correspondantes, il est également possible d'investir via des produits négociés en bourse (ETP), qui suivent la valeur d'un sous-jacent, par exemple des crypto-monnaies. L'acheteur d'un ETP a (généralement) droit au paiement d'une certaine somme d'argent ou à la livraison du sous-jacent contre l'émetteur de l'ETP. Les termes et conditions d'une telle créance sont généralement expliqués dans la documentation du produit de l'émetteur. Si l'émetteur devient insolvable et/ou si une éventuelle garantie du produit est sans valeur ou si la livraison du sous-jacent est partiellement ou totalement impossible, l'investisseur ou investisseuse peut donc subir une perte substantielle, voire totale.

8.3. Risques spécifiques

- Risque de prix : Les crypto-monnaies sont régulièrement soumises à des fluctuations de prix particulièrement importantes. Les investisseurs ou investisseuses peuvent donc subir des pertes importantes dans un laps de temps très court. Les prix des cryptomonnaies sont déterminés uniquement par l'offre et la demande et sont historiquement beaucoup plus volatils que les devises traditionnelles et de nombreuses autres classes d'actifs. Les crypto-monnaies n'ont pas de valeur intrinsèque objectivement quantifiable. Les modèles d'évaluation, par exemple des effets de réseau et des valeurs d'utilité des différentes crypto-monnaies, sont soumis à des hypothèses subjectives. La formation des prix dépend dans une large mesure des différentes interprétations des informations accessibles des acteurs du marché. La valeur des crypto-monnaies peut fluctuer de manière significative dans un court laps de temps. Une perte de valeur potentielle, permanente et complète d'une crypto-monnaie se produit lorsque l'acceptation et donc le marché d'une crypto-monnaie respective diminuent. Les crypto-monnaies ne sont pas un moyen de paiement légalement reconnu. L'utilisation et l'acceptation des cryptomonnaies, par exemple pour l'achat de biens et de services ou pour le stockage de valeurs, ne sont donc pas garanties.
- Risque de liquidité: La négociabilité rapide n'est pas toujours garantie. Les investisseurs ou investisseuses peuvent ne pas être en mesure de vendre leurs positions immédiatement ou seulement en réalisant une perte de prix significative. En outre, la négociation de certaines crypto-monnaies peut être suspendue temporairement ou complètement sans préavis. Lors du mapping via ETP, il existe un risque supplémentaire en raison des heures de négociation plus courtes de l'ETP par rapport aux heures de négociation des crypto-monnaies respectives. Par conséquent, l'investisseur ou investisseuse peut ne pas être en mesure de réagir immédiatement aux mouvements de marché du sous-jacent.
- Risque de garde: Les crypto-monnaies sont détenues sur des adresses blockchain visibles publiquement au sein d'un " portefeuille " autogéré ou, dans le cas d'un mapping via ETP, géré de manière externe, en sécurisant les clés cryptographiques privées associées ("clés privées"). La perte ou la mauvaise manipulation de ces clés peut entraîner la perte totale de l'accès aux jetons. Les clés perdues et non sécurisées ne peuvent être récupérées. En outre, des personnes non autorisées peuvent y avoir accès, par exemple par une protection inadéquate contre les logiciels espions, et transférer irrévocablement les jetons.
- Risque lié à l'émetteur : Lors d'un mapping via ETP, l'investisseur ou investisseuse acquiert des parts d'instruments financiers qui suivent la valeur de certaines cryptomonnaies. Ces produits sont des obligations au porteur de l'émetteur. Si l'émetteur devient insolvable et/ou que toute collatéralisation du produit n'a pas de valeur ou que la livraison du sous-jacent est partiellement ou totalement impossible, l'investisseur ou investisseuse peut donc subir une perte substantielle, voire totale.
- Risques juridiques et politiques : La propriété et la négociation des crypto-monnaies peuvent être restreints ou carrément interdits par les autorités étatiques et les gouvernements. Cela peut entraîner une diminution significative de l'acceptation



SCO générale du marché de certaines ou de toutes les crypto-monnaies, même si la legion de l'Allemagne ou de l'Europe.

Cryptographie et risque technologique: Les crypto-monnaies sont principalement basées sur des logiciels open source et sur des algorithmes cryptographiques. Même si le logiciel est constamment perfectionné par une communauté diversifiée, il existe un risque d'erreurs de programmation graves et systématiques. En outre, la technologie d'une nouvelle crypto-monnaie peut être supérieure à celle de la précédente. Cela peut entraîner une baisse rapide de la facilité d'utilisation, de l'acceptation et donc de la valeur de la crypto-monnaie en question.

- **Risque de transaction**: Les transactions sur la blockchain sont irréversibles. Une spécification incorrecte de l'adresse publique du portefeuille ("clé publique") lors du transfert entraîne la perte définitive des jetons transférés.
- Risque dû aux interruptions et aux perturbations de la négociation : La négociation de crypto-monnaies peut être interrompue, par exemple en raison de dysfonctionnements techniquespar le lieu d'exécution, ou peut être temporairement indisponible pour d'autres raisons. Par conséquent, l'investisseur ou investisseuse peut ne pas être en mesure de vendre des crypto-monnaies. Entre-temps, des pertes, pouvant aller jusqu'à une perte totale, peuvent survenir.
- Risque réseau (attaque à 51 %): Si plus de la moitié de la puissance de calcul d'une blockchain proof-of-work est contrôlée par un ou un groupe de mineurs, l'intégrité et l'immuabilité de la blockchain ne sont plus garanties. En conséquence directe, de nouveaux blocs contenant des transactions valides peuvent être retenus ou des doubles dépenses peuvent se produire. Une chute immédiate du prix de la crypto-monnaie est à prévoir si la décentralisation du réseau n'est plus assurée.
- Risque de hard fork: Les développements ultérieurs du logiciel des crypto-monnaies en raison d'un changement de protocole de la blockchain sont généralement effectués de manière transparente et continue par un "soft fork". Une mise à jour du logiciel du portefeuille ou du nœud utilisé n'est pas nécessaire pour que les participants du réseau puissent continuer à utiliser la crypto-monnaie. Dans un "hard fork", en revanche, un changement de protocole n'est plus compatible avec le protocole précédent. Si tous les participants du réseau ne parviennent pas à un consensus sur le nouveau protocole, une deuxième blockchain alternative se forge. Le marché décide laquelle des deux blockchains parallèles et concurrentes est la crypto-monnaie "légitime". Le "hard fork" le plus connu est la séparation de la blockchain et de la communauté de la crypto-monnaie Bitcoin Cash (BCH) du Bitcoin (BTC) en 2017.
- **Risque de manipulation du marché**: Les crypto-monnaies sont en partie négociées sur des marchés non réglementés et sans surveillance étatique. Une manipulation du marché et des prix par des acteurs individuels du marché ne peut être exclue.

9. Certificats, produits à effet de levier, warrants et autres instruments financiers complexes ("produits dérivés")

9.1. Général

Les certificats, produits à effet de levier, warrants et autres instruments financiers complexes ("dérivés") sont juridiquement des titres de créance. Ils peuvent titriser la créance de l'investisseur ou investisseuse à l'encontre de l'émetteur pour le remboursement d'un montant en espèces ou pour la livraison d'instruments financiers ou d'autres actifs et, le cas échéant, également pour des paiements pendant la durée. La performance d'un produit dérivé dépend de la performance d'un ou plusieurs sous-jacents. Les sous-jacents peuvent être, par exemple, des actions individuelles, des paniers d'actions, des devises, des matières premières ou des indices.

Les produits dérivés peuvent avoir une durée fixe, par exemple sur plusieurs années, ou peuvent être émis sans durée fixe, également appelés "open ended". En fonction de la structure, l'émetteur peut disposer d'un droit de résiliation entraînant un remboursement anticipé et l'investisseur ou investisseuse peut disposer de droits d'exercice ou de remboursement pendant la durée ou à des moments définis. Les détails de ces droits sont expliqués plus en détail dans les conditions générales du produit dérivé respectif.



La tructure du produit dérivé dépend de la performance du sous-jacent respectif et de la structure du produit respectif. Selon la structure, des facteurs tels que les paiements de dividendes, les taux d'intérêt, les taux de change ou la volatilité peuvent affecter la valeur du produit dérivé.

Pour calculer le prix unitaire d'un produit dérivé, l'émetteur utilise la juste valeur théorique basée sur des modèles mathématiques financiers. Toute différence entre la valeur théorique calculée et le prix unitaire réel peut résulter, par exemple, de la marge de l'émetteur, des éventuels frais de distribution et des coûts de structuration, de tarification, de règlement et de couverture du produit. Par conséquent, les prix d'achat et de vente (cours acheteur et cours vendeur) fixés par l'émetteur pendant la durée ne sont pas directement basés sur l'offre et la demande du produit respectif, mais plutôt sur les modèles de tarification de l'émetteur.

Lorsque les émetteurs fixent les prix, les coûts ne doivent pas être répartis uniformément sur la durée, mais peuvent être déduits au début de la durée. Les types de coûts comprennent, par exemple, les frais de gestion facturés ou les marges incluses dans les produits.

9.2. Risques spécifiques

- Risque lié à l'émetteur/à la solvabilité: Par analogie avec l'investissement dans des obligations, l'investissement dans des produits dérivés implique le risque de défaut de l'émetteur. Si l'émetteur ne peut pas remplir son obligation envers l'investisseur ou investisseuse, ce dernier subit une perte totale. Contrairement aux investisseurs ou investisseuses en actions, les investisseurs ou investisseuses en obligations sont dans une meilleure position en cas d'insolvabilité, car ils fournissent à l'émetteur des capitaux d'emprunt et leur créance peut être servie (en partie, si nécessaire) à partir de tout actif d'insolvabilité qui pourrait survenir. La solvabilité de nombreux émetteurs est évaluée à intervalles réguliers par des agences de notation et divisée en classes de risque (appelées notations). Les notations ne doivent pas être comprises comme recommandation pour prendre une décision d'investissement. Elles peuvent plutôt être incluses en tant qu' information lorsque l'investisseur ou investisseuse envisage une décision d'investissement.
- **Risque de prix**: Tous les facteurs qui influent sur le prix de l'actif sous-jacent influent également sur le prix du produit dérivé. En principe, plus le prix du sous-jacent est volatil, plus le dérivé est soumis à des fluctuations de prix. D'autres facteurs peuvent également avoir une influence sur l'évolution du prix d'un produit dérivé. Selon la structure du produit, il peut s'agir du niveau des taux d'intérêt, des paiements de dividendes ou des taux de change par rapport aux devises étrangères.
- Risques dus à l'effet de levier et au knockout : Dans le cas des produits à effet de levier, le risque de prix peut être considérablement accru par l'effet de levier. Dans le cas des produits knock-out, il existe également un risque de perte totale en cas de fluctuations intermédiaires des cours qui conduisent à l'atteinte du seuil de knock-out.
- Risque de change: Les produits dérivés sur des sous-jacents qui ne sont pas cotés dans la monnaie nationale de l'investisseur ou investisseuse sont soumis au risque de change. Si la monnaie étrangère perd de la valeur par rapport à la monnaie nationale, l'investisseur ou investisseuse peut subir des pertes même si le prix de l'actif sous-jacent évolue positivement. Le risque de change peut être éliminé, par exemple, en utilisant des produits dérivés avec une structure dite quanto (currency-hedged).
- Risque de liquidité: L'investissement dans un produit dérivé est généralement d'une certaine durée. Il n'y a aucune garantie que le produit dérivé puisse être négocié régulièrement pendant cette durée. Si l'investisseur ou investisseuse est dépendant du capital investi, il peut ne pas être en mesure de vendre le produit dérivé ou ne pouvoir le vendre qu'avec une forte décote. La différence entre le prix d'achat et de vente (spread) peut être élevée, notamment dans le cas de marchés fortement fluctuants. L'illiquidité éventuelle peut conduire à des prix qui ne correspondent pas à ceux du marché. En cas de vente anticipée, l'investisseur ou l'investisseuse peut également renoncer à des paiements qui ne sont dus qu'à une date ultérieure ou à la fin du terme.
- **Risque de livraison du sous-jacent**: Dans le cas de produits qui ont été émis sur un seul sous-jacent, par exemple une action, la livraison du sous-jacent peut être prévue. Selon la conception du produit, l'investisseur ou investisseuse peut, dans certains cas,



Scalectroi le sous-jacent au lieu d'un versement. La valeur de marché actuelle du sousle contracut et re considérablement inférieure au prix d'achat payé pour le produit dérivé.

Risque de résiliation et de réinvestissement : L'émetteur peut mettre fin à la durée du produit dérivé avec effet immédiat à la survenance de certains événements énumérés dans les conditions générales du produit concerné ou en cas de conditions générales du produit manifestement incorrectes, ou ajuster les conditions générales. En cas de résiliation, les investisseurs ou investisseuses reçoivent un paiement égal au prix du marché déterminé par l'émetteur ou au montant spécifié dans les conditions du produit. Le paiement peut être considérablement inférieur au prix d'achat payé pour le produit dérivé. En outre, l'investisseur ou investisseuse court le risque que le moment de la résiliation ne lui soit pas favorable et qu'il ne puisse réinvestir le montant du paiement qu'à des conditions moins favorables.

- **Les coûts**: En fonction de leur structure, les produits dérivés peuvent être soumis à des coûts qui ont un impact négatif sur la performance. Les détails de ces coûts sont expliqués plus en détail dans les conditions générales du produit dérivé respectif.
- Risque dû aux interruptions et aux perturbations de la négociation : La négociation de produits dérivés peut être interrompue de temps à autre, par exemple en raison de dysfonctionnements techniques, par l'émetteur ou par le lieu d'exécution, ou peut être temporairement indisponible pour d'autres raisons. Par conséquent, l'investisseur ou investisseuse peut ne pas être en mesure de vendre le produit dérivé. Dans l'intervalle, des pertes peuvent être subies, pouvant aller jusqu'à une perte totale (par exemple, dans le cas de produits knock-out).
- Risque dû à la complexité de la structure : En raison des vastes possibilités de structuration des produits dérivés, les structures spécifiques et les risques associés peuvent être difficiles à comprendre pour les investisseurs ou investisseuses. Avant d'effectuer un achat, les investisseurs ou investisseuses doivent donc se familiariser avec les informations clés pour l'investisseur ou investisseuse et les autres informations sur le produit fournies par le fabricant pour le dérivé concerné.

9.3. Principaux types de produits dérivés

En principe, les produits dérivés peuvent être divisés en deux catégories : les produits à effet de levier et les produits d'investissement.

Les produits à effet de levier permettent de participer plus fortement à l'évolution du sousjacent grâce à ce que l'on appelle l'effet de levier - ce qui signifie également que les risques associés (en particulier le risque de prix et les risques liés à l'effet de levier et au knock-out) augmentent. Certains types de produits à effet de levier comportent un seuil dit de "knockout", ce qui signifie que le produit en question perd toute valeur si ce seuil est atteint. Cela signifie que l'investisseur ou investisseuse ne peut plus participer à la performance ultérieure du sous-jacent.

Les warrants représentent le droit d'acheter (option call, également appelée "call") ou de vendre (option put, également appelée "put") le sous-jacent à un prix d'exercice prédéterminé au cours d'une période de souscription (option américaine) ou à la fin d'une période de souscription (option européenne) conformément à un rapport de souscription déterminé.

Au lieu de l'achat ou de la vente effective, entraînant la livraison du sous-jacent, les conditions de produit des warrants prévoient généralement le paiement d'un montant de règlement. En cas de paiement, aucun achat (et inversement aucune vente) du sous-jacent n'a lieu lors de l'exercice de l'option, mais la différence entre le prix d'exercice convenu et la valeur de marché actuelle du sous-jacent est calculée et versée à l'investisseur ou investisseuse.

Le prix unitaire d'un warrant est influencé par la performance du sous-jacent, la durée (restante) et la volatilité, ainsi que part d'autres facteurs. Ainsi, bien que le prix soit directement lié au sous-jacent, il est généralement bien inférieur à celui-ci. Cela signifie que l'acheteur du warrant peut participer aux variations de prix du sous-jacent dans une plus large mesure en termes de pourcentage que dans le cas d'un investissement direct dans le sous-jacent. Cet effet est également appelé "effet de levier". Par conséquent, les risques de prix sont plus importants et peuvent conduire à une perte totale de



Avecples produits knock-out, l'investisseur ou investisseuse participe également de manière disproportionnée à l'évolution du cours du sous-jacent. Cela signifie que les pertes de cours de la valeur sous-jacente ont un impact proportionnellement plus important sur l'investissement de l'investisseur ou investisseuse que dans le cas d'un investissement direct dans la valeur sous-jacente. Le produit comporte donc un risque plus élevé, pouvant aller jusqu'à la perte totale. Comme les warrants, les produits knockout offrent également la possibilité de profiter de la hausse des prix du sous-jacent (produits longs ou haussiers) ou de la baisse des prix (produits courts ou baissiers).

Une différence importante par rapport aux warrants est le seuil de désactivation. Si ce seuil est atteint, l'instrument perd toute valeur et l'investisseur ou investisseuse subit une perte totale.

Les certificats à facteurs offrent une autre possibilité de participer de manière disproportionnée à la performance du sous-jacent. La performance d'un certificat à facteurs est déterminée par la variation intrajournalière de la valeur du sous-jacent multipliée par le facteur correspondant. Le fait que la performance du certificat soit toujours calculée par rapport au cours de clôture de la veille du sous-jacent entraîne une dépendance par rapport à la trajectoire. Cela entraîne des risques considérables et des pertes peuvent également être encourues sur le certificat à facteurs pendant les phases latérales du sous-jacent.

Les produits d'investissement peuvent être divisés en produits qui participent directement à la performance du sous-jacent et ceux qui ont un profil de remboursement prédéfini.

- Les certificats discount, par exemple, appartiennent à cette dernière catégorie. Ils peuvent être achetés à un prix inférieur au prix actuel de l'actif sous-jacent. Cette réduction de prix également appelée "discount" agit comme un tampon de risque et peut permettre des rendements positifs même si le prix de l'actif sous-jacent évolue latéralement. En contrepartie, l'investisseur ou investisseuse renonce à participer à une forte hausse du prix, car le rendement potentiel est limité par un seuil supérieur, appelé "cap".
- Les certificats express suivent également un profil de paiement prédéfini. L'évolution du sous-jacent est contrôlée à certains moments. Si le sous-jacent est coté au-dessus du prix de départ, l'investisseur ou investisseuse reçoit un paiement égal à la valeur nominale du certificat plus un montant express défini. Si le sous-jacent est inférieur au prix de départ, cette analyse est répétée à la date d'observation suivante. En cas de baisses de cours, un tampon de sécurité peut être prévu pour protéger l'investisseur ou investisseuse contre les revers de cours jusqu'à un niveau prédéterminé. Cependant, si les prix du sous-jacent baissent au-delà de ce niveau, l'investisseur ou investisseuse est exposé au même risque qu'avec un investissement direct dans le sous-jacent.
- En tant que certificat de participation classique, les certificats indiciels sont basés sur une action, un titre, une matière première ou un autre type d'indice. Ils suivent la performance de l'indice sous-jacent sur une base unitaire. Ils sont donc particulièrement adaptés aux investisseurs ou investisseuses qui souhaitent mettre en œuvre la stratégie d'investissement d'un indice spécifique. Les fonds indiciels, qui suivent également un indice, constituent une alternative aux certificats indiciels. Les certificats indiciels sont généralement moins coûteux que les fonds indiciels, mais ils comportent des risques supplémentaires.
- Si le certificat est basé sur un indice boursier, il est important de déterminer si le certificat se rapporte à un indice de performance ou à un indice de prix. Dans le cas d'un indice de performance, les paiements de dividendes sont inclus, alors que dans le cas d'un indice de prix, ils ne le sont pas. Dans le cas d'indices qui ne sont pas cotés dans la monnaie nationale de l'investisseur ou investisseuse, il existe également un risque de change. Il est toutefois possible de l'exclure avec les certificats d'indice dits guanto.
- Les certificats de panier représentent un panier d'actions ou d'autres produits d'investissement et constituent une variante des certificats d'indice. Les certificats diffèrent en termes de distribution de dividendes, de mécanisme de maintien de la composition du panier et de frais de gestion facturés à cet effet.



analogicames dérivés décrits ci-dessus, les ETF complexes peuvent, selon leur structure, obtenir un effet de levier (p. ex. ETF à effet de levier) et/ou une participation opposée à l'évolution du sous-jacent (p. ex. ETF à court terme). Outre les risques de tous les autres instruments financiers complexes, ainsi que les risques particuliers des ETF à réplication synthétique déjà mentionnés, les ETF complexes peuvent également comporter le risque particulier découlant de la réinitialisation quotidienne du facteur de levier ou de courtage. Le fait que la performance soit calculée quotidiennement par rapport au cours de clôture du sous- jacent de la veille entraîne une dépendance par rapport à la trajectoire. Même si le sous-jacent évolue latéralement pendant plusieurs jours, l'ETF peut subir des pertes.

IV. Fonctionnement et risques de la négociation de titres

1. Général

Les ordres d'achat et de vente sont exécutés par la banque dépositaire conformément à ses conditions particulières pour les opérations sur titres et à sa politique d'exécution. Si les ordres sont passés par un gestionnaire d'actifs, ses principes de sélection ou d'exécution doivent également être respectés. En outre, les politiques respectives en matière de conflits d'intérêts peuvent contenir des dispositions pertinentes. Si nécessaire, les ordres du client ou de la cliente peuvent être combinés avec les ordres d'autres client.e.s lorsqu'ils sont exécutés par un tiers. Ces ordres dits collectifs permettent une négociation à un prix avantageux des titres et sont donc en principe également avantageux pour le client ou la cliente, car sans eux, il serait impossible de fournir un service peu coûteux à un grand nombre de client.e.s. Cependant, dans certains cas, les ordres collectifs peuvent également être désavantageux pour le client ou la cliente individuel. Ils peuvent, par exemple, avoir un impact négatif sur les prix du marché ou conduire à une allocation réduite pour le client ou la cliente individuel en raison d'un volume d'ordres trop important.

2. Commission et prix fixe

Les cessions de titres effectuées pour l'investisseur ou investisseuse par un tiers peuvent, entre autres, être réalisées au moyen d'opérations à prix fixe ou de commissions. Dans une transaction à prix fixe, le tiers (par exemple la banque) vend ou achète les titres concernés directement au client ou à la cliente à un prix convenu. Dans une opération de commission, le tiers achète ou vend les titres concernés pour le compte du client ou de la cliente, de sorte que les conditions convenues avec la contrepartie (c'est-à-dire l'acheteur ou le vendeur) sont économiquement attribuées au client ou à la cliente.

3. Négociation de titres

La négociation de titres peut s'effectuer sur des bourses de valeurs ou sur des lieux de négociation de gré à gré, tels que les échanges interbancaires ou les systèmes multilatéraux de négociation :

- Les bourses de valeurs sont des marchés centralisés et organisés pour la négociation de valeurs mobilières et d'autres instruments financiers, qui sont réglementés et supervisés par des organismes reconnus par l'État. Ces bourses réunissent l'offre et la demande d'un grand nombre de participants au marché. Les transactions ont lieu régulièrement sur les bourses de valeurs ; les titres admis à la négociation sur la bourse sont négociés en conséquence. La négociation et la fixation des prix sont réglementées. Les différents types de bourses se distinguent notamment par la densité de la réglementation (marché réglementé ou marché de gré à gré) et le type de négociation (négociation en salle ou système de négociation électronique). En Allemagne, la négociation de titres en bourse a lieu sur différentes places boursières. La plupart du temps, la négociation s'effectue par le biais de systèmes de négociation électroniques. Le respect des règles préalablement définies est contrôlé par l'autorité de surveillance de la bourse.
- La négociation hors bourse, également appelée négociation directe ou négociation OTC ("over the counter"), désigne toute négociation qui a lieu en dehors d'une bourse. Dans ce cas, l'investisseur ou investisseuse peut négocier directement avec l'émetteur ou un teneur de marché, par exemple.

3.1. Fixation des prix



Das chair clu floor trading, le "lead broker" détermine le prix correspondant soit dans le cadre d'una régociation variable, soit en fonction d'un prix unique. Lors de la détermination du prix unitaire, le principe de la plus grande exécution s'applique. Cela signifie que le prix auquel le plus grand chiffre d'affaire est réalisé, avec le plus petit excédent, est déterminé comme prix d'exécution. Dans le cadre de la négociation électronique, le prix est déterminé par des systèmes électroniques selon certaines règles et généralement aussi selon le principe de la plus grande exécution. Afin d'augmenter la négociabilité des titres moins liquides et donc la possibilité de conclure des transactions, les bourses permettent aux émetteurs ou aux tiers mandatés de fournir des liquidités supplémentaires. À cette fin, les bourses concluent des contrats avec des banques, des sociétés de courtage ou des sociétés d'investissement. En tant que "teneurs de marché", ils s'engagent à soumettre en permanence des offres d'achat et de vente (cotation) pour les titres qu'ils gèrent. Une cotation correspond à un cours acheteur et un cours vendeur pour un titre. Le cours acheteur inférieur indique le prix auquel l'investisseur ou investisseuse peut vendre le titre; le cours vendeur supérieur correspond au prix auquel l'investisseur ou investisseuse peut acheter le titre.

3.2. Instructions

Les ordres d'achat et de vente sont exécutés par la banque dépositaire conformément à ses conditions particulières pour les opérations sur titres et à sa politique d'exécution. Toutefois, les instructions du client ou de la cliente sont prioritaires. Ces instructions peuvent spécifier des limites de prix et de temps (limites, période de validité ou suppléments de limites). De cette manière, le client ou la cliente peut "affiner" l'ordre en question. Dans ce qui suit, des exemples d'instructions particulièrement pertinents seront expliqués :

- Ordre au marché: L'ordre au marché désigne un ordre selon lequel un titre doit être acheté ou vendu au prochain prix possible. Pour les ordres d'achat, il s'agit du prix de vente le plus bas et pour les ordres de vente, du prix d'achat le plus élevé. Si ces prix d'achat ou de vente ne comportent pas un nombre suffisant d'unités, les unités restantes sont achetées ou vendues au prix suivant respectif jusqu'à ce que le nombre total d'unités de l'ordre soit finalement traité. Toutefois, comme l'investisseur ou investisseuse ne précise pas de limite de prix, on parle aussi d'ordre illimité. Les ordres au marché sont généralement exécutés relativement rapidement. Toutefois, il existe un risque qu'un ordre soit exécuté à un prix inférieur au prix souhaité.
- Ordre à cours limité: Avec un ordre limite, on fixe toujours un prix qui détermine la limite (supérieure ou inférieure) pour un achat ou une vente. L'exécution a donc lieu au prix souhaité ou à un meilleur prix. Si le prix fixé comme limite n'est pas atteint, un ordre limite peut ne pas être exécuté pendant la période de validité de l'ordre.
- Ordre stop-loss: L'ordre stop-loss est un ordre de vente donnant l'instruction à la banque de vendre automatiquement un titre dès qu'un niveau de prix spécifié par le client ou la cliente en dessous de la cotation boursière actuelle est atteint ou franchi à la baisse. Toutefois, l'ordre stop-loss ne garantit pas que le titre sera vendu au niveau de prix souhaité. L'ordre déclenche simplement un ordre lorsque le niveau de prix spécifié est atteint, qui est alors placé comme un ordre au marché.

Les instructions temporelles sont également possibles ; dans ce cas, l'investisseur ou investisseuse spécifie en particulier la durée de validité de l'ordre. En l'absence d'instructions supplémentaires, les ordres au prix du marché sont généralement limités à un jour de bourse spécifique, tandis que les ordres à cours limité peuvent généralement être valables jusqu'à un an s'ils ne sont pas annulés à l'avance par l'investisseur ou investisseuse.

4. Risques spécifiques

- **Risque de transmission :** Si l'investisseur ou investisseuse ne passe pas des ordres non ambigus, il existe un risque d'erreurs dans l'exécution de l'ordre.
- Manque de liquidité du marché: En cas de manque de liquidité du marché, l'ordre correspondant de l'investisseur ou investisseuse ne peut être exécuté ou ne peut être exécuté qu'avec un retard. Par exemple, il peut arriver qu'aucun acheteur ne puisse être trouvé pour les actions de l'investisseur ou investisseuse en cas de vente. Le risque dépend en particulier du type de titre. Les actions des sociétés du DAX, par exemple, sont très liquides, tandis que les actions négociées sur le marché dit non réglementé, de gré à gré, peuvent être très peu liquides.



Figure per x: Il peut s'écouler un certain temps entre la passation et l'exécution d'un ordre pur cours de la bourse peut donc entre-temps évoluer défavorablement.

- Suspension de la négociation et autres mesures de protection : La négociation en bourse peut être suspendue si la négociation ordonnée en bourse est temporairement compromise ou si cela semble nécessaire pour protéger les investisseurs ou investisseuses. En outre, la négociation peut être interrompue en raison d'une volatilité accrue des cours boursiers (interruptions dites de volatilité). En cas de suspension des cours sur la bourse de référence, l'ordre du client ou de la cliente d'acheter ou de vendre le titre en question n'est pas exécuté et expire.
- Ordres collectifs: Les ordres collectifs peuvent avoir un impact négatif sur la fixation des prix du marché ou entraîner une allocation réduite pour l'investisseur ou investisseuse individuel en raison d'un volume d'ordres excessif. Dans ce dernier cas, les principes d'allocation des ordres de la banque dépositaire et, le cas échéant, du gestionnaire d'actifs s'appliquent, qui régissent l'allocation correcte des ordres collectifs et des transactions, en tenant compte de l'influence du volume et du prix sur l'allocation et l'exécution partielle des ordres.
- Risques dans le cadre des transactions effectuées le même jour (dites day trading) : L'achat et la vente d'un instrument financier au cours d'une même journée de négociation est appelé "day trading". L'objectif est d'exploiter des fluctuations de prix faibles et à court terme. Outre le risque de fortes fluctuations de prix à court terme, il existe en particulier dans ce cas un risque d'augmentation des frais. En plus des frais éventuels, il faut également tenir compte de la différence entre les écarts entre l'offre et la demande pour chaque combinaison d'achat et de vente.

V. Fonctionnement et risques des services d'investissement

Divers services d'investissement sont proposés. Avant que les investisseurs ou investisseuses ne se décident pour une offre, il est très important de comprendre les différences et les risques typiques associés et les conflits d'intérêts.

1. Opérations d'exécution simple et activités sans conseil

Dans le cas des opérations d'exécution simple, la banque dépositaire agit simplement à l'instigation du client ou de la cliente dans l'exécution des ordres. Aucun conseil ni aucune évaluation de l'opportunité ou de l'adéquation n'ont lieu. En raison des dispositions légales, les transactions en exécution simople ne peuvent être effectuées que pour des instruments financiers non complexes (par exemple, des actions, des instruments du marché monétaire, des obligations ou des fonds communs de placement). Le client ou la cliente reçoit une confirmation de l'exécution de l'ordre, qui contient tous les détails pertinents de la transaction.

Une opération sans conseil est une opération dans laquelle le client ou la cliente prend une décision d'investissement sans avoir reçu au préalable une recommandation d'investissement de la part d'une banque. Le devoir d'exploration de la banque est considérablement réduit par rapport au conseil en investissement ou à la gestion de patrimoine. Cependant, contrairement aux transactions à exécution simple, il existe au moins un devoir d'exploration limité ainsi qu'un devoir d'évaluation de l'adéquation.

2. Courtage d'investissement et courtage de contrats

Dans le cas du courtage sur contrat, aucun conseil n'est donné au client ou à la cliente. Le client ou la cliente a simplement la possibilité d'acheter ou de vendre un instrument financier. Une évaluation de l'adéquation de l'instrument financier pour le client ou la cliente n'est pas requise et n'a donc pas lieu, ou seulement dans une mesure limitée. La promotion d'un instrument financier spécifique ou d'un groupe d'instruments pendant le processus de courtage peut donner au client ou à la cliente la fausse impression que le service est un conseil en investissement.

Le courtage en investissement implique l'acceptation et la transmission des ordres des client.e.s concernant l'achat ou la vente d'instruments financiers. Le courtage en investissement est généralement conclu sur la base d'explications verbales du concept d'investissement, éventuellement avec la remise de prospectus ou d'autres documents de vente. L'intermédiaire en placement n'a pas de procuration expresse du client ou de la cliente



Le courtage sur contrat, quant à lui, consiste à acheter ou à vendre des instruments financiers au nom d'un tiers pour le compte d'un tiers. Dans ce cas, les ordres des client.e.s sont traités par l'intermédiaire d'un tiers (courtier en contrats). Les courtiers en contrats agissent donc en tant que représentants avec une procuration correspondante pour leurs client.e.s. Le contrat est conclu directement entre le client ou la cliente et l'acheteur ou le vendeur des instruments financiers.

3. Conseil en investissement

Par conseil en investissement, on entend la fourniture de recommandations personnelles à un client ou une cliente pour l'achat ou la vente d'instruments financiers, soit à la demande du client ou de la cliente, soit à l'initiative du conseiller en investissement. Le conseiller est tenu d'évaluer l'adéquation de l'investissement recommandé au client ou à la cliente, en tenant compte de ses objectifs d'investissement, de sa situation financière, de sa aversion au risque, de ses connaissances et de son expérience. Toutefois, la décision d'appliquer la recommandation du conseiller doit être prise par le client ou la cliente.

Il existe essentiellement deux modèles de rémunération : le conseil basé sur les honoraires et le conseil basé sur les commissions. La rémunération des deux types de conseil en investissement comportent un potentiel de conflit. Dans le cas du conseil à la commission, le client ou la cliente est généralement facturé directement pour le service de conseil sur une base horaire. Le conseiller est donc incité à facturer le plus grand nombre d'heures de conseil possible. Dans le cas du conseil à la commission, le service n'est pas facturé directement au client ou à la cliente parce que le conseiller reçoit une commission de vente de son employeur ou du fabricant de l'instrument financier (par exemple, d'un gestionnaire de fonds ou de l'émetteur d'un produit structuré). Il y a donc un risque que le client ou la cliente ne se voie pas proposer le titre le plus approprié pour lui, mais celui qui est le plus lucratif pour le conseiller.

4. Gestion de patrimoine

La gestion de patrimoine (également appelée gestion de portefeuille financier ou gestion d'actifs) se distingue des services d'investissement décrits ci-dessus. Si la gestion de patrimoine se distingue des services d'intermédiation par le fait que l'intérêt de l'investisseur ou investisseuse (par opposition à l'intérêt de la personne à la recherche de capitaux) est déterminant, elle se distingue des services de conseil à la fois sur la base du pouvoir de disposition accordé pour les actifs de l'investisseur ou investisseuse et sur la base de la nature du contrat, qui est censé être d'une certaine durée . La gestion de patrimoine et le conseil en investissement ont pour caractéristiques communes que le gestionnaire de patrimoine et le conseiller en investissement doivent examiner l'adéquation de l'investissement pour le client ou la cliente, en tenant compte des objectifs d'investissement, de la situation financière, de l'aversion au risque et des connaissances et de l'expérience du client ou de la cliente.

Le gestionnaire de patrimoine reçoit du client ou de la cliente le pouvoir de prendre des décisions d'investissement à sa propre discrétion si elles lui semblent appropriées pour la gestion des actifs du client ou de la cliente. Pour prendre ses décisions d'investissement, le gestionnaire de patrimoine n'est pas tenu de demander des instructions au client ou à la cliente, mais il est lié par les directives d'investissement convenues au préalable, qui régissent ses pouvoirs ainsi que la nature et l'étendue du service.

La gestion de patrimoine est généralement un service visant à accumuler ou à préserver des actifs à long terme. Le client ou la cliente doit donc avoir un horizon d'investissement à long terme, car cela augmente la probabilité que le portefeuille puisse se rétablir en cas de performance négative. Il est conseillé de ne confier à la gestion de patrimoine que les fonds qui ne sont pas nécessaires pour couvrir les dépenses courantes à court et moyen terme ou pour faire face à d'autres obligations.

La gestion de patrimoine comporte également un certain nombre de risques pour la situation financière du client ou de la cliente. Bien que le gestionnaire de patrimoine soit tenu de toujours agir dans le meilleur intérêt du client ou de la cliente, des décisions erronées, voire des fautes, peuvent survenir. Même en l'absence d'intention ou de négligence, l'évolution générale du marché peut entraîner des écarts par rapport aux directives d'investissement





aues Les risques généraux de l'investissement ainsi que les risques particuliers des Su actife concernées s'appliquent également dans le cas de la gestion de patrimoine. .CAPITAL

<u>26 / 26</u>



VIII. Publication d'informations en matière de durabilité (French Version)



1. Explications générales

Les règlements (UE) 2019/2088 et (UE) 2020/852 exigent certaines informations sur la durabilité de la part des acteurs des marchés financiers. Avec ce document, Scalable Capital GmbH¹ ("**Scalable Capital**"), en tant qu'acteur du marché financier, se conforme à ces exigences de publication.

Scalable Capital est une entreprise d'investissement qui fournit, entre autres, des services de gestion de portefeuille (gestion de patrimoine) à ses client.e.s. Dans le cadre de ses services de gestion de portefeuille, Scalable Capital propose différents types de stratégies d'investissement sous différentes marques (Scalable Capital, Oskar et Gerd Kommer Capital). Lorsque cela est nécessaire, une distinction est faite entre ces différentes offres dans ce qui suit.

Ce document est fourni aux parties intéressées en tant qu'information précontractuelle dans le cadre de l'initiation du contrat. Le contenu de ce document étant modifié de temps à autre, notamment pour se conformer aux exigences légales ou autres exigences réglementaires, la version la plus récente est toujours disponible sur le site Internet de Scalable Capital, Oskar und Gerd Kommer Capital.

2. Aucune prise en compte des impacts négatifs sur la durabilité

Les décisions d'investissement peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement (par exemple, le climat, l'eau, la biodiversité), sur les préoccupations en matière sociale et du travail et peuvent également nuire à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin. Scalable Capital s'efforce d'assumer ses responsabilités en tant que société d'investissement et de contribuer à éviter de tels impacts négatifs au niveau de l'entreprise.

Étant donné que les exigences réglementaires pertinentes (dont l'objet est, entre autres, cette publication obligatoire) n'ont pas encore été publiées dans leur intégralité et de manière contraignante à la date du présent document, Scalable Capital n'est actuellement pas en mesure de faire une déclaration contraignante selon laquelle (et de quelle manière) les impacts négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité sont pris en compte.

Par conséquent, Scalable Capital déclare ne pas considérer les impacts négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité de manière contraignante jusqu'à nouvel ordre. Dès que les exigences réglementaires pertinentes seront publiées de manière complète et contraignante, Scalable Capital examinera ces exigences et réévaluera, si nécessaire, l'ajustement de sa position en ce qui concerne les impacts négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

<u>1/ 10</u>



1/10

<u>2 / 10</u>



jes et heth<mark>o</mark>des de prise en compte des risques liés à la durabilité

3.1. Risques liés à la durabilité en général

Tous les types de stratégies d'investissement de Scalable Capital ont toutes pour objectif de fournir des investissements efficaces en termes de coûts et fondés sur des règles. Cependant, les critères de durabilité ne sont pris en compte (sans avoir pour objectif un investissement durable) que dans le contexte des stratégies d'investissement durable mentionnées dans la clause 3.2. Avec cette gamme de différents types de stratégies d'investissement, Scalable Capital offre à ses client.e.s un choix également en ce qui concerne la prise en compte des caractéristiques environnementales ou sociales.

Les conditions environnementales, les bouleversements sociaux et/ou une mauvaise gouvernance d'entreprise peuvent avoir un impact négatif sur la valeur des placements de plusieurs manières. Ces risques de durabilité peuvent, par exemple, avoir un impact direct sur les actifs nets, la situation financière et les résultats d'exploitation ainsi que sur la réputation des entreprises (en tant qu'objets d'investissement) ou des effets indirects, à plus long terme, sur les modèles économiques et des secteurs économiques entiers ("Risques de durabilité"). Ces risques de durabilité s'appliquent généralement à tous les types de stratégies d'investissement proposées par Scalable Capital. Cependant, Scalable Capital a développé des stratégies appropriées pour les stratégies d'investissement durable afin d'être en mesure de limiter les risques de durabilité. Les stratégies d'investissement durable n'ont pas non plus pour objectif un investissement durable (comme ce serait le cas pour les produits dits "dark-green"), mais tiennent uniquement compte des caractéristiques environnementales ou sociales dans la décision d'investissement (produits dits "light-green").

Les stratégies de Scalable Capital pour la prise en compte des risques liés à la durabilité sont également intégrées dans les directives organisationnelles internes de la société. L'observation et le respect de ces directives sont une condition préalable à une évaluation positive des performances professionnelles des employés et constituent la base du développement professionnel ainsi que de l'évolution appropriée de la rémunération. À cet égard, la politique de rémunération de Scalable Capital est conforme à nos stratégies d'inclusion du risque de durabilité.

3.2. Différenciation des stratégies d'investissement en matière de durabilité

Scalable Capital fait la distinction entre les stratégies d'investissement durable (avec prise en compte des caractéristiques environnementales ou sociales, "durable") et les stratégies dans lesquelles aucune attention particulière n'est accordée aux caractéristiques environnementales ou sociales ("non durable").

Stratégie d'investissement (produit financier)	<u>Marque</u>	Plus d'informations
Stratégies d'investissement durable		
Stratégies d'investissement sous la ma	arque Oskar	https://www.oskar.de/
Stratégies d'investissement ESG sous plus or ou crypto)Scalable Capital	la marque (optionnel	https://de.scalable.capital/
Protection du climat	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
Oskar 50 à 90 et Oskar VL	<u>Oskar</u>	https://www.oskar.de/

<u>2/10</u>



Stratégies d'investissement non du	rable	
Stratégies d'investissement gérées par lebasées sur la gestion du risque sous la marque Scalable Capital	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
<u>Crypto</u>	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
Allweather (optionnel plus crypto)	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
<u>Valeur</u>	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
PIB Mondial	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
<u>Mégatendances</u>	Scalable Capital	https://de.scalable.capital/
Stratégies d'investissement d'Oskar Pro Valeur et Dividende, Mégatendances et Crypto	<u>Oskar</u>	https://www.oskar.de/
Stratégies d'investissement sous la marque Gerd Kommer Capital	Gerd Kommer Capital	https://www.gerd-kommer-capital.de/

3.3. Stratégies d'investissement durable

3.3.1 Comment les risques de durabilité sont intégrés

Pour les stratégies d'investissement durable visées à la clause 3.2, Scalable Capital considère des instruments financiers dont la composition reconnaît certaines normes ESG. Les stratégies d'investissement durable favorisent donc la durabilité dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance d'entreprise, mais ne visent pas un investissement durable comme objectif au sens du règlement (UE) 2019/2088 et des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental, ni une proportion minimale de ces investissements. Par conséquent, il ne s'agit pas de produits dits "dark-green".

La manière dont les risques de durabilité sont inclus est expliquée plus en détail dans les sections a - f:

a. Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ces produits financiers ?

Scalable Capital investit dans des fonds négociés en bourse (ETF) et, le cas échéant, dans des titres négociés en bourse qui suivent la performance de matières premières (exchange-traded commodities, ETC) ou de tout autre actif sous-jacent, par exemple des crypto-monnaies (exchange traded products, ETP). Outre les critères de sélection habituels (par exemple, faibles coûts, liquidité élevée et large diversification), les trois aspects de la durabilité (environnemental, social et gouvernance d'entreprise) sont pris en compte lors de la sélection des instruments financiers. Scalable Capital sélectionne principalement des ETF, des ETC ou d'autres ETP dont la composition tient compte de certaines normes ESG, c'est-à-dire dont la politique

3/10



Environnement

- l'exclusion des entreprises dont la principale source de revenus provient de la production d'électricité à partir de charbon thermique; et
- l'exclusion des entreprises impliquées dans l'extraction du pétrole des sables bitumineux ou dans l'exploitation minière des sables bitumineux ; et
- l'exclusion éventuelle des entreprises à fortes émissions de gaz à effet de serre.

Social

- l'exclusion des entreprises dont la principale source de revenus est la vente ou la distribution de produits du tabac; et
- l'exclusion des entreprises impliquées dans des activités liées à des armes civiles et socialement controversées ou à des armes nucléaires; et
- le respect de normes élevées en matière de santé et de sécurité au travail.

Gouvernance

- le respect des principes (y compris le respect des droits de l'homme) du Pacte mondial des Nations unies; et
- le respect de l'indépendance du conseil d'administration; et
- l'examen des violations des règles de concurrence et des lois sur la corruption.

Des fournisseurs tels que MSCI calculent des notations dites ESG, qui évaluent la mesure dans laquelle les entreprises prennent en compte les indicateurs de durabilité dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance d'entreprise. Ces notations ESG sont à leur tour prises en compte par Scalable Capital dans la sélection des instruments financiers.

Le règlement (UE) 2020/852 exige la communication des informations suivantes :

"Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental."

Comme mentionné au début, les stratégies d'investissement durable ne visent ni les investissements durables comme objectif au sens du règlement (UE) 2019/2088 et des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental, ni une proportion minimale de tels investissements (pas de produits dits "dark-green"). Cette publication obligatoire exprime en conséquence que ce n'est que si les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental (produits "dark-green" ou proportion minimale) sont pris en compte que le principe du "do not significant harm" (c'est-à-dire l'exclusion des investissements ayant un impact négatif sur les objectifs de durabilité) conformément au droit de l'UE s'appliquerait.

<u>4 / 10</u>



Stes le duit fundanciers tiennent-ils compte des principaux impacts négatifs sur les facteurscolor durabilité?

Non, ces stratégies d'investissement ne prennent actuellement pas en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité. Voir la clause 2 (pas de prise en compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité).

c. Quelle stratégie d'investissement ces produits financiers suivent-ils ?

Les stratégies d'investissement durable sont basées sur une allocation stratégique des actifs avec une attention particulière aux aspects de durabilité. Une diversification maximale entre les régions et les classes d'actifs doit être obtenue par l'utilisation prédominante d'instruments financiers qui suivent les indices de référence du marché. Le paramètre clé de la gestion du portefeuille est le quota d'actions défini par le ou la client.e.

Les aspects de la durabilité sont pris en compte dans les stratégies d'investissement, comme indiqué à la section a, par l'utilisation de tels instruments financiers par lesquels certaines entreprises (en tant qu'objets d'investissement) ne sont pas incluses dans la sélection et la construction du portefeuille des fabricants de produits en raison du non-respect des normes ESG reconnues. Ces instruments financiers sont généralement étiquetés par des mentions telles que "ESG" (abréviation de "Environmental, Social and Governance") ou "SRI" (abréviation de "Socially Responsible Investment"). Grâce à cet étiquetage, les fabricants de produits démontrent que certaines normes ESG sont appliquées. En particulier, les critères relatifs à la bonne gouvernance des entreprises au sein des ETF, ETC ou autres ETP sont généralement pris en compte dans les normes ESG. Des facteurs tels que l'indépendance du conseil d'administration jouent un rôle. Les violations des règles de concurrence et des lois sur la corruption peuvent également avoir un impact négatif à cet égard (voir également la section a).

Scalable Capital prête attention à un étiquetage approprié lors de la sélection des produits et revoit l'univers d'investissement de manière continue. Une proportion minimale d'instruments financiers présentant certaines caractéristiques de durabilité n'a pas été fixée.

Scalable Capital se réfère également (en plus de ce qui précède) aux déclarations dans ses directives d'investissement respectives des documents clients ainsi qu'aux informations fournies sur les stratégies d'investissement durable sur les sites web mentionnés dans la clause 3.2. En ce qui concerne les instruments financiers utilisés et leurs caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques ou leurs objectifs d'investissement durable ainsi que les méthodes d'évaluation, de mesure et de suivi des caractéristiques et des impacts, Scalable Capital se réfère aux informations fournies par les fabricants de produits respectifs. Scalable Capital se réfère également aux informations fournies par les fabricants de produits respectifs pour connaître les sources de données, les critères d'évaluation des actifs sous-jacents ainsi que les indicateurs de durabilité pertinents utilisés pour mesurer les caractéristiques environnementales ou sociales ou l'impact global sur la durabilité.

d. Quelle est l'allocation d'actifs prévue pour ces produits financiers ?

Dans le cadre de ces stratégies d'investissement, Scalable Capital investit exclusivement dans des ETF, ETC ou autres ETP. Dans le cadre des stratégies d'investissement, les investissements ne peuvent donc être réalisés qu'indirectement dans les différentes classes d'actifs par l'acquisition des ETF, ETC ou autres ETP correspondants. Un investissement direct

<u>5/10</u>



dans des actions ou obligations de sociétés individuelles en tant qu'objet d'investissement n'est pas non plus d'investissement direct dans des produits dérivés. Toutefois, les fournisseurs de produits peuvent utiliser des dérivés au sein des ETF, ETC ou autres ETP pour reproduire la valeur de référence. Des informations à ce sujet peuvent être obtenues directement auprès de l'émetteur. Les risques de durabilité sont donc uniquement pris en compte dans le cadre (i) de la sélection des instruments financiers correspondants (ETF, ETC ou autres ETP) et (ii) de la pondération de ceux-ci dans le portefeuille. Lors de la pondération des instruments financiers dans le portefeuille, une surpondération des classes d'actifs, des régions et/ou des secteurs économiques présentant des risques de durabilité plus faibles peut également réduire les risques de durabilité au niveau du portefeuille. Une proportion minimale d'investissements dans des instruments financiers présentant certaines caractéristiques de durabilité n'a pas encore été spécifiée.

Scalable Capital s'efforce de maintenir une approche de portefeuille globalement diversifiée dans toutes les classes d'actifs et toutes les régions. Cependant, les critères de durabilité ne peuvent pas être spécifiquement pris en compte pour toutes les classes d'actifs telles que les obligations d'État et les matières premières. Néanmoins, Scalable Capital s'assure que les instruments financiers utilisés pour la classe d'actifs des obligations comprennent généralement, si possible, des obligations dites "investment grade". Il s'agit d'obligations généralement émises par des gouvernements ou des entreprises dont le risque de défaillance est relativement faible. La proportion d'obligations d'État au sein de la stratégie d'investissement résulte de l'optimisation statistique de la stratégie d'investissement respective ou du quota d'actions sélectionnable sous-jacent (investi via des ETF) de la stratégie : avec un quota d'actionsplus élevé, une proportion plus faible reste pour l'investissement dans d'autres classes d'actifs (et, donc, également dans des obligations d'État). Avec les produits qui suivent la performance de matières premières telles que l'or, toutes les normes ESG ne peuvent pas être prises en compte. Lors de la sélection de produits qui suivent la performance de l'or, Scalable Capital s'assure que la norme du programme d'approvisionnement responsable de la London Bullion Market Association (LBMA) s'applique dans la mesure du possible. Ce programme est considéré comme la norme de qualité la plus élevée dans le secteur de l'or.

e. Un indice spécifique est-il désigné comme référence pour déterminer si ces produits financiers sont alignés sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont promues ?

Non, Scalable Capital n'a pas défini d'indice de référence. Cependant, la politique d'investissement de l'ETF, ETC ou autre ETP respectif est généralement spécifiée par le fabricant du produit à travers la sélection d'un indice de référence approprié (identifié par des ajouts tels que " ESG " ou " SRI "). MSCI, FTSE, Solactive ou S&P sont généralement utilisés comme fournisseurs d'indices. Des informations sur la politique d'investissement, l'indice de référence et sa méthode de calcul peuvent être trouvées dans la documentation de l'instrument financier respectif. Scalable Capital souligne que les indices de référence choisis par les fabricants de produits peuvent, par conception, n'exclure les entreprises qui exercent certaines activités commerciales non compatibles avec les critères ESG que si ces activités dépassent les limites fixées par le fournisseur d'indices. Le degré d'évitement des risques liés à la durabilité peut donc différer de l'évaluation éthique personnelle des client.e.s.

f. Où puis-je trouver des informations plus spécifiques en ligne sur les produits?

<u>6/10</u>





De plus amples informations sur les stratégies d'investissement peuvent être obtenues sur les ette riteme mentionnés à la clause 3.2. En outre, de plus amples informations à ce sujet sont disponibles au point 3.3.3.

3.3.2 Évaluation de l'impact attendu des risques de durabilité sur les rendements

Le profil de risque général des stratégies d'investissement durable proposées par Scalable Capital est fondamentalement similaire à celui des portefeuilles de référence conventionnels. Cela résulte de la construction des indices de référence utilisés par les instruments financiers qui visent à obtenir une pondération équivalente, dans la mesure du possible, au niveau des différents secteurs économiques par rapport à leurs homologues conventionnels. Toutefois, les risques liés à la durabilité sont réduits en se concentrant sur les entreprises ayant une notation ESG élevée et en excluant les secteurs controversés. Quoi qu'il en soit, l'orientation durable limite également le type et le nombre d'options d'investissement disponibles pour les instruments financiers. Pour cette raison, les stratégies d'investissement durable peuvent sous-performer les stratégies d'investissement avec des critères de sélection traditionnels. Une évaluation quantitative fiable des différents risques liés à la durabilité n'est pas possible ex ante.

3.3.3 Informations sur la durabilité - transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales sur les sites web

a. Résumé

Dans ce qui suit, nous expliquons comment Scalable Capital intègre les aspects de durabilité dans ses stratégies d'investissement durable présentées dans la Clause 3.2 sans avoir pour objectif un investissement durable. Dans les sections contenant des informations sur la manière dont les risques liés à la durabilité sont inclus, nous nous référons à la clause 3.3.1.

b. Pas d'objectif d'investissement durable

Les stratégies d'investissement durable favorisent les caractéristiques environnementales et sociales (produit "light-green"), mais ne visent pas un investissement durable comme objectif (pas de produit "dark-green").

c. Caractéristiques environnementales ou sociales des produits financiers

Pour une description des caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier, voir la clause 3.3.1, section a.

d. Stratégie d'investissement

Pour une description du processus d'investissement, veuillez vous reporter à la clause 3.3.1, section c.

e. Proportion des investissements

Pour une description de la proportion des investissements, voir la clause 3.3.1, section d.

f. Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales

Scalable Capital surveille les instruments financiers durables sélectionnés pour vérifier s'ils sont étiquetés avec des ajouts tels que "ESG" ou "SRI". Ces ajouts indiquent que les instruments financiers appliquent certaines normes ESG. Le contrôle des normes durables au sein de



l'instrument financier est effectué par le fabricant du produit et par le fournisseur de l'indice de l'indice de l'indice par l'instrument financier. Si des composants de l'indice ne répondent plus aux exigences environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise, ils sont régulièrement remplacés par le fournisseur dans l'indice de référence et ensuite dans l'instrument financier. Voir également la clause 3.3.1, section a.

g. Méthodologies

Les notations ESG sont calculées par des prestataires tels que MSCI ESG Research, Sustainalytics ou ISS sur la base des trois aspects de la durabilité : environnemental, social et gouvernance d'entreprise. Elles évaluent la mesure dans laquelle les entreprises prennent en compte les indicateurs de durabilité pour les aspects susmentionnés. Les méthodes de mesure, les processus et les pondérations peuvent être obtenus auprès de l'agence de notation concernée. Les notations ESG sont à leur tour utilisées par Scalable Capital dans la sélection d'instruments financiers dans le but de les maximiser, à condition que les critères de sélection habituels tels que les coûts ou la liquidité soient respectés. Voir également la clause 3.3.1, section a.

h. Sources de données et traitement des données

Scalable Capital prend en compte les informations publiques des fabricants de produits, telles que les fiches techniques ou les documents d'informations clés pour l'investisseur (KIID), pour vérifier les normes ESG des instruments financiers. Elle utilise également l'offre publique de MSCI pour les notations ESG. Les données sont collectées et traitées manuellement sur les sites web des fournisseurs. Comme les données sont collectées auprès d'agences de notation ou d'émetteurs réputés et reconnus, aucune autre mesure n'est prise pour vérifier la qualité des données. En outre, aucune estimation des notations ESG ou d'autres indicateurs de durabilité n'est effectuée par Scalable Capital.

i. Limites des méthodologies et des données

Les méthodes et les données peuvent être limitées par une publication insuffisante des données ESG par les entreprises évaluées. En outre, il n'existe pas d'exigences uniformes et contraignantes sur la manière dont les entreprises doivent être évaluées au regard des critères ESG. Les agences de notation peuvent ainsi parvenir à des évaluations différentes des entreprises en ce qui concerne le respect des critères de durabilité. Étant donné que Scalable Capital, comme décrit dans la section h, utilise des données provenant d'agences de notation et d'émetteurs réputés et reconnus, qui sont parfois spécialisés dans la collecte et la standardisation des données ESG, nous pensons que les limitations susmentionnées sont justifiables. En outre, Scalable Capital peut examiner les notations ESG de différents fournisseurs afin d'obtenir une vue complète des normes ESG appliquées par une entreprise.

j. Diligence raisonnable

Comme décrit dans les sections h et i, Scalable Capital utilise des notations ESG externes pour évaluer les normes ESG appliquées par les instruments financiers.

En interne, les décisions concernant les stratégies d'investissement durable sont analysées par un comité d'investissement régulier composé d'employés des départements de Scalable Capital orientés vers le marché des capitaux, du responsable de la durabilité et de la direction. Entre



S

1

autres les modifications des instruments financiers sélectionnés sont discutées, en tenant **cratte des criteres** de durabilité appliqués ainsi que des effets possibles sur le ratio risque/rendement. Les décisions sont prises en concertation avec la direction.

k. Politique d'engagement

Scalable Capital, en tant que gestionnaire de patrimoine, n'a pas la capacité d'exercer des droits de vote. Dans le cadre de la gestion de patrimoine, les stratégies d'investissement proposées par Scalable Capital ne comportent actuellement pas d'investissements directs en actions. Dans le cadre de la gestion de patrimoine, les investissements peuvent tout au plus être effectués dans des fonds d'investissement à capital variable sous la forme juridique de sociétés anonymes d'investissement ("Investmentaktiengesellschaften"). Dans le cas des sociétés d'investissement par actions, les actions d'investissement émises n'ont généralement pas de droit de vote, de sorte que les investisseurs ne peuvent généralement pas influencer la politique d'investissement. Toutefois, les sociétés anonymes d'investissement des instruments financiers durables sélectionnés par Scalable Capital peuvent exercer des droits de vote et s'appuient souvent sur l'expertise de conseillers en vote spécialisés dans les investissements durables (par exemple, le prestataire ISS) et, le cas échéant, exercent les droits de vote conformément aux normes ESG.

I. Référence désignée

Scalable Capital n'a pas établi d'indice de référence pour les caractéristiques environnementales ou sociales. Pour l'utilisation des indices de référence des fabricants de produits, voir déjà la clause 3.3.1, section e. Des informations à ce sujet peuvent être trouvées sur les sites web des fournisseurs.

3.4. Stratégies d'investissement non durable

3.4.1 Comment les risques de durabilité sont pris en compte

Dans le cadre des stratégies d'investissement non durable, comme mentionné au point 3.2, seules des parts d'ETF, d'ETC ou d'autres ETP sont acquises et vendues. Dans le cadre des stratégies d'investissement, les investissements ne peuvent donc être réalisés qu'indirectement dans les différentes classes d'actifs par l'acquisition des ETF, ETC ou autres ETP correspondants. Un investissement direct dans des actions ou des obligations d'entreprises individuelles en tant qu'objet d'investissement n'est pas prévu. Les risques liés à la durabilité, ainsi que les autres risques d'investissement, sont principalement atténués par une diversification fondamentalement large entre les régions, les secteurs économiques et les classes d'actifs. Au-delà de cela, aucune considération distincte n'est accordée aux risques de durabilité.

Le règlement (UE) 2020/852 exige la publication des informations suivantes pour les stratégies d'investissement non durables :

"Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental"

3.4.2 Évaluation des impacts attendus des risques de durabilité sur les rendements

Le profil de risque général en matière de risques de durabilité des stratégies d'investissement non durable mentionnées par Scalable Capital dans la clause 3.2 correspond à celui des portefeuilles de référence conventionnels.



En de la graditation générale des risques par la diversification, les risques liés à la durabilité ne sont pas traités. davantage Cependant, le nombre d'opportunités d'investissement n'est pas limité par l'orientation durable des stratégies d'investissement, de sorte que ce risque spécifique des stratégies d'investissement durable n'est pas significatif. Une évaluation quantitative fiable des différents risques liés à la durabilité n'est pas possible ex ante.

<u>10 / 10</u>

Document comparison by Workshare Compare on Donnerstag, 25. August 2022 09:40:54

Input:	
Document 1 ID	file://\Mac\Home\Desktop\current live FR.pdf
Description	current live FR
Document 2 ID	file://\Mac\Home\Desktop\Client Documentation_Documentation Client.pdf
Description	Client Documentation_Documentation Client
Rendering set	Standard

Legend:	
Insertion	
Deletion	
Moved from	
Moved to	
Style change	
Format change	
Moved deletion	
Inserted cell	
Deleted cell	
Moved cell	
Split/Merged cell	
Padding cell	

Statistics:	
	Count
Insertions	1544
Deletions	927
Moved from	30
Moved to	30
Style changes	0
Format changes	0
Total changes	2531

¹ The legal entity identifier (LEI) of Scalable Capital GmbH is 391200Y3EUNL4LTXRP94.

1.1.

Scalable Capital GmbH	HRB 217778, Local Court	
[Amtsgericht] of Munich Seitzstr. 8e	VAT ID DE300434774	
80538 Munich	Management:	
Germany	Erik	
	Podzu	
	weit,	
	<u>Florian</u>	
	Prucker	
	, Martin	
	Krebs,	
	Peter	
	Gaubat	
	≥ ,	
	Dirk	
	Urmoneit	
	1/ 9	

1L'identifiant de l'entité juridique (LEI) de Scalable Capital GmbH est 391200Y3EUNL4LTXRP94.